REVUE

DES

DEUX MONDES

LVII[e] ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-TROISIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1887

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA SECONDE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE, D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS.

VII[1].

FRÉDÉRIC II TRAITE AVEC L'ANGLETERRE SANS LE CONCOURS DE LA FRANCE.

Le prince de Conti vient de jouer les Gille sur les bords du Rhin : il y a une complication de procédés honteux dans sa conduite qui le perdra de réputation. »

C'est en ces termes, exprimant plus d'irritation encore que de surprise, que Frédéric, apprenant la retraite de Conti au-delà du Rhin, annonça à son ministre Podewils sa résolution, cette fois arrêtée, de ne plus rien attendre ni des généraux ni des ministres français, et de se retirer d'un jeu où, laissé seul par son partenaire, il se repentait amèrement de s'être engagé. Mais la conclusion de la lettre n'était pas celle que le timide Podewils eût présumée, car, en lui donnant les instructions nécessaires pour renouer et hâter les

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, des 1er et 15 mai, des 1er et 15 juin et du 1er août.

négociations toujours ouvertes à Hanovre, il lui envoyait en même temps un mémoire raisonné résumant les griefs qu'il avait à reprocher à son voisin Auguste; et il lui annonçait l'intention, aussitôt cette déclaration publiée, d'entrer en armes au premier jour sur le territoire saxon.

Podewils resta consterné : cette fois, comme dans tant d'occasions précédentes, il ne comprenait rien aux brusques résolutions de son maître. Entrer en Saxe, n'était-ce pas tourner le dos à toutes les espérances de paix? n'était-ce pas déchaîner la Russie dont la garantie protectrice était toujours promise à Auguste? n'était-ce pas mettre plus que jamais ce prince lui-même sous la dépendance de l'Autriche et assurer son vote encore douteux à l'élection du grand-duc? En un mot, en jetant dans le brasier déjà enflammé un surcroît de matières combustibles, n'allait-on pas rouvrir une nouvelle série d'agitations en Allemagne? « Vous n'y entendez rien, répondit Frédéric sans s'émouvoir à ces observations; vous êtes, comme toujours, une poule mouillée : rien de si mou et de si flasque que vous. Voulez-vous donc que je me livre pieds et poings liés à mes ennemis? Si le roi d'Angleterre et son ministre se prêtent à une négociation, pensez-vous que ce soit par prédilection pour nous? Point du tout; c'est qu'ils croiront avoir besoin du roi de Prusse. Plus nous donnerons de marques de vigueur, plus on sentira à Hanovre le besoin indispensable qu'ils ont de moi, et leur liaison avec les Saxons les obligera à faire tous les efforts imaginables pour moyenner la paix... Joignez les clameurs des Saxons quand nous entrerons chez eux, et vous verrez que ce sera un motif de plus pour faire la paix. J'ai bien prévu que vous feriez mouvoir votre épouvantail de la Moscovie; mais la Saxe sera sûrement *cuite* lorsqu'on apprendra à Saint-Pétersbourg que les hostilités ont commencé... Soyez persuadé que ce coup-là va nous donner la paix. »

C'est ainsi qu'une fois sa résolution prise, ce merveilleux génie retrouvait le calme et la perspicacité qui paraissaient lui manquer souvent dans le trouble de ses délibérations. C'était le coup d'œil et le sang-froid du grand capitaine qui, l'instant d'agir venu, ne fait jamais défaut, qu'il s'agisse de livrer bataille ou de faire retraite. Du moment qu'il avait compris la nécessité de céder, même à tout prix, il sentait aussi qu'il fallait plus que jamais payer d'audace pour qu'on n'abusât pas tout de suite contre lui de cet aveu d'impuissance, et que menacer tout le monde d'un coup de tête, c'était encore le seul moyen de ne pas payer trop chèrement sa soumission. En un mot, pour obtenir la paix à des conditions tolérables, il fallait, non la demander, mais l'exiger, et se donner même l'air de l'imposer.

Dans cette pensée, il n'hésita pas à proposer à l'Angleterre, comme les seules conditions de paix qu'il pût écouter, un programme trop élevé pour qu'il espérât lui-même, au fond de l'âme, le faire admettre. Il demandait qu'on lui assurât la conservation de la Silésie, sous la triple garantie de l'Angleterre, des Provinces-Unies et de l'empire, et l'extension de cette conquête par l'annexion de trois forteresses prises en Bohême. Si cet accroissement paraissait impossible à obtenir, il se contenterait du paiement d'un millier de livres sterling pour l'indemniser de ses frais de guerre. Et, en attendant que cet ultimatum fût accepté, son premier lieutenant, le prince d'Anhalt, commandant le corps d'armée qui campait aux portes de la Saxe, restait le *bras levé* (comme il dit lui-même dans son histoire) et prêt à frapper le coup décisif. — « Je croyais meilleur, répondit humblement Podewils en recevant ces instructions, de ne rien livrer au hasard. C'est mon système : Votre Majesté trouve le sien préférable, cela suffit : vogue la galère (1) ! »

Je n'oserais pourtant répondre de l'accueil qu'auraient reçu à Hanovre ces propositions à la fois hautaines et comminatoires, si elles ne s'étaient trouvées appuyées par un concours de circonstances qui donnèrent à réfléchir au roi d'Angleterre et le contraignirent enfin, bon gré mal gré, de faire trêve à ses ressentimens de famille et à ses sympathies germaniques. George, d'ailleurs, était loin d'être, on le sait, comme Frédéric et Louis XV, un souverain à peu près absolu, maître de diriger comme il l'entendait la politique de son royaume. Il avait à compter avec des ministres dont le choix lui était souvent imposé par les majorités parlementaires, et qui restaient exposés eux-mêmes aux critiques d'une opposition hostile et d'une presse ardente et libre. Un coup d'œil rapidement jeté sur l'état de l'opinion en Angleterre, et sur l'impression que produisaient à l'intérieur les événemens du dehors, ne sera donc pas inutile pour bien apprécier les causes diverses qui aidèrent à ce moment Frédéric à triompher des répugnances de son oncle.

I.

La première de ces causes et la principale, ce fut l'effet produit par la continuité des succès du maréchal de Saxe en Flandre, dont le retentissement, presque nul en Allemagne, comme on vient de le voir, était au contraire très grand à Londres et commençait à y causer une émotion avec laquelle il fallait bien que le roi lui-même se décidât à compter. La conquête des Pays-Bas par la France tou-

(1) Frédéric à Podewils, 20, 28 et 31 juillet, 2, 4 août ; — à Andrié, 5 août 1745 (*Pol. Corr.*, t. IV, p. 223, 240, 244, 247, 249, 251. — Droysen, t. II, p. 524, 532.)

chait au vif l'orgueil anglais : c'était tout le fruit perdu des succès de Guillaume d'Orange et de Marlborough. Devant cette perspective redoutable et déjà presque réalisée, les ministres de George durent lui représenter et finirent par lui faire comprendre que le seul moyen de reprendre le terrain déjà perdu et d'éviter un succès plus complet était d'affaiblir ou au moins d'inquiéter Louis XV dans le cours de ses triomphes, en détachant de lui un de ses alliés, et d'obtenir de Marie-Thérèse qu'en pacifiant l'Allemagne elle consacrât toutes ses forces à la défense de ses possessions flamandes : un intérêt national de premier ordre ne souffrait donc pas qu'on fermât plus longtemps l'oreille aux ouvertures du roi de Prusse. Ainsi c'étaient les victoires de la France qui allaient plaider en faveur de Frédéric, et le maréchal de Saxe qui devenait, sans le savoir, son meilleur avocat.

Le fin politique avait-il lui-même prévu et calculé, en haussant subitement le ton de sa négociation, l'effet de cette coïncidence? C'est possible et même probable, quoi qu'il se soit toujours bien gardé, et pour cause, d'en convenir, car c'eût été reconnaître que ces victoires des armes françaises, — dont il parlait si dédaigneusement, et dont le bruit semblait importuner ses oreilles, — si elles ne venaient pas directement en aide à ses opérations militaires, lui rendaient au moins quelque service en préparant en sa faveur, sur le terrain diplomatique, une diversion utile ; et il eût eu mauvaise grâce à constater qu'il comptait profiter des avantages remportés par la France pour obtenir, en se séparant d'elle, de meilleures conditions de ses ennemis.

C'était le fait cependant ; et ce n'est pas le résultat le moins étrange de la différence croissante que j'ai signalée et qui se prononçait chaque jour davantage entre la brillante situation conquise par la France sur l'un des deux théâtres où elle soutenait la lutte, et le rôle ingrat et humilié que sur l'autre elle se résignait à jouer. Contraste, en effet, le plus singulier peut-être qu'ait jamais présenté l'histoire militaire d'un peuple et d'une époque. Ici c'était la déroute et presque la honte, là la gloire dans tout son éclat : tandis que l'une des armées françaises se laissait chasser d'Allemagne, en Hollande, celle que commandait Louis XV s'avançait plus loin que n'avait jamais pénétré, aux jours de sa plus grande prospérité, son glorieux bisaïeul. Il semblait qu'à chaque marche en arrière du prince de Conti sur le Rhin correspondît jour pour jour une marche en avant du maréchal de Saxe sur l'Escaut et sur la Meuse. Devant le vainqueur de Fontenoy, les cités les plus fortes tombaient comme par enchantement et le roi y entrait en triomphe, reçu souvent avec acclamation par la population assez mécontente de la manière dont les Autrichiens l'avaient défendue ou plutôt abandonnée, et il y tenait sa cour comme à

Versailles. Après Tournay, c'était Bruges que Lowendal enlevait de nuit par une surprise qui rappelait la prouesse de Maurice lui-même devant Prague. Après Gand, Oudenarde et Dendermonde. Puis c'était le tour d'Ostende, qui opposait un peu plus de résistance, mais dont le sort n'était plus douteux. Nieuport ne devait pas tarder à suivre, et à chaque fois c'était un combat heureux contre les débris de l'armée anglaise. — « Les Anglais ont encore eu cette fois du pire, écrivait, après l'un de ces engagemens, Maurice, guéri et presque ressuscité par cette série de triomphes : ils ont perdu 15,000 hommes, qui est plus de la moitié de leurs troupes; ils ne répareront pas aisément leurs pertes. M. le prince de Conti, qui ne besogne pas de même sur le Rhin, en est, je crois, un peu jaloux. » — Comme il était bien pour quelque chose dans l'impuissance à laquelle Conti s'était trouvé réduit, il y avait dans cette comparaison plus de malice que de générosité (1).

La perte d'Ostende et de Nieuport, déjà presque consommée, menaçait l'Angleterre de conséquences d'une extrême gravité, car ces deux villes maritimes étaient les seuls points par lesquels une escadre britannique pût se maintenir en rapport avec les troupes détachées sur les territoires des Pays-Bas, et une fois ces deux voies fermées, il ne restait plus à un Anglais quelconque, roi, ministre ou général, de relations régulières et promptes avec le continent qu'en empruntant le territoire de la Hollande. Mais la Hollande elle-même, combien de temps resterait-elle ouverte? Si l'émoi, en effet, était grand à Londres, qu'était-ce à Amsterdam ou à La Haye, où on entendait en quelque sorte le canon français frapper aux portes? Là, chaque courrier de Flandre était attendu avec angoisse et reçu avec effroi; et comme dans tous les pays où l'élément populaire domine, c'étaient des alternatives d'abattement, d'effroi et d'irritation qui rendaient toute politique suivie et toute prévision du lendemain impossible : d'autant plus que, comme je l'ai déjà rappelé, au trouble apporté par les bruits du dehors, se mêlaient les orages causés par les luttes intérieures des partis. Tandis que les partisans de la maison de Nassau, maîtres de la populace des grandes cités, prêchaient toujours la résistance à outrance et demandaient, pour la mieux soutenir, la concentration de tous les pouvoirs militaires et civils entre les mains d'un prince et d'un général, les républicains, au contraire, étaient presque aussi effrayés de cette perspective que de celle de la conquête. Ils soupiraient tout bas après une paix qui les délivrerait de ces deux fantômes, et ouvraient parfois discrètement l'oreille aux exhortations de philosophie morale que d'Argenson ne cessait de leur faire parvenir, dans

(1) Maurice à sa sœur, 20 juillet 1745. (Archives de Strasbourg.)

un langage plein d'onction, par de longues dépêches écrites de sa main. Ces jours-là, ils trouvaient, suivant l'expression du bon Van Hoey, que le mariage avec l'Angleterre faisait une vie de ménage bien difficile, et que le proverbe a raison de dire que qui a compagnon a maître. Que ces inspirations pacifiques vinssent à prévaloir, qu'à la suite d'une émeute comprimée ou d'une panique causée par une marche en avant de Maurice de Saxe, on vît ces timides bourgeois pressés de se jeter aux pieds de Louis XV, en faussant compagnie à leurs alliés, qu'adviendrait-il alors des restes de l'armée anglaise enfermée et comme bloquée sur une terre ennemie? Quel serait le sort du roi lui-même, qui s'obstinait, malgré les avis répétés de ses ministres, à prolonger son séjour à Hanovre, quand il ne pourrait plus communiquer avec son royaume qu'à travers les parages orageux de la Mer du Nord (1)?

Ces alarmes, au fond assez fondées et exploitées chaque jour à Londres par la presse, étaient grossies encore par des rumeurs dont le sujet semble plus chimérique, mais qui n'en étaient peut-être que plus facilement accueillies. On répandait le bruit qu'une flotte française était déjà réunie entre Brest et Rochefort, prête à embarquer un corps d'armée qui viendrait prendre terre au premier jour sur le sol de l'Angleterre. On sait avec quelle vivacité s'empare, à certains momens, des imaginations de nos voisins, cette crainte de l'invasion française, contre laquelle il semble pourtant que la nature les ait suffisamment garantis, et bien qu'une expérience séculaire doive les rassurer. Il semble même qu'ils venaient d'éprouver combien ce péril était peu à craindre, puisque une idée de ce genre, un instant accueillie l'année précédente par le gouvernement français, avait été découragée par la seule présence de quelques bâtimens anglais devant Dunkerque. Mais ce sont comme des accès de fièvre intermittente, qui, coupés une fois, n'en reviennent qu'avec plus de force après quelque intervalle, et, quand l'alarme est donnée, elle devient d'autant plus aisément générale qu'en temps ordinaire la sécurité étant plus grande, nulle précaution suffisante n'est prise d'avance contre une éventualité si peu probable. Le vaste territoire de la Grande-Bretagne apparaît alors comme un grand corps désarmé prêt à être percé de part en part. Dans le cas présent, on comptait avec effroi les vides faits dans les rangs de la petite armée royale par les détachemens envoyés en Flandre et par l'absence de ses meilleurs officiers; on regardait avec inquiétude les ouvrages défensifs des côtes dégarnis et presque

(1) Van Hoey à d'Argenson, 4 juin.— La Ville à d'Argenson, 18, 25 juin, 16 juillet. — D'Argenson à La Ville, 15, 22 juillet 1745. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

démantelés par l'effet du temps et de la négligence; on s'indignait de l'éloignement et de l'indifférence apparente du roi, et on voyait déjà la capitale plus facilement emportée encore que Prague ou que Gand par une surprise nocturne ou un coup de main.

La mer même, disait-on, était ouverte à l'envahisseur, la plus forte des escadres britanniques étant occupée à poursuivre la marine française dans l'Atlantique. Il est vrai qu'elle venait d'y remporter un brillant succès en se rendant maîtresse de l'île du cap Breton et de la ville de Louisbourg, qui défendaient l'entrée du Canada et en menaçant ainsi la plus belle de nos possessions du Nouveau-Monde. Le ministère faisait grand bruit de ce fait d'armes, bien fait, pensait-il, pour consoler les vaincus de Fontenoy, que Neptune (suivant un mot de d'Argenson lui-même) semblait vouloir venger de Jupiter. Mais à quoi bon, répondait l'opposition, cette gloire lointaine et stérile, si la France, légèrement blessée à l'une de ses extrémités, n'en gardait pas moins les bras libres pour porter le fer et le feu au cœur de son ennemie (1)?

Quand les imaginations populaires sont en mouvement, il n'y a point de fait si insignifiant en apparence qui ne donne lieu à des commentaires inattendus. L'opinion une fois accréditée que le ministère de Louis XV préparait un coup d'audace, des gens se disant bien informés assurèrent qu'on n'attendait pour l'exécuter que le retour en France d'un personnage illustre, à qui six mois de séjour forcé en Angleterre avaient permis d'étudier l'état intérieur du pays, de se rendre compte par là même de ses faiblesses, et qui en partait au même moment pour y reparaître bientôt, muni de ces renseignemens précieux, à la tête de l'armée conquérante. Cet hôte dangereux, prêt à devenir un revenant redoutable, n'était autre (on l'aura déjà nommé) que le maréchal de Belle-Isle, à qui, après de longues contestations, il fallait bien rendre sa liberté.

On peut se rappeler qu'à peine arrivé en Angleterre, Belle-Isle avait réclamé sa délivrance en vertu d'un cartel d'échange dont les puissances belligérantes étaient convenues depuis le commencement de la guerre, et qui permettait à tout officier prisonnier de se libérer moyennant le paiement d'une rançon dont la quotité devait être fixée en proportion de son grade. On avait (je l'ai dit encore) refusé de faire droit à sa revendication, sous prétexte que, n'ayant pas été fait captif les armes à la main, il n'était pas proprement prisonnier de guerre. Le roi de France tenant à ne pas perdre les services d'un homme comme Belle-Isle, autant que le roi d'Angleterre

(1) *Correspondance d'Horace Walpole avec Horace Mann*, t. II, p. 52; — 26 juillet 1745.

s'applaudissait de l'en avoir privé, de longs mémoires furent échangés entre les deux cours ennemies, et la question, portée successivement devant un conseil de guerre et devant les juristes, avocats de la couronne britannique, n'eût peut-être jamais été résolue si la victoire du maréchal de Saxe n'eût fourni un moyen sommaire de la trancher. La France déclara nettement qu'elle n'appliquerait la faveur du cartel d'échange à aucun des nombreux prisonniers faits sur le champ de bataille de Fontenoy, si on continuait à refuser d'en laisser bénéficier Belle-Isle. Force fut bien alors de s'exécuter, pour ne pas laisser trop de familles anglaises privées de leur chef ou de leurs membres les plus chers. Mais un peu honteux de paraître avoir cherché une mauvaise chicane et de ne s'en départir que par contrainte, le cabinet anglais déclara à son tour qu'il rendrait l'illustre captif à sa patrie par égard pour son rang élevé, et parce que l'Angleterre ne craignait aucun de ses ennemis, sans recevoir de lui aucune rançon : générosité qu'à son tour le cabinet français se refusa à accepter.

Les ministres anglais, d'ailleurs, le duc de Newcastle et son frère Pelham, le duc de Grafton, le comte d'Harrington, étaient tous des seigneurs ou des gentilshommes appartenant à la confraternité aristocratique qui régnait alors d'un bout de l'Europe à l'autre. La guerre elle-même n'interrompait pas dans ce monde d'élite les bonnes relations héréditaires d'amitié et même de famille. Il leur en avait coûté d'avoir à se montrer si maussade pour un homme de si bel air et de si grand monde que Belle-Isle; aussi, pour effacer cette impression fâcheuse, se mirent-ils en devoir avant son départ de le combler de politesses. On le pressa de venir de Windsor à Londres, où il n'avait pas eu permission de mettre le pied tant qu'il était en surveillance; il y fut invité, choyé dans les meilleures maisons de la cour et de la cité. Ce fut pendant quelques jours la personne à la mode que tout le monde voulait voir, et, comme on disait déjà alors, *le lion de la saison*. — « Nous sommes venus dîner à Pultney, écrivait-il à la maréchale sa femme (avec qui on ne l'avait guère jusque-là laissé correspondre), où l'on m'a donné une fête complète. La maison est située sur le bord de la Tamise; M. Vaneck (c'était le nom du propriétaire), qui est extrêmement considéré dans la cité de Londres, avait engagé, avec la permission de la régence, les aldermen d'envoyer leurs trois plus magnifiques barques, remplies deux de tous les principaux habitants de la cité et l'autre de dames, avec tous leurs pavillons et quantité d'instrumens, qui vinrent passer et repasser sous la terrasse où j'étais, et s'y arrêtèrent ensuite pour faire toute sorte de politesses. Je fis donner magnifiquement, comme il convenait, pourboire à tous les

matelots. Il y en avait plus de soixante en uniforme avec leurs officiers, ce qui fut suivi de plusieurs acclamations réitérées à la manière anglaise... Aujourd'hui, j'ai été voir une belle maison de la duchesse de Marlborough, et, de là, le parc et le jardin de Richemont, maison royale. On m'y a donné une fête. J'ai trouvé en chemin M. le duc de Newcastle, qui venait à cheval au grand galop m'embrasser et me dire adieu. Il a descendu de cheval et moi de carrosse, et nous nous sommes fait toute sorte d'amitiés. C'est réellement l'homme le plus poli et le plus obligeant que je connaisse. »

Grâce à cet aimable accueil, Belle-Isle put visiter à son aise tous les monuments de Londres, se montrant, en homme de goût, sensible surtout à la beauté des magnifiques villas des environs, si différentes, par les agrémens du site et des jardins et la commodité des aménagemens intérieurs, des froides et fastueuses demeures de la noblesse française. En revanche, on ne se lassait pas d'admirer ses manières aussi aisées que nobles et son grand air d'élégance. Partout où il passait, on accourait comme au spectacle ; les dames surtout étaient véritablement éprises de ce beau cavalier, qui, de son côté (dit quelque part le secrétaire qui tenait son journal), les *gracieusait* fort. Cette bienveillance générale fut entretenue jusqu'à la fin de son séjour, qui dura toute une semaine, par de grandes largesses que Belle-Isle, tout en gémissant de la cherté de toutes les denrées à Londres et se plaignant d'être *écorché* partout, prodigua sans compter. Il avait à cœur, dit-il, de faire honneur au nom français et aussi de réparer (on me laissera bien mentionner ce petit trait de caractère qui fait sourire) le tort que lui avaient causé d'anciens ambassadeurs, et en particulier son vieil ennemi le défunt maréchal de Broglie, qui, ayant résidé à Londres vingt ans auparavant en cette qualité, ne passait pas pour avoir fait assez grandement les choses (1).

Il venait à peine de partir pourtant, voituré sur la route de Douvres avec une suite nombreuse, dans deux carrosses à six chevaux, et arrêté dans chaque bourgade par une foule curieuse de le contempler, qu'à la réflexion l'impression changea : des critiques s'avisèrent qu'on s'était montré peut-être trop prodigue envers lui de confidences compromettantes. On lui avait tout expliqué, tout raconté, tout laissé voir : quelle idée emportait-il et allait-il donner chez lui de la force de résistance de l'Angleterre ? — « Quelle est notre situation ? écrivait Horace Walpole (le témoin est un peu suspect, j'en conviens, en raison de son hostilité contre ceux qui avaient

(1) Lettres de Belle-Isle pendant sa captivité. — Journal tenu par son secrétaire. (*Correspondances diverses*, 1745. — Ministère de la guerre.)

déplacé son père, mais il vivait cependant dans un monde politique assez élevé pour ne pas ajouter foi à de trop grossiers commérages). Jugez-en par la conversation du maréchal de Belle-Isle : il a dit, il y a peu de jours, qu'il nous croyait si peu en état de nous défendre, qu'avec cinq mille goujats de l'armée française, il se ferait fort de conquérir l'Angleterre, et c'est le moment qu'on choisit pour le relâcher... Ne dirait-on, pas ajoute-t-il, qu'il est venu à Londres marquer d'un fil écarlate les fenêtres de ses amis, afin de les reconnaître quand les Français viendront prendre possession du pays ?.. En vérité, je crois que, quand dix mille Français seront à une marche de Londres, on louera des fenêtres à Cheapside et Charingcross pour les voir passer (1). »

Rien dans la correspondance de Belle-Isle, très sobre de détails (peut-être par délicatesse) sur l'état politique de l'Angleterre, ne confirme les propos que Walpole lui prête. Rien, non plus, n'autorise à croire que l'idée de conquérir l'Angleterre se soit jamais substituée, même pendant les loisirs de sa captivité, aux autres rêves d'ambition et de gloire dont son imagination était toujours possédée. Aussi les soupçons dont il était l'objet seraient-ils bientôt tombés, si les craintes d'invasion qui les avaient fait naître n'avaient reçu d'une coïncidence inattendue une confirmation qui parut sans réplique. Belle-Isle n'était pas encore embarqué à Douvres qu'on apprenait que le jeune Stuart, fils du prétendant, dont l'arrivée avait été annoncée à plus d'une reprise l'année précédente, était bien réellement cette fois débarqué dans un petit port obscur de la côte d'Écosse. Il arrivait seul, à la vérité, n'ayant trouvé pour franchir le détroit, lui et huit gentilshommes de sa suite, qu'un navire de commerce français armé en course. Mais personne ne put croire qu'il eût hasardé un pareil coup de tête, s'il n'eût été sûr qu'une escadre française arrivait derrière lui pour le rejoindre et tenter une diversion formidable sur quelque autre point du territoire britannique. S'il présentait avec cette témérité sa tête aux balles de la première sentinelle anglaise qu'il rencontrerait, c'est qu'il espérait bien ne pas paraître devant Édimbourg avant que Londres eût capitulé.

Rien n'était moins fondé, et c'est, au contraire, parce qu'après une année de sollicitations et d'efforts, il n'avait pu obtenir du ministère français aucun secours effectif ou même aucune promesse positive que le jeune audacieux, las d'attendre et de délibérer, se jetait en avant, à corps perdu, espérant qu'une fois engagé on ne pourrait le délaisser sans déshonneur. L'idée de tenter en Angle-

(1) Horace Walpole à Horace Mann, 26 juillet, 1er août 1745.

terre une contre-révolution dynastique, tour à tour admise, puis abandonnée pendant toute l'année 1744, avait bien été agitée de nouveau, pendant la campagne actuelle, dans le conseil de Louis XV, mais sans y avoir jamais prévalu; le projet, toujours chaudement appuyé par le cardinal de Tencin (protecteur né de la cause des Stuarts dont il avait représenté à Rome les intérêts), rencontrait dans d'Argenson un contradicteur. Deux raisons d'un grand poids à ses yeux décidaient ce ministre à s'y opposer. D'une part, il craignait de mécontenter Frédéric, intéressé par ses alliances de famille et par les sympathies de ses coreligionnaires en Allemagne au maintien de la succession protestante en Angleterre, à laquelle il pouvait même, le cas échéant, être appelé lui-même. De l'autre, ayant peut-être un instinct plus juste que ses collègues des idées de droit politique qui commençaient à se répandre en Europe, l'homme d'État philosophe doutait qu'il fût possible et même légitime d'imposer par la force à une nation un gouvernement qu'elle répugnait à accepter. A aucun prix, il ne voulait consentir à appuyer les prétentions de l'héritier des Stuarts avant que les espérances dont ses partisans le flattaient eussent reçu des faits et du mouvement spontané des populations au moins un commencement de confirmation. Tout au plus consentait-il jusque-là à quelque envoi secret d'argent et d'armes. — « Mais les troupes, répétait-il avec constance aux émissaires qui venaient le trouver, on n'en aura que quand la révolution sera commencée ; les donner avant, c'est ce que le roi regarde comme absolument contraire à ses principes ; cette révolution doit se faire par elle-même : de semblables événemens ne réussissent que par la volonté des peuples, et leurs voisins en guerre avec eux y nuiraient au lieu d'y servir. » — Et le père de Charles-Édouard, le prétendant lui-même, celui qui s'intitulait roi d'Angleterre, ayant écrit de Rome au roi pour le presser de venir en aide à son fils, d'Argenson hésita longtemps à laisser Louis XV même lui accuser réception de sa lettre. « — Croyez-vous, disait-il à son commis Ledran, qu'il convienne que le roi réponde ou ne réponde rien au pauvre roi Jacques ? Un mot de consolation serait digne du bon cœur du roi. »

Désespérant d'entraîner son collègue, Tencin finit, avec cette hardiesse qui appartient souvent à ceux qui n'ont pas l'expérience du péril, par engager le jeune prince à courir tout seul l'aventure. — « Partez, lui dit-il, votre seule présence pourra vous former un parti et une armée, et alors il faudra bien que la France vous soutienne. » — Le conseil était de ceux qu'un jeune homme goûte facilement : Charles-Édouard se décida donc à le suivre et à se mettre en route tout seul, non cependant sans avoir, une dernière fois, essayé d'émouvoir le roi par de nobles paroles. — « Je pars, Sire, lui

écrivait-il, dans le désir de me faire connaître par mes actes; je vais combattre mes ennemis, qui sont les vôtres et tenter ma destinée, qui, après Dieu, est entre les mains de Votre Majesté. »

A son arrivée en Écosse, quand les seigneurs et les chefs des principaux clans qui l'avaient appelé surent qu'il était venu seul, sans aucun des appuis qui leur avaient été promis, aucun d'eux ne voulait plus se compromettre dans une entreprise qui paraissait désespérée, et ils le pressaient de se rembarquer avant que l'alarme fût donnée à la police anglaise. Vainement essayait-il de les entraîner par les élans d'une éloquence juvénile; ce furent les populations des bourgades voisines qui, averties de sa présence et transportées de joie de saluer l'héritier de leurs rois, se levèrent spontanément et firent taire toutes les résistances. Le nombre de ses adhérens était pourtant encore très faible, et quand le prince se décida à arborer l'étendard royal, fait d'un morceau de taffetas qu'un homme de sa suite avait apporté, il ne se trouva pas plus de 1,200 hommes autour de lui pour saluer (1).

Avec de si faibles commencemens, il semble qu'il eût suffi d'un peu de sang-froid aux ministres anglais qui, en l'absence du roi, formaient un conseil de régence, pour mettre le pied sur l'étincelle avant que l'incendie fût allumé. Mais, ils étaient si convaincus que la petite escorte du prince était l'avant-garde d'une armée française et que Charles-Édouard n'était que l'avant-coureur du maréchal de Belle-Isle ou du maréchal de Saxe, que ce furent eux-mêmes qui grossirent le péril en l'exagérant. Leurs alarmes, trop manifestes, encouragèrent les défections en laissant voir qu'ils doutaient de la solidité de l'établissement qu'ils avaient à défendre. D'ailleurs, ils avaient à se préserver personnellement de tous les soupçons, car le public se méfiait d'eux et ils se méfiaient les uns des autres, le dernier remaniement ministériel ayant fait entrer dans le cabinet des jacobites récemment ralliés dont la fidélité était douteuse. Les mesures prises à la hâte se ressentirent de cet état d'agitation. — « La régence tout entière est revenue à Londres, écrit Horace Walpole, pour prévenir l'invasion. » — On publia sur-le-champ une proclamation qui promettait une récompense de 30,000 livres sterling à celui qui mettrait la main sur le prince. On rappela 10,000 hommes de l'armée de Flandre, qui n'en avait jamais compté plus de 20,000, et que les combats et la maladie avaient déjà fort réduite. Enfin, on supplia le roi, on lui enjoignit presque de revenir sans délai au milieu de ses sujets. Pour l'y décider, il devait suffire de lui faire

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XV*, ch. XXIV. — (Correspondance relative aux relations avec les prétendans. *Vol.* Stuarts, juillet-août 1745. — Ministère des affaires étrangères.) — Pichot, *Histoire de Charles-Édouard*, t. I, p. 303, 305.

lire le manifeste rédigé par Charles-Édouard et que ses partisans répandaient déjà en Écosse ; car le grief principal allégué par le représentant de la vieille dynastie contre la nouvelle était la prédilection des princes allemands pour leur terre natale. — « Vous savez, y était-il dit, que l'électeur de Hanovre a toujours vécu en Angleterre comme dans un pays de conquête, toujours prêt à lui échapper. Les richesses des Indes et du Nouveau-Monde ne font que passer par vos mains pour tomber dans les siennes et couler dans son électorat. Il ne vous laisse que des pierres, généreux Anglais, tandis qu'on bâtit Hanovre d'or et de diamant, et la Tamise est tributaire de la Leine. »

La nouvelle de l'invasion prochaine de l'Angleterre suivit ainsi de près à Hanovre celle de la conquête de la Flandre, et en les recevant coup sur coup, suivies d'un appel auquel il lui répugnait plus que jamais de se rendre, George en éprouva un dépit qu'il ne put contenir. On le vit, dit-on, arracher sa perruque pour la fouler aux pieds et déchirer avec ses dents la dentelle de ses manchettes. Coûte que coûte pourtant, il fallait bien se résigner et regagner cette terre d'Angleterre où ne l'attendaient que des soucis. Par suite, l'accommodement avec la Prusse devenait nécessaire : c'était le préliminaire obligé de ce départ. Quand ce n'eût été que pour soustraire aux chances de la guerre l'électorat désormais sans défense, on ne pouvait laisser aux portes du Hanovre dégarni un voisin hostile et armé. George dut céder et accepter de mauvaise grâce la main que, sans plus de cordialité, lui tendait son neveu.

II.

Mais s'accommoder avec la Prusse, c'était bientôt dit ; pour qu'un tel arrangement fût utile et efficace, il ne suffisait pas que Londres et Berlin s'entendissent, il fallait que Vienne aussi se mît de la partie ; rien n'était fait pour la pacification de l'Allemagne, rien non plus pour la défense de la Flandre, si Marie-Thérèse ne consentait pas, en rentrant dans les conditions du traité de Breslau, à laisser Frédéric en paix en Silésie. C'est à ce prix seulement que, n'étant plus elle-même inquiétée en Bohême, elle pourrait porter le gros de ses forces dans ses possessions des Pays-Bas, pour remplacer les troupes anglaises forcées de quitter le continent. L'ambassadeur anglais à Vienne, sir Thomas Robinson, reçut donc l'instruction de représenter à la reine la nécessité absolue de ce sacrifice, et de la menacer même d'un abandon complet si elle hésitait à s'y résoudre, de lui tenir, en un mot, un langage assez ferme pour l'y déterminer.

Robinson n'aborda la reine qu'en tremblant. Si nos lecteurs n'ont point oublié le nom et le caractère de ce brave diplomate, ils doivent se rappeler aussi quels étaient son pieux dévoûment, son admiration même un peu naïve pour la princesse, dont la beauté et le génie avaient toujours exercé sur lui un véritable charme. C'était bien lui dont les instances l'avaient décidée, trois ans auparavant, à mettre sa signature au bas de ce même traité qui avait si peu duré et qu'on le chargeait de faire revivre. Mais qu'il en avait coûté de discussions orageuses entrecoupées de larmes et d'éclats de passion! Le souvenir même l'en faisait frémir. De quel air venir refaire à la reine aujourd'hui la même demande quand l'événement avait si bien justifié sa résistance? A quelles scènes ne fallait-il pas s'attendre? Que lui répondre quand elle démontrerait sans peine que ce malencontreux traité, violé presque aussitôt que conclu, n'avait servi qu'à laisser Frédéric reprendre haleine, rassembler ses forces afin de fondre de nouveau sur elle, et se préparer en silence un poste avancé d'où il avait pu commodément, à son heure, envahir la Bohême? Quelle duperie donc de signer des conventions avec un homme sans foi, qui n'attendait pas même, pour les déchirer, que l'encre fût séchée! Robinson augurait d'autant plus tristement du débat qu'on le chargeait de soutenir, qu'il apercevait moins que jamais, chez la reine, de tendance à une disposition conciliante; chez cette âme intraitable, nul indice d'ébranlement. Si la défaite de son armée en Silésie l'avait peu troublée, les fâcheuses nouvelles de Flandre la laissaient plus froide encore. Elle avait même montré si peu d'émotion de la prise de Gand que personne (écrivait Robinson lui-même) n'avait osé lui en parler et lui demander ce qu'il y avait à faire *(what is to be done?)*. Surpris, choqué même un peu de tant d'indifférence, l'Anglais en venait parfois à se demander si des deux ennemis qu'elle avait à combattre, le plus voisin n'était pas, au fond de l'âme, celui qu'elle détestait le plus, et si, forcée de choisir, elle n'aimerait pas mieux laisser faire Louis XV en Flandre pour rester plus libre d'écraser Frédéric en Allemagne. Le soupçon, on le verra, n'était pas sans fondement, et la question valait la peine d'être posée (1).

Quoi qu'il en soit, rassemblant son courage, Robinson arriva à l'audience royale avec un discours en règle, divisé en plusieurs points. Il entra en matière par quelques chiffres dont la précision, la brutalité même, étaient à ses yeux le meilleur des argumens : 1,168,753 livres sont sorties, lui dit-il, de l'Angleterre en une seule année, uniquement en subsides de guerre, sans compter les trois

(1) Robinson à Harrington, 28-31 juillet 1745. (*Correspondance de Vienne.* — Record office.)

quartiers qu'attendent encore les électeurs de Cologne et de Bavière. Cette dépense ne peut être ni continuée ni surtout accrue. L'Angleterre ne peut tenir tête à tant d'ennemis à la fois, et puisqu'on ne peut songer à détacher la France de la Prusse, c'est la Prusse qu'il faut détacher de la France. Suivait un tableau, nullement adouci, assombri plutôt, au contraire, des périls de la situation; rien n'était dissimulé, ni la défaillance à craindre de la part de la Hollande, ni l'invasion déjà préparée du sol anglais. La guerre de Bohême ne paraissait pas, disait Robinson, se présenter avec des chances plus favorables; mais fussent-elles les meilleures possibles, on n'aboutirait jamais qu'à l'évacuation complète de cette province par les armes prussiennes, puisque la tentative de reprendre la Silésie avait malheureusement échoué. Or c'était là un avantage qu'on pouvait espérer obtenir du roi de Prusse sans coup férir, par un traité qui assurerait en même temps l'élection du grand-duc; et, libre de ce côté, la reine pourrait consacrer toutes ses forces à venir en aide aux puissances maritimes. C'est le service qu'elles avaient le droit d'attendre de sa reconnaissance aussi bien que de sa générosité, pour prix de tant d'efforts consacrés depuis cinq années à sa cause. Le moment, d'ailleurs, ajouta-t-il en terminant, était précieux, il fallait se hâter de le saisir; car la France hésitait encore à donner au roi de Prusse un secours d'argent qu'il sollicitait avec instance. Si elle se décidait à l'accorder, tout serait dit : la porte, un instant ouverte, serait refermée, et l'alliance des deux cours scellée à nouveau. — On se demande comment le cabinet anglais avait connaissance de ce détail diplomatique, tout intime, des rapports de la France et de la Prusse? Était-ce Frédéric lui-même qui avait eu le sans-gêne un peu cynique d'en faire confidence?

A la grande surprise de l'orateur, la reine le laissa achever sa harangue sans l'interrompre. — « Je ne la vis jamais si calme, » écrivait-il. Mais c'était le calme d'une résolution arrêtée, et cette possession de soi-même qui vient, avec l'âge, de l'habitude du commandement. — Quand il eut fini : — « Rien, dit-elle, n'égale ma reconnaissance pour la nation anglaise, et je le ferai voir par tout ce qui sera en mon pouvoir. » — Elle ajouta qu'elle allait conférer dès le lendemain avec ses ministres, et que le chancelier d'état ferait connaître sa réponse. Il n'y avait qu'un point sur lequel elle aimait mieux s'expliquer tout de suite, c'est que, quelle que fût sa résolution, paix ou guerre, elle n'enlèverait jamais un seul homme du voisinage du roi de Prusse; il y allait de la sûreté de sa personne et de sa famille : avec un homme tel que ce roi, on ne pouvait jamais prendre trop de précautions.

La conversation tourna alors à un dialogue très pressant, mais sans que la reine élevât la voix ni donnât aucun signe d'irritation...

— « Quoi ! pas un homme, dit Robinson, des soixante-dix mille qui sont opposés au roi de Prusse ? C'est lui témoigner plus de méfiance que n'en inspirait Louis XIV lui-même ! — Non, je l'ai dit, pas un homme. — Si tant de troupes sont nécessaires à la reine pour sa sécurité personnelle, elle ne sera pas surprise que l'Angleterre ait besoin de rappeler les siennes pour sa propre défense. — Mais quel mal y aurait-il donc à laisser la Hollande accepter de la France la neutralité de son territoire ? — Quel mal ! mais il n'y a pas, en ce cas, un Anglais, jusqu'au dernier, qui ne fût obligé de rendre son épée ! — Et pourquoi dites-vous qu'il est plus facile de détacher la Prusse que la France ? » — Cette étrange question venait comme un trait de lumière à l'appui de la conjecture que formait déjà tout bas Robinson, et dut lui causer une vive émotion ; aussi se hâta-t-il de répondre : — « Mais c'est qu'il est plus aisé au roi de Prusse de faire la paix en gardant ce qu'il a déjà qu'il ne le serait de faire rendre à la France ce qu'elle a pris et ce qu'elle est en si bon train de conquérir. — Mais pourquoi ne pas attendre qu'un nouveau coup soit porté au roi de Prusse ? — Êtes-vous bien sûre d'être appuyée cette fois-là encore par les Saxons ? — Qu'importe ! le prince Charles peut bien livrer la bataille à lui tout seul. — Cette bataille, Madame, si elle est gagnée, ne vous rendra pas la Silésie, et si elle est perdue, elle vous ruine dans vos propres états. — Dussé-je conclure avec ce roi demain, je lui livrerai bataille ce soir. — Quelle nécessité donc de se presser et pourquoi ne pas attendre la fin de la campagne ? En octobre, vous ferez ce que vous voudrez. — En octobre, la guerre sera finie partout, et nous n'aurons plus qu'à accepter les conditions qui nous seront faites. — Mais ce sera la même chose si mon armée se rend de la Bohême sur le Rhin et du Rhin dans les Pays-Bas : elle n'arrivera jamais à temps ; il n'y a pas un de mes généraux qui voudrait commander une armée pour une marche aussi inutile. En tout cas, ce ne seront sûrement ni le grand-duc ni le prince Charles qui s'en chargeront. Le grand-duc n'est pas si ambitieux que vous le pensez d'un vain titre d'honneur et moins encore d'en jouir sous la tutelle du roi de Prusse. Mon Dieu ! laissez-moi jusqu'au mois d'octobre et je vous aurai de meilleures conditions. »

Robinson, à bout de voie et voyant qu'il ne gagnait rien par le raisonnement, crut devoir recourir aux derniers moyens et déclarer que, quoi qu'il en pût coûter au roi d'Angleterre d'abandonner ses alliés, il n'y avait plus à espérer d'obtenir ni du parlement anglais de nouveaux subsides, ni des états-généraux de nouvelles mesures de guerre, et que c'était sa raison pour demander une réponse prompte et catégorique. — « Vous l'aurez, dit la reine ; c'est pour cela même que je vous ai reçu aujourd'hui et que je réunis mon conseil demain, quoique je sache d'avance, ajouta-t-elle, que, quelque

chose qu'on y décide, on fera ailleurs ce qu'on voudra, avec ou sans moi (1). »

La réponse annoncée fut donnée, en effet, dès le lendemain, sous la forme d'un long mémoire, dont les considérations, très développées, pouvaient se résumer pourtant en une seule pensée : refus absolu de faire avec le roi de Prusse un arrangement quelconque d'où pût résulter l'éloignement d'un seul bataillon de la frontière prussienne. — « Il y a des paix, disait le mémoire, mille fois plus funestes que la guerre même, puisqu'elles exposent des peuples à des calamités plus grandes encore, et que peu à peu elles ôtent absolument toute ressource pour se sauver. En peu d'années la reine en a fait la triste épreuve, et les pauvres peuples se ressentiront au-delà de mémoire d'homme de ce qu'il leur en a coûté... La reine pourrait-elle, sans se rendre responsable devant Dieu, la postérité et ses peuples, sur une simple lueur d'espérance et à la vue d'un ennemi si dangereux, dégarnir ses pays héréditaires des seules troupes qui lui restent pour les envoyer à cent lieues de leur frontière ?.. Que deviendrait alors la reine? Pourrait-elle demeurer à Vienne? Où trouverait-elle un asile? Elle est non-seulement reine, mais encore chérie de ses peuples, et ne saurait, par conséquent, sans blesser la conscience, les exposer à une perte totale et certaine après qu'ils ont prodigué leur sang et leurs biens non-seulement pour sa défense, mais pour le bien de toute l'Europe. » — D'ailleurs, la reine avait des engagemens envers le roi de Pologne en Allemagne, et le roi de Sardaigne en Italie, qui ne lui permettaient pas de traiter sans leur concours, encore moins de laisser l'un d'entre eux exposé aux ressentimens de son voisin de Prusse.

Mais si la reine, ajoutait le mémoire, ne pouvait consentir, pour complaire aux puissances maritimes, à mettre en péril la sécurité de ses propres états, il y avait un autre moyen, plus efficace et moins périlleux, de leur venir en aide qu'elle mettait à leur service : c'était, aussitôt après l'élection qui allait avoir lieu à Francfort (et dont le résultat n'était plus douteux), de faire avancer sur les points menacés le corps d'armée qui stationnait aux entours de la ville impériale, sous

(1) Robinson à Harrington, 5 août 1745. (*Correspondance de Vienne*.— Record office.) — Cette conversation a-t-elle eu lieu avant que l'on fût informé à Hanovre du débarquement du prince Charles-Édouard en Écosse? c'est ce qu'il est difficile de savoir, l'irrégularité et la lenteur des communications épistolaires étant telles à cette époque qu'il est impossible de suivre exactement le sort des correspondances. Ce mois d'août 1745 est plein d'événemens de tout genre, également importans, qui se produisent sur des théâtres différens. J'ai vainement essayé de déterminer comment ces divers incidens ont agi les uns sur les autres et sur les dispositions de ceux qui s'y trouvaient mêlés.

les ordres du grand-duc lui-même, pour assurer la liberté de la diète. On le dirigerait, soit sur les Pays-Bas, soit sur le Hanovre, suivant le désir qu'exprimerait le roi d'Angleterre. Nul doute que l'empire entier se portât avec élan à la suite du chef qu'il viendrait de donner. La distance, quelle qu'elle fût, serait plus rapidement franchie que celle qui séparait l'armée de Bohême des autres théâtres de la guerre. — « Craignait-on, cependant, le retard causé par les formalités de l'élection? En ce cas, disait le mémoire, pour prouver combien le salut des Pays-Bas et l'accomplissement des désirs de ses alliés tiennent au cœur de la reine, elle ne balance pas de déclarer et d'assurer, tant en son nom qu'au nom de son royal époux, que, supposé qu'il ne fût pas possible de concilier l'affaire de l'élection avec le dit prompt secours et diversion, Elle et son Altesse Royale sont dès à présent pleinement déterminées à *post-poser* le premier objet au second, et cela sans qu'on ait le moindre petit retardement à craindre pour ce dernier. La reine ne saurait donner une preuve plus éclatante et moins équivoque de son zèle pour les intérêts et même pour les désirs de ses alliés. » — Le mémoire se terminait enfin par une sorte de *sursum corda* où l'on reconnaissait la main de la reine elle-même, rappelant les épreuves par lesquelles avait passé tant de fois la maison d'Autriche, et celles qu'elle avait elle-même traversées... — « Les affaires ne sont pas, disait-elle, aussi désespérées qu'on les représente... La reine a fait plus pour la cause commune que ses augustes prédécesseurs n'ont jamais fait; elle continuera à y employer les mêmes soins que par le passé. Ces efforts et les soins joints à sa constance l'ont tirée, avec l'aide de Dieu, de périls infiniment plus grands que ceux d'aujourd'hui. La pureté de ses intentions, solidement pacifiques, est parfaitement connue à ce même Dieu, qui a tant de fois frustré les conseils et les espérances de ses ennemis, lors même qu'elles paraissaient bien mieux fondées (1). »

Le refus étant sans réplique, Robinson dut se borner à le transmettre à sa cour sans commentaire. Mais, dans l'intervalle, les événemens avaient marché, et la situation devenait à Hanovre plus pressante d'heure en heure. C'était d'abord l'Écosse entière qui, après quelque hésitation, se ralliait au drapeau du prétendant. Le nom de Stuart y était resté très populaire et se rattachait à tous les souvenirs d'une indépendance regrettée; aussi une vive sympathie ne tarda-t-elle pas à se manifester envers le jeune héritier de cette race chérie, dès qu'on put s'apercevoir que le ministère de George, aussi

(1) Réponse à la proposition faite par M. le chevalier Robinson le 1er et le 4 août 1745. (*Correspondance de Vienne.* — Record office.)

troublé qu'impuissant, lui opposait plus de bruyantes paroles que de résistance effective. Charles-Édouard put s'avancer hardiment vers Édimbourg, à la tête d'une troupe dévouée et grossie de village en village par des recrues nouvelles. S'il était une fois reçu dans la capitale, il était roi tout de bon, et toute l'Europe allait compter avec lui. D'un autre côté, le roi de Prusse faisait avancer ses troupes sur la lisière de la frontière saxonne, et le prince d'Anhalt avait l'instruction de la franchir si le contre-ordre ne lui arrivait pas avant un jour fixé ; une fois cette agression faite, toute idée de paix était éloignée, et la carrière des aventures était rouverte. Il n'était donc plus temps d'hésiter ni de délibérer, et tous les conseillers de George le pressaient de conclure et de partir. Frédéric, de son côté, n'était guère moins désireux de sortir d'incertitude, quoiqu'il mît plus d'art et de sang-froid à dissimuler son impatience ; aussi le décida-t-on sans peine à ne pas insister sur des exigences qu'il n'avait, en réalité, mises en avant que pour la forme, et à se contenter de rentrer purement et simplement dans le *statu quo ante bellum*. Dès lors, tout fut aplani, et par une convention signée le 26 août entre les ministres anglais et l'envoyé prussien, le traité de Breslau fut déclaré rétabli dans toutes ses clauses principales, la Silésie restant à Frédéric, comme la Bohême à Marie-Thérèse, et les deux souverains devant s'engager à se garantir réciproquement l'intégrité de leurs territoires. La même garantie était étendue à la Saxe, au Hanovre, au Palatinat et à la Hesse. Frédéric, en échange, promettait sa voix au grand-duc pour l'élection impériale. Le roi d'Angleterre dut faire partir sur-le-champ un courrier pour Vienne, afin d'exiger de Marie-Thérèse la cessation des hostilités en Allemagne, le roi de Prusse consentant, de son côté, à un armistice de six semaines, délai pendant lequel le traité serait gardé secret, et le protocole resterait ouvert pour attendre l'adhésion de l'Autriche et du roi de Pologne aux stipulations faites en leur nom.

Rien de plus irrégulier assurément que ce procédé du cabinet anglais, stipulant pour le compte d'autrui sans y être autorisé et sachant même pertinemment qu'il ne l'était pas. Mais l'étrangeté même d'une telle conduite attestait assez quelle impérieuse nécessité l'avait dictée, et manifestait avec évidence le parti-pris par toute la nation britannique et imposé par elle à son souverain d'abandonner définitivement l'Allemagne aux chances de la guerre. Cet isolement constaté de Marie-Thérèse était pour son adversaire un sérieux avantage, quand même elle s'obstinerait à continuer seule la lutte.

Tout devait être singulier, d'ailleurs, dans cet acte conclu en dehors de toutes les règles ordinaires. Si le roi d'Angleterre se croyait

permis de faire parler ses alliés sans leur aveu et contre leur sentiment, Frédéric, de son côté, oubliait entièrement de parler des siens. C'était la troisième fois, de compte fait, que, parti en guerre avec la France, il la laissait à moitié route sans la prévenir; mais il faut lui rendre, cette fois, la justice que, s'il n'y mit pas plus de façon que dans les occasions précédentes, il y apporta cependant moins de mystère. Il usa même de si peu de ménagemens pour dissimuler sa défection, que ceux-là seuls purent s'y méprendre qui fermaient à dessein leurs yeux et leurs oreilles pour ne pas voir et ne pas entendre.

En réalité, que son dessein fût dès longtemps arrêté de faire, dès que l'occasion s'en trouverait, sa paix pour son compte et à son profit sans le concours de son allié, c'est (je l'ai déjà dit) ce dont nul observateur un peu perspicace ne doutait en Europe; c'était un secret de comédie dont tous les spectateurs avisés avaient la confidence. Mais, à partir du jour où le dernier Français eut mis le pied de l'autre côté du Rhin, loin de faire le moindre effort pour cacher son jeu, Frédéric parut tenir, au contraire, à ne plus sauver même les apparences. Rien qu'à l'entendre se plaindre tout haut et à tout venant de l'abandon où le laissait la France, il était clair qu'il se mettait en devoir d'user de représailles et voulait qu'on en fût averti. Personne ne pouvait se faire moins d'illusion à cet égard que l'envoyé de France, Valori, qui, sans cesse à ses côtés, avait appris par une expérience de longue date à lire ses sentimens sur son visage, et mesurait les changemens de son humeur comme on suit les variations de la température, par la différence de traitemens dont lui-même était l'objet. Aussi, quand le pauvre ambassadeur vit tout d'un coup succéder à des reproches, dont la vivacité familière n'était pas exempte d'une certaine bonhomie, une hauteur froide et une rudesse affectée qui le tenaient à distance, il comprit que le pas décisif était franchi et que tout était dit. Ces indices, qui n'avaient rien de nouveau pour lui, révélaient une résolution arrêtée sur laquelle le prince ne voulait pas être interrogé, ni, quand le moment de parler serait venu, admettre aucune représentation. Impossible, d'ailleurs, de l'aborder et d'obtenir un instant d'audience et d'attention, même sur les points où Valori avait le plus de droit de se faire entendre.

Ainsi, Valori étant venu réclamer le concours de la chancellerie prussienne pour obtenir la restitution d'un navire français armé en course et indûment arrêté dans les eaux de la Russie, le roi s'y refusa absolument, sans le laisser aller jusqu'au bout de sa demande: — « Voulez-vous, dit-il, que je me brouille avec la Russie pour vos pirates? D'ailleurs, l'entier abandon que le roi de France fait de mes intérêts m'autorise assez à abandonner les siens. » —

Sans se laisser déconcerter par ces rebuffades, Valori, qui ne voulait pas trop tôt lâcher prise, n'en persistait pas moins à se traîner à la suite de l'état-major royal, mais c'était pour se voir relégué avec les valets qui suivaient l'armée dans des gîtes détestables, où il n'était pas même à l'abri d'une surprise de l'ennemi. Une fois, le logement qu'on lui assigna était si peu sûr et si mauvais qu'il crut pouvoir s'en plaindre. — « C'est bien, dit le roi, je vous ferai donner une sentinelle ; mais si vous vous trouvez mal ici, vous pouvez retourner à Berlin, où tous vos collègues sont restés. » — Valori ne manquait pas de rendre tristement compte à son ministre de tous ces affronts qu'il devait dévorer en silence ; il n'osait pourtant en tirer la conclusion qui s'offrait d'elle-même à l'esprit, et s'abstenait de tout commentaire, comme c'est l'habitude des agens intimidés quand ils sentent que leur chef a un thème tout fait d'avance et n'aime pas apprendre les vérités qui le contrarient (1).

Effectivement, à force de s'être souvent porté garant de la fidélité du roi de Prusse, d'Argenson s'était piqué d'honneur à n'en plus démordre, et il persistait même à cette dernière heure dans une confiance qu'il croyait pouvoir encore appuyer sur des raisons à ses yeux démonstratives. — Comment croire, s'écriait-il, que le moment choisi pour une défection et une défaillance serait celui où les deux souverains alliés, vainqueurs l'un et l'autre sur des théâtres différens, allaient recueillir les fruits de leur union par l'écrasement de leur ennemi commun? Comment le roi de Prusse ne verrait-il pas le service que le roi de France lui rendait en abattant en Flandre l'une des *têtes de l'hydre autrichienne?* et quel moment aussi pour se rapprocher d'un oncle qu'il n'avait jamais aimé que celui où une révolte triomphante allait peut-être faire tomber de la tête de George une couronne qui n'y avait jamais été solidement placée et le réduire à l'état de simple électeur de Hanovre! Non, concluait-il, pour faire taire toutes les prévisions fâcheuses, le roi de Prusse, *en grand politique qu'il est,* surfait ses griefs pour qu'on lui en donne une plus large compensation. Ses plaintes sont des *simagrées* pour obtenir de nous les subsides qu'il sollicite. — Dans cette conviction, il crut avoir pourvu à tout et fermé la bouche aux faiseurs de mauvais présages en arrachant au contrôleur-général la permission d'offrir, pour l'entretien de l'armée prussienne, un maigre secours de 500,000 livres par mois. Cette mesquine largesse, annoncée avec triomphe à Chambrier, dut être officiellement offerte par Valori, en même temps qu'il remettrait une lettre de Louis XV où, en énumérant tous les succès qu'il avait remportés en Flandre, le roi de France

(1) Valori à d'Argenson, 22 juillet, 1er, 8 août, 3 septembre 1745. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

invitait son allié à se féliciter avec lui des avantages qu'en devait retirer la cause commune (1).

A ne faire qu'un calcul d'arithmétique, on était loin de compte, car c'étaient 12 millions de livres à payer en deux termes que Frédéric avait demandés, et on lui en octroyait à peine la moitié répartie pour une année en douze échéances. Mais cette offre, dont l'exiguïté était offensante et presque dérisoire, eut de plus le malheur d'arriver juste au moment où, tout étant convenu avec le roi d'Angleterre, il ne restait plus qu'à envoyer au ministre prussien, à Hanovre, les pouvoirs pour signer la convention dont les articles étaient arrêtés ; aussi Frédéric, se voyant désormais sûr de son fait et heureux de pouvoir repousser avec dédain une aumône qu'il était humilié d'avoir mendiée, crut-il l'occasion bonne pour l'annoncer à Louis XV, en lui répondant que tout était fini entre eux. Dans une lettre qu'il prépara lui-même, il fit cette annonce en des termes dont la hauteur faisait de la rupture de l'alliance presque une déclaration d'hostilité. Après quelques complimens du bout des lèvres sur les victoires de Flandre : — « Je suis obligé d'informer Votre Majesté, disait-il, que les Anglais m'ont fait des ouvertures de paix, dans lesquelles il n'y a certainement aucune condition avantageuse pour moi, et qui se réduisent simplement au traité de Breslau. Mais Votre Majesté sait trop bien elle-même les raisons que je lui ai si souvent alléguées, auxquelles Elle n'a pas jugé à propos de remédier, qui m'obligent de les accepter. J'en avertis Votre Majesté d'avance, je crois qu'Elle a dû s'y attendre de longtemps, et si cela arrive, j'en atteste le ciel qu'il n'y aura pas de ma faute. Il a bien paru jusqu'à présent qu'Elle n'a pas senti l'intérêt de ses alliés en Allemagne; aussi voit-Elle comme Elle les a perdus les uns après les autres. Je suis mortifié de ce qui va arriver, mais j'en ai l'âme bien nette, car, après tout, mon premier devoir est de veiller à la conservation de mon état. Je sens bien que Votre Majesté trouvera ces vérités dures, mais il faut les lui dire, et il faut que les princes, tels grands qu'ils soient, s'accoutument à la vérité ; il y a longtemps que je ne l'ai point déguisée, et je dois croire que les ministres de Votre Majesté l'ont veloutée de façon qu'Elle ne l'a pas vue seule (2). »

Le secrétaire qui reçut cette pièce, avec l'ordre de la transcrire et de l'expédier, en resta si troublé, qu'il ne put se défendre de présenter timidement quelques observations et, au lieu de se mettre à l'œuvre, il crut devoir en toute hâte en envoyer la copie à Ber-

(1) D'Argenson à Valori, 25 juillet, 7, 30 août 1745 (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Frédéric à Louis XV, 14 août 1745. (*Pol. Corr.*, t. IV., p. 262.)

lin. — « Je prends la liberté de vous l'envoyer, disait-il à son chef, le ministre Podewils; le contenu en était d'une telle importance, que je la garderai un jour ou même une semaine, jusqu'à ce que je sache clairement si Sa Majesté veut bien tenir compte de mes très humbles représentations. »

Effectivement, à la réflexion, Frédéric s'avisa qu'avant de rompre tout à fait d'un côté, il serait mieux d'être absolument assuré de l'autre. Il imagina une autre manière plus originale et qui n'était guère moins significative de se passer sa fantaisie orgueilleuse et de donner cours à son humeur; une seconde lettre fut substituée à la première, celle-là uniquement pleine de complimens railleurs et d'éloges ridiculement emphatiques : — « Monsieur mon frère, y était-il dit, les succès de Votre Majesté sont pour moi un sujet de triomphe. Elle efface pour la campagne de cette année tout ce que la guerre a produit de plus brillant sous le règne du roi son aïeul. La France doit sa gloire à la valeur prudente de son roi, ainsi que le militaire lui doit sa réputation. En même temps que Votre Majesté fait tant de grandes choses qui remplissent le monde d'admiration pour Elle, cette fortune qui l'accompagne fait bien enrager les gazetiers, organes de l'envie et de l'animosité de ses ennemis; il n'y aura donc plus de ressource pour eux, et leur malignité dans sa stérilité ne pourra pas même avoir recours au mensonge, Votre Majesté ne laisse pas à l'erreur le temps de se répandre, et la mauvaise volonté de ses rivaux se change promptement en crainte et en docilité! Ce que je puis apprendre à Votre Majesté de mon armée est bien peu de chose en comparaison de ce qui se fait en Flandre; je m'en rapporte à ce que M. de Valori lui en marquera... Il est à déplorer que, dans un aussi beau tableau, il y ait une tache qui en défigure une partie. Je parle de la retraite du prince de Conti; c'est lui qui couronne le grand-duc et qui met les alliés de Votre Majesté dans une situation violente et funeste. Pour à présent, je crois le mal sans remède, et l'élection du grand-duc sera certaine. »

L'ironie était en vérité trop visible, et d'Argenson lui-même, qui s'attendait à un remercîment, sentit la pointe cachée dans les dernières lignes sous de fausses douceurs. — « Cette lettre (dit une note mise de sa main sur la pièce elle-même), qu'on croyait devoir parler des subsides, ne contient qu'un compliment affecté et ridicule. Le roi n'y répondra sûrement pas. »

Mais un *post-scriptum* suivit la lettre, et, cette fois, l'affaire des subsides n'était pas passée sous silence. C'était un refus très sec, communiqué à Valori dans ces termes dédaigneux : — « Le subside qu'on m'offre peut être bon pour un landgrave de Darmstadt, mais

pour mon armée, avec les prodigieuses dépenses de trois corps de troupes que j'entretiens en campagne pour refaire l'armée d'hiver, former les magasins pour le printemps, se mettre en posture d'avoir la supériorité, c'est ce que vous avez assez de bon sens pour voir qui ne se peut point exécuter avec un si faible secours. Je renonce dès ce moment à vos subsides, offerts de si mauvaise grâce et en si modique quantité. Peut-être que je trouverai des ressources en moi-même qui me tiendront lieu d'amis ingrats, et je n'aurai point à rougir d'avoir été à l'aumône d'autres princes, condition dure que la nécessité seule pouvait imposer. Voilà ce que vous pouvez mander à votre cour (1). »

Valori aurait vu de ses yeux la signature du roi de Prusse au bas d'une convention conclue avec l'Angleterre, qu'il n'aurait pas su mieux à quoi s'en tenir sur la situation qui était faite à la France.

L'historien, qui a traité avec une juste sévérité les pratiques secrètes auxquelles Frédéric ne cessait de s'adonner à l'insu de tous ses alliés, doit donc lui accorder pour ce dernier incident des circonstances atténuantes, et l'acquitter au moins du reproche de dissimulation. Il eût été sans doute plus poli de prévenir à temps, de parler tout haut, et d'appeler la défection par son nom, mais le procédé, peut-être plus courtois, n'en aurait pas appris davantage. Il faut bien convenir aussi que ce nouveau changement de front, motivé par des griefs plus sérieux, avait des conséquences moins graves et présentait par là même un caractère moins odieux que celui qui avait été opéré deux ans auparavant, en pleine campagne, sur les champs de bataille de Bohême. Il ne s'agissait plus cette fois de laisser une armée amie, aventurée au fond de l'Allemagne, bloquée dans une citadelle, n'ayant plus que le choix entre la honte d'une capitulation et les horreurs de la famine. Aujourd'hui, des deux armées françaises qui allaient avoir à se passer du concours des troupes prussiennes, l'une n'en avait nul besoin pour marcher, sous les ordres de Maurice de Saxe, de victoire en victoire ; l'autre, celle de Conti, s'était mise d'avance en sûreté et à l'abri, dans la retraite qu'elle s'était choisie elle-même au-delà du Rhin. Enfin, sans en prendre trop à l'aise avec la foi des traités, on ne peut contester tout à fait que les alliances entre les peuples ne sont pas éternelles, et qu'elles périssent par force majeure quand cesse l'intérêt commun qui les a fait conclure.

Ne disputons donc pas aux panégyristes allemands de Frédéric le droit qu'ils réclament pour lui de répudier, à ce moment cri-

(1) Frédéric à Louis XV, 23 août; — à Valori, 3 septembre 1745. (*Pol. Corr.*, t. IV, p. 264, 272.)

tique, une alliance qui n'avait pas tenu ce qu'il en espérait et qui devenait compromettante pour sa propre sécurité; à une condition cependant, c'est qu'ils reconnaîtront de leur côté que la liberté qu'il revendiquait pour lui-même, il la rendait par le même fait à son allié. En rompant ses engagemens, il nous déliait aussi des nôtres, et quelque usage que nous eussions fait de cette indépendance recouvrée, quelque tort même qu'il en eût souffert, il n'aurait pas eu à s'en plaindre.

Ainsi, il se séparait de nous pour sauver la Silésie, en rendant à Marie-Thérèse la facilité de venir, avec toutes ses forces, nous chercher dans les Pays-Bas. Mais si (comme Robinson en formait le soupçon) un arrangement tout opposé était plus du goût de la princesse; si elle préférait nous donner carrière dans les Pays-Bas pour avoir ses coudées franches en Silésie, il nous eût été parfaitement loisible, et il n'était nullement déloyal, non-seulement de la suivre, mais même de la pousser dans cette voie. Du moment où l'allié de Louis XV le laissait là pour ne plus songer qu'à ses intérêts et à sa personne, la réciproque ne pouvait manquer d'être juste... — « Je conviens, disait quelque part, dans une lettre fort bien raisonnée, le prince de Conti lui-même à d'Argenson, qu'il vaut mieux, comme vous le dites, être trompé que trompeur; mais si d'aventure le roi de Prusse vient à nous manquer, serait-ce le tromper que de nuire à sa négociation et d'en nouer une dont il fût la dupe? » — Des documens, qui n'ont peut-être pas jusqu'ici été suffisamment mis en lumière, vont nous faire voir qu'une transaction de ce genre, si elle ne fut pas offerte en propres termes par Marie-Thérèse à Louis XV, eût du moins été facilement obtenue d'elle; et il nous restera à apprécier par quel excès de scrupule un peu naïf, ou par quelle erreur de jugement le ministre qui parlait au nom de la France en laissa échapper l'occasion (1).

Duc De Broglie.

(1) Conti à d'Argenson, 22 juillet 1745. (*Correspondance d'Allemagne.* — Ministère des affaires étrangères.)

LA

NEUVAINE DE COLETTE

PREMIÈRE PARTIE.

1er mars 18..

« De mourir de désespoir et d'ennui, préservez-moi, Seigneur! et ne m'oubliez pas dans cette neige qui monte tous les jours un peu plus autour de moi! »

J'ai tant formulé cette oraison jaculatoire sans que jamais nul n'y réponde que, de guerre lasse, je viens l'écrire. Les choses écrites ont plus de poids, me semble-t-il; puis elles durent plus à faire surtout; et, par la même raison qui m'a donné l'habitude de parler tout haut au lieu de penser, parce qu'un mot à prononcer et à faire résonner contre mes grandes boiseries me prenait plus de temps, je me mets à écrire aujourd'hui... Que trouverai-je pour demain, hélas!..

Mon bagage n'est point élégant, même pas suffisant, et il n'y a pas la plus petite serrure à secret pour fermer mon cahier! L'encre était séchée dans la bouteille que j'ai trouvée, toutes mes plumes sont perdues, et je n'ai jamais eu une feuille de papier ici. Pourquoi en aurais-je, puisque je n'écris à personne?

Descendre au village était impossible. Il y a six pieds de neige par les routes, sans parler des *combes* et des trous, où le vent entasse les flocons à des hauteurs où s'engloutirait une diligence de l'essieu jusqu'à la bâche... J'avais bien lu dans plusieurs livres

comment les prisonniers se piquent une veine pour écrire avec leur sang sur un mouchoir de poche; mais je n'y crois plus, car le linge boit tout et ce n'est pas lisible. Je peux le dire, car je l'ai essayé!

Avec un peu d'eau, d'ailleurs, mon encre est revenue; j'ai fait emprunter deux grandes plumes à la queue d'une oie, qui s'est laissé faire en toute patience, la pauvre bête, et, à force de bouleverser les rayons et les armoires, j'ai trouvé ce gros cahier de parchemin, jaune comme du safran et épais comme du carton, dont on n'avait employé par bonheur qu'un seul côté des pages. L'autre me reste, et j'ai, de plus, l'avantage de lire en passant tout ce qu'il y a déjà d'écrit.

Ce sont des querelles et des procès intentés par un sieur Jean Nicolas à une dame de Haut-Pignon, à propos de garennes dont les lapins dévastaient ses trèfles, et de limites dont les variations lésaient ses champs...

Mon Dieu! donnez-moi un voisin Jean Nicolas querelleur et disputeur, et des frontières qui prêtent à contestations, pour occuper ma solitude!

Y a-t-il beaucoup de gens, je me le demande, qui connaissent exactement la signification de ce mot, solitude, et qui pensent quelquefois à tout ce qu'il veut dire?

« *Solitude*, explique le dictionnaire, solitude, état d'une personne qui est seule.» Et plus haut, au mot *Seul*, il ajoute très judicieusement pour compléter ses renseignemens : « Seul, qui est sans compagnie, qui n'est point avec d'autres. »

Et c'est tout, pas un commentaire, pas un développement, pas une distinction, rien qui indique qu'on touche là à un des supplices les plus odieux de l'existence; rien qui établisse des catégories, qui dise enfin qu'il y a solitude et solitude, et que la plus cruelle n'est pas celle des chartreux dans leur cellule de cinq pieds carrés, dont ils ont choisi l'envergure et le silence; pas même celle des trappistes dans le petit jardinet où ils creusent leur fosse mortuaire d'un bout de l'an à l'autre, en échangeant des paroles encourageantes; mais la mienne, celle de Colette d'Erlange, qui n'a pas choisi sa vie et qui est tout près de ne plus vouloir la supporter!..

Seule à dix-huit ans, avec des idées plein les mains, et pas la possibilité d'en faire parvenir seulement une à oreille qui vive, seule pour rire, seule pour pleurer, et seule pour se mettre en colère: c'est à perdre l'esprit!..

Durant l'été, l'automne même encore, c'était supportable : les arbres et les fleurs en disent et en savent plus long que beaucoup de gens ne le pensent.

Couchée sous bois dans un nid de mousse, j'avais cent voix qui

conversaient tous les jours avec moi, et les petites bêtes qui couraient le long de mes joues me faisaient rire toute seule.

Ou bien je montais, tant qu'elle avait de forces, la vieille Françoise, la jument qui tourne la roue du puits, et mon gros chien me prenait sur son dos pour finir la promenade quand elle n'en pouvait plus; mon bon « Un, » avec ses beaux grands poils noirs où mes pieds s'enfoncent en ce moment jusqu'à la cheville pendant qu'il me regarde écrire.

Le soir enfin, j'avais les étoiles. Je m'étais mise en confiance avec toutes celles qu'on voit dans notre coin, et quand je leur racontais mes ennuis, plus d'une faisait un signe pitoyable qui me répondait de là-haut comme un clin d'œil amical.

Mais ce vent qui souffle depuis six semaines, cette neige qui me bloque et cette voix de ma tante qui fait comme la bise et qui mord un peu plus fort tous les jours, c'est tout près de me conduire au désespoir!

Il n'y a pas d'imagination qui puisse résister à cela; je suis au bout des histoires que je me raconte, et j'ai peur qu'il n'y ait plus rien du tout derrière mon front et que je ne trouve qu'un grand creux quand le moment sera venu de frapper à sa porte pour lui demander aide dans quelque aventure extraordinaire! Car j'aurai mon aventure quelque jour, et même je la connais déjà.

Elle est grande, brune, avec les cheveux noirs, les sourcils durs et les yeux sévères. Son teint est sombre, sa parole impérieuse, et il y a dans son regard un reflet singulier, oriental par la douceur, mais oriental aussi par une rigidité froide comme l'acier bleu des cimeterres ou comme le ressouvenir de quelque passé terrible; car mon aventure, pour arriver jusqu'à moi, aura traversé peut-être d'étranges routes.

Sa moustache sera fine, une simple ligne noire un peu hérissée; et tout cela s'éclairera pour moi seule d'une grâce et d'un sourire imprévus.

M'arrivera-t-elle au milieu des champs, dans la gaîté du matin ou dans la paix du soir? Naturellement, ou au moyen de quelque bouleversement? je ne sais, mais je sais seulement qu'elle viendra.

Il me paraissait plus probable et plus joli de la trouver pendant les jours de mai ou de juin, et je ne passais jamais alors près d'une haie sans la tourner pour voir ce qui se cachait derrière; mais j'espère encore pourtant, et chaque matin, en soulevant mon rideau, je regarde avec soin si ses deux pieds n'ont pas marqué leur trace dans la neige sous ma fenêtre.

Quand je vois que rien n'est venu, je l'excuse vis-à-vis de moi-même. Le temps est si dur, et les sentiers si défoncés! J'entends qu'elle m'arrive intacte des quatre membres; aussi je la loue de ne

pas risquer une entorse pour se présenter un jour plus tôt, et je me remets en soupirant à attendre un lendemain qui n'est pas encore venu.

Puis, si ma foi dans l'avenir devient trop chancelante, je m'en vais chercher un de ces gros volumes qui remplissent la bibliothèque et qui ont bercé tous mes jours de pluie, et je relis de quelles façons diverses, mais toujours merveilleuses, les princesses des temps passés, qui se trouvaient enfermées dans une tour en ruines, parvenaient à en sortir. Entre elles et moi, l'analogie est frappante, en vérité, et en voyant nos débuts si semblables, je ne demande qu'à avoir même fin.

En effet, si la tour que j'habite ne croule pas, celle de l'est et celle d'à côté l'ont déjà fait, et la mienne peut les suivre d'un instant à l'autre; j'ai dans ma boiserie une porte qui s'ouvre sur un escalier dérobé, et dans ma figure deux yeux bien fendus, bien brillans, qui seraient aussi propres à récompenser un héros qu'aucun de ceux qui luirent jamais.

Ceci dit sans fatuité ni outrecuidance, car je n'ai jamais compris la nuance qui permet de crier bien haut : Voilà un beau cheval! Voilà une rose admirable! et qui interdit sévèrement la même remarque sur un visage à la confection duquel on n'a pas pourtant pris plus de part, tout simplement parce qu'il est à vous.

Il est reçu, et même assez goûté, d'entendre quelqu'un mal parler de son nez ou déclarer que ses yeux sont louches; mais avouer tout bêtement que le bon Dieu les a placés droits,.. horreur! c'est une chose sur laquelle chacun a dû garder la plus candide ignorance, comme si le plus petit coin de miroir ou la moindre source vive ne vous l'apprenait pas sans le secours de personne!..

On se penche, on regarde et on voit joli... Est-ce un crime, et faut-il troubler l'eau pour que ses rides vous tordent le visage?.. Les cerfs et les biches qui venaient boire cet été pendant que je rêvais à petit bruit tout près d'eux faisaient ainsi. Après avoir fini, ils restaient encore là un instant, sans bouger, avec la tête inclinée et leurs yeux doux fixés sur leur image; puis ils s'en allaient d'un bond, tout naïvement heureux de savoir leur pelage d'un brun si charmant et leurs grands bois si bien plantés. Après les biches, c'était moi qui me penchais, et je voyais tout ce qu'elles avaient vu sur le même fond bleu, avec les mêmes coups de nuages qui passaient brusquement en taches blanches ou grises, et quand je m'en allais ensuite d'un bond, toujours comme elles, il ne m'était point désagréable non plus de songer à mon pelage.

Mon portrait, d'ailleurs, peut se faire en deux mots, et rappelle celui des bohémiennes de tous les pays, car mes yeux sont noirs et

mes joues hâlées, seulement je les crois blanches en dessous, et on s'en doute encore. Mon nez, un peu court, me fait l'effet d'un individu si pressé de voir le monde qu'il n'a pas pris le temps de se finir avant d'y entrer; et Dieu sait pourtant s'il avait de la marge pour cela au train dont je l'y conduis; et ma bouche ressemble à toutes les bouches... qui ne sont pas trop laides. Mon seul chagrin est la nuance de mes cheveux, d'un blond si rouge qu'il en est plus rouge que blond, et avec des mèches inégales qui tranchent au milieu comme la rayure d'une jupe de paysanne. S'il faut en croire les dires de ma tante, je ne serais point grande, et elle a une façon de murmurer, quand je me trouve auprès d'elle: « petite femme! » qui me remet au ras du sol. La vérité est que j'arrive à la hauteur de son coude, et que je ne connais pas dans le pays un seul homme qui lui dépasse l'épaule; la proportion me semble suffisante...

Et c'est ainsi faite, et ainsi pensante, que j'attends dans ma tour enguirlandée de lierre, dont le pied se perd dans la neige, mon libérateur et mon héros!..

2 mars.

Une chose qui m'a fait songer souvent et que je n'ai pourtant jamais osé demander à ma tante, c'est la nature des rapports qui nous lient. Est-elle chez moi, ou suis-je chez elle? Est-ce elle qui m'a recueillie dans son manoir, ou moi qui l'abrite dans ma ruine? et les deux tours et les quatre murs qui restent debout, et qui ont encore la force de porter leur nom « d'Erlange de Fond-de-Vieux, » sont-ils à Mlle d'Épine ou à Mlle d'Erlange?..

Aussi loin que mes souvenirs remontent, je nous revois toujours, elle et moi, comme nous sommes encore aujourd'hui. Elle si froide, si sèche et si grande, enfermée éternellement dans la plus vaste chambre du château, du côté où donne le soleil, et où ne souffle pas le vent, et moi poussant à mon gré, dehors ou dedans, au froid ou à la pluie, sans qu'elle parût s'en douter. Entre nous deux, Benoîte : la cuisinière, la fermière, le sommelier et le jardinier incarnés en une seule personne qui est de plus mon unique amie, et Françoise à la roue du puits, tournant du même pas un peu plus agile peut-être, voilà tout.

Puis viennent mes deux années de couvent, ces deux années adorables où on me parlait, où on m'appelait par mon nom, où mon lit dormait entre douze autres lits blancs tout pareils, sous les couvertures desquels j'éveillais des chuchotemens si joyeux rien qu'avec un signe, et pendant lesquelles j'ai appris tant de choses, sinon toutes celles qu'on nous enseignait aux heures de classe.

Mon couvent, où j'ai noué des amitiés éternelles, où on m'a montré à tordre mes cheveux et à ouvrir un éventail, où j'ai su pour la première fois ce qu'on appelait un idéal et comment il fallait qu'un homme, pour devenir un héros, fût nécessairement brun, pâle, un peu âgé, ténébreux et sarcastique !.. Qui me rendra les heures charmantes de mon couvent?..

Si hauts que fussent ses murs, tous les bruits de Paris ne mouraient pas au dehors, et les jours de parloir, il entrait des bouffées profanes qui faisaient leur chemin jusqu'à nous, et qui nourrissaient les conversations de toute la semaine. Oh! ces colloques mystérieux dans les massifs du parc qui nous protégeaient comme les jungles les plus impénétrables, et où cependant un bruit de feuilles sèches nous mettait sur nos pieds et nous faisait détaler en un instant; ces parties de cache-cache autour du piédestal des statues pour fuir ces religieuses qui avaient la réputation si terrible et la voix si bonne; et ces billets fous qui couraient de pupitre en pupitre sous la forme d'un renseignement géographique, où retrouverai-je jamais quelque chose d'aussi charmant?.. La mer Méditerranée signifiait une personne et la mer Baltique une autre, et on leur faisait dire et faire des choses qui auraient bouleversé en un instant toutes les lois de la nature.

Après les billets, c'étaient des cadeaux, de gros nœuds de faveur, bleus ou feu, épinglés sur des papiers blancs qu'on ornait de devises et de dessins, et qui étaient le signe d'une tendresse et d'une préférence qui faisait battre le cœur.

Puis un jour, brusquement, reparaissant pour la première fois depuis qu'elle m'avait amenée, ma tante est venue et, sans un mot d'avertissement, elle m'a ramenée de même.

« Votre éducation est finie, m'a-t-elle dit sans préambule, et puisque vous n'avez point trouvé à vous établir convenablement durant ces deux années, il faut rentrer à Erlange. » Rentrer à Erlange! J'étais atterrée. Il me semblait qu'on me poussait tout à coup dans un tombeau, et qu'on fermait la pierre sur moi pendant que je respirais encore... « Mais ma tante, disais-je éperdûment, ne croyez pas cela, ne croyez pas que je sache rien du tout, c'est bien le contraire, car l'orthographe,.. le calcul,.. l'histoire... » Je balbutiais, je ne trouvais plus que dire, j'aurais voulu en vérité ne plus savoir parler pour lui donner l'idée de me laisser là, rapprendre *b a ba* dans mon alphabet... Mais elle ne s'embarrassait point de si peu, et me coupant la parole avec sa manière habituelle :

— Si vous ne savez rien, ma nièce, me dit-elle sèchement, c'est donc que vous avez fait ici un séjour inutile de deux ans, et je me ferais scrupule de vous y laisser une heure de plus! C'est d'ailleurs affaire à vous, et il en résultera simplement que vous ajou-

terez à votre position de fille sans dot le charme et l'appoint de fille ignorante, ce qui ne sera pas pour faciliter votre chemin dans la vie. Mais, Dieu merci! ce ne sont point des choses que j'aurai sur la conscience, et j'ai pour moi de vous avoir mise en mesure de vous sortir d'embarras... »

Elle se levait en même temps avec une décision qui rompait l'entretien sans retour et qui me jeta dans un désespoir si vif que je me rappelle m'être écriée, presque sans en avoir la volonté :

— Et si j'avais la vocation religieuse, ma tante?

— Dans ce cas, me répondit-elle en se retournant brusquement avec un sourire particulier, je vous laisserais ici en effet .. Elle s'arrêta un peu, puis marchant vers la porte sans me regarder : — Vous avez vingt-quatre heures pour réfléchir là-dessus! ajouta-t-elle. Et elle disparut comme un mauvais rêve.

Vingt-quatre heures de gagnées! Il me semblait que j'avais la paix pour jamais, et la coiffe et le grand voile de nos religieuses me semblaient presque jolis quand je pensais que c'étaient eux peut-être qui allaient m'arracher à l'exil!

Quoique la défense fût formelle à cet égard, je gagnai les dortoirs au premier instant de loisir, et en un tour de main, avec deux mouchoirs blancs et mon tablier de laine noire, j'arrangeai sur ma tête la coiffe susdite.

Indiscutablement j'étais mieux à l'ordinaire, mais il n'y avait pourtant rien de repoussant dans mon aspect, et ce bandeau blanc au-dessus de mes sourcils et de mes yeux les faisait même, je crois, paraître plus longs et plus noirs. C'était un premier point, le plus important en tout cas, et ma résolution dès lors fut irrévocablement prise. Pendant le reste de la journée, je m'adonnai entièrement aux austérités auxquelles ma nouvelle vie me condamnait, et chargée d'une commission pour l'infirmerie, qui était située à l'autre bout du parc, je trouvai moyen de faire pieds nus, sans être vue, les trajets d'aller et de retour.

Je n'en éprouvai point d'autre mal que des écorchures insignifiantes; et de plus en plus certaine de ma vocation, je passai une partie de cette nuit-là, je me le rappelle, agenouillée au pied de mon lit, pressant contre ma poitrine un trousseau de petites clés, un canif fermé et un coupe-papier d'ivoire que je m'étais attachés au cou en manière de discipline et dont les pointes aiguës m'entraient désagréablement dans la peau.

Deux fois, au passage de la surveillante, il me fallut bondir dans mon lit, et le cliquetis de ma ferraille l'attira près de moi et la fit se pencher longtemps; mais elle entendit une respiration si égale et vit des yeux si bien clos qu'elle crut avoir rêvé et s'en alla.

Le lendemain, à mon réveil, le couvent était en émoi. Un arche-

vêque, attendu pour la prise d'habit de cinq novices, et qui devait venir dans quelques jours seulement, s'était annoncé brusquement le matin, pressé par un voyage imprévu, et la cérémonie s'apprêtait à la hâte.

C'est à ravir, me disais-je en m'efforçant de lisser mes cheveux, dont les boucles se reformaient toujours, malgré toute l'eau que j'y employais, le ciel met sur mes pas tous les moyens d'épreuve, et je pourrai répondre à ma tante ce soir positivement et en toute connaissance de cause. Il ne me fut cependant pas possible de parler en particulier à la supérieure ce matin-là, et je dus à mes essais de simplicité d'être renvoyée assez vivement au dortoir : « Tu t'es coiffée en goutte d'eau, c'est adorable! » me dit une compagne au moment où nous nous mettions en rang, et presque au même instant la voix de la sœur Agathe s'éleva à son tour, mais sur un ton beaucoup moins encourageant.

— Mademoiselle d'Erlange! me cria-t-elle impérieusement, avez-vous trempé votre tête dans la fontaine? Allez vous sécher et vous recoiffer, je vous prie!

Une fois en haut, je me rendis compte de l'effet. Mes cheveux s'étaient remis à tire-bouchonner de plus belle, et l'eau s'était amassée en gouttes au bout de toutes les frisures et un peu partout. Ce n'était pas laid certainement, mais c'était antimonacal, et j'essuyai vivement cet ornement intempestif, qui simulait les diamans à s'y méprendre.

Mon exaltation alla croissant jusqu'au milieu de la cérémonie; ces fleurs, ces lumières et ces cinq jeunes filles vêtues de blanc, dont les grandes jupes de satin balayaient le chœur, excitaient ma ferveur jusqu'à l'impatience d'en être là.

De très loin je voyais l'assistance, et, au premier rang, j'apercevais un grand jeune homme, un officier en uniforme dont les yeux me paraissaient rouges.

Était-ce un fiancé qui venait pour la dernière fois contempler sa fiancée? Quelque bruit de ce genre avait circulé parmi nous, et cela me sembla le comble du romanesque...

Mais quand on apporta cinq cercueils béans, et que les mariées de tout à l'heure, habillées maintenant en religieuses et cachées sous un grand voile noir, s'y étendirent pour entendre chanter l'office des morts, ma résolution sauta par une brusque volte; je sortis vivement mes clés de mon corsage et je m'en fus sans rien écouter, et grondée pour la dernière fois au couvent, afin d'apprêter moi-même et en toute hâte mon bagage.

A l'heure dite, j'étais dans le parloir, mon sac à la main, les yeux noyés de mes adieux et les mains embarrassées par les images et les cadeaux de la dernière effusion, mais si résolue, qu'Erlange m'ap-

paraissait au loin dans un nimbe glorieux, et que je marchai vers la porte aussitôt que ma tante entra.

— Eh bien! dit-elle avec un geste de surprise, que signifie cela?

— Je suis prête à partir, répondis-je seulement et sans faire attention à une nuance de dépit bien marquée qui m'est revenue plus tard.

Je retrouvai de nouvelles larmes pour embrasser la supérieure, et, sans rien voir qu'un brouillard humide, je passai la porte. « Gare de l'Est! » dit ma tante en montant en voiture, et deux heures après nous roulions en chemin de fer, dans un silence digne des cinq nouvelles religieuses qui venaient de me chasser si inconsciemment de la maison du Seigneur.

A la gare où nous nous sommes arrêtées, la patache jaune qui fait le service du village n'attendait plus que nous; ma tante m'y poussa d'un geste, et, comme gagnée involontairement par son mutisme, je lui indiquais, par geste aussi, ma préférence pour la banquette du haut : « Non, non! me répondit-elle d'un ton sec, vous ne me quitterez plus désormais. » Au village, Françoise et la carriole étaient là, et ce même soir, encore tout étourdie de ce brusque changement, je me retrouvais entre les quatre murs de ma chambre, dont je m'aperçus à mon vif étonnement que tous les meubles avaient été déménagés.

Dans cette nuit, ma bougie ressemblait à un lumignon funéraire; mes pas sonnaient comme dans une église, et en me voyant tout d'un coup si abandonnée et si perdue, je fis la seule chose raisonnable qui fût à ma portée et, assise sur le parquet, les deux bras passés autour de ma valise, je me remis à pleurer toutes les larmes que j'avais cru tarir le matin, et dont la source généreuse s'était rouverte à point. Quand ce fut fait; je me levai pour ouvrir ma fenêtre à un rayon de lune qui frappait au carreau, et remarquant pour la première fois combien la vallée qui nous isole de tout le pays est profonde et noire : « Mon Dieu! ne pus-je m'empêcher de dire tout haut, qui viendra jamais me tirer d'ici?.. » Et une bonne petite voix, que j'entends encore de temps en temps, me répondit à l'oreille : « Lui, sois tranquille! » Et c'est depuis lors que je l'attends chaque jour, que je l'excuse chaque matin et que je l'espère sans relâche.

3 mars.

Décidément, écrire a du bon, et je prends goût plus que je ne l'aurais imaginé au cahier de Jean Nicolas.

Quand je suis devant lui, la plume en main, j'oublie tout le reste, et il me semble que je conte mes peines à quelque âme compatissante. Je me figure que j'ai près de moi un sourd-muet, que l'ardoise

et la craie sont les complémens obligés de notre intimité, et je griffonne, je griffonne !...

Loin de lui, j'emmagasine soigneusement toutes les idées qui me viennent, et quand, rentrée dans ma chambre, je me mets à lui parler, je m'aperçois qu'une chose en entraîne une autre, et qu'après lui avoir dit ceci, il faut encore ajouter cela, sous peine qu'il ne comprenne plus rien à mes affaires !

Alors, il me faut remonter de plus en plus, tourner les pages, arroser ma bouteille, et l'oie du sacrifice doit préparer de nouveaux holocaustes, pour peu que le temps actuel dure encore quelques jours !..

J'en étais donc restée à mon désespoir des premiers jours et aux paroles par lesquelles ma tante m'avait accueillie dans le parloir, et dont quelques mots m'avaient frappée particulièrement : « Puisque vous n'avez pas trouvé à vous établir convenablement pendant ces deux années, » m'avait-elle dit...

Était-ce donc pour chercher un mari qu'elle m'avait envoyée au couvent, et s'imaginait-elle qu'on poussait la sollicitude là-bas jusqu'à nous réunir, le jeudi et le dimanche, avec des jeunes gens de bonne maison et d'âge approprié, qui causaient avec nous en nous renvoyant nos volans et nos balles ?

La naïveté eût été grande, et je ne voyais pas bien ce sentiment trouvant abri et nourriture sous le front d'une telle femme ; mais la chose valait pourtant d'être éclaircie, et, malgré le temps que cette idée avait mis à faire son chemin dans mon esprit, malgré surtout la peur bien sentie et un peu lâche que j'ai éprouvée auprès de ma tante depuis l'âge du maillot, je me suis décidée à l'interroger il y a deux mois environ.

De la très courte explication que nous avons eue à ce sujet date ma complète connaissance de son caractère, ainsi que les quelques aperçus que j'ai recueillis sur sa vie passée, dont elle ne parle jamais, n'y trouvant apparemment aucun doux souvenir à évoquer. Cette entre-bâillure fortuite m'a permis en outre d'apercevoir pas mal de choses concernant l'avenir qu'elle me réserve et qu'elle prépare à sa façon dans un sens qui contrarie absolument tous mes plans personnels. Je ne m'en tourmente guère d'ailleurs, et la laisse à ses arrangemens, me sentant très bien de force à les sauter à pieds joints, le cas échéant.

Aurore-Raymonde-Edmée d'Épine ne s'est jamais connue autrement que laide, à quelque époque de son existence qu'elle veuille se prendre ; et j'ai beau en la regardant me la figurer sans rides, sans moustaches, sans couperose, sans tout ce que l'âge lui a donné, enfin, il y a là des traits auxquels le temps n'a rien pu ajouter ni rien changer, malgré toute sa puissance.

Benoîte d'ailleurs en témoigne, et elle certifie cette laideur fabuleuse comme légendaire dès le berceau, alors que ce poupon en langes et en bonnet ruché trouvait déjà moyen de ne ressembler à nul autre !.. Le plus triste, c'est que là ne se bornait pas la disgrâce, et que le caractère et l'humeur qui animaient ce visage dépassaient en déplaisance tout ce que celui-ci pouvait montrer ou promettre.

Cette morosité chagrine venait-elle du sentiment de tant de laideur, ou cette laideur, au contraire, ne prenait-elle pas son principal désagrément dans cette habituelle et maussade expression ?.. Nul n'aurait pu le dire au juste, et c'était exactement le pendant de la question du mauvais estomac et des mauvaises dents. « Lequel a gâté l'autre ? » se demandait-on volontiers en la voyant... Mais il était avéré que tous les deux l'étaient également.

Et pourtant, si valable que fût l'excuse de cette humiliation, la loi n'est pas formelle à cet égard, et on a vu des laides aimables. La Belle et la Bête en font foi, et les contemporains de ma tante affirmaient, m'a raconté Benoîte, avoir plus souvent encore été rebutés par les choses désagréables qu'elle leur disait que par la très vilaine bouche qu'elle ouvrait pour cela ; car parens, amis et étrangers y passaient indistinctement, et on peut croire si ce nom symbolique d'Épine, qui était le sien, fournissait des jeux de mots et des comparaisons appropriées à la jeunesse d'alors.

On conçoit aisément d'après cela que la créature qui réunissait à des degrés si extrêmes tant de défauts divers n'ait eu qu'un printemps sans grâce. Elle éloignait instinctivement, et ma mère, plus jeune de quelques années, était mariée depuis longtemps quand ma tante attendait encore l'être assez courageux pour l'arracher à son célibat. De cet espoir non réalisé et qui est resté tenace jusqu'au-delà de ce qui était possible, une amertume et une humiliation intolérables lui sont toujours demeurées, et une rancune pleine de colère est le sentiment suprême qui survit dans son cœur.

Les morts et les temps ont passé, mais son dépit est toujours là, et je dois ajouter qu'elle entretient et cultive sa verdeur avec un soin qu'elle n'a jamais dépensé pour personne. C'est son chat, sa perruche, son bichon, l'animal favori de sa vie solitaire, et je ne verrais nul inconvénient à l'occupation, peu évangélique pourtant, qui remplit tous ses jours, si le petit tigre qu'elle nourrit ainsi n'avait dents et ongles et ne s'en servait à l'occasion.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ce ressentiment, si amèrement profond, au lieu de se tourner, comme il l'aurait dû normalement, contre les auteurs du mal, s'est jeté tout entier sur les femmes plus heureuses qu'elle qui ont su fixer ces êtres enviés, et jusque sur celles qu'elle pressent capables de le faire un jour à leur tour !

A-t-elle pensé que dans le péché il fallait regarder la cause plus que l'effet, et trouve-t-elle le polisson qui prend un fruit moins coupable que la pomme ou la pêche qui le tentent par leur insolente beauté? ou plutôt encore, cette indulgence n'est-elle pas le dernier vestige d'une faiblesse et d'une partialité bien mal récompensées jadis? Je ne sais, n'ayant jamais fait que subir les effets de ce bizarre système de compensation.

A ce titre pourtant, sa rancune serait un éloge; mais il y a tel compliment dont la persistance et la forme surtout ne sont point enviables, et je crois que ma mère, d'après ce que je devine de son existence, aurait volontiers acheté un peu de paix du sacrifice de beaucoup de ses charmes.

Cette horreur si puissante chez ma tante s'étend d'ailleurs à toutes les classes de la société, aussi bien qu'à tous les âges.

Le bruit d'une noce montant du village jusqu'ici la met hors d'elle, et dans ses rares sorties, si le hasard place sur sa route un couple de promis ou de jeunes époux un peu tendres, il est à croire qu'ils n'oublient plus après cela le regard qui les a suivis.

Ce qu'elle voudrait, somme toute, c'est que son sort et son ennui fussent le sort et l'ennui communs, et, très logique en cela, elle a des tendresses et des soins caractéristiques pour les laides, les disgraciées, les oubliées, toutes celles qui promettent à son amour-propre des compagnes d'infortune.

Qu'une d'elles se marie pourtant, et le charme est aussitôt rompu!..

Telle est ma tante, et telles sont les causes singulières de la vie que je mène auprès d'elle.

Quelle catastrophe m'a livrée tout enfant à ce cœur si peu tendre, je ne le sais qu'à moitié, et je crois que la mort de mon père, arrivée brusquement, est le mal dont ma pauvre mère est morte elle-même peu de temps après.

De la famille, ma tante Aurore restait seule (je dis Aurore, car, par une amère ironie, c'est celui de ses trois noms qui a prévalu), et la garde de l'orpheline lui revenait de droit; mais de la façon dont elle portait la charge, le poids devait lui en être léger, et je crois qu'elle se bornait à m'ignorer jusqu'à l'heure où, je ne sais par quel réveil, elle s'avisa que l'ennemie traditionnelle était entrée chez elle en ma personne, et que, par une transformation assez naturelle, la fillette se ferait femme quelque jour. Si ce ne fut pas uniquement cette idée qui détermina notre brusque départ pour Erlange, au moins la raison véritable et celle-là durent-elles éclore bien près l'une de l'autre, car j'avais à peine dix ans quand elle me transplanta soudainement dans ce milieu agreste, où tout me charma bien entendu.

Là s'écoula la phase nébuleuse de mon âge ingrat, phase suivie par ma tante avec un œil que je voudrais qualifier de bienveillant, mais où je crains plutôt qu'une curiosité inquiète n'ait dominé. Que sortirait-il, en effet, de ce teint brouillé, de ces yeux bistrés, de ces pieds et de ces mains qui ne s'arrêtaient pas de grandir?.. Le doute était permis!..

Par malheur, il en sortit ce que j'ai dit, et le jour où j'eus secoué ma dernière écaille, ma tante me conduisit droit au couvent.

Ma pauvre mère, qui prévoyait sans doute l'avenir, avait exigé de sa sœur la promesse que, pendant deux années au moins de mon temps de jeune fille, je vivrais à Paris, et c'est la façon ingénieuse dont celle-ci a trouvé moyen d'exécuter cet ordre d'outre-tombe sans sortir de ses propres voies. Pour rien au monde elle n'aurait voulu manquer à sa parole, j'en suis persuadée, mais elle l'a habillée de ce froc, sans le plus léger scrupule, et il demeure convenu que j'ai vu de Paris tout ce qui se voit!

Le temps révolu, elle est venue m'arracher à mes mondanités, et elle a ramené à Erlange cette nièce dont nul n'a voulu et qui, avec la grâce de Dieu, marchera peut-être sur ses traces?

Étant donné cela, on juge si ma proposition de ne plus quitter le couvent devait lui agréer!.. Religieuse, mais c'était la solution conciliatrice qui ne devait froisser aucune des papilles toujours hérissées de son chatouilleux amour-propre!

Ce n'est point un mari, le voile! et fille et religieuse se touchent de bien près quand on effeuille les marguerites, sans compter que tout le monde peut prétendre à ce sort au même titre. Moins exigeant que les hommes, le couvent ne regarde pas à la qualité des minois qu'il enterre, et j'ai certainement agité le cœur de ma tante, pendant ces vingt-quatre heures, plus que je n'y avais encore réussi depuis ma naissance...

Mais, pendant l'intervalle, ma vocation trop fragile s'était fondue comme on sait, et force a été à M[lle] d'Épine de garder mes dix-huit ans à ses côtés. Voisinage qui paraît lui peser si fort que je ne peux pas m'empêcher de me figurer que, par un arrière-mirage diabolique, sa pensée la ramène, en nous voyant ensemble, au souvenir des freluquets d'autrefois, — ces trop grands amateurs de bons mots, — pour lui représenter le parti qu'ils auraient su tirer de ce rapprochement, et la façon dont ils auraient fait fleurir, dans leur langage imagé, un bouton frais sur les rameaux piquans, trop célèbres jadis!..

Si ce ne sont pas là rigoureusement les termes dont elle s'est servie en me parlant, car peu de gens se donneraient eux-mêmes les étrivières avec cette franchise d'allures, le sens en est scrupuleusement gardé, et je suis certaine que, tant avec mes propres sou-

venirs qu'avec ceux de Benoîte, et avec l'aide de ce que ma tante m'a dit elle-même, j'ai reconstitué son personnage dans le passé, le présent et même, hélas ! dans le futur !..

Depuis lors, la vie a repris ici son cours ou plutôt sa stagnation habituelle, et ma tante se fait un devoir de verser régulièrement sur ma tête des paroles qui sonnent comme des petites pelletées de terre, et avec lesquelles elle espère arriver à me prouver que Colette est défunte et ne réclame plus en ce monde que la grâce d'un *De profundis*.

Je la laisse aller !.. Mais, vive Dieu ! comme disait le plus charmant de nos rois, qu'elle y prenne garde, car je ne suis pas encore morte, et je compte bien le lui prouver quelque jour.

4 mars.

Mon bon Jean Nicolas, il neige toujours plus fort et mon thermomètre a encore baissé ! Est-ce parce qu'il dit vrai ou est-ce parce qu'en le reprenant ce matin à la fenêtre, après avoir déjeuné, il a effleuré l'épaule de ma tante ? Je ne sais plus, mais je songe à brûler mes chaises pour augmenter le feu de ma cheminée !

Pour comble de malheur, les souvenirs des mois passés que j'avais évoqués depuis trois jours ont dû s'échapper de ma chambre comme un vol de chauves-souris ou de corneilles de mauvais augure, car l'aggravation d'humeur de ma tante ne peut s'expliquer autrement, et jamais ses prévisions d'avenir n'ont pris un tour plus aimable.

Isolement et pauvreté, car il paraît que je suis pauvre ; murailles de pierre et murailles d'oubli, elle résume tout ce qui me sépare du reste des humains avec une joie qu'elle ne parvient pas à cacher; et quand elle découvre dans ses paroxysmes de gaîté ses longues tablettes où la carie met des points de dominos, il me passe entre les deux épaules un souvenir d'ogresse que je ne domine pas.

Tout n'est pas ombre cependant dans ses prévisions ; elle a des mots charmans quand elle me trace le tableau de nos deux vies se prolongeant indéfiniment ainsi, et s'achevant toujours ensemble, et j'ai besoin, dans ces cas-là, pour ne pas pleurer, de regarder la fenêtre et de m'assurer qu'on n'y a point encore mis de ces barreaux qui empêchent les petits oiseaux de s'envoler, quand ils n'ont plus ni courage ni force, quitte à mourir faute de grain sur la grande route.

Elle a bu à l'âcre source de la déception ; bon gré mal gré, elle entend que je m'y abreuve à mon tour ! Et si le sort ne se charge pas de l'exécution, elle se réserve de me tourner de ses propres mains le gobelet de quassia amara où toute tisane devient amère...

Sans doute, les planètes qui ont tracé mon horoscope lui semblent trop indulgentes, car elle se promet *in petto* d'en effacer toutes les lignes d'or, afin de réduire ma destinée bien juste au cadre de la sienne.

Mon Dieu, les bonnes gens de la révolution n'en demandaient pas davantage, après tout. Ce qu'ils voulaient, c'était simplement que leur misère devînt la misère commune, et pour être plus sûrs que personne ne dînerait les jours où ils avaient faim, ils prenaient le rôti... Mais de là à penser qu'une demoiselle d'Épine coiffât jamais le bonnet phrygien, il y avait un monde!..

En attendant, je me remeuble. Un hasard fortuit m'a révélé ce que je soupçonnais depuis longtemps, à savoir que mes fauteuils les plus douillets et mes armoires les moins délabrées ornent aujourd'hui la chambre de ma tante. Si fermé que soit le sanctuaire, la porte en était restée battante, et un de ces coups de vent qui éparpillent les branches de nos arbres comme des fétus sous le battoir l'a ouverte au moment où je passais.

C'est un petit palais.

Ma tante a dû consacrer les deux années de mon absence à ouater son nid, tant il semble moelleux, seulement elle l'a fait avec la laine d'autrui, comme un oiseau pillard, et je ne cherche plus les tapisseries de la salle à manger ni les rares coussins du salon : je sais qu'elle leur a fait un sort!..

Dans ces conditions, la délicatesse m'a paru hors de propos ; aussi, je me suis mise à tirer chez moi tout ce qui n'a pas excédé la force de mes bras doublés de ceux de Benoîte : quatre bras qui en valent six ! Et mes murs se repeuplent.

En revanche, les pièces intermédiaires se vident, et de l'aile gauche à l'aile droite, ce n'est plus qu'un vaste désert où on chemine en se guidant sur le feu de nos campemens des deux extrémités. La salle à manger reste le seul terrain commun ; aussi en ai-je respecté la vaisselle plate et toutes les chaises !.. Les sièges, d'ailleurs, ne me manquent plus, et j'en ai beaucoup, sinon de très variés.

Mes trois canapés, par exemple, sont tous pareils. Du chêne sculpté, fouillé comme par des grignottemens de souris, tant les détails des reliefs en sont menus, et comme couvertures de grandes tapisseries vertes, où des belles dames et des chevaliers bardés de fer se débitent des fadeurs dans un jardin dont les allées montent à pic.

Les bonnets pointus des châtelaines rejoignent souvent la cime des arbres, et toutes les figures sont vues de profil, les faces exigeant sans doute un travail trop difficile pour être brodées ; mais l'ensemble n'en est pas moins gai...

Je les ai rangés chacun dans un panneau, et ma chambre est si longue à traverser qu'en arrivant près de l'un, j'ai oublié comment était l'autre. Depuis le premier, je devrais voir lever le soleil; du second, je fais face au couchant, et du troisième, je verrais la lune, si la lune se voyait encore; mais aujourd'hui, de tous les trois, je n'ai vu que tomber la neige, et j'aurais voulu en posséder un quatrième pour m'en aller pleurer dessus.

Mes tables ne se comptent plus; c'est ce que ma tante aime le moins, et le choix en était innombrable. Il y en a de rondes, de carrées, de toutes les formes et de toutes les couleurs, et « Un, » qui a pris, j'en ai peur, quelque chose de mes désirs errans, essaie sa niche sous chacune d'elles successivement. Entre les pieds des plus petites, sa bonne grosse carrure l'arrête, et il les entraîne avec des bonds de colère quand il se sent pris, en faisant voler les petits tiroirs et en aboyant comme un fou. Mais il me reviendra bientôt, je le sais, et je retrouverai le tapis dont mes pieds n'ont jamais eu plus besoin; sans cela, mon chien mériterait-il le nom que je lui ai donné depuis mon retour, et qui signifie tant de choses dans son unique syllabe?

Autrefois, pendant toute sa petite enfance, je l'appelais Pataud, un nom sans prétention que je lui avais choisi à cause de sa grâce un peu lourde et de sa grosse tête; mais je me connais mieux en individus aujourd'hui, et quand je me suis retrouvée ici, et qu'au bout de quelques jours j'ai fait le compte des amis qui me restaient, qui pensaient encore à moi et qui me le prouvaient... en tout et pour tout, il y en avait un, un seul, et c'était lui!.. De là son nom...

Pour en finir avec mon mobilier, je l'ai complété par six prie-Dieu trouvés d'un bloc, qui ont des colonnes torses en chêne noir et des coussins en velours cramoisi à glands d'or où les genoux ont marqué leur trace. Je m'abîme en réflexions devant ces deux petits ronds, cherchant l'histoire et les pensées de ceux qui les ont faits, mais je ne sens qu'une affreuse odeur de poussière, d'où sortent des papillons qui volent d'un air effaré, encore lourds de leur interminable gourmandise!..

Un de ces prie-Dieu, rendu à sa destination première, est placé à l'écart, et des autres, ma foi, j'ai dû faire tout ce qui me manquait: des chaises basses, des chauffeuses, des rêveuses... qui ne se distinguent, d'ailleurs, entre elles que par les noms que je leur donne; mais qui me procurent l'illusion que je pourrais asseoir douze personnes à la fois... si elles venaient.

Ma pauvre Benoîte perd son latin à tâcher de me distraire. Quand elle me voit au dernier point de la mélancolie, elle emploie son grand moyen, et elle me dit tout bas en guignant la porte pour se

préserver des surprises : « Veux-tu faire des crêpes, ma Colette ! » Mais je me lasse vite d'arroser le feu avec la pâte et mes doigts avec le beurre, et je m'assieds sur l'âtre pendant qu'elle reprend ma place.

Parfois aussi elle essaie de me mettre entre les mains son tricot, une chausse interminable dont je compte les mailles sans me déranger ; mais je n'aime pas plus à travailler qu'à cuisiner, et la bonne vieille en vient à recommencer ses contes de nourrice pour me faire rire. « Il y avait une fois un roi et une reine... » Mais, pour Dieu ! où donc sont-ils, ce roi, et cette reine ; et puisqu'ils n'avaient pas d'enfans, que ne m'ont-ils adoptée pour fille ?..

5 mars.

Ce matin, une diversion s'est produite, et j'en ris encore toute seule. La provision des salaisons était épuisée, paraît-il, et ma tante, qui est très friande de ces choses, avait fait dire au village qu'on en apportât d'autres, de sorte que, vers neuf heures, une voiture couverte d'une toile, avec de la neige jusqu'aux cerceaux et tous ses grelots en branle, entrait dans la cour ; c'était Bidouillet et ses provisions qui arrivaient.

Un nouveau visage, une nouvelle voix, du bruit sous la porte ; il me semblait qu'on tirait un rideau devant moi, et je suis descendue jusqu'en bas comme une folle.

— Ah ! monsieur Bidouillet, c'est vous ! et vous apportez des saucisses ?

— Mais, pour vous servir, mademoiselle !

Et le bonhomme se tournait vers moi ahuri et stupéfait, avec sa bouche et ses yeux en plein ébahissement, ses comestibles dans les bras et son bonnet fourré qui lui caressait les sourcils, pendant que son fils, occupé à réveiller les jambes du cheval avec un bouchon de paille, s'arrêtait court, comme un jouet dont le ressort vient de se casser...

Évidemment, ils me trouvaient aussi singulière l'un que l'autre, la chaleur de ma réception les surprenait, et je suis certaine qu'ils me croient à l'heure actuelle une passion de jambonneaux que je n'ai jamais connue ; mais on n'a pas attendu trois mois son interlocuteur pour se rebuter si vite quand on le tient, et pendant que Bidouillet, qui n'est pas grand causeur, suivait Benoîte, je m'en suis prise au garçon, que j'avais emmené se chauffer.

— Que faisait-on au village ? Comment passait-on le temps ? Et croyait-on là-bas que la neige durerait encore longtemps ?

Mais plus j'allais, plus le petit se retranchait dans son silence, fendant sa bouche dans un rire inextinguible, et s'amusant à mes

dépens avec tant de bonne foi que sa gaîté a fini par me gagner, et que nous voilà riant tous les deux comme des nigauds.

Après ça, la confiance est venue; il est arrivé à me répondre, et je sais maintenant que dans la journée les gens d'en bas préparent les semences et remettent en état les charrues et les outils, et que le soir ils voisinent sans façon, entre un tas de noix qu'il s'agit de casser et des pommes qu'on doit éplucher. Quand c'est fait, on tire les marrons du feu, on débouche le vin blanc, et on s'en va coucher tout gai!.. Il me semble que j'en sens le fumet depuis ici, et j'ouvrirai ma fenêtre ce soir pour écouter rire de loin, comme ce pauvre hère qui mangeait son pain à l'odeur du rôti qu'il enviait.

Quant à la neige, dame! elle peut durer, comme aussi elle peut s'arrêter, car il est sûr qu'il suffirait à cette heure d'un seul rayon de soleil pour que ce soit fini. Je crois que j'en aurais trouvé autant, et je me figurais qu'il y avait parmi les paysans de vieux malins qui en savaient plus long...

— Et les soirs où vous êtes seuls, que fais-tu, mon bonhomme? ai-je demandé enfin.

— On dit le chapelet.

— Et quand on l'a fini?

— Quand on l'a fini, ah! dame! mamselle Colette, y a longtemps que je dors!..

Nous nous sommes mis à rire, et de là nous sommes passés aux bêtes.

— Les Bidouillet en ont-ils beaucoup? De quelles espèces sont-elles et qui les soigne?..

Il m'a décrit le troupeau par têtes de bétail comme un pasteur entendu, car c'est lui le berger; et comme il ajoutait que la peine allait se doubler cet été, tant la bande s'était augmentée :

— N'auriez-vous pas besoin d'une bergère? lui ai-je demandé. Dans ce cas-là, moi j'en connais une qui s'engagerait volontiers et sans faire trop de difficultés sur la question du salaire, encore!

Aussitôt il a pris l'air matois du paysan qui flaire une bonne affaire et, d'un ton indifférent :

— On pourrait voir, a-t-il dit; est-ce qu'elle est de chez vous, mamselle Colette?

— Je crois bien qu'elle en est, lui ai-je répondu, car c'est moi-même!

Pour le coup, ç'a été notre dernier mot! L'ahurissement a repris le dessus, et je ne lui ai plus arraché un geste jusqu'au moment où son père a crié depuis là-bas :

— Eh! garçon! y es-tu?

Je laisse à croire s'il y était, et s'il en avait long à raconter, encore!

— Pense à moi quand vous chercherez, lui ai-je dit au moment où la carriole passait la porte ; c'est très sérieux, tu sais? — Et je suis remontée jusqu'ici en courant, ravie de ma matinée.

Tout à l'heure, j'ai rencontré Benoîte dans le corridor, et, malgré la pile d'assiettes qu'elle tenait, je l'ai embrassée à pleins bras en lui criant :

— Réjouis-toi, Benoîte ! aujourd'hui nous casserons des noix toute la soirée.

— Des noix ! m'a-t-elle dit, pourquoi faire ? Est-ce que tu as envie d'en manger ?

— Eh ! non, ma pauvre vieille, c'est pour nous amuser ! Il paraît que ça fait rire, ce métier-là.

Elle est partie en secouant la tête ; mais elle m'a promis de descendre un sac du grenier et de nous trouver deux marteaux pour taper au coin du feu !

6 mars.

Depuis huit jours, nos deux vaches sont malades. Le cas ne semble pas drôle, ni même intéressant, et il m'a cependant procuré la meilleure journée que j'aie passée depuis longtemps.

Le premier jour de la sécheresse, on nous avait fait du thé, le second du café, et Benoîte parlait d'une soupe pour le troisième matin ; mais Mlle d'Épine, peu amie des privations, a fait prévenir une laitière du village qui, depuis lors, nous monte à dos d'âne la ration nécessaire.

Ce matin, comme elle est venue en retard, j'étais levée à son arrivée et je la regardais mesurer son lait quand ma tante a sonné à tour de bras. Rarement la cloche de cathédrale qui correspond de sa chambre à la cuisine se fait entendre hors des heures réglées, mais quand le fait se produit, c'est signe extraordinaire, et Benoîte, qui pressentait la cause de l'aventure, a pris à tout hasard son flacon de baume, devinant le réveil d'une douleur à l'épaule gauche, qui réclame, dès qu'elle paraît, des frictions répétées et vigoureuses.

Pendant ce temps, la bonne femme avait vidé sa cruche, tous nos pots étaient remplis, et elle s'apprêtait à repartir.

— Vous en aviez donc monté trop? lui ai-je dit, en voyant dans le second bât une autre cruche encore pleine.

— Faites excuse, mamselle Colette, il n'y a que le compte.

— Pour ici ?

— Pas pour chez vous ; pour d'autres gens dont les vaches ne donnent plus non plus.

— Comment ! vous montez encore plus haut?

— Jusqu'au Nid-du-Fol, oui, mamselle.

Elle rechaussait ses sabots en me parlant, secouait ses épaules en songeant au froid du dehors, reprenait sa mesure et était déjà presque sortie, quand tout d'un coup, irrésistiblement, l'idée m'a prise de m'asseoir sur sa bête à sa place, d'aller livrer son lait moi-même en son nom, et de faire ainsi une course adorable sous les gros flocons qui tombaient. Rien que la pensée m'en rendait frémissante d'aise ; toute l'impatience de mes derniers jours de réclusion bouillait dans mes veines, et je voyais l'âne trottant dans la neige molle, le vent me fouettant les yeux, et l'étonnement des gens de là-haut en s'apercevant du changement de visage.

Aussi la bonne femme, à qui j'avais dit mon plan en deux mots, avait beau faire, crier, protester et appeler Benoîte, je n'en tenais plus compte et je m'équipais en poste. Nos murs, d'ailleurs, ne sont pas de ceux qui laissent passer la voix : j'étais sûre que ma bonne n'entendrait mie, et je me savais de force à lui faire dire oui quand elle aurait huit fois non dans l'esprit et dans la volonté.

En même temps, je tentais ma nouvelle patronne en l'asseyant près du feu, je lui montrais qu'elle avait le nez rouge, les mains gourdes et les lèvres bleues, et qu'une heure de repos et de chaleur arriverait juste à point pour la remettre. Je l'assurais de mes soins pour son bagage, de ma sollicitude pour son grison, de ma parfaite connaissance de la route et de la maison de ses cliens, et avant qu'elle ait pu trouver un mot de plus, j'avais sa mante sur les épaules, son capuchon sur les yeux et dans la main sa houssine rustique, dont je me servais fort dextrement, ma foi!

Pendant le premier quart d'heure, ce ne fut qu'un enchantement : le trot de l'âne était doux, la neige qui me balayait les joues, soyeuse et légère comme un duvet, et je chantais à pleine voix, avec la gaîté d'un muletier de profession. Mais peu à peu le sentier se mit à monter, les pierres cachées sous la neige et que je ne pouvais pas voir commencèrent à nous faire butter, et au tournant d'un pli de terrain, le vent se chargea de mon affaire en deux coups, le capuchon à droite, la mante à gauche, et moi, forcée de sauter à terre et de me rhabiller tant bien que mal pendant que l'âne maudit continuait sa route et que je le poursuivais en épuisant toutes les exclamations connues :

— Oh!.. oh là!.. Ooooh là ! Oh là donc!..

Une fois repris, autre affaire pour se hisser : le bât tourne, les points d'appui manquent, je mets le pied sur dix monticules avant d'en trouver un qui ne soit pas tout neige, et où je ne m'enfonce pas jusqu'aux genoux ; et enfin assise sur ce château branlant, quand je pousse un cri de triomphe, l'âne est saisi de la fantaisie contraire ;

ses quatre pieds se fichent en terre, et j'ai beau y aller de la voix, de la houssine et du talon, c'est un soliveau moins les sauts de mouton qu'il exécute et qui font sortir le lait en gerbes, et jaillir de la neige mêlée de terre jusqu'à mes oreilles... J'égrène le chapelet en sens contraire.

— Allez! Hop! Hue! Hue donc! Prrr! — jusqu'au moment où nos deux volontés tombent d'accord et où il repart subitement.

Au « Nid-du-Fol, » la neige est un cyclone et le vent une trombe, et quand j'arrive aux premières maisons, mon nez et mes lèvres sont comme ceux de la fermière.

On s'exclame, on me réchauffe, et comme on me dit que l'air fraîchit et qu'il y aura tempête avant longtemps, je repars presque aussitôt. Seulement, cette fois, nous avons vent debout, et ni mon âne ni moi n'aimons cela. La pente est dure à redescendre, la neige se gèle, devient mauvaise et, de glissade en glissade, nous arrivons tant bien que mal jusqu'à mi-côte, où la catastrophe finale se produit.

Là les difficultés augmentent; avec une sagacité merveilleuse, mon âne comprend que le salut, impossible pour nous deux, est encore réalisable pour lui; il manque des quatre pieds à la fois, se roule et me dépose dans une combe profonde où la neige amassée me reçoit comme un matelas, mais où je reste plus empêtrée que dans un nid de plumes, pendant qu'il repart d'un galop qui fait trembler le sol.

C'était drôle, certainement, et mon premier mouvement a été de la gaîté, d'autant plus que je croyais pouvoir me remettre sur pied facilement et dès que je le voudrais... Mais le choc m'avait étourdie sans doute, car, malgré tous mes efforts, cela me fut impossible, et je me sentais si maladroite que je me comparais, je me le rappelle, à un hanneton renversé sur le dos et agitant éperdûment ses pattes en l'air.

Je ne sentais plus aucune force dans mes membres, et, petit à petit, il me semblait que mon cœur s'en allait en eau comme la neige qui fondait sous mes doigts et qu'on retirait pièce à pièce tout ce que j'ai coutume de sentir dans ma tête, tant elle se faisait vide...

A part cela, d'ailleurs, la situation n'était pas désagréable; la profondeur de mon trou m'abritait de la rafale, et ma couche, malgré sa fraîcheur, était molle; si molle même que je m'y enfonçais toujours davantage, et que, par petites poudrées, d'autres flocons me recouvraient comme une morte qu'on ensevelit doucement.

A mesure que le temps passait, je sentais moins le froid; j'aimais ce sommeil qui m'envahissait et, malgré la sensation très nette que je gardais qu'on ne me retirerait jamais de là, je n'avais nulle

frayeur, et j'aurais souri volontiers. Seulement, mes lèvres s'y refusaient, et j'éprouvais ce que doivent ressentir les statues, si les statues s'avisent de penser, c'est-à-dire des volontés de mouvemens dans des bras en marbre qui ne peuvent pas se lever, des paroles qui veulent vibrer dans une gorge qu'on a oublié d'animer, et des idées qui cherchent à éclore dans une cervelle pétrifiée où rien ne peut s'imprimer. Puis, peu à peu,... plus rien! et il me semblait que je n'étais plus une femme en chair et en os, mais une masse de plomb, tant cette lourdeur que je sentais devenait intense.

Quant à la durée de cette suspension de vie, c'est ce que je ne peux pas estimer... A-t-elle été d'une heure ou d'un jour, peu importe, car je crois que je n'en aurais souffert ni plus ni moins si elle s'était prolongée; et quand j'ai repris mes esprits, je n'étais même pas éloignée de me fâcher qu'on interrompe un si bon repos!...

D'un côté de mon lit, on se désole : c'est ma pauvre Benoîte; de l'autre, je sens un museau humide qui se glisse sous mes draps, et c'est ainsi que je me réveille entre mes deux plus chères affections... Sur un de mes canapés, au mépris de la dignité de mes belles dames, la laitière sanglotte, et ma première sensation de connaissance est de remarquer qu'elle a toujours les mains aussi rouges. Comment n'est-elle pas arrivée à les réchauffer pendant tout ce temps?...

Cependant, je flotte encore dans le doute : mon matelas est-il de neige ou de laine?.. Mais, en étendant les mains, je rencontre à droite et à gauche des bouteilles d'eau chaude posées contre moi, puis d'autres après, et le chapelet se continue ainsi jusqu'à mes pieds. C'est une crémation!... Et on a beau parler des effets de la réaction, éprouvés après un grand froid, je n'aurais sûrement pas trouvé cela dans mon fossé. Je crois décidément que je suis chez moi.

D'ailleurs, la seule figure familière qui manquait encore au tableau sort de l'ombre, et j'entends la voix de ma tante :

— Elle est folle, archi-folle, et je vous répète que je ne peux rien pour elle!... Mais vraiment, elle aurait pu se rappeler que nous ne sommes pas organisées pour avoir quelqu'un de gelé dans la maison!

Ainsi, je suis gelée; cette idée m'impressionne, et pendant que la porte retombe sous la main aimable que je connais bien, toutes les histoires que j'ai entendu raconter me reviennent à l'esprit, et j'ai des visions de doigts de pied arrachés avec les bottines et de mains tombant avec le gant qui me font frémir! Où a-t-on laissé les miennes, bon Dieu?... Il me semble que je suis en verre filé, et, prise de peur en pensant à ma fragilité, je n'ose plus remuer jusqu'à ce qu'un cri de joie que jette ma pauvre vieille bonne en m'entendant respirer me fasse rire malgré moi.

Mes lèvres ont tenu bon ; je hasarde mes bras dehors pour les lui tendre, et je retrouve avec plaisir tous mes doigts attachés au bout. C'est un bon moment!

Puis vient mon histoire, une histoire terrible, comme les sauvetages du mont Saint-Bernard, où le terre-neuve obligé joue son rôle en la personne de Un, et où j'apprends qu'après mon chien, je dois mon salut à la fermeté du galop de l'âne pendant son retour.

Un peu moins d'ampleur dans l'allure, un coup de sabot plus mou, et les empreintes qui étaient déjà remplies aux trois quarts quand on a suivi leur trace pour venir me chercher eussent été comblées entièrement, et j'étais dans mon trou pour jusqu'au printemps prochain !...

Après les larmes et la compassion, la gronderie est venue, bien entendu, et Benoîte jure qu'elle ne me pardonnera jamais.

Son ton est si sérieux, cette fois, que je crois qu'il me faudra bien attendre jusqu'au baiser du soir pour que la paix se fasse et que je la voie se fondre en tendresse.

En attendant, elle me bourre de tisanes brûlantes qu'elle m'apporte sans me regarder et qu'elle me tend en détournant la tête, et dans les intervalles, Un me sert tout seul. C'est lui qui m'a donné mon cahier, ma plume et jusqu'à ma bouteille d'encre, et cela sans se salir le bout des dents ; et c'est moitié à lui, moitié à mon patient muet que je viens de conter toute cette affaire.

7 mars.

N'était la garde jalouse que Benoîte monte autour de moi, je repartirais pour mon trou, car, sur ma parole, tout est préférable à la vie que je mène ici !..

De mon aventure il ne m'est rien resté, pas un éternûment, et je n'y ai gagné que de n'avoir plus le droit de passer le seuil de la porte sans que mon chien ne me tire par ma robe et n'aboie jusqu'à ce que Benoîte arrive en courant et me fasse rentrer d'autorité.

J'ai pris tout à l'heure le livre des princesses d'autrefois, mais je me suis aperçue que je le savais par cœur, car, sans tourner la première page, j'ai continué la phrase que je lisais, et je pense qu'il me faudra bien quelques semaines pour l'oublier suffisamment... Le calendrier que je m'étais fait pour avoir à effacer une date chaque soir devenait trop lent ; j'en ai récrit un autre pour toutes les heures de la journée, et cependant, quoique l'occupation soit douze fois plus fréquente, je me surprends encore à pousser l'aiguille de la pendule pour avancer la joie de mettre mon trait de plume sur l'heure que j'enterre !..

Aussi cela ne peut-il pas durer comme ça!.. Les chemins ne seront pas toujours impraticables, et je trouverai bien alors une façon de remplir mon temps, dussé-je courir le pays avec une balle de colporteur sur le dos!

J'y ai songé; j'ai même songé à mon bagage. Mais tout est si dévasté ici! A peine ai-je trouvé à glaner dix vieilles robes de soie dans les armoires et dans un coffre quelques bouts de dentelle emmêlés. Qu'en feraient nos montagnardes?..

Un métier dont je rêve, c'est celui des servantes d'auberge du village! Toujours voir du monde! toujours remuer! toujours parler! Le broc en main et le rire aux lèvres du matin au soir! voilà une vie qu'il vaut la peine de vivre!.. Seulement, m'engagerait-on là-bas?.. C'est ce que je ne sais pas.

En attendant, la tristesse m'amollit. J'en viens à des concessions, à des compromis; je me surprends à sacrifier quelque chose sur la couleur de mon idéal, ce type si ferme jusqu'ici dans mon esprit, et il m'est arrivé de rêver d'une tête blonde avec de gros yeux bleus, un air bon enfant, une barbe naissante et une petite taille courte, pour peu qu'elle trouvât moyen de me tirer d'ici!..

L'isolement rend faible, et je commence à comprendre les gens à qui on fait renier leurs convictions les plus établies par la torture... La mienne paraît légère au premier dire! Mais, à la longue!.. A la longue, en vérité, je crois qu'elle me ferait passer par l'anneau d'une bague si je pensais lui échapper de cette façon!

8 mars.

Mon amie la laitière est venue prendre de mes nouvelles tout à l'heure jusque dans ma chambre, et s'assurer par elle-même que je suis sortie d'affaire sans difficulté.

Elle en croit à peine ses yeux, et m'a avoué tout droit qu'elle m'a tenue pour morte une heure durant.

Ce que c'est pourtant que les choses; me voilà sans une égratignure, et ce plaisant d'âne, qui a cru certainement tirer du meilleur côté, garde l'écurie avec un rhume terrible, des bottes de paille autour de lui et des boissons chaudes servies dans son auge.

La bonne femme ne s'en tourmente pas, d'ailleurs. Il est sujet, paraît-il, à ces petites misères, et les sabots dans ses pantoufles, il s'en guérit assez vite.

Tout est donc pour le mieux, et j'ai fait asseoir ma visiteuse, ravie que j'étais de l'aubaine, et très décidée à la faire c user longtemps.

Naturellement, au bout d'un instant, mon équipée est revenue

sur le tapis, et comme je riais en écoutant ses exclamations de frayeur et de pitié :

— Il est sûr, m'a-t elle dit d'un air pensif, que pour une jeunesse, la vie n'est point gaie par ici, et on conçoit que vous cherchiez à changer quelquefois...

Elle a réfléchi encore un peu, puis, tout naïvement, elle m'a demandé si je ne pensais pas que le meilleur moyen serait encore de me marier et de m'en aller, et si ma tante ne s'occupait pas d'y pourvoir?

J'ai répondu non, sans rire cette fois et, au moment où elle passait la porte, je l'ai entendue qui marmottait entre ses dents : « Il y aurait la mère Lancien, peut-être, pour un bon conseil. » Je n'ai pas songé sur l'heure à la questionner, mais il me tarde d'être à demain et de me faire dire qui est cette mère Lancien, aux conseils d'or, qui me tirerait peut-être de peine, s'il fallait en croire ma laitière...

9 mars.

Il me semble qu'on vient d'enlever une des tuiles de mon toit, et que, par cette fente, je vois le ciel pour la première fois; et je peux déjà sortir mon bras jusqu'au coude, tant la révélation de mon amie m'a mis l'espoir au cœur!..

Demain j'aurai l'avis de la mère Lancien, ou j'y perdrai mon nom, et si l'oracle de cette sibylle ne me sauve pas, c'est que mon cas est désespéré, et il ne me restera qu'à me laisser aller au courant, les mains croisées sur les yeux et en disant : *Amen!*

Comment la réputation d'une telle femme n'était-elle pas arrivée jusqu'ici? je ne me l'explique qu'en voyant ce que les hiboux et les chouettes de nos ruines peuvent savoir des affaires du pigeonnier voisin.

Cependant cette vénération qui l'entoure aurait dû escalader même notre roidillon, tant elle est bruyante; et il faut entendre ma laitière l'expliquer. Quand elle m'en parlait tout à l'heure, on eût dit un lévite tirant le voile de l'autel devant une foule attentive et, en l'écoutant, je me surprenais à me lever pour faire la révérence chaque fois que son nom revenait, comme nous saluions autrefois pendant les vêpres au *Gloria Patri*, quand toutes nos têtes s'inclinaient à la fois comme des épis sous le même souffle.

Et ce n'était point que j'eusse envie de rire, pourtant! De coudrier ou de cèdre, j'adorerai toujours la baguette magique qui se tendra vers moi, et je vénère déjà le bonnet rond de mon conseil.

Mort, mariage, naissance, cette femme prend part à tout dans le

village!.. Est-ce elle qui bénit les époux et qui glisse dans chaque berceau la destinée des marmots, je suis tentée de le croire, et si j'étais née à Erlange, j'irais me plaindre à elle du lot que j'ai reçu!

A moitié médecin avec cela, et la plus rude concurrence du docteur de la ville, elle recolle, guérit et réconforte avec une adresse de fée. Pieds déboutés, entailles en chair vive, fièvres malignes, elle réduit tout, et comme ses emplâtres sentent bon le suif, que ses liqueurs embaument la menthe et le thym, et que ses ordonnances se donnent en patois franc, toutes choses qu'on connaît bien, on y a confiance et on les prend.

Pas exclusive, d'ailleurs, elle accueille tous les patiens, et plus d'un lui vient du poulailler ou de l'écurie.

Elle sait la pâte à employer pour faire pondre une poule sur l'heure, les fourrages qui engraissent et ceux qui nuisent, et nul doute que, si nous nous fussions adressées à elle en temps voulu, nos vaches n'eussent jamais connu l'humiliation de se voir tarir.

Enfin, ce qui la complète et ce qui me touche plus directement, c'est que son habileté ne s'arrête pas aux choses matérielles, et qu'il n'est point d'affaire, si épineuse qu'elle puisse sembler, qu'elle ne parvienne à arranger. Comme le beau Percinet des contes de fées, qui démêlait dix tonneaux de plumes de colibri en trois coups de baguette, elle trouve le remède aux peines avec la même promptitude, et les plus récalcitrans, ceux qui ne vont la trouver qu'en désespérés et de guerre lasse, s'en reviennent ravis...

De façon que la procession ne s'arrête jamais, des bêtes qu'on tire par le licou, des malades qu'on mène par le bras, ou des consultans qui s'en viennent lui parler à la brune, et qu'il faut prendre rang à sa porte.

Avec cela, sainte femme s'il en fût, d'une magie toute blanche et toute nette, qui ne laisse pas le moindre diablotin au fond de ses marmites, et qui lui donne encore le loisir d'aller brûler des cierges pour les besoins de ses cliens!

Je la verrai demain, la chose est sûre, et Benoîte couchée en travers de la porte ne m'empêcherait pas d'aller la trouver. D'ailleurs, ma pauvre vieille n'en saura rien qu'après coup, je l'espère, je trace mes plans dans l'ombre et je prépare la cape et le bâton du pèlerin sans crier gare,.. à ce point que je tiens Un lui-même à l'écart. Son grand zèle m'est suspect, et il y a tel cas dans lequel un chien peut trop parler, malgré sa réserve forcée.

Derrière la porte où je l'ai laissé, il geint à faire pitié et il gratte si fort la boiserie que je crois bien qu'il espère, à force d'ongles, faire un trou où passer son œil. Mais j'y veille, et pour mieux garder mon secret, je ne m'en parlerai plus à moi-même jusqu'à demain.

10 mars.

Entre la neige et moi, décidément il y a quelque affinité secrète, et, pour un peu, je crois qu'elle me gardait encore ce matin. Mais j'avais mieux à faire cette fois que de m'endormir sous le vent! L'homme qui porte un trésor ou celui qui a les mains vides ne marchent pas de même!.. J'ai lutté, et me voici!

Mon départ a été facile. Une fois Benoîte plongée dans les joies d'un grand nettoyage, et Un enfermé dans une armoire, j'avais la clé des champs.

Ma robe relevée haut, mes souliers de montagnarde aux pieds, un manteau de grand'mère sur les épaules, c'était un équipage à marcher jusqu'en Sibérie, et jamais trajet ne fut plus allègre.

Je n'avais point fait cinq cents pas, d'ailleurs, qu'une boule noire dévalait sur le chemin et que mon pauvre chien me rejoignait.

A-t-il renversé l'armoire, défoncé la porte ou mangé la serrure pour se libérer, je n'en sais rien encore; mais du moment où j'ai été certaine qu'il n'avait pas ébruité ma sortie et que personne ne le suivait, j'avoue que je me suis sentie ravie de m'appuyer contre lui tout le long de la route, et de pouvoir discuter à deux ce que nous allions dire et faire.

La maison de la mère Lancien est bien à l'écart du village et nichée dans un bouquet de sapins dont les hautes branches s'étalent sur le toit comme une seconde couverture. La neige est battue dans le sentier qui y mène, et je pense qu'en été l'herbe n'y pousse guère. Quoi qu'il en soit, j'avais la tête de la procession ce matin-là, et ma solitude me promettait une longue conférence...

Tout en frappant à la porte du bout du doigt, je risque un œil contre le carreau de la fenêtre voisine... La prophétesse est là, assise à côté de l'âtre. Sur le foyer cinq ou six tisons qui fumottent, et au-dessus une grosse marmite dont la bonne femme soulève délicatement le couvercle et hume le parfum... Hon! ça sent la chair fraîche, il me semble!.. Entre les deux épaules il me passe un petit froid, et sans refrapper je m'écarte un peu... Mais, bah! est-ce que les sorcières ne savent pas tout! A travers le mur, celle-ci me devine, elle se lève, ouvre sa porte, me regarde un instant, tapie contre la muraille et penaude comme un petit ramoneur qui crie famine, et sans s'étonner davantage que si je venais chez elle pour la vingtième fois :

— Mamselle Colette?.. Entrez donc et chauffez-vous un peu, car le vent vous mord ce matin!..

Puis elle m'installe dans un fauteuil de paille, et pendant que Un se couche à mes pieds en étendant voluptueusement ses pattes sur les pierres brûlantes, elle reprend sa place en face de moi. Au pre-

mier moment, je dois le dire, j'ai perdu contenance entièrement. J'avais jeté mon manteau sur mon dossier, et les flocons qui se fondaient à la chaleur tombaient un à un en gouttes froides dans mon cou, sans que j'eusse même l'idée de me reculer.

Elle, pendant ce temps, avivait le feu, écartait les cendres, tout cela sans rien dire; puis au moment où, n'y tenant plus, faute de mieux, j'allais lancer quelque sottise :

— Les aimez-vous toutes chaudes? me demanda-t-elle tranquillement en découvrant de nouveau sa grande marmite et en sortant des pommes de terre cuites à point.

Par les craquelures de la peau, la chair farineuse, presque argentée tant elle est blanche, sort en bourrelets, et la fumée rose qui monte emplit toute la chambre de son parfum.

En même temps ma langue se délie, et par phrases coupées, en m'interrompant à chaque instant pour souffler dans mes doigts ou pour changer ma pomme de terre de main, je raconte mes peines et je demande mon conseil.

La mère Lancien m'écoute jusqu'au bout sans un geste, les bras croisés par-dessus sa tête et avec un sourire qui se fait bon de plus en plus; puis, quand j'ai fini :

— Ma belle enfant, me dit-elle doucement, votre cas n'est pas grave, et je n'en sais point d'ailleurs qui soit incurable à vingt ans; mais j'ai peur que les bonnes gens d'ici ne vous aient mal renseignée sur ce que je sais faire, et que vous ne me croyiez une puissance que je n'ai pas. Mes remèdes sont bien simples, et vous en trouveriez tout autant et peut-être de meilleurs que moi si vous cherchiez.

Durant les froids que voici, par exemple, je tiens en chambre et dans leur lit les fiévreux, les tousseurs, tous ceux qui n'ont rien à gagner au dehors, et, en même temps, je renvoie à l'air les hommes sanguins, ceux qui s'endorment au coin du feu et dans l'épaisseur de leur pipe. Comme tous les deux s'en trouvent bien et que personne n'y avait songé jusque-là, on crie au miracle de la mère Lancien, et c'est de tout ainsi... Entre nous deux, nous pouvons dire que la malice n'est pas grande, n'est-ce pas?

Vous voilà bien fâchée, et vous pensez tout bas que, si vous aviez su tout cela, vous n'auriez pas fait un si long chemin pour venir chercher une vieille femme aussi peu avisée! Peut-être allons-nous pourtant trouver ce qu'il vous faut.

Si le temps des fées et des enchanteurs est passé, il nous reste encore cependant de bons génies, tout prêts à nous tirer de peine, et c'est à ceux-là que je vous adresse... Que Dieu me garde d'en parler légèrement et de les comparer à d'autres qu'on a pu imaginer autrefois! Mais dans cette affaire où nul ne peut vous aider

sur terre, que faites-vous des saints du paradis, ma jeune demoiselle?..

« Des saints du paradis!.. » J'avoue que j'étais abasourdie et que la mère Lancien tirant de sa huche à pain, pour me le présenter, un jeune et beau cavalier avec une moustache en crocs et un chapeau à plumes dans la main, m'eût à peine étonnée plus! Cependant, comme elle attendait toujours :

— Mais rien du tout! répondis-je.

— Voilà, reprit-elle alors; c'est ce que je pensais!

Et elle se mit à m'expliquer si clairement comment on obtient, en priant bien, tout ce qu'on désire; comment il faut s'y prendre; à qui on demande telle grâce et à qui telle autre, qu'il semblait en vérité qu'elle eût vécu dans la familiarité de ces grands saints dont elle parlait, et qu'elle pût répondre de leurs sentimens à tous.

— Quand vous étiez enfant, me disait-elle, à qui demandiez-vous de vous donner les fruits placés trop haut pour vos petites mains sur les branches d'arbres?.. A de plus grands que vous, n'est-ce pas? A force de grandir, vous voici maintenant à la taille de tous les autres pour les choses de la terre; mais pour ce qui vous dépasse encore, faites comme autrefois, montez plus haut, car toujours il y aura quelque chose que vous ne pourrez pas atteindre!..

Elle parlait si simplement, mais si grandement, — si ce mot-là s'emploie, — que, sans médire de notre curé, jamais un de ses sermons ne valut celui-là, et sa foi était si vraie et si communicative que mon cœur battait en l'écoutant, et qu'il me semblait que dans les nuages, à travers les petits carreaux des fenêtres, je voyais tous les habitans du paradis les mains entr'ouvertes, me souriant de loin et prêts à laisser tomber sur moi, à ma prière, tous les biens dont ils disposent.

Comment n'avais-je jamais songé à ce recours jusque-là, je ne peux plus le concevoir! Et quand je sens la place que ma neuvaine tient à présent dans ma vie et dans mon cœur, je suis tentée de pleurer tout le temps perdu!

Mais ce n'est plus la peine maintenant! Neuf jours sont sitôt passés, et ils paraissent si courts quand on sait que le bonheur vous attend au bout!

C'est à saint Joseph que je dois m'adresser, m'a dit la mère Lancien, et il n'est pas mémoire qu'il ait jamais refusé ce que je lui demande. Seulement les prières doivent être ferventes, la neuvaine bien suivie et la foi complète!..

Complète! Mais je l'ai comme si le saint lui-même m'avait engagé sa parole, et je ne prolongerais pas pour un empire ma neuvaine une demi-heure au-delà du jour prescrit!.. Moïse a payé trop

chèrement l'irréflexion de son second coup de baguette sur le rocher d'Horeb. Je m'en tiendrai à un! Seulement, je le frapperai en conscience et je trouverai des paroles si convaincantes que peut-être la source n'attendra même pas le neuvième jour pour jaillir.

Oh! cette mère Lancien, je l'adore! Et, si elle le veut, dans le carrosse qui m'emmènera je lui ferai sa place!

11 mars.

L'autel que j'ai fait à mon saint est superbe, et tout un coin de ma chambre en est transformé.

Ce qui m'a donné le plus de peine, par exemple, ç'a été de trouver une statue de lui, et j'allais de désespoir prendre un saint Jean-Baptiste, en le suppliant de me permettre de l'invoquer sous le nom de saint Joseph, quand j'ai découvert dans la chapelle, au fond d'un recoin, ce que je voulais.

La statue est petite, mais toute en argent, et la mignonne branche de lis qu'elle tient dans sa main a la grâce des fleurs naturelles.

En la mettant sur plusieurs supports, elle est arrivée à dépasser les candélabres, et très haute comme elle l'est maintenant, elle semble diminuée par l'éloignement et déjà à demi perdue dans le ciel.

Devant, j'ai mis ce houx à baies rouges qui pousse sous la neige dans le parc, et tous mes prie-Dieu que je ne veux plus employer pour aucun usage profane.

12 mars.

Comment arrivera-t-il à mon secours? Sous quelle forme m'enverra-t-il mon libérateur? C'est ce que je ne peux pas concevoir, et je rêve de la manière dont un saint peut s'y prendre pour venir depuis le ciel arranger les affaires d'une pauvre Colette perdue dans sa montagne.

Par quel mystère va-t-il déterminer un étranger à s'aventurer jusqu'ici? Et ce monsieur comment se présentera-t-il enfin? Sonnera-t-il la grosse cloche de la porte, et pour s'annoncer faudra-t-il qu'il dise à Benoîte : « Mademoiselle, me voici; c'est moi que saint Joseph envoie?.. »

Je cherche, je cherche jusqu'à perte d'esprit!

Puis, j'ai peur que mes suppositions et mes soucis ne soient plus de la foi complète, et la mère Lancien a dit : « Aveugle! » Alors je m'arrête, je me bouche les oreilles et les yeux, et je ne pense plus à rien.

13 mars.

Mes prières se renouvellent si souvent, tant de fois dans un jour je viens m'agenouiller devant ma statuette, que j'ai peur parfois de la lasser par ma monotonie, et je m'ingénie à varier mes formules.

Je retourne mes phrases ; sur le fond toujours pareil, je remets d'autres mots ; je choisis mes expressions avec la coquetterie d'un écrivain soigneux, et je voudrais savoir plusieurs langues et pouvoir dire ma prière le matin en français, à midi en italien et le soir en espagnol pour varier un peu.

A mesure que le temps passe, d'ailleurs, mon espoir s'affermit, et c'est maintenant une certitude !

14 mars.

Plus que cinq jours !..

Malgré moi, par instans, je me trouble. Cet événement qui vient si vite et qui va changer toute ma vie, m'impressionne et m'agite.

Pourtant, il me semble que je devrais me préparer un peu déjà, et ce matin je me suis mise à ranger mes affaires et les bibelots que j'aime.

Pendant ce temps, Benoîte est entrée, et comme elle me regardait plier deux robes d'été :

— Tu pars, ma Colette ? m'a-t-elle dit en riant...

Je n'ai pas répondu, je ne me reconnais le droit de rien annoncer encore ; mais elle ne savait pas dire si vrai !

15 mars.

Certainement, entre moi et mon saint, l'entente se fait. Aujourd'hui, comme j'enlevais avec mon plus fin mouchoir de batiste la poussière tombée depuis la veille sur ses pieds, il m'a semblé qu'un sourire passait dans ses yeux et que sa petite branche de lis fléchissait un peu comme dans un signe encourageant.

16 mars.

Ai-je quelque chose qui me trahit dans ma figure et dans mes manières, je ne sais pas, mais l'œil de ma tante s'agrandit et se fait inquiet quand il me suit.

J'ai regardé dans une glace ce que je pouvais montrer ; je n'ai vu que mes joues plus roses et mes yeux plus noirs. Il me semble que toutes les couleurs de ma personne ont foncé depuis quelques

jours, et que là, comme ailleurs, l'approche d'un événement d'importance se fait sentir.

Mon pauvre Un aussi ne comprend plus rien à mes façons d'agir. Autrefois, quand je m'agenouillais par terre, c'était pour me rapprocher de lui, et il se pelotonnait bien vite pour me servir de coussin ou de jouet. Maintenant, c'est le silence absolu que je lui impose, et mon doigt est invariablement levé quand il m'approche.

17 mars.

Mon émotion grandit toujours, et je ne sais plus qu'imaginer pour mieux manifester ma ferveur.

A chaque seconde, du reste, ma confiance s'augmente aussi, et même j'ai peur qu'elle ne devienne de l'outrecuidance, tant je la sens paisible et forte ! Puis, je me mets à compter sur mes doigts les trois vertus théologales, et quand j'arrive à la foi je m'arrête.

Elle a remué des montagnes, dit on, pourquoi ne ferait-elle pas dans mon mur la toute petite brèche qui m'est nécessaire pour sortir?

Tout m'est propice, d'ailleurs, et les grâces significatives abondent autour de moi...

Entre tous les mois de l'année, par exemple, ce conseil providentiel m'étant donné juste pendant le mois de mars, le mois de saint Joseph, et cette neuvaine qui a été commencée au hasard, sans préméditation, presque sans y penser, et qui va s'achever symboliquement le jour même de la fête du saint !..

Sans me monter la tête, sans voir bleu, je peux bien le dire, il y a là une intention voulue, un avertissement muet, mais prophétique, et dont j'entends à merveille la profondeur !..

18 mars.

Le vent fait rage, la neige tourbillonne, et dans cette nappe immaculée qui s'étend à perte du regard, je m'effraie de voir mon pauvre voyageur se hasarder.

Par instans, il me semble que cet aspect est une image de ma vie : tout unie et toujours pareille, et n'attendant, comme les champs, qu'une marque de pas !.. Puis j'oublie les analogies pour ne plus penser qu'au moment présent, au côté pratique.

Entre les deux talus, verra-t-il seulement sa route, et si, comme moi, l'autre jour, le pied lui manque inopinément au bord de quelque fossé, qui viendra m'en avertir?

Si j'en avais encore le temps, je chercherais quelque autre saint, et je le prierais d'illuminer son chemin d'un rayon de soleil pour faire sa venue moins rude.

Mais ce serait du doute, mon saint à moi s'en fâcherait peut-être, et je remets tout entre ses mains, décidément!..

19 mars.

Le jour de ma nouvelle vie, le jour de ma destinée!.. Il n'y a pas en moi une fibre qui ne soit agitée, et il me semble que mon sang court au double de son ordinaire et presque à fleur de peau depuis mes pieds jusqu'à ma tête.

Mes prières elles-mêmes ne me tiennent plus tranquille... Je m'agenouille à présent auprès de la fenêtre; ma voix peut aller ainsi jusqu'à mon autel, et mes yeux, du moins, ne quittent plus la cour.

Tous les bruits me troublent, tous les mouvemens les plus insignifians me font tressaillir... On marche! «... Est-ce lui?.. » On frappe! « Vient-on me chercher?.. » Et de tout ainsi!

Pourtant je ne me figure pas son arrivée avant midi. C'est un point marquant, cette heure-là! C'est le milieu du jour, et si peu que le soleil se montre maintenant, on sait qu'il vous fait passer tout d'un coup d'un moment à un autre.

De même pour moi ce serait logique, il me semble, car mon matin est fini et mon midi pourrait sonner, je crois!

Tout est prêt d'ailleurs! J'ai mis ma robe la plus avenante, et à ma ceinture et dans mes cheveux j'ai planté deux brins de verdure, la couleur de l'espérance, celle que la froidure elle-même n'a tuée ni dans le parc ni dans mon cœur! Sans rien dire, j'ai pressenti Benoîte sur son déjeuner. Un convive de plus y trouverait place sans honte, et maintenant j'attends!..

. . . .

Comme dans cette chanson du guet que nous chantions jadis au couvent : « Les midi sont bien passés, » et rien n'est là!

Derrière ma croisée, j'attends toujours.

La nuit qui tombe m'attriste...

Pourtant, dans cette demi-brume, je vois loin encore, et je regarde sans me lasser... Mais que le déjeuner m'a paru long! Malgré moi, mes yeux ne quittaient pas la fenêtre, et cependant à quoi bon tant de hâte, puisque me revoilà seule encore? Sans doute, les ombres du soir conviennent mieux à mon saint, et pour m'apporter le bonheur, il attend de pouvoir cacher sa main dans la brume.

Jusqu'à minuit, d'ailleurs, c'est son droit, et je prépare ma veillée. Des bûches au feu, mon fauteuil près de la fenêtre, et devant mon autel un cierge, le dernier qui me reste, un tout petit! Mais pour monter là-haut, il suffirait encore de moins, je pense, et pour ce qui est de mon voyageur, si faible que soit cette flamme, sa

lueur piquera toujours bien la nuit d'un point rouge, et il n'en coûtera guère au conducteur qui me l'amène d'en faire une étoile s'il le veut !..

20 mars.

Je suis triste, j'ai froid, et la chaleur de mon lit ne m'a pas remise de ma veillée glaciale.

C'est tard, minuit ! Jamais, jusqu'à présent, je n'avais été si loin dans la nuit, et à ces heures-là, dans ce calme étonnant, on se sent si diminué, si perdu !..

Pourtant, dehors, sur tout ce blanc, la lune qui s'était levée faisait de grandes traînées d'argent, et les sapins du fond avaient l'air d'avoir leurs branches effrangées dans du cristal,.. mais les heures sont si longues !.. Cependant, à mesure que l'instant se rapprochait, mon cœur battait plus fort, et il me semblait que c'était quelque chose d'autre posé auprès de moi qui faisait tout ce tapage. Puis, au premier des douze coups, tout s'est arrêté. « Maintenant ou jamais ! » ai-je pensé, et j'ai compté jusqu'au bout, les yeux fermés et les mains bien serrées sur mes paupières, attendant pour regarder que ce fût fini... Mais, après comme avant, la cour était vide, la cloche muette et la route sans l'ombre de vie !..

Au même instant, mon cierge s'est éteint avec un petit cri... Il était au bout, je crois ; mais, c'est égal, on aurait dit que la statuette elle-même le soufflait pour me montrer que tout était fini ! C'était lugubre. Et le cœur pourtant est ainsi fait qu'en même temps, à part moi, je reprenais déjà mon « jamais » de tout à l'heure. Ce n'était pas maintenant, c'est vrai, mais enfin demain était là, et on ne chicane pas comme ça un saint sur l'heure et la minute, comme s'il s'agissait d'un marché quelconque.

Peut-être entendait-il que la neuvaine fût bien finie, bien accomplie, et voulait-il mettre la récompense au lendemain seulement. Un crédit de vingt-quatre heures, c'est un crédit qu'on peut faire !

Là-dessus j'ai dormi sans joie, mais d'un somme, et me revoici à mon beffroi.

Et maintenant ce jour-ci, comment finira-t-il ?

23 mars.

Comment il a fini !.. Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! qui jamais aurait pu prévoir une chose semblable, et qui m'aurait dit que par une imprudence insensée je serais tout près de causer la mort d'un homme !..

Comment c'est arrivé, je ne me rappelle plus bien maintenant ; mais cette attente qui ne finissait pas m'énervait, je crois.

Toujours ces heures qui passaient sans rien m'apporter, c'était long, et mon espérance me faisait mal au cœur en s'en allant!

Plus j'avais cru avec passion, plus cette désillusion m'était amère, et, peu à peu, une colère véritable et un ressentiment fou me montaient à la tête.

C'était une tromperie cela!

N'avais-je pas prié avec tout mon cœur? Pourquoi alors les promesses ne se réalisaient-elles pas maintenant?

Je le demandais à haute voix, interrogeant et suppliant devant ma statue, et ensuite m'indignant et lui faisant des reproches.

Mais pas plus mes prières que ma colère n'avaient d'effet, bien entendu... Seulement, à force de dire, je m'excitais moi-même et j'arrivais à m'irriter du silence de ce métal comme s'il eût été volontaire...

Puisque je criais ma tristesse, puisque je lui promettais tout ce que mon imagination et mon cœur pouvaient me suggérer, pourquoi, lui, restait-il muet?..

Les gens qui sont tout seuls sur terre et que personne n'écoute, qui prient là-haut et que personne n'écoute encore, que peuvent-ils faire?

Et, entre chaque mot, je m'arrêtais, j'attendais;.. je lui donnais du temps, enfin!.. Et toujours rien, pourtant!..

Alors, tout d'un coup, révoltée, exaspérée, en colère comme je ne me suis jamais vue, et me sentant le droit de me venger vraiment, j'ai pris la statue dans ma main, et, de toute ma force, je l'ai lancée par la fenêtre qui donne sur la campagne en lui criant :

— Vous m'avez trompée!.. Allez-vous-en!..

Le carreau qu'elle avait brisé en passant finissait de tomber sur le parquet quand j'ai entendu un cri en bas.

C'était un homme, et il avait la figure couverte de sang. Mon saint Joseph lui avait troué le front au-dessus de l'œil gauche, et, comme le malheureux reculait tout saisi du choc, ses deux pieds à la fois se sont pris dans des pierres écroulées de notre mur, et dans sa chute il s'est brisé le genou.

Voilà trois nuits que, Benoîte et moi, nous le veillons, et c'est près de son lit que j'écris et que je pleure.

24 mars.

Le docteur est revenu, l'appareil du genou est posé définitivement; mais la tête ne se dégage point encore, et c'est bien mauvais, paraît-il.

On lui couvre le front de glace; ce n'est pas ce qui manque ici, certes, et en sortant tout à l'heure, le médecin m'a dit en me frappant sur l'épaule :

— S'il ne guérit pas, ce ne sera pas de votre faute, petite infirmière; ayez bon courage!

Bon courage, quand je regarde ces bandages et que j'entends ce délire!.. Pourtant je suis heureuse déjà de le savoir bien, autant que cela dépend de moi, et toutes mes heures se passent à chercher ce que je pourrais faire de mieux encore.

Mais quelle peine avec ma tante! quelles scènes et quels cris au début!.. Au moment où Benoîte et moi nous arrivions, en réunissant toutes nos forces, à porter ce grand corps depuis la route jusque dans la cuisine, elle entrait par une autre porte.

— Qu'est-ce que c'est que ça? me cria-t-elle en levant les bras...

— Un blessé, ma tante!..

Et pendant que je parlais, nous l'étendions provisoirement sur une couverture jetée devant l'âtre.

— Un blessé?.. Que voulez-vous que je fasse d'un blessé?.. Où avez-vous trouvé celui-là?..

Et comme elle multipliait toujours plus vite ses questions, Benoîte lui a dit sans s'arrêter :

— C'est mademoiselle qui l'a attrapé à la tête en lançant quelque chose dehors!..

— Mais qui est-il?.. Qu'est-ce qu'il a dit? Qu'est-ce qu'il demande enfin, cet individu?..

— La paix, ne pus-je m'empêcher de lui répondre en secouan les épaules,.. et quelque chose qui arrête ce sang!..

— Je n'en veux point, vous savez que je n'en veux point, reprit-elle en s'écartant; je ne reçois point d'hommes ici!..

— Je ne vous l'offre pas, répliquai-je encore plus fort; c'est mon affaire!

— Et qu'en ferez-vous?

— Je le soignerai, naturellement!..

— Où ça, et avec qui? Toute seule la nuit et le jour?

— Avec ma bonne, et je lui donnerai ma chambre!

— Vous êtes folle, me dit-elle violemment en me tournant le dos, et je saurai empêcher cela!

— En quoi faisant, en le rejetant dehors et en l'envoyant mourir dans la nuit?

— Peuh! fit-elle en avançant les lèvres. Ce sont de grands mots ça! Croyez-vous qu'on meure pour si peu?.. Dans moins d'une heure, c'est ce monsieur lui-même qui demandera à s'en aller et qui ne comprendra pas ce que vous lui voulez avec vos jérémiades!

— Soyez sûre alors que je ne le garderai pas de force!

— Et s'il reste cependant comme le voilà, qu'entendez-vous faire?

— Je vous l'ai dit déjà, répliquai-je au comble de l'exaspération et en levant mon mouchoir que je tenais serré contre la blessure, j'entends refermer ce trou que vous voyez là d'abord, puis quand ce sera fait, et que ce monsieur partira comme vous dites, j'entends le supplier à mains jointes pour qu'il me pardonne de lui avoir ouvert la tête. Comprenez-vous, ma tante ?

Et sans plus rien vouloir écouter, sans rien ajouter à cette odieuse discussion dont j'avais peur qu'un mot ne frappât les oreilles du pauvre blessé, j'ai envoyé Benoîte préparer tout ce qu'il fallait, et je suis restée à genoux auprès de lui, mouillant son front d'eau claire et attendant comme le salut un battement de vie.

Mais ses lèvres restaient serrées et blêmes, et le filet de sang qui coulait doucement, sans s'arrêter, s'amassait sur la laine blanche en tache qui s'étendait largement.

D'un pas de tigre en cage, ma tante marchait dans le fond, marmottant incessamment les mêmes choses, et peu à peu une frayeur horrible me prenait que ces yeux clos sur lesquels je me penchais ne se rouvrissent jamais, et que ce ne fût le front d'un mort sur lequel la marque de ma main restât éternellement !..

Puis, tout d'un coup, j'ai vu Benoîte qui passait en courant, et qui, dès le seuil de la porte, appelait à grands cris quelqu'un pour le faire arrêter ; et une seconde après le docteur rentrait avec elle. Une Providence le faisait revenir par ce chemin détourné, et ma bonne, qui l'avait vu de la fenêtre, avait pu l'avertir à temps... Une heure plus tard, à eux deux, ils avaient installé le malheureux dans son lit, pansé son front, et ramené sinon l'intelligence dans son regard, au moins rétabli sa respiration, qui était facile et régulière.

Avec une autorité qu'un étranger et un médecin pouvait seul avoir sur ma tante, le docteur, excédé de ses représentations, l'avait fait sortir dès le commencement, et comme en s'en allant il la retrouvait encore dans le corridor à côté de moi, se plaignant, répétant son refus de soins, et lui criant dès qu'elle le voyait :

— Vous savez, docteur, je ne m'en mêle pas, je ne ferai rien !..

— C'est à merveille, madame, lui répondit-il brusquement ; les jeunes mains sont plus douces et plus légères pour des plaies à panser, et c'est un calmant pour un malade qu'un joli visage à regarder.

Depuis, trois jours ont passé, et si la fièvre fléchit un peu, les idées sont toujours vagues.

Le nom qu'il prononce le plus souvent, c'est celui d'un certain Jacques, à qui il fait des discours inouïs, avec des mots si drôles que, malgré moi parfois, je ris et je pleure en même temps ! Puis, la seule phrase qu'il ait dite avant de tomber dans le chemin revient. Au moment où Benoîte et moi nous sortions en courant, il était

à terre déjà, mais pas encore sans connaissance, et comme j'arrivais près de lui en lui criant éperdûment : — Oh ! mon Dieu ! monsieur, qu'avez-vous ? — il s'est relevé sur un genou, et avec quelque chose comme un sourire, si l'on peut croire qu'un homme sourie dans cet état-là :

— Ah ! ah ! a-t-il dit, c'est le brahme !

Puis il est tombé et nous l'avons emporté. Depuis, son brahme revient quelquefois, et je ne puis concevoir ce qu'il veut dire par là.

Qu'est-ce au juste que cet homme, nous ne savons rien là-dessus. Le docteur s'est informé aux auberges du village ; nulle part, un voyageur répondant à ce signalement n'a été reçu, et c'est à croire qu'il a surgi du sol dans ce chemin maudit.

Ses habits sont élégans; sa pelisse courte et très ajustée en fourrure superbe, ses mains sont blanches, et tout ce que le bandage laisse voir de sa figure est distingué.

Dans ses poches, rien qu'un portefeuille sans adresse, et comme valise, une sorte de sac en cuir qu'il portait sur le dos et dont la serrure est fermée. Je répugne à l'idée de la faire sauter, et le docteur consent à attendre encore quelques jours, espérant qu'il pourra nous répondre lui-même.

Benoîte aussi se perd en suppositions.

— C'est peut-être un colporteur, me disait-elle tout à l'heure en regardant la forme bizarre de son bagage, ou bien encore un photographe ! Il y en a qui n'ont guère plus d'affaires avec eux !

Pour moi, je ne crois pas cela : à ses mains, à ses sourcils, à sa barbe, je le fais duc ou comte pour le moins, et gentilhomme en tout cas, et je m'ingénie à deviner son âge et son nom.

Est-il beau ? Je ne le crois pas et je n'y pense pas maintenant. Mes remords et mes tourmens me tiennent lieu de tout, même de sommeil et de nourriture, et le docteur s'est fâché tout rouge en me trouvant encore debout ce matin.

D'autorité, il m'a forcée à descendre en bas et à marcher un peu dans la cour.

Mais, à l'air, la tête m'a manqué, j'ai vu tout bleu et je suis remontée près du lit, bien déterminée à ne pas le quitter avant la connaissance revenue..

Un mot sensé qui m'indique que la tête n'est point perdue, et à côté de cela tout le reste ne sera plus rien.

* * *

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

LES

HISTORIENS ANGLAIS

I.

J.-A. FROUDE.

I. *Lives of the English Saints.* — II. *Shadows of the Clouds*, 1847. — III. *The Nemesi of the Faith*, 1848.— IV. *History of England from the fall of Wolsey to the destruction of the Spanish Armada*, 12 vols, 1856-1871. — V. *The English in Ireland during the eighteenth century*, 3 vols, 1872-1874. — VI. *Short studies on great subjects*, 4 vols, 1850-1883.— VII. *Life of Carlyle*, 4 vols, 1882-1884.— VIII. *Oceana*, 1886.

I.

Il y a quarante-neuf ans, un jeune homme, appelé James-Anthony Froude, arrivait à Oxford pour y prendre ses degrés. La ville universitaire présentait à peu près l'aspect qu'elle offre aujourd'hui, son quadrangle historique, sa rivière aux eaux paisibles, ses cloîtres normands, entrecoupés de verts ombrages et de larges pelouses, que balaient les robes noires des *undergraduates*. Mais, si l'on regarde au dedans des âmes, combien l'Oxford de 1838 différait de celui que nous connaissons! Une crise terrible agitait les consciences et troublait surtout la jeunesse; elle n'allait à rien moins qu'à détruire la réforme religieuse du XVI[e] siècle. Pour comprendre comment elle était née, comment elle avait grandi, il faut se représenter la période d'engourdissement et de sécheresse qui avait précédé. Si vous étiez entré, vers 1830, dans une église de village, vous l'auriez trouvée telle que les puritains l'avaient laissée. Murs

blanchis à la chaux; en guise d'autel, une table; point de vitraux, point d'orgue, point de croix, jamais un chant; rien qui aide à prier, rien pour pacifier, exalter, attendrir, rien qui rappelle la présence de Dieu dans sa maison. Le ministre ne se distinguait des autres *gentlemen* du canton que par le collet de sa redingote, et par le soin qu'il prenait de ne pas jurer. Il chassait, montait à cheval, siégeait au banc de la justice de paix. C'est lui qui admonestait les filles-mères, envoyait au cachot les petits vagabonds. On l'appelait pour exorciser un esprit; on le consultait aussi quand les vaches étaient malades. Ses devoirs religieux se bornaient, dans la semaine, à célébrer les mariages et les enterremens, le dimanche à marmotter les paroles du service divin devant quelques vieilles femmes somnolentes. Le père de M. Froude, l'archidiacre de Totnes, était un clergyman de ce type. C'était un homme pratique, qui, avant toute chose, désirait voir ses enfans « casés, » et de bonne heure. « Notre éducation religieuse, dit James-Anthony, n'alla jamais plus loin que le catéchisme. »

Comme les murs de l'église, la foi était nue et glaciale. Quelqu'un a ainsi défini l'église anglicane : « Un *prayer-book* catholique, un *credo* calviniste, un clergé arminien. » En effet, le *Book of Common prayer* est un rituel romain d'où l'on a arraché quelques pages, les plus belles, les plus significatives. Quant aux trente-neuf articles qui forment, depuis Élisabeth, la base de l'orthodoxie, ils ont été conçus de manière à marier, dans leur insidieuse ambiguïté, Rome et Genève. A travers les mailles de ce filet mystique, destiné à attraper les consciences, la substance dogmatique s'était échappée... Au fond, que croyait-on? Croyait-on quelque chose? Avait-on une religion vivante ou une religion morte? Même, cette religion avait-elle jamais existé? Voilà ce qu'on se serait demandé, si l'on s'était demandé quelque chose. Mais les enfans répétaient machinalement les paroles que leurs pères avaient prononcées, et c'était tout. Encore ce fantôme de dogme, tel quel, semblait-il condamné à être emporté par le grand vent libéral qui soufflait en tempête sur l'Angleterre, à la veille de la réforme de 1832.

Tout à coup, quelque chose remua dans cette immobilité, le cadavre donna des signes de vie. Le premier symptôme fut la publication de l'*Année chrétienne*, de Keble, en 1827. Livre charmant, un des plus bienfaisans que je connaisse, vraiment fait pour annoncer une ère nouvelle, car il a la douceur et la sérénité un peu froide de l'aube qui précède un beau jour. Qu'on ne s'imagine pas de fades et niais cantiques. Ce clergyman était un vrai poète, digne de lutter, s'il l'eût voulu, d'originalité avec Coleridge, de profondeur émue avec Wordsworth. Il avait les deux grands dons : il était humain et il sentait la nature. Pas à pas, de fête en fête, il suivait

la lente révolution de l'année religieuse, confondant nos croyances et nos sensations, associant les phases de la vie du Christ avec les transformations de la terre, tantôt lumineuse et souriante, tantôt voilée de pleurs. L'anglicanisme, c'était la foi romaine, dépouillée de sa poésie : Keble lui restituait cette poésie.

Parmi les âmes qui tressaillirent à ces accens nouveaux étaient, au premier rang, le docteur Pusey et John-Henry Newman, destiné à devenir ce grand cardinal Newman dont j'écris le nom avec un respect infini, et qui vit encore parmi nous, entouré d'hommages et chargé d'années. Ils formèrent avec Keble une sorte de triumvirat religieux, où Newman eut bientôt la prépondérance, et dont l'action se manifesta par la publication d'une série de *Traités pour le temps*. A ces traités travailla une légion d'auteurs; j'y retrouve, avec Gladstone et Manning, le frère aîné de l'historien, Hurrell Froude, esprit fougueux, ouvert à toutes choses, épris surtout de force et d'autorité. Ces jeunes gens avaient pour but de combattre le rationalisme, d'éclaircir les questions de discipline et d'histoire ecclésiastique, de définir le dogme, et surtout de donner aux croyances une vie nouvelle. Il me semble voir passer une croisade intellectuelle où chacun s'est armé comme il a pu et marche à sa guise, mais où l'enthousiasme supplée à la tactique. En route, il y a des égarés, des traînards, des dissidens; mais le gros de l'armée continue à s'avancer, dans un nuage de poussière, vers je ne sais quelle terre promise, ou à la rencontre d'un ennemi mal connu.

Il y avait deux ans que l'aîné des Froude avait été prématurément enlevé à ses amis, lorsque James-Anthony arriva à Oxford, précédé par le bruit de ses succès à Westminster-College. On devine quel accueil lui fit le docteur Newman. Ceux qui ont senti l'influence magnétique d'un prêtre, ceux qui savent combien cette influence est délicieuse, apaisante, doucement irrésistible, comprendront ce que j'ai à dire présentement de Newman et de son disciple. Je me rappelle l'ascendant qu'exerçait le père Gratry sur quelques jeunes gens de ma génération. Il les fascinait de son sourire, les enveloppait de sa dialectique, les éblouissait de ses visions, les ravissait avec lui dans ce monde théologique, qui a son évidence et sa logique différentes des nôtres, et où l'entendement, comme un marin qui voit pour la première fois les constellations de l'hémisphère austral, doute de lui-même et ne se connaît plus. Je me figure ces facultés portées à leur comble chez Henry Newman. Il était poète comme Keble : il a jeté, çà et là, des vers exquis dans la *Lyre apostolique*. Il était critique : témoins les nombreux articles qu'il a semés dans les *Magazines*. Il raillait quand il voulait, mais il ne voulait point. « Son esprit, dit M. Froude, était large comme le monde, » et, avec cela, mobile, aérien, presque fluide, « la légèreté

même. » Passant par bonds et sans effort d'un pôle à l'autre de l'intelligence, « rien ne lui semblait trop grand ou trop trivial, qui pouvait servir à éclairer une vérité » et à convaincre une âme. Dans tout ce qu'il disait, on sentait « une pitié infinie » pour l'infirmité humaine; mais c'était la pitié angélique, la pitié de l'être supérieur qui ne connaît point ces défaillances. Prêchait-il, « tous ses mouvemens, toutes ses paroles semblaient s'adresser à chacun de ses auditeurs en particulier, comme ces portraits dont chaque spectateur croit sentir le regard dirigé sur soi. » Les phrases les plus simples, les vérités auprès desquelles on avait passé vingt fois sans s'arrêter, perdaient sur ses lèvres leur banalité. On les recueillait, haletant, et tout à coup on voyait ce qu'on n'avait jamais vu. Il était si sûr de lui-même, il présentait avec tant de force les argumens des philosophes qu'il risquait de faire des incrédules. Mais bientôt le spectacle et la contagion de sa foi sereine reprenaient les âmes qu'il avait un moment découragées. Au besoin, son affirmation eût suffi. Il y avait alors, à Oxford, un mot qui répondait à toutes les objections : *Credo in Newmanum*. Pour s'emparer ainsi de la jeunesse, il faut être un homme de génie, un saint ou un magicien, et peut-être tout cela à la fois.

L'année finie, le jeune Froude alla passer ses vacances dans une famille de protestans irlandais. C'étaient des « évangéliques, » nuance sévère et un peu puritaine de l'église établie. Leur sérieux, leur simplicité enchanta James-Anthony, et le jeta dans de grands doutes. S'il est vrai, pensait-il, que l'on doive juger l'arbre à ses fruits, la vie de ces gens prouvait encore plus que les argumens du docteur Newman. En effet, l'Anglais s'élève rarement à la conception sublime de la virginité ecclésiastique : la vertu se présente à son esprit sous la forme d'un patriarche, au centre d'un groupe de jeunes gens robustes et de jeunes filles rougissantes.

Sur une table, le jeune étudiant trouva un livre qu'on ne lisait guère à Oxford, et qui, sans doute, n'avait point de place dans la bibliothèque de l'archidiacre, le *Voyage du pèlerin*, de Bunyan. Le vieil et rude esprit calviniste, l'âme populaire, dans sa grossière énergie, bornée, violente, vindicative, capable, néanmoins, de tendresse et de poésie, se révélait au futur historien de la réforme. Il ressentit un choc, comme tout homme qui rencontre pour la première fois, dans la vie ou dans les livres, la famille d'esprits à laquelle il appartient.

Après les vacances, le jeune Froude rentra dans le cercle enchanté. C'est à ce moment que Newman publia le fameux traité n° 90, d'où date le néo-catholicisme anglais, — catholicisme sans le pape, cela va sans dire. Le docteur montrait, dans ce traité, que les croyances catholiques pouvaient se concilier avec les trente-neuf articles. On

cria à la trahison, au jésuitisme; on vit là un tour de force de casuiste. Ce n'était que la mise en relief d'une vérité historique. Plus fort et plus franc que les auteurs de ce *credo* d'escamoteurs, Newman retournait contre eux leur piège théologique.

M. Froude prit ses degrés. Agrégé d'Exeter-College en 1842, il fut ordonné diacre en 1844. Il suivait encore, ou paraissait suivre Newman, qui l'employa à écrire les vies de quelques saints anglais et irlandais. Tâche fatale! Le jeune écrivain était sensible à la poésie des légendes, mais les miracles l'étonnaient, le blessaient : à part l'impossibilité scientifique, il n'y voyait que des jeux puérils. Cependant les événemens se précipitaient. Newman, descendu de sa chaire, vivait dans un petit village, entouré de jeunes hommes qui étudiaient et priaient avec lui; sa maison était un couvent, moins le nom. Dans une sorte de testament religieux qu'il avait laissé, en mourant, à ses frères, Hurrell Froude leur disait ceci : « Quand vous verrez Keble et Newman en désaccord, alors, mais seulement alors, reprenez votre indépendance, et croyez comme vous pourrez. » Ce jour-là, dans la pensée du mourant, ne devait jamais venir. Il vint pourtant, et lorsque Newman, en 1845, eut définitivement embrassé la foi romaine, James-Anthony Froude se trouva sans guide spirituel, moitié prêtre et moitié laïque, debout sur le seuil du sanctuaire, hésitant à y pénétrer.

Il songea à la littérature. N'est-ce pas le refuge de tous ceux qui ne veulent plus de leur métier ou dont leur métier ne veut plus? En 1847, il publia, sous le pseudonyme de Zêta, un petit volume intitulé : *les Ombres des nuages*. Les deux nouvelles qui le composaient ne répondaient que trop bien à ce titre prétentieux et vague. Les situations étaient des impossibilités, les caractères des fantômes. A quelques observations fines, à quelques traits d'humour, un expert eût peut-être deviné, dans cette œuvre ennuyeuse et enfantine, le talent qui se trompe de route. Mais le grand public n'avait que faire d'un livre où les digressions, les demi-confidences, les réminiscences de l'étudiant et du collégien tenaient la place des événemens et des sentimens.

Tout autrement intéressante est *la Némésis de la foi*, qui parut l'année suivante et fit quelque bruit dans le monde universitaire et clérical. Le héros, Markham Sutherland, est placé dans la position délicate où se trouvait l'auteur lui-même. On le presse d'entrer dans les ordres et il s'y refuse. Il écrit à un ami pour lui exposer ses scrupules, ou plutôt pour lui raconter ses angoisses. Il lui est impossible de « prêcher » la Bible. Peut-être pourrait-il imposer silence à sa raison, mais c'est son cœur qui proteste : or le cœur ne peut errer. Un Dieu immoral, rancuneux et cruel ne sera jamais son Dieu. Du Nouveau-Testament, il refuse d'accepter tout ce qui

sent le juif, surtout l'enfer. Ces sentimens sont peints avec une ardente sincérité et avec le désordre des émotions vraies ; on n'est point en présence d'un comédien drapé dans son scepticisme, mais d'un honnête homme déchiré, navré de ne pas croire. Lorsque Markham parle de ses doutes à des hommes plus âgés, à des clergymen, ceux-ci soupirent, lèvent les yeux au ciel et lui laissent voir des doutes semblables, enterrés dans leurs propres consciences et auxquels personne n'a jamais répondu. Peu à peu ces doutes sont descendus, par leur propre poids, jusqu'à ce lit de vase qui est au fond des âmes comme au fond des rivières. On entraîne Markham à peu près comme on entraîne une jeune fille qui hésite à prendre un mari sans inclination. « A quoi bon l'inclination? Épousez toujours : l'amour viendra après. » Ainsi de la vocation religieuse ; elle naît de l'habitude, de la sainte routine des bonnes œuvres. La vie, ce n'est pas le rêve, c'est l'action : agir, tout est là ! Markham se laisse faire. Il sera prêtre, pour faire plaisir à son père et à ses sœurs, pour ne pas désobliger son évêque.

A peine dans sa paroisse, le jeune clergyman célibataire est entouré d'intrigues. La vanité, la curiosité, l'envie, toutes les passions froides, — les plus mauvaises de toutes, — braquent leurs lorgnettes, nouent leurs complots. Les femmes, âpres gardiens de l'orthodoxie dans toutes les religions parce qu'elles ne doutent de rien, flairent le déiste sous le surplis du ministre. Nous entrevoyons des *religious tea-parties*, où, entre un psaume et une tasse de thé, on conspire la perte du pauvre jeune recteur, coupable d'avoir dédaigné ces pieux enfantillages. Ce n'est qu'une esquisse, et c'est dommage. Espionné, provoqué, mis sur la sellette, Markham laisse échapper son secret : pour lui, la Bible est un tissu de mensonges et d'abominations. On devine le résultat. Contraint de résigner sa cure, Markham reprend sa liberté. On se demanda à Oxford si M. Froude avait voulu raconter son histoire. Il répondit fièrement dans la préface de sa seconde édition : « Ce livre n'est pas une confession, mais admettons que c'en est une. » En effet, c'était et ce n'était pas une autobiographie. Les aventures appartenaient bien à Markham Sutherland ; les sentimens étaient ceux de Froude. L'université en jugea ainsi : elle censura l'auteur, qui répondit par une démission. Le voici, à trente ans, en quête d'une foi, d'une carrière et d'un maître.

II.

A peu près dans le même temps où Newman publiait le traité n° 90, Thomas Carlyle donnait à Londres ses lectures sur *les Héros et le culte des héros*. Les jours où il parlait, Portman-Square était

encombré d'équipages. Cette physionomie orageuse, ces longs cheveux rebelles, ces yeux ardens et tristes, profondément encaissés sous les broussailles du sourcil, ces mâchoires de tigre, — l'expression est d'un contemporain, — tout cet extérieur qui sentait l'apôtre plus que le conférencier, obtenait un succès d'étrangeté et d'étonnement. Les vieilles sociétés aristocratiques, qui meurent de satiété et d'ennui, ont une indulgence sans bornes pour l'homme qui les amuse en les insultant, et les casseurs de vitres sont les bienvenus dans un salon où l'on étouffe. C'est pourquoi l'on venait entendre ce paysan qui débitait des énormités avec son bizarre accent de la vallée d'Annan. L'oreille et l'esprit se faisaient à sa rude mélopée, à ses comparaisons baroques, à sa langue mélangée de patois écossais et de mots allemands. On subissait gaîment les éclaboussures de son *humour* et les intempéries de son éloquence. La curiosité le poursuivait dans la vie privée. Les jolies femmes couraient après lui, les bas-bleus, anglais et américains, lui formaient une cour; le comte d'Orsay dessinait son profil, et sir Robert Peel l'invitait à dîner. On se le montrait au parc, lorsqu'il y paraissait, monté sur un cheval qu'un banquier, son admirateur, l'avait supplié d'accepter, coiffé d'un immense feutre blanc et vêtu d'une de ces longues redingotes que lui faisait le tailleur de son village, et qui étaient destinées à devenir légendaires comme le costume de cuir de George Fox, le quaker.

Sans s'arrêter à ces excentricités de l'homme extérieur, un esprit comme M. Froude devait chercher e trouver le vrai Carlyle, déchiffrer ce que le philosophe appelait « son message. » Or, voici comment il comprit ce message.

Les croyances de l'homme, suivant Carlyle, n'ont été jusqu'ici que des illusions d'optique religieuse. Comme il s'est cru, pendant de longs siècles, le point fixe autour duquel tournaient le soleil et les étoiles, de même il se prend aujourd'hui pour le centre de l'univers moral; il voit en mouvement les choses éternellement immobiles et se trompe ainsi, non sur leur existence, mais sur leur façon d'être. Toutes les religions sont donc fausses dans leurs dogmes, vraies dans leur principe. Dieu est, nous ne savons rien de plus, mais c'est assez. La seule prière qui convienne, c'est le silence. Y a-t-il eu une révélation? Non, mais il y en a eu plus de cent, depuis le commencement des temps, par l'intermédiaire des voyans, des inventeurs, des poètes, des pontifes, des princes, de tous ceux qui sont venus ici-bas avec une mission de l'infini, et que Carlyle nomme des héros. Le progrès continu des idées est une chimère; les institutions ne peuvent que se fausser en vieillissant. On s'égare lorsqu'on travaille à les rendre assez parfaites pour fonctionner comme des machines mises en mouvement par le premier venu.

En toute chose, cherchez, au contraire, l'homme doué, l'homme capable, *the able man*, et laissez-le faire. La métaphysique n'a pas encore eu son Galilée ; l'heure de la philosophie n'a pas encore sonné. L'histoire peut seule nous édifier sur le problème qui nous intéresse, en nous faisant connaître intimement les héros du passé, les épanouissemens et les éclipses de la pensée religieuse, la gravitation de l'univers moral autour de l'immuable vérité. Tout livre d'histoire est une bible, puisque Dieu est toujours l'auteur et l'homme toujours l'acteur du drame historique.

Pour rendre cette conception intelligible par des exemples, Carlyle a écrit *Cromwell* et l'*Histoire de la révolution française*. Par une ironie qui parut difficile à accepter à ses premiers lecteurs, Olivier le régicide nous est offert comme le roi-type, le gouvernant modèle, le *born ruler of men*. Quant à la révolution française, elle a détruit, mais non construit ; elle a fait disparaître un vieux mensonge, mais n'est point elle-même une vérité. Elle n'a point de héros, et elle aboutit à la restauration de l'église catholique, de ce Dieu que Carlyle trouvait plaisant d'appeler « un bonhomme de pain d'épice empoisonné. »

Il y a, dans ces deux livres, autre chose qu'une nouvelle façon d'envisager l'histoire : il y a une manière nouvelle de l'écrire. Carlyle a raconté la révolution comme s'il en avait été le témoin. A force de lire les mémoires, les pamphlets et les journaux du temps, et de surchauffer ces laves refroidies au feu de son imagination, il les a obligées à rentrer en fusion. Il a rallumé le volcan et nous a fait assister à son éruption. Aussi est-ce à la fois le livre le plus vrai et le plus faux qui ait été écrit sur cette époque, un livre monstrueux, mais vivant. Autant d'inexactitudes que de lignes, mais ce sont les inexactitudes d'un contemporain, trop ému pour bien voir : ses erreurs mêmes sont des documens. Il est impossible à un historien-apprenti d'imiter ce livre extraordinaire, qui demeure une œuvre à part, un accident du génie. Dans *Cromwell*, Carlyle est plus abordable et nous laisse mieux surprendre son secret. Là, tout est authentique, puisé aux sources, passé au crible de la critique. Ce n'est plus la folie, la fièvre, mais la vie avec ses pulsations normales et son jeu régulier. Le Protecteur est là, devant vous, si près que vous êtes tenté de baisser les yeux. Vous entendez son souffle pesant, vous voyez ses muscles tressaillir, ses paupières battre, les veines de son front se gonfler. L'homme se peint lui-même, par ses discours, par ses lettres, par tout ce qui reste de lui. Ne rien atténuer, ne rien retrancher, même ce qui gêne, ce qui contredit la thèse de l'auteur ; ne rien draper pour l'effet, ne jamais escamoter un détail ; ne point « poser » le modèle, ne pas choisir ses bons momens ni ses beaux aspects, comme fait le

peintre : tous les momens et tous les aspects appartiennent à l'histoire. Cette tâche remplie, l'historien prend parti avec passion, avec furie. Toujours exact, jamais impartial, vous pouvez le maudire comme juge, vous ne pouvez le récuser comme témoin. Concluez contre lui, si cela vous plaît : ce sera le plus bel éloge que vous puissiez faire de son honnêteté.

Tel est l'homme, tel est le système auquel se donna James-Anthony Froude. La doctrine de l'adoration silencieuse, la foi sans dogme, comme une musique sans paroles, endormait ses doutes sans y répondre; elle satisfaisait aux besoins de cette double nature : tempérament religieux, esprit critique. Elle lui permettait de rester en communion sympathique avec ces puritains qu'il admirait ; car elle ne s'écarte pas trop de cette religion individuelle où chaque homme, dans son temple intérieur, est l'interprète des Saintes Écritures. Mieux encore : elle était, dans la pensée de M. Froude, sinon dans celle de Carlyle, la transformation finale du puritanisme. En même temps, une manière nouvelle de comprendre et d'écrire l'histoire lui indiquait l'emploi futur de ses talens. Restait à trouver un sujet. Obéissant à cet esprit quelque peu hargneux qui était en lui et le portait à défier les opinions reçues, il prit pour thème la réforme anglicane, parce que personne, même en Angleterre, n'osait en parler. L'opinion commune voulait qu'Henry VIII eût été un tyran et un scélérat, Élisabeth une femme de génie. M. Froude entreprit de démontrer que l'un avait été un honnête homme et un grand prince, l'autre une vieille fille capricieuse et médiocre. C'est à ce double paradoxe qu'il a consacré douze volumes et vingt ans de sa vie. A-t-il réussi, et dans quelle mesure?

III.

Au moment où s'ouvre le récit de M. Froude, en 1529, Henry règne depuis vingt ans. Déjà l'obésité alourdit et déforme cette beauté merveilleuse que les poètes avaient chantée, que l'Europe entière admirait. Il a gardé, cependant, sa supériorité dans tous les exercices du corps. Habile archer, excellent écuyer, il est, de plus, théologien et ingénieur. Il a l'amour du canon, que les souverains partagent avec les enfans, bien qu'il se contente d'être un artilleur platonique. Dans ses préambules législatifs, dans son immense correspondance administrative et diplomatique, se montre, avec une instruction variée, une certaine puissance personnelle d'expression, qui se fait jour à travers les circonvolutions pénibles de la période. Il expose et discute les thèses économiques et sociales du XVIe siècle avec compétence et surtout avec un luxe édifiant de bonnes intentions. « Les royaumes sans justice, écrit-il au comte

de Surrey, ne sont que brigandage. » Il dit ailleurs : « D'après l'Écriture, les princes doivent être pères et nourriciers de leurs sujets ; ils doivent veiller à ce que la vraie religion et la pure doctrine soient partout maintenues et enseignées ; faire en sorte que les sujets soient bien conduits et gouvernés par de bonnes et justes lois, que toutes choses nécessaires leur soient fournies en abondance, et que le peuple et la communauté augmentent ; les défendre contre l'oppression et l'invasion tant au dedans qu'au dehors du royaume ; pourvoir à ce que la justice soit également administrée à tous ; entendre leurs plaintes avec bonté, et leur montrer, même quand ils ont failli, une paternelle pitié ; finalement, corriger ceux qui sont mauvais, de telle façon qu'il soit visible que les princes eussent mieux aimé les sauver que les perdre, n'était le regard de la justice et le maintien de la paix et du bon ordre en la république. » Belles paroles, encore qu'un peu vagues, et qui font écrire à M. Froude que « la justice fut la passion dominante d'Henry ! » Belles paroles, si les actes y répondent ! Sinon, elles se retournent contre l'hypocrite qui les a prononcées.

M. Froude a pris pour point de départ, non sans raison, le jour où tombe Wolsey : c'est, en effet, ce jour-là que le schisme apparaît à Henry comme une solution. En réalité, le drame de la réforme commence lorsque les yeux du roi tombent, pour la première fois, sur une jeune fille qui revient de la cour de France et que la reine a prise au nombre des filles d'honneur. Voilà ce que dit l'histoire, catholique ou protestante ; M. Froude voit les choses différemment. Il avoue que les femmes ont fait du tort à son héros. « Avec les hommes, il a toujours fait et dit ce qu'il convenait de dire ou de faire. » Pour faire plaisir à l'historien, on voudrait, en jugeant Henry VIII, faire abstraction des « histoires de femmes. » Mais le moyen, avec un homme qui a été marié six fois, sans compter les maîtresses? Le roi, nous dit M. Froude, voit dans les couches désastreuses de Catherine et dans la mort prématurée de ses enfans mâles un châtiment de la Providence, qui le punit d'être entré dans le lit de son frère. Il veut, d'ailleurs, assurer la succession, pour éviter au pays les maux d'une nouvelle guerre civile. C'est pourquoi, fidèle aux principes de dévoûment qu'il a lui-même posés tout à l'heure, il est prêt à se sacrifier à son peuple, en échangeant une femme de quarante-cinq ans, déplaisante et flétrie, contre une jeune fille de vingt, dont il est amoureux.

Feignons d'ignorer qu'Henry a deux sœurs et que toutes deux ont des enfans ; que son neveu, Jacques V d'Écosse, est prêt à épouser sa fille, la princesse Marie, et à consommer ainsi l'union des deux couronnes ; qu'à défaut de Jacques et de Marie, le sang des Plantagenets coule dans les veines de dix personnes, toutes plus dignes

d'occuper le trône que l'arrière-petit-fils d'Owen Tudor, le gentillâtre gallois. Prenons la question dans les termes où elle est posée. Il s'agit d'un divorce politique : la situation d'Henry et de Catherine serait à peu près celle de Napoléon et de Joséphine. Qui ne voit la différence, ou plutôt le contraste? Napoléon répudie une personne de condition ordinaire pour épouser la princesse la plus noble de l'Europe; Henry répudie la tante de Charles-Quint pour épouser la fille d'un hobereau. Napoléon croit affermir sa dynastie en s'unissant aux Hapsbourg; Henry compromet la sienne en se brouillant avec les deux grandes puissances qui se partagent le monde, l'empire et la papauté. Bien loin de fermer l'ère des révolutions, il commence une lutte stérile qui durera soixante ans.

Considérez maintenant Anne Boleyn, et dites si cette femme n'explique pas le genre d'amour qu'elle inspire. Elle n'a pas eu d'enfance. A sept ans, — d'autres disent à douze, — elle a été jetée au milieu de la cour de France, c'est-à-dire en pleine galanterie. Est-elle jolie? Le portrait d'Holbein répond négativement, mais Holbein n'est pas un peintre de jolies femmes. Si elle n'est pas belle, elle est pire. Vierge et vicieuse, pétrie de volupté, elle a gardé dans le regard et dans le sourire quelque chose des impuretés qui l'ont frôlée et chiffonnée au passage. Elle a les goûts de la courtisane, la paresse, les diamans, la mangeaille. On lui fait sa cour en lui envoyant des carpes et des crevettes, dont elle soupe en petit comité. Rusée, insolente, ingrate, sa platitude envers Wolsey tout-puissant n'a d'égale que sa joie lorsqu'il est chassé. Avec quelle effronterie elle accepte ce vilain rôle équivoque de reine en double! Pas la plus fugitive pitié pour son ancienne maîtresse, dont elle a volé la place, pour l'épouse délaissée qui se consume de douleur, à quelques pas d'elle, dans ce même palais de Greenwich. Loin de là : elle voudrait prendre la vie de la princesse Marie, « dût-elle être ensuite brûlée ou écorchée vive (1). » Mariée, ses adultères ne seront que des fantaisies rapides, des jeux sensuels. Malgré le danger qui l'assaisonne, la faute lui paraîtra fade si elle n'y joint le ragoût de l'inceste. Dans sa prison, condamnée à mort, elle reste la même. Elle fait encore des projets : « Si le roi me pardonne, j'irai à Anvers; je vivrai de telle et telle façon... » Et un moment après : « Si je meurs, je serai une sainte. » Elle se fait apporter le billot, s'essaie à y poser la tête, répète sa grande scène finale. Le roi a fait venir pour elle le bourreau de Calais, un virtuose qui lui tranchera la tête d'un seul coup, non avec une hache, fi donc! mais avec une épée. « Comme le roi est bon!.. D'ailleurs, l'exécuteur n'aura pas grand mal : j'ai le cou si petit! » Et elle éclate une dernière fois de ce rire coquet qu'elle

(1) Paul Friedmann, *Anne Boleyn*. London, 1884.

a appris en France et qui a affolé tant d'hommes. Au fond, que lui importe! Sa vraie mort, la mort de sa vanité, a été le jour où, devant les pairs assemblés, on lui a ôté son manteau de reine et sa petite couronne de pierreries.

Voilà la femme qui tient le cœur d'Henry, et qui, avec la ténacité de la pieuvre, l'enlace chaque jour davantage. Comme sa rancune, le désir du roi sait attendre. M. Froude se donne une peine infinie pour démontrer qu'Henry n'a point cédé à sa passion avant l'heure légale, qu'il a respecté dans Anne Boleyn, — je cite ses expressions, — ce qu'on appelle en termes techniques l'honneur d'une femme (1). Soit : la situation est moins coupable ainsi, elle est aussi malpropre et beaucoup plus ridicule. Lorsque Henry se dispose à venir voir son allié, le roi de France, il emmène avec lui « mistress Anne. » François I[er] a grand soin d'exclure de sa suite les jeunes seigneurs connus pour être « mocqueurs et gaudisseurs. » Dès cette époque, les Anglais redoutaient l'esprit. D'abord, c'était un produit étranger; et puis, rien ne prêtait tant au ridicule que ce gros bellâtre de quarante ans, traînant dans ses bagages une fille qui n'était ni sa femme ni sa maîtresse. Tout le monde était las de cette attente, excepté lui. Chacun lui disait, à mots couverts : « Mariez-vous, on s'inclinera devant le fait accompli. » Le pape lui-même, à travers mille réticences italiennes, laissait presque deviner la même pensée. Mais le roi n'entendait rien : son orgueil s'irritait à l'idée de pécher en cachette et d'être absous. Il ne lui suffisait pas d'avoir Anne Boleyn, il voulait encore avoir raison. Il rêvait qu'un concile œcuménique lui ouvrît solennellement les rideaux de cette alcôve devant laquelle il se morfondit sept ans.

Il se trouva un homme pour dire à Henry VIII : « La puissance spirituelle vous tient en échec : absorbez-la dans la vôtre. Le pape vous gêne : soyez vous-même pape et roi. » L'idée parut à Henry un trait de génie ; il la mit en pratique et fit du donneur d'avis la seconde personne du royaume. Cet homme, un des grands aventuriers de l'histoire, s'appelait Thomas Cromwell. Il disparaît un peu dans l'illustration de son homonyme du siècle suivant; pourtant, il n'a pas fait moins de mal, laissé derrière lui une trace moins profonde ni moins sanglante. Une obscurité effrayante plane sur ses commencemens. Lorsqu'il émerge dans l'histoire, il atteint déjà le milieu de la vie. D'où sortait-il? qu'avait-il fait? La légende dit qu'il était fils d'un forgeron de Putney, qu'il avait d'abord été page chez lady Dorset : la légende raconte ce qui lui plaît. Tout ce que nous savons, c'est qu'il avait été soldat de fortune en Italie. « J'étais alors un

(1) M. Friedmann, auquel je laisse toute la responsabilité de cette assertion, veut qu'Anne Boleyn se soit livrée à Henry VIII, au moment où elle fut créée marquise, plus de trois mois avant le mariage.

ruffian, » disait-il plus tard à Cranmer. Un ruffian! Et dans cette Italie du XVIe siècle, la terre des vices sans nom et des violences sans frein! On frémit à ce mot qui vaut une confession. Par échappées, on revoit Thomas Cromwell mendiant à la porte d'un banquier florentin qui le recueille et l'emploie, agent d'affaires à Anvers, marchand de laines à Middleborough, enfin membre du parlement et domestique de Wolsey. Cet homme est le vrai père du protestantisme anglais. Lorsque son maître tombe, il le défend avec énergie dans le parlement, non par générosité, comme M. Froude a la bonté de le croire, mais parce que, impliqué dans tous les secrets du cardinal, en plaidant pour lui, il sauve sa propre tête. On trouve beaucoup d'hommes capables de cette générosité-là. Quoi qu'il en soit, il prend lestement la place, sinon le titre, de son patron, et inaugure une politique toute contraire.

Il fallait briser la résistance des évêques qui se dessinait déjà. Entrons avec M. Froude dans ce parlement ecclésiastique, longtemps plus puissant que l'autre, et qui se nomme la Convocation. Prélats séculiers et réguliers y siègent dans un commun désarroi, sous la présidence de l'archevêque de Canterbury, le vieux Warham. Henry VIII veut être reconnu chef suprême de l'église. Les évêques demandent à voir le roi et ne sont point reçus. Ils implorent des délais, d'abord trois jours, puis un seul : ce délai est refusé, et les juges viennent, au nom du roi, jusque dans leur salle des délibérations, menacer les évêques de la confiscation et de la prison. « Ils hésitèrent encore pendant une nuit entière. Le lendemain, l'archevêque soumit à la chambre haute la clause fatale, à laquelle il avait ajouté une restriction : « Nous, les églises et le clergé d'Angleterre, reconnaissons le roi pour notre seul protecteur, notre maître unique, et autant que la loi du Christ le permet *(quantum per Christi legem licet)*, pour le chef suprême de ladite église. » Ces mots, lus tout haut par l'archevêque, furent reçus en silence. « Acceptez-vous? » dit Warham. — L'assemblée resta muette. « Quiconque se tait, reprit le président, semble consentir. » — Alors une voix, partie de la foule, répondit : « En ce cas, nous nous taisons tous! »

Telle fut cette séance mémorable. On cite des résolutions fameuses votées au scrutin secret à la majorité d'une voix, d'autres à la tribune et par l'appel nominal, d'autres par acclamation. Celle-ci est sans doute le seul exemple d'un grand changement politique et religieux voté à l'unanimité du silence. De ce jour date l'anomalie monstrueuse dont quelques vestiges subsistent, et qui, à un moment de l'histoire, a pu donner pour tête à cette église bizarre une vieille femme athée ou hétérodoxe. « Tout ce que je veux est canon, » disait l'empereur Constance. Henry VIII agit comme parlait Constance. Il compose un *credo* en six articles, le retouche,

le remanie, suivant l'humeur ou le besoin. Lorsqu'il tient sur ses genoux Catherine Howard, qui appartient à une famille catholique, il voit d'assez bon œil le culte des images et la confession auriculaire; il incline au luthéranisme lorsqu'il songe à épouser Anne de Clèves, qui est luthérienne. Que la ligue de Smalkalde accepte son alliance et son patronage, il est prêt à signer la confession d'Augsbourg. Ainsi, de quelques avantages temporaires, concédés par trois ou quatre principicules allemands, dépend la question de savoir si les Anglais croiront ou non à la présence de Jésus-Christ dans le sacrement de l'autel!

A peine comptait-on quelques protestans clairsemés : des ouvriers flamands réfugiés à Londres, des *scholars* de Cambridge et d'Oxford qui avaient lu en cachette les écrits de Luther et de Melanchton. L'immense majorité de la nation répugnait aux nouveautés de doctrine. En effet, on devient hérétique, mais on naît schismatique : l'hérésie procède de l'entendement, tandis que le schisme est dans le caractère. Le pape est un prince italien, cela suffit. Lui envoyer de l'argent anglais sous forme d'*annates*, de *premiers fruits*, de denier de Saint-Pierre, le laisser pourvoir à certaines charges, obéir à des tribunaux où la justice se rend en son nom, c'était plus que l'Anglais ne pouvait supporter. Pour l'hérésie, il la détestait. Les Lollards, ces socialistes et ces anarchistes du XVe siècle, avaient achevé de l'en dégoûter. Il n'ergotait pas sur les miracles, ne marchandait pas sur le nombre des mystères; alors, comme aujourd'hui, il était prêt à tout croire. Son rêve eût été d'avoir un dieu à lui, un dieu national, fait à la maison comme le pudding, un dieu anglais, *an english God :* le mot se trouve en toutes lettres sous la plume de Latimer, un des pères de la réforme. Le schisme est donc endémique dans l'île; il est une des formes de l'exclusivisme britannique, qui n'a d'égal dans le monde que l'exclusivisme juif. Voilà pourquoi l'Angleterre reste paisible lorsque Henry VIII la sépare du pape, pourquoi elle commence à s'émouvoir quand on brûle des images vénérées, et quand on jette à la voirie les os de Thomas Becket.

Pour réconcilier le pays avec le nouvel ordre de choses, il fallait l'impliquer dans une complicité analogue à celle qui unit le bandit au recéleur. La confiscation des biens des couvens vendus à vil prix par la couronne devait amener, comme en 1793, un immense déplacement de la fortune territoriale et la création d'une classe nouvelle de propriétaires, qui se serreraient énergiquement autour du trône pour se défendre en commun contre toute revendication. Mais, pour persuader au parlement de sanctionner cette confiscation, il était nécessaire de constituer aux maisons religieuses et à leurs habitans un dossier d'infamie, en faisant peser sur tous les

vices et les crimes de quelques-uns. En réalité, ce qu'on se préparait à voler, c'était la part des pauvres, des malades, des orphelins, car les monastères étaient à la fois des hôpitaux, des écoles, des foyers de science et souvent de vertu (1). Cromwell sut trouver des instrumens dignes de lui et de la tâche qu'il allait leur confier.

Ici, M. Froude, j'ai le regret de le dire, s'écarte même de l'exactitude matérielle des faits, soit qu'il ait ignoré beaucoup de choses, soit que le préjugé contre le papisme ait triomphé de son honnêteté. Tout en parlant dédaigneusement des « Visiteurs, » il laisse croire au public que leurs accusations sont généralement fondées. Or, comment un seul mot de vérité serait-il sorti de pareilles bouches, tombé de pareilles plumes? Qu'on lise leurs lettres, ce mélange d'adulation plate et de familiarité impudente, de facétie grossière et de jargon hypocrite : c'est à peu près dans ce style que le mouchard moderne rédige ses rapports sur le coin d'une nappe tachée de vin bleu. Lorsque les portes des couvens ne s'ouvrent pas assez vite, ils les enfoncent à coups de hache. S'agit-il d'éventrer une paillasse, de fracturer un tiroir, de sonder les murs, de dépecer un calice orné de pierres précieuses, ils ne laissent à personne l'honneur d'accomplir cette besogne. Les misérables qui les accompagnent se font des cuirasses avec les chasubles, des selles avec les chappes, des fourreaux de poignards avec les reliquaires. On les voit sur toutes les routes, hurlant des refrains obscènes sur des airs sacrés, ivres du vin des messes qu'ils ont bu à flots dans les celliers ecclésiastiques.

Le désordre s'étend sur tout le royaume. A chaque instant, le service religieux est interrompu par d'effroyables tumultes. Ici, c'est un sacramentaire qui, au moment de la consécration, élève dans ses bras, par dérision, un petit chien; ailleurs, l'officiant est poignardé sur les marches de l'autel. Un prêtre marié amène dans la maison curiale celle qu'il nomme sa femme, tandis qu'à quelques milles de là on chasse, au milieu des huées, la concubine du prieur. L'archevêque Cranmer, qui a épousé d'abord une servante et s'est remarié en secondes noces avec la nièce d'Osiander, la fait voyager, d'une résidence à l'autre, dans une grande caisse percée de trous. Comme pour mettre le comble à cette confusion, à cette inexprimable détresse des consciences, le gouvernement, impartial et méthodique, fait pendre à Tyburn trois prêtres papistes pour refus de

(1) D'après le professeur Brewer, qui représente l'opinion des protestans éclairés, les couvens avaient perdu leur influence, au moins dans le sud de l'Angleterre. Les moines semblaient s'être assoupis dans leur longue prospérité : aucun homme distingué ne sortait plus de leurs rangs. On les accusait de bigotisme, de paresse et d'ignorance. Il y a loin de là aux effroyables turpitudes que fait entrevoir M. Froude.

serment, et brûler à Smithfield trois anabaptistes pour crime d'hérésie.

Il faut aborder enfin le côté sanglant du règne. Le supplice de sir Thomas More et celui du cardinal Fisher sont présens, dans leurs touchans détails, à toutes les mémoires. On connaît moins la mort du vénérable abbé de Glastonbury, celle du père Forrest, celle de Haughton, prieur des Chartreux, et de ses compagnons, tous compris, et à juste titre, dans la liste des béatifiés qui a été publiée en décembre dernier. De plus pures, de plus innocentes victimes, je n'en connais pas. Comme le fait remarquer M. Froude, ces hommes n'étaient même pas coupables d'un crime d'opinion; ils n'avaient prêché publiquement aucune doctrine défendue. Que leur reprochait-on? Quelques mots murmurés sous les arceaux d'un cloître; moins encore, une pensée intime, murée dans le sanctuaire obscur de la conscience. On produisit contre eux des témoins qui prétendaient avoir entendu quelque chose par-dessus les murs d'un jardin; d'autres qui s'étaient présentés au tribunal de la pénitence et, sous prétexte d'obtenir un conseil, avaient arraché le secret du confesseur. A défaut de ces témoignages, les réponses des accusés, chose inouïe, devinrent le corps même de l'accusation. Condamnés pour crime de haute trahison, ces hommes, déjà exténués par la torture, étaient traînés sur la claie jusqu'à Tyburn, où des potences étaient dressées. On les y suspendait; mais, dès qu'ils avaient senti l'angoisse de ce supplice, on se hâtait de couper la corde. Les entrailles de ces infortunés étaient alors arrachées de leur corps vivant et jetées, sous leurs yeux, dans une chaudière pleine de poix bouillante; on y précipitait ensuite le foie et le cœur. Alors seulement on leur tranchait la tête, et on coupait le tronc en quartiers, pour exposer en différentes places ces lambeaux humains. M. Froude a suivi, à travers ces épreuves, le prieur Haughton, admirable figure, d'une tendresse féminine, d'une suavité angélique, mais il n'a point raconté ce qu'on fit des dix derniers chartreux. Attachés au mur de leur cachot par un carcan de fer qui ne leur permettait ni de se coucher ni de s'asseoir, les bras et les genoux attachés, ils périrent de faim l'un après l'autre, s'appelant, se consolant, se bénissant à travers les ténèbres glacées et priant jusque dans le délire de la souffrance. Une femme courageuse parvint à leur faire passer quelque nourriture, et ne fit que prolonger leur agonie. Au bout d'un mois, un seul restait vivant: on le supplicia. Ainsi souffrirent et moururent des hommes dont le seul crime était de n'avoir pas voulu s'incliner devant cette hideuse absurdité, Henry pape de l'église anglaise.

La jalousie et la politique du roi en frappèrent bien d'autres, qui n'étaient pas des saints, mais qui moururent tous avec décence

et courage. On ne voit guère que lady Rochford qu'il fallut porter sur le billot, et qui se débattit jusqu'à la dernière seconde dans une frénésie de terreur et de désespoir. Hommes et femmes se composaient une toilette d'échafaud, s'endimanchaient pour mourir, les uns par une coquetterie funèbre, les autres par une charité posthume, car le bourreau héritait du dernier costume porté par le condamné. Sur la plate-forme, on prononçait d'ordinaire une sorte de sermon où l'on établissait avec précision sa manière de penser sur la Sainte-Trinité, sur la transsubstantiation et sur les autres points de controverse. Puis on pardonnait à l'exécuteur et l'on priait pour le roi. Pas un n'y manqua; pas un ne maudit la main sanglante qui s'appesantissait sur lui. Craignaient-ils de prononcer des paroles de haine, des souhaits de vengeance sur le seuil de l'autre vie? Ou redoutaient-ils encore le tyran qui pouvait rendre leur supplice mille fois plus horrible, enfermer plusieurs morts dans une seule? Aussi bien, l'échafaud était entré dans les mœurs. Comme la peste ou la suette, c'est une maladie du temps, une maladie dont mouraient les gens bien portans. C'était surtout, comme la goutte, une maladie de riches: le plus exposé était celui qui offrait la proie la plus grasse aux proscripteurs. Je ne suivrai pas cette lugubre procession d'ombres décapitées, qui commence à sir Thomas More et finit au comte de Surrey. Quiconque avait dans les veines quelques gouttes de sang princier, quiconque remplissait dans l'état des fonctions auxquelles s'attachait une responsabilité, quiconque avait plu, puis cessé de plaire, devait apercevoir, dans une brume de sang, Tower-Hill ou Tyburn comme le terme probable, la fin presque nécessaire de toutes les grandeurs.

On trouvera peut-être qu'il y a de la naïveté ou du raffinement à accuser un meurtrier de manquer de tact; cependant le portrait d'Henry VIII serait incomplet, si je ne le montrais insultant ses victimes et joignant, en toute circonstance, la grossièreté au crime. L'homme qui enjoignait à sa fille légitime de se reconnaître bâtarde sous peine de haute trahison, qui envoyait son fils adultérin, le duc de Richmond, présider à la punition de l'adultère dans la personne d'Anne Boleyn, qui épousait sa troisième femme le lendemain de l'exécution de la seconde, qui notifiait ses infortunes conjugales aux puissances étrangères et les soumettait à l'examen minutieux de tous les légistes du royaume, qui, sans consommer le mariage, partagea six mois le lit d'Anne de Clèves en lui tournant le dos et en rêvant aux moyens de divorcer, cet homme appartenait à la farce aussi bien qu'au drame. On peut être un lourdaud en même temps qu'un scélérat. Le peuple ne s'y est pas trompé : il a mieux vu que les historiens lorsqu'il a fait d'Henry VIII un Néron-Sganarelle qui montre une face grotesque et une face effrayante.

On m'oppose ses dépêches, ses préambules de lois, ses pamphlets théologiques : que me font ces écrivailleries? Je vois que ses talens militaires se sont bornés à assister au siège de Boulogne et à échouer devant Montreuil; qu'il a légué à l'Angleterre l'anarchie religieuse, gaspillé les trésors de l'église, transformé le parlement, cet instrument de liberté, en un instrument de despotisme; qu'au dehors, loin de tenir la balance entre la France et l'empire, il a mendié en vain l'alliance des protestans d'Allemagne. Un règne se juge sur des résultats, non sur des phrases.

La dernière scène se passe dans ce parlement, devenu si abject, que ses membres se lèvent et saluent lorsque le chancelier prononce le nom du roi. Henry, couvert d'ulcères, ivre tous les soirs, n'est plus qu'un corps inerte que l'on promène de chambre en chambre, dans un fauteuil roulant. Il a voulu haranguer encore une fois ses fidèles communes, et leur adresse un appel à la tolérance et à la concorde, interrompu par les sanglots de l'auditoire et par ses propres larmes... A peine les a-t-il essuyées, il signe l'arrêt de mort de Surrey, le noble poète, le soldat héroïque, et d'Anne Ascue, une des femmes les plus distinguées et les plus vertueuses de l'Angleterre. Quelques semaines après, il meurt tranquille, en serrant la main de Cranmer, qui a béni tous ses crimes.

Pour tracer cette physionomie, je n'ai pas fait un seul emprunt à Pole, à Sanders, à Campion, pas même à l'honnête Lingard; j'ai laissé également de côté la version ultra-protestante de Burnet et de ceux qui l'ont suivi. A peine ai-je indiqué deux ou trois faits nouveaux, révélés par les publications plus récentes du docteur Brewer, de M. Gairdner et de M. Friedmann (1). Je n'ai même pas mentionné les débauches monstrueuses attribuées à Henry VIII; je n'ai point fait de lui l'amant de la mère et de la sœur aînée d'Anne Boleyn. J'ai admis la pureté des relations du roi avec la fille d'honneur jusqu'à leur mariage; je n'ai pas chicané sur la date, très importante, de ce mariage, bien qu'il me fût aisé de le faire. Catherine a-t-elle été empoisonnée? La condamnation d'Anne Boleyn n'a-t-elle été qu'un meurtre juridique, destiné à frayer le chemin du trône à la nouvelle favorite, Jane Seymour? Vérité ou légende, j'ai laissé toutes ces questions dans l'ombre. J'ai voulu que l'historien plaidât contre lui-même : Froude contre Froude, suivant la formule qui retentit si souvent dans les cours de justice anglaises.

(1) Les préfaces que le professeur Brewer a mises en tête des *Calendars of State papers*, pour le règne d'Henry VIII, font autorité. M. Gairdner a réédité ces préfaces avec des additions considérables. M. Friedmann est l'auteur d'une remarquable *Vie d'Anne Boleyn*, où Henry VIII est traité encore plus sévèrement qu'il ne l'est ici. Le seul tort de M. Friedmann est de mêler les hypothèses les plus aventureuses aux vérités les mieux démontrées.

D'un côté, les faits acceptés par lui; de l'autre, ses appréciations. Au lecteur de choisir.

IV.

Je trouve, au frontispice du septième volume, un portrait d'Élisabeth, devant lequel il faut s'arrêter un moment. Promenez-vous le dimanche, entre l'heure du lunch et l'heure du thé, dans une petite ville de province anglaise, et, à travers le miroitement des vitres soigneusement lavées, vous apercevrez beaucoup de faces semblables, souriant d'un sourire précieux et vainqueur, droites, immobiles dans la rigidité de leur robe neuve, diamans aux oreilles et chaîne d'or au cou. Celle que nous avons ici sous les yeux est moins une figure qu'un museau. Un menton étroit et un grand front, tous deux fuyans; un petit œil rond, froid, sournois, jaloux et susceptible, enchâssé dans d'énormes pommettes; la bouche sèche, impérieuse, dépourvue de charme féminin; enfin ces traits, à la fois massifs et pointus, qui caractérisent la laideur, ou, si l'on veut, la beauté britannique. Une gorge très basse, qui n'eut jamais d'autre mérite que la blancheur, et dont elle tirait une vanité indécente. Joignez à tout cet ensemble une certaine fraîcheur qui alluma un désir passager chez Philippe II, personnage peu difficile et sujet aux rages d'amour en présence d'objets vulgaires.

Animez cet aimable portrait. Élisabeth monte à cheval, tire le pistolet, boit de la bière, crache et jure comme un troupier. Sa voix est rude, et, quand elle cherche à la moduler, devient ridicule. Elle a le goût des étoffes rêches, des sons aigres, des couleurs criardes. Elle fait broder sur ses robes des yeux et des oreilles, des salamandres, des crocodiles et autres objets qui flattent sa passion du baroque. Elle est brave en présence d'un danger réel, peut-être parce qu'elle n'y croit pas; mais elle est malade d'une simple menace pendant deux jours, quoique son orgueil dissimule cette émotion sous une effronterie sans égale. Son courage, c'est ce que le peuple, à Paris, appelle « du toupet. » Après son éloge, ce qu'elle aime le plus à entendre, c'est le décri des autres femmes. Quand on revient d'une mission à Paris, la consigne est de tourner en ridicule les dames de la cour de France: alors le laideron couronné ne se tient plus de joie.

Lorsqu'elle parle ou qu'elle écrit, elle s'exprime dans cette langue pédante et maniérée qu'on a appelée l'euphuisme, et que ses contemporains parlent et écrivent comme elle. Des connaissances trop vastes et trop vite acquises barbouillent les cervelles du XVIe siècle; elles en ressortent, indigérées, en un flot d'apophthegmes, de tropes et d'antithèses. Les enfans trop instruits trouvent naturellement

de ces choses contre nature. Élisabeth est capable de répondre en latin et même en grec aux docteurs d'Oxford et de Cambridge, mais elle ne résiste pas à la tentation de parler encore grec et latin en anglais. Elle compose et apprend par cœur de pompeux exordes, auprès desquels le galimatias double de Lyly est un modèle de clarté. Puis, quand elle a consommé sa provision de rhétorique, elle se livre à l'improvisation; le ton change, la nature reparaît, et la harangue, commencée par des périodes académiques, finit par des mots de la halle. Ainsi elle a deux manières bien distinctes : l'une, âpre, basse, populacière, quand elle est irritée; l'autre, prétentieuse et ambiguë, quand elle se possède. Sa phrase tortueuse reflète alors fidèlement sa pensée, car elle ment sans cesse, contre toute évidence, contre toute raison, même contre son intérêt et jusque dans ses prières.

Elle aime les hommes qui n'en sont pas, les transis, les éperdus, les tendres pleurnicheurs, ceux qui lui font entendre non le langage viril de la passion, mais la monotone et énervante cantilène de l'amour. « Je ne vis qu'à demi quand vous n'êtes pas là, » écrit Leicester. « Vous voir, c'est le ciel, — écrit de son côté Hatton; — loin de vous, c'est l'enfer! » Elle caresse Hatton, l'appelle « son mouton. » Mais « Robin, » c'est-à-dire Robert Dudley, comte de Leicester, est son préféré. Un jour qu'elle feint de vouloir le marier à sa rivale Marie Stuart, elle détaille à l'ambassadeur écossais les charmes de son favori : « Voyez le bel homme! Comme il est bien fait! » Par une belle soirée d'été, la barge royale glisse sur les eaux limpides de la Tamise, portant la reine, son Dudley et leur confident, l'ambassadeur d'Espagne : un évêque, mais un évêque du XVI[e] siècle. Dudley est couché sur des coussins, aux pieds de sa maîtresse, qui lui donne de petites tapes sur les joues et lui chiffonne tendrement les oreilles. Excité par ce jeu, il lève des yeux pleins de langueur sur Élisabeth : « Qui nous empêche d'être heureux? Nous avons un prêtre avec nous. Il n'a qu'un mot à dire, et nous sommes unis. » La reine hausse les épaules, l'évêque se tait, et, rentré chez lui, rédige le récit de cette scène, qui a dû faire passer un pâle sourire sur les lèvres du maître de l'Escurial. Au fond, que voulait cette étrange vieille fille, qui rôdait, moitié effrayée, moitié tantalisée, autour de l'amour, avançant les lèvres vers le fruit défendu et reculant dès qu'il approchait? Quel sentiment était le plus fort chez elle, le goût de l'homme ou la peur du mariage?

Ses projets matrimoniaux, toujours repris, toujours abandonnés, font le désespoir de ses diplomates et la risée de l'Europe. Nous avons Dudley, le candidat du cœur; Arundel, le candidat des catholiques; Arran, le candidat des Écossais; nous avons le candidat perpétuel dans la personne de l'archiduc Charles. On ne veut pas de

lui, on ne l'épousera jamais, à cause « de sa longue tête. » Mais il n'en sait rien et se prête avec une bonne grâce admirable à des négociations dérisoires. Il faut quinze ans pour lasser la patience de cette longue tête, qui paraît avoir été en même temps une tête carrée. Élisabeth s'en sert comme d'un écran contre l'importunité irritée de son parlement, qui veut la marier. Elle tire surtout vanité des prétendans couronnés; elle les compte complaisamment sur ses doigts : « D'abord ç'a été le roi d'Espagne, puis le roi de Danemark et le roi de Suède; maintenant c'est le roi de France, presque un enfant!.. » Elle voudrait qu'ils fussent tous réunis autour d'elle, ou, tout au moins, que les ambassadeurs lui fissent la cour par procuration. Les années se passent, elle vieillit, les projets de mariage vont toujours leur train. En 1566, elle trouve, avec raison, que Charles IX est trop jeune pour elle. Cinq ans plus tard, elle accueille avec plus de faveur l'idée d'épouser son frère cadet, le duc d'Anjou. Elle a trente-sept ans, il en a vingt. Une seule chose l'inquiète : l'aimera-t-on? Car il ne lui suffit pas d'être respectée comme reine, elle veut être aimée comme femme, mais sérieusement et sans tricherie. Elle connaît certaines historiettes sur Philippe II, qui, à travers un vasistas, ne dédaignait pas de jeter un coup d'œil dans la chambre où s'habillaient les filles d'honneur, et elle ne veut point d'un mari qui chercherait « des compensations. » — « Quand il sera un homme, je serai une vieille femme, » dit-elle en minaudant. Et l'ambassadeur de répondre : « Votre Majesté ne sera jamais une vieille femme! »

Anjou faisant la grimace, Catherine de Médicis propose Alençon, qui n'a que seize ans, et ce projet, plus absurde que le précédent, est encore mieux reçu de la reine. Pendant sept ans, ce mariage insensé est sur le tapis; il semble à deux doigts de s'accomplir. Le fiancé, que M. Froude définit « un nain malsain et grêlé, » vient à plusieurs reprises en Angleterre, lutte de tendres soupirs et d'extravagance amoureuse avec Hatton et Leicester. Elle danse, joue du luth, déploie ses grâces devant lui et le cajole comme les autres; il est « sa grenouille, son crapaud... » D'ajournement en ajournement, de promesse en promesse, elle est arrivée au pied du mur. Mauvissière, l'ambassadeur de France, presque menaçant, lui serre le bouton : « Qu'annoncerai-je au roi mon maître? — Que le duc sera mon mari. » En même temps, elle colle ses lèvres flétries aux lèvres noires de sa « grenouille, » lui passe un anneau au doigt, et appelle ses dames pour rendre hommage à leur futur roi. Les mignons accourent, désespérés : « Qu'avez-vous fait? — Rien dont vous ayez sujet d'être inquiets. — Mais comment vous tirer de là? — Par des mots : c'est la monnaie qui a cours en France. »

On persuade au pauvre duc qu'il y a une grande et belle aven-

ture à courir aux Pays-Bas, et qui sait? peut-être une principauté à s'y tailler, en trahissant à la fois et Philippe et ses sujets révoltés. Pourtant il se débat encore. Hélas! on ne l'aime pas, on ne l'a jamais aimé. La reine jure qu'elle l'adore, mais elle veut la gloire de son héros. Eh bien! il partira, mais il partira marié. — Mais elle ne peut épouser un catholique. — Il se fera protestant pour l'amour d'elle. — Non, décidément, elle ne peut vaincre son aversion pour le mariage... Le prince, au paroxysme de l'exaltation, s'écrie qu'il préférerait la voir morte et expirer lui-même avec elle plutôt que de renoncer à sa main. Élisabeth savoure cette situation romanesque. Personne n'avait encore parlé de se tuer pour elle ni de la tuer par amour. Elle le gronde doucement : « Ce n'est pas la raison, c'est la passion qui parle en vous, ou vous ne menaceriez pas ainsi une pauvre vieille femme dans son propre royaume. — Ah! madame, vous ne me comprenez pas. Je ne voudrais pas toucher un cheveu de votre tête sacrée; mais j'aimerais mieux souffrir mille morts que perdre l'espoir d'être votre époux et devenir la fable de l'univers! » Il éclate en pleurs, et elle lui donne son propre mouchoir pour qu'il s'essuie les yeux. Enfin, il part; et, comme sa fiancée fait les frais de cette folle entreprise, le baiser de Greenwich coûte 710,000 livres (1) au trésor d'Élisabeth. C'est un des baisers les plus coûteux dont l'histoire fasse mention.

La leçon est d'autant plus dure que sa seule passion sincère est pour l'argent. De son avarice, de sa cupidité, M. Froude raconte des choses vraiment surprenantes. Lorsque Marie Stuart arrive à Carlisle, dénuée de tout, sous les habits d'une servante, Élisabeth lui envoie une pièce de velours, deux paires de souliers et deux chemises trouées. Au lieu de s'enrichir, on se ruine à son service ; pour cette raison il est malaisé de trouver un ambassadeur, presque impossible de découvrir un vice-roi pour l'Irlande. Aux diplomates qui n'ont pas réussi dans leur mission, elle rogne ou supprime les frais de voyage. Elle vérifie les comptes de caserne et d'hôpital, entre en fureur lorsque ses troupes font l'exercice à feu en temps de paix. « A quoi bon tirer à la cible? Quel gaspillage! Ne vaut-il pas mieux réserver ses munitions pour le moment où les ennemis seront là? » Et quand sa flotte est engagée dans un duel à mort contre la flotte espagnole, il faut lui arracher chaque baril de poudre, chaque livre de biscuit; si bien que ses marins, faute de vivres et de projectiles, abandonnent, en pleurant de rage, la poursuite de l'*Armada*. Lui propose-t-on un de ces crimes politiques qui rentrent dans la pratique ordinaire des gouvernemens du XVIe siècle, son premier mot est : « Sera-ce bien cher? » Pour faire fructifier

(1) Environ 18 millions de francs, qui en vaudraient environ 150 aujourd'hui.

ses capitaux, elle prête sur gages aux souverains en détresse ; à un moment donné, la Tour de Londres contient les diamans de trois maisons royales. Elle met ses économies dans la piraterie et dans la traite des nègres, mais ne veut pas subir l'aléa que présentent ces sortes de placemens, ni perdre en aucun cas son dividende. Malheur aux vaisseaux du roi d'Espagne qui passent alors à portée de ses côtes, ou que la tempête oblige à chercher refuge dans ses ports ! Elle s'approprie sans façon le trésor de son allié, et, pour le garder, se jette dans ces menteries audacieuses et compliquées dont les habitués de la correctionnelle ont seuls conservé le secret.

Ses conseillers se lassent à suivre les variations de son humeur. Elle veut et ne veut pas, se réveille en pleurs après s'être endormie en riant, révoque un ordre dont l'exécution est commencée, ne tient jamais une promesse, ne conduit pas une seule résolution jusqu'au bout. Elle prévient ses serviteurs qu'elle les désavouera s'ils échouent, et qu'en aucun cas ils ne pourront se prévaloir de leurs instructions : à eux les risques de l'initiative, à elle l'honneur du succès. Elle punit ceux qui lui obéissent, et veut être devinée lorsqu'elle désire secrètement ce qu'elle défend tout haut. Elle a horreur de la guerre ouverte et ne connaît que la guerre « sous main. » Elle ne se plaît que dans les conspirations, et ses ambassadeurs, — Randolph à Édimbourg, Throgmorton à Paris, — conspirent comme elle et avec elle. Mais il est dangereux de jouer à ce jeu en compagnie d'une telle partenaire : Écossais, Hollandais, huguenots se dégoûtent successivement d'une alliée qui les trahit et les vend à l'heure du danger. Une telle femme a-t-elle pu être l'ouvrière de sa propre grandeur ? A-t-elle seulement eu conscience du mouvement qui l'a portée à la tête du protestantisme européen, elle qui n'était même pas une vraie protestante ? Non, répond l'historien : « Ce n'est pas le talent d'Élisabeth, c'est le caractère du peuple anglais qui l'a élevée à cette haute situation... C'est l'audace et le génie de ses sujets, » d'un Drake, d'un Cecil, d'un Walsingham, « qui ont bâti le magnifique piédestal du haut duquel sa mesquine image semble si imposante à l'histoire. »

Nous ne nous trouvons plus, comme tout à l'heure, en face d'une théorie préconçue, fabriquée avec des matériaux étrangers à l'histoire. La thèse de M. Froude prend sa principale force dans les lettres des ambassadeurs de Philippe II, extraites par lui des archives de Simancas, et où les caprices d'Élisabeth sont enregistrés et commentés, jour par jour, avec cette psychologie supérieure qui caractérise les diplomates espagnols et flamands du XVIe siècle. Tout ce qu'ils disent est confirmé d'ailleurs par la correspondance intime de Cecil, de Walsingham et des autres *leaders* calvinistes qui se répan-

dent en plaintes continuelles sur la lâcheté et la versatilité de leur maîtresse. Ce double témoignage a une grande valeur. Et pourtant M. Froude n'en a-t-il pas quelque peu exagéré l'importance? Comme la mauvaise humeur de Cecil, les sarcasmes de Da Silva et de Mendoza ne l'ont-ils pas légèrement fourvoyé? Avec plus de réflexion ou moins de parti-pris n'aurait-il pu apercevoir l'identité du but à travers les fluctuations de la conduite? Du mal au bien, du bien au mieux, la ligne droite n'est pas toujours le chemin le plus court. Un pas en avant, puis deux en arrière; une marche à droite, une contre-marche à gauche. Si la politique, aujourd'hui encore, est un art d'équilibriste, que dire du temps où la moitié de l'Europe était gouvernée par des femmes, où la politique elle-même semblait femme, tant elle était faite de manèges et de caprices, de mensonges et de coups de tête?

Élisabeth a eu pour elle la chance. Mais c'est déjà quelque chose, en ce monde, que de ne pas contrarier sa chance! Elle a connu le côté faible de ses adversaires, cette France gouvernée par une reine sans patriotisme et déchirée par la guerre civile, ce Philippe « au pied de plomb, » qui mettait trois ans à prendre un parti et dix ans à l'exécuter. Considérez chacune des prétendues fautes d'Élisabeth, et elles s'évanouiront devant l'examen. Si elle trahit les *gueux* à l'heure décisive, c'est qu'elle aime mieux voir, aux bouches de la Meuse et de l'Escaut, une Hollande, province lointaine de l'Espagne, engourdie et paralysée par le despotisme, qu'une Hollande industrieuse et libre, rivale probable du commerce britannique. Si, en saisissant Le Havre, au mépris des traités, elle fournit à Catherine de Médicis un prétexte pour ne pas lui restituer Calais, c'est qu'elle sait à merveille que personne, en France, ne songe à rendre Calais. Si elle soutient si mollement les puritains écossais, c'est qu'une prescience singulière lui révèle, dans cette terrible démocratie religieuse, le danger qui emportera le trône de ses successeurs. A l'intérieur, sa politique d'oscillation est peut-être la seule possible, car son rôle ressemble à celui d'un souverain constitutionnel infiniment plus qu'on ne l'imagine. Ce n'est pas son parlement qui l'inquiète: elle le convoque à peine, et, quand il est réuni, sait imposer silence à d'importunes prêcheries. Son vrai parlement, c'est son Conseil, qui est permanent, qui a une droite et une gauche comme nos parlemens modernes. Si elle s'abandonnait à Norfolk, les puritains mettraient Londres en feu; si elle n'écoutait que Cecil, les catholiques lèveraient leurs boucliers et appelleraient à eux les Espagnols. Elle ne s'appuie pas sur le bourreau comme son père, ni sur les dragons comme Louis XIV. Ses moyens sont à peu près ceux dont dispose une coquette pour tenir en haleine plusieurs soupirans: un sourire à celui-ci, une fleur à celui-là; au troisième

un coup d'éventail; un baiser furtif au mieux aimé. Elle manœuvre entre tous les partis, les frappe et les protège tour à tour. Après tout, si les monarchies sont bonnes à quelque chose, n'est-ce pas à tenir ainsi la balance entre la majorité du jour et celle du lendemain?

Je n'ai pas à blâmer Élisabeth d'avoir été une mauvaise protestante. Je ne la louerai pas davantage d'avoir été une catholique secrète et inconsciente. Un soir, les étudians d'une des universités ayant voulu la régaler d'une farce grossière contre la messe et les évêques papistes, elle s'en fut, irritée, dès la première scène et les laissa penauds. Vingt fois elle dit à ceux de la religion romaine : « Je crois ce que vous croyez. » Lorsqu'une bouffée de fanatisme, venue du dehors, éteignait les cierges sur l'autel de sa chapelle, elle se hâtait de les rallumer dès que les temps étaient redevenus calmes. Elle traitait ses évêques, surtout les évêques mariés, avec un mépris sanglant; pendant le service divin, elle interrompait le prédicateur qui s'aventurait sur un terrain déplaisant, en lui criant tout haut : « Assez! assez! à votre texte! » du même ton qu'on rappelle un chien à sa niche. Mais comment aurait-elle pu se rapprocher de Rome, elle, l'enfant du schisme? Comment tourner le dos à ceux qui avaient acclamé son avènement? Comment tendre les bras à ceux qui traitaient sa mère de prostituée, elle-même de bâtarde, et prodiguaient leurs bénédictions à sa rivale? Elle s'abandonna aux circonstances. Au fond, peu lui importait. Catholique d'instinct, protestante par nécessité, qu'était-elle au vrai? Une athée.

J'ai fini avec Élisabeth, et cependant je n'ai encore rien dit de Marie Stuart. Je voudrais n'en point parler, car, sur ce point, l'historien est en délire. Marie Stuart est catholique, elle est plus qu'à moitié Française : ce sont là des titres tout particuliers à la malveillance d'un élève de Carlyle. Aux yeux des gens modérés, il y a longtemps que Marie Stuart n'est plus ni une sainte, ni une diablesse, mais une femme très intelligente, très courageuse, très séduisante et très passionnée. Un amour indigne l'a conduite jusqu'à l'assassinat; mais, avant comme après cette période criminelle, elle n'a fait que se défendre contre des ennemis qui ne la valaient pas. Elle n'eut pas l'ombre d'un tort envers Élisabeth, si ce n'est d'avoir parfois manqué de franchise avec une femme qui était elle-même l'incarnation du mensonge. Les torts d'Élisabeth envers Marie Stuart sont aussi variés que peut l'être la perversité humaine. Caresses hypocrites, basses tracasseries, pièges infâmes : ce que la jalousie a de plus amer et la méchanceté de plus raffiné. Quand elle la tient en son pouvoir, après l'avoir déshonorée de son mieux, elle la torture vingt ans. N'ayant pu la faire exécuter par ses propres sujets, ni assassiner par ses geôliers, elle signe l'arrêt de mort définitif, en feignant

de croire qu'il ne sera pas exécuté. « Et pourtant, — répète M. Froude de page en page,— Marie Stuart n'avait pas de meilleure amie qu'Élisabeth! »

V.

Obscur lorsqu'il écrivait les premières lignes de son histoire, M. Froude était célèbre longtemps avant d'avoir publié les derniers volumes. Les professeurs hochaient la tête; la critique ricanait ou se réservait. Mais le public était séduit par le coloris vif et franc des descriptions, par le tour moral et la veine d'humour qui courait à travers le récit. L'élément religieux indépendant, en Angleterre et surtout en Écosse, reconnaissait en M. Froude un de ses porte-bannières. L'université de Saint-Andrews, vieille citadelle des études calvinistes, au-dessus de laquelle plane encore le souvenir de John Knox, élut, en 1869, M. Froude pour son recteur. Saint-Andrews, en l'adoptant, le vengeait, à vingt ans de distance, des dédains d'Oxford.

Depuis 1860, il était devenu l'intime de la petite maison de Chelsea, où Carlyle se reposait, — si ce cerveau fiévreux connut jamais le repos! — de sa dernière lutte avec l'ange, de sa dernière bataille contre sa pensée, de son livre-cauchemar sur Frédéric II. En 1866, Carlyle perdit soudainement celle qui avait été l'ordre de sa maison, le frein de son esprit, la gaîté de ses jours moroses. Dès lors il ne sortit plus de lui que des gémissemens inarticulés et des boutades sans lien entre elles. M. Froude devint le compagnon presque quotidien de ces longues promenades à pied où le vieillard épanchait ses rêveries et sa bile. Ils saluèrent ensemble la révolution et la guerre de 1870. Napoléon III était renversé, la France vaincue : double joie pour le maître et le disciple. « Il n'y eut jamais pareille guerre,—écrivait Carlyle dans une lettre que reproduisit *la Gazette de Weimar*, — jamais pareil écroulement de vanité; jamais arrogance, longtemps menaçante, n'est tombée plus bas dans le néant... Je n'ai rien vu, dans ma vie, qui m'ait autant réjoui. » M. Froude partageait cette joie. Tous deux prenaient la lueur rougeâtre des bombes prussiennes éclatant dans la nuit au-dessus de Paris assiégé pour l'aurore d'un jour sans fin, où le monde retrouverait la paix, la conscience ses droits, et l'esprit humain la route perdue de la vérité (1).

C'est à ce moment où l'influence de Carlyle le pénétrait le plus

(1) M. Froude sait-il que, bien peu de temps après, Carlyle faisait offrir à Napoléon III de diriger l'éducation du prince impérial? La proposition ne fut ni agréée, ni même discutée à Chislehurst : l'empereur eut un mélancolique haussement d'épaules, et ce fut tout.

intimement qu'il écrivit *les Anglais en Irlande*, le plus carlylien de tous ses ouvrages, c'est-à-dire le plus agressif, le plus amer, le plus bilieux, celui où la thèse s'affirme, dès les premières pages, comme un insolent défi. Dans la maison de Chelsea, il était de tradition de se moquer de l'Irlande. De même que la nation écossaise était un peuple de héros, la nation irlandaise était un peuple de vauriens : impossible à un esprit bien fait d'avoir aucun doute sur ces deux points. Une des facéties favorites de Carlyle, c'était de comparer l'Irlande à un rat, l'Angleterre à un éléphant ; il était de toute nécessité, disait-il, que l'éléphant piétinât un peu le rat de temps à autre. M. Froude mit cette impertinence en trois volumes.

Pourquoi les Anglais sont-ils en Irlande ? Je connais quatre réponses à cette question. Les mauvais plaisans vous diront qu'ils y sont de par la bulle du pape, qui a donné l'Irlande à Henry II comme fief du saint-siège, et à la condition expresse d'y rétablir l'orthodoxie. Les amateurs de droit féodal invoqueront le serment de vasselage prêté au même roi Henry II par Dermot Mac Morogh, petit prince irlandais, débauché, ivrogne et assassin, qui, ayant été chassé par ses sujets, fit don au souverain anglais de la terre qu'il ne possédait plus. L'Anglais normal, sain de corps et d'esprit, vous répondra : « Nous sommes en Irlande parce que cela nous plaît. L'Irlande est indispensable à notre sécurité : elle est notre « ouvrage avancé, » notre « fort détaché. » De plus, nous possédons un bon tiers des terres irlandaises. On assure que nos ancêtres ont volé ces terres il y a deux ou trois cents ans. Le fait est possible, mais un vol qui remonte à trois siècles est le plus respectable des titres de propriété. Aussi garderons-nous nos biens d'Irlande jusqu'au jour où la force nous les reprendra. » Dans l'école de Carlyle, on raisonne différemment. Le Saxon gouverne le Celte parce qu'une race supérieure a le « devoir » de gouverner une race inférieure. Êtes-vous en état de vous défendre ? Alors vous êtes libre. Tombez-vous sous le joug de l'étranger ? C'est que vous n'êtes pas digne de la liberté. La force n'engendre pas le droit, mais elle l'accompagne toujours ; elle en est le signe visible et la garantie. Telle est la théorie que M. Froude, toujours mal à l'aise dans les généralisations, pose au début du livre, en termes d'une solennité un peu lourde.

L'Anglais supérieur à l'Irlandais ! Le Saxon supérieur au Celte ! Que de choses j'aurais à dire sur cette question ! Mais, d'abord, avant de discuter la *supériorité*, ne faudrait-il pas prouver la *non-identité ?* L'Irlande est-elle aussi celtique qu'on le pense ? L'Angleterre aussi saxonne qu'elle le croit ? Après la révolte de 1641, on estimait que la moitié de la population de l'Irlande était devenue

anglaise. Imaginez ce que dut être la proportion après que Cromwell et Guillaume eurent établi dans le nord et dans l'ouest leurs vétérans. Le professeur Huxley considère que l'Irlande est plus saxonne que la moitié occidentale de l'Angleterre, et M. Lecky endosse cette opinion. Je m'abriterais derrière ces deux autorités, si je ne pouvais faire mieux encore, invoquer l'autorité de M. Froude lui-même. Lorsqu'il étudia la question des races à un point de vue plus large, en parcourant les colonies anglaises, il reconnut que l'écueil où s'est brisée la souveraineté britannique dans le Nouveau-Monde, et où elle se heurtera bientôt en Australie, c'est précisément le caractère saxon. L'esprit dominateur de la métropole et l'esprit d'indépendance du colon ne sont qu'un seul et même esprit. C'est cet esprit-là qui a rendu la vie si dure aux vice-rois de Dublin pendant le XVIIIe siècle.

Mais j'abandonne cette chicane; j'accepte la question, cette fois encore, telle qu'elle est posée par M. Froude; j'ouvre son livre pour y trouver la démonstration, par l'histoire, de sa thèse retentissante, et je n'y rencontre rien que la preuve de la profonde, de l'irrémédiable incapacité des Anglais à gouverner l'Irlande. Ils ont été tour à tour violens et faibles, corrupteurs et corrompus. Tracasseries parlementaires, roueries légales, terreur militaire, ils ont essayé de tout, — c'est M. Froude lui-même qui le dit, — de tout excepté de la justice. Si la race supérieure se comporte ainsi, que pourra faire de pis la race inférieure?

Les Irlandais, il est vrai, ne sont pas mieux traités par un juge qui les a condamnés d'avance. Quoi qu'ils fassent, ils ont tort. Lorsqu'ils se révoltent : vous voyez, ils sont ingouvernables. Lorsqu'ils demeurent tranquilles : ils sont trop lâches pour revendiquer leur liberté par les armes. Ils émigrent : ils n'ont pas le sentiment du foyer. Ils meurent de faim dans leur chaumière de boue : pas d'énergie, pas d'initiative! Ils se taisent : c'est pour conspirer. Ils parlent : peuple de bavards!

Dans son *Histoire d'Élisabeth*, M. Froude avait tracé le portrait de Shan O'Neil, comte de Tyrone. Singulière figure, à la fois grotesque et terrible, que ce Shan O'Neil, qui s'excuse de ses meurtres innombrables en alléguant son peu d'éducation, son ignorance des usages mondains! Pour s'en défaire, on lui fait cadeau d'un baril de vin empoisonné : à peine réussit-on à le purger. Il enlève une comtesse écossaise, la tient à la chaîne toute la journée, ne la détache qu'à l'heure des repas et à l'heure du coucher, et, dans une condition aussi dégradante, la pauvre comtesse devient amoureuse de son ravisseur. Ces traits avaient fait les délices des lecteurs britanniques. M. Froude, dans ses *Anglais en Irlande*, crut pouvoir tirer la même caricature à plus de cent

exemplaires différens. Ce n'est pas que l'écrivain se fût laissé aller à son imagination; mais il usait, en artiste habile, de son talent pour distribuer la lumière et les ombres, rejetant certains faits à l'arrière-plan, éclairant les autres d'un rayon impitoyable, résumant en quelques phrases incolores les événemens qui l'incommodent, mettant dans le récit de ceux qui servent sa cause toutes les facultés du conteur dramatique et du peintre de mœurs; portant, enfin, comme le dit son illustre adversaire M. Lecky, à sa dernière perfection l'art de fausser l'histoire sans articuler un seul mensonge.

J'ai hâte de me retrouver sur un terrain où les préjugés de l'école n'obscurciront plus la conscience de l'historien, et où sa bonne foi sera définitivement à l'abri du soupçon. La question irlandaise l'avait conduit à l'étude des questions coloniales. En 1874, il partit pour l'Afrique du Sud, non pas tout à fait comme touriste, mais avec une mission officieuse d'un caractère indéfini. « Voyez ce qui se passe là-bas, lui avait dit lord Carnarvon, et vous nous direz ce que vous aurez vu. » Il vit les choses et les vit trop bien, au gré de ceux qu'il était allé observer, et même de ceux qui l'avaient envoyé. Il avait quitté l'Europe la tête farcie des chimères pastorales de Carlyle, qui rêvait un large courant d'émigration agricole pour soulager les grandes villes de leur dangereux trop-plein. La terre moralise, disait-on à Chelsea. Tel vagabond de l'East-End deviendra, dans un autre hémisphère, un bon père de famille, un excellent fermier. Ainsi, sur un sol neuf, l'humanité, replacée dans ses conditions primitives, retrouvera, sinon les vertus de l'âge d'or, du moins cette civilisation patriarcale qui a fait, originairement, sa moralité et sa force. M. Froude constata bien vite que l'Angleterre exporte surtout, en Afrique, des chercheurs de diamans, des entrepreneurs de cafés-concerts et autres industriels qui spéculent sur la luxure ou la bêtise humaine. Le rêve d'une société rurale, il le trouva réalisé, non par des Anglais, mais par des hommes que les Anglais méconnaissaient et calomniaient grossièrement. Ces Boërs, qu'une philanthropie hypocrite représentait comme des brigands, persécuteurs des races natives, lui apparurent tels qu'ils étaient, tels qu'ils sont encore : simples, laborieux, hospitaliers, craignant Dieu et rudes à eux-mêmes, semblables en tout à ces compagnons de Hampden qui, la Bible dans une main et le manche de la charrue dans l'autre, défrichèrent les forêts de la Nouvelle-Angleterre.

Toute cette histoire de la colonisation africaine, depuis le moment où les Anglais avaient mis le pied au Cap pour la première fois en 1795, n'était qu'une longue série de trahisons, d'iniquités et de sottises. En se saisissant de cette florissante colonie, le gouvernement

britannique avait déclaré qu'il la rendrait à la paix. La paix vint : on ne restitua rien. Les colons se soulevèrent : on les écrasa. « La nation anglaise, dit M. Froude, est la plus consciencieuse du monde quand il s'agit de juger la conduite de ses voisins. Que la France, l'Allemagne ou la Russie annexe un territoire appartenant à un autre peuple, nous ne protesterons jamais assez haut. Nous, nous avons avalé plus de territoires que toutes les autres nations réunies ensemble; mais ce que nous en faisons, c'est pour le bien du genre humain. » Mécontens de la domination anglaise et trop faibles pour la secouer, un grand nombre de colons hollandais vont, en 1836 et dans les années qui suivent, fonder trois états nouveaux : Natal, Orange et le Transvaal, qui eussent formé à la province anglaise une ceinture protectrice et l'auraient préservée de tout dangereux contact avec les natifs. Mais un de ces nouveaux états possédait un port et assurait aux autres un débouché maritime hors de l'action du gouvernement anglais. Semblable anomalie ne pouvait être tolérée : on confisque Natal et on abandonne aux Boërs les solitudes de l'intérieur à défricher. A eux la rude vie du pionnier, la guerre avec les races sauvages. A l'Anglais les comptoirs maritimes et les bénéfices faciles.

On venait à peine de renouveler, en 1869, le traité d'Aliwal qui fixait irrévocablement les limites des possessions anglaises et des états libres, lorsque le hasard fit découvrir sur le territoire de l'état d'Orange des champs de diamans d'une richesse incalculable. « L'Angleterre, demande ironiquement M. Froude, pouvait-elle permettre que la plus belle mine du monde appartînt à d'autres qu'à elle?.. Certes, je n'accuse pas les agens britanniques d'avoir accompli sciemment ce qu'ils savaient être une spoliation. Quand un homme d'état anglais désire qu'une chose *soit* juste, il est convaincu qu'en effet cette chose *est* juste. » On mit en avant les prétentions d'un chef natif nommé Waterboer. Les Hollandais durent s'incliner, abandonner sans compensation les champs de diamans. La farce étant jouée, on relégua Waterboer à quelques lieues de là, dans une concession stérile, qui, loin de produire des diamans, eût à grand'peine produit des pommes de terre. Le nouveau gouverneur anglais des champs de diamans, n'ayant point de force armée à sa disposition et désirant intimider les Boërs, imagina de vendre des fusils aux natifs. Quelques-uns des indigènes ainsi armés appartenaient à la colonie de Natal. A peine furent-ils rentrés chez eux, avec les précieux joujoux dont ils étaient si fiers, le gouverneur de Natal les accusa de conspirer et les somma de remettre entre ses mains leurs fusils. Imaginez quelle opinion durent se faire ces pauvres sauvages de cette grande nation civilisa-

trice et chrétienne qui vendait des fusils à Kimberley pour les confisquer à Natal !

Les révélations de M. Froude ne plurent à personne : les conseils dont il les accompagnait furent encore plus mal accueillis. Bien loin de l'écouter, on s'engagea plus avant dans la voie des usurpations et des violences. Dans l'Afrique du Sud, l'ère des grandes folies allait commencer avec la mission de sir Bartle Frere, l'annexion brutale du Transvaal et la guerre des Zoulous, qui en fut la conséquence. Je n'ai pas besoin de rappeler les défaites d'Isandula et de Majuba-Hill, qui ont donné raison aux prévisions de l'historien. Les choses sont aujourd'hui à peu près dans l'état où elles étaient en 1874. Mais les colons britanniques émigrent en Australie ; l'élément hollandais continue à prédominer ; et les jours de la domination anglaise sont comptés dans l'Afrique australe.

Le voyage de M. Froude en Australie et à la Nouvelle-Zélande, dans le cours de l'année 1884, a été infiniment moins orageux. Il nous le raconte dans un volume qu'il a intitulé : *Oceana*, rappelant ainsi le titre d'un livre à demi oublié que le vieil Harrington dédiait jadis à Cromwell. Entre les deux *Oceana*, que de destinées accomplies, que de grandeur rêvée, puis réalisée, et penchant aujourd'hui vers la ruine ! J'aime ce livre d'*Oceana*, où respire un honnête patriotisme ; j'aime ce dernier-né (1) de M. Froude, parce que j'y sens, avec la sincérité de ses premiers écrits, la sérénité indulgente du vieillard qui, en regardant son fils, ne songe plus à railler les jeunes générations : quelque chose comme cet attendrissement de la lumière qui précède le coucher du soleil à la fin d'un jour d'été. Le génie de Carlyle a cessé de porter son ombre sur le talent de Froude, qui épanouit en liberté ses derniers fruits.

Ce voyage ressemble à un voyage de prince. S'en réjouisse ou s'en blesse qui voudra : c'est un spectacle auquel il faut nous habituer. Dans l'échange des politesses internationales, les supériorités intellectuelles remplaceront de plus en plus ceux qui se sont donné la peine de naître. M. Froude descend chez le gouverneur de Victoria ; on met à sa disposition un train spécial, avec un wagon-salon capitonné en satin bleu. Un ministre d'état lui sert de *cicerone*, et un *butler*, en cravate blanche, se tient dans un compartiment voisin avec des fruits délicieux et du champagne à la glace. L'écrivain reçoit ces honneurs avec bonhomie. Il ne parle point, comme font chez nous les gens célèbres, de ses « humbles travaux, » de sa « modeste personnalité. »

(1) On annonce la publication d'un nouveau récit de voyage à travers les Indes occidentales (Antilles anglaises) par l'infatigable M. Froude.

Mais il dit dans un banquet : « Ici, je commence à me prendre pour un petit personnage. Quel dommage que je sois obligé de retourner en Angleterre, où personne ne fait attention à moi! » Il paie ce bon accueil d'une bienveillance à toute épreuve. Tous les hommes d'état sont intelligens et toutes les dames sont jolies. Le voyageur indique, sans y appuyer, les rivalités inter-coloniales de l'Australie, les folies budgétaires de la Nouvelle-Zélande, l'avortement de la petite culture, le caractère âpre et vulgaire de ces jeunes sociétés qui n'ont d'autre récréation littéraire que le roman énervant ou stupide, d'autre lieu de rendez-vous que le *music-hall*, d'autre idéal que la recherche du plaisir et le culte de l'argent; enfin, la dégradation des indigènes, descendus, comme les Maoris, du brigandage à la prostitution, et réduits à amuser, de leur chorégraphie indécente, le libertinage de l'Européen.

En revanche, M. Froude nous décrit complaisamment la retraite où il a visité sir George Grey, l'homme d'état philosophe, qui, en dépit de quelques mécomptes, persiste à considérer la politique comme l'art supérieur de faire du bien aux hommes. Unissant ce que l'extrême civilisation a de plus intelligent avec ce que l'âge primitif eut de plus aimable, ce sage achève sa vie au milieu de ses belles fleurs, de ses manuscrits précieux, de ses tableaux rares, tout en défrichant des forêts et en formant des hommes. S'il y a quelque part dans le monde une grande découverte qui mûrit, un beau livre qui vient d'éclore, sir George Grey le sait presque aussitôt que nous et mieux que nous. Avant deux mois, ce numéro de la *Revue* sera sur sa table : qu'il lui porte, aux antipodes, la sympathie de tous ceux qui aiment encore la vertu!

VI.

Carlyle avait maudit d'avance « l'imbécile » qui écrirait sa vie. Quelques années avant de mourir, il pria M. Froude d'être cet imbécile. Un remords avait produit ce singulier revirement. En se servant de la plume de son élève chéri, de son meilleur ami, Carlyle voulait faire une confession posthume et publique, s'humilier devant une ombre aimée, expier le tort d'avoir fait une servante de celle qui était cent fois digne d'être sa compagne.

Les lecteurs de la *Revue* n'ont certainement pas oublié une étude fine et profonde, parue il y a deux ans, et qui faisait la lumière sur cette étrange vie conjugale (1). Ils se rappellent les appréhensions bizarres de Carlyle à la veille de son mariage, et ces deux fiancés qui se con-

(1) *La Femme d'un homme de génie : Madame Carlyle*, par Arvède Barine. (*Revue* du 15 octobre 1884.)

solent et s'encouragent, comme s'ils allaient monter sur l'échafaud; la petite maison isolée dans la banlieue d'Édimbourg, puis la solitude de Craigenputtock où ils transportent leur lune de miel, la lande stérile dominée par des monts arides et au-dessus de laquelle plane un éternel silence; Mrs Carlyle, à genoux, la nuit, devant le fourneau, cuisant le pain du grand homme, ou lavant le plancher de la cuisine pendant qu'il la regarde en fumant sa pipe. Encore s'il l'eût aimée! Mais ce mari extraordinaire ne savait aimer que par lettres et de loin. C'est à Londres que les véritables épreuves attendent la pauvre femme. Pendant qu'elle raccommode les bottes de M. Carlyle, une coquette glacée le retient loin d'elle, dans son élégant salon. Vous souvenez-vous des cris de souffrance qui lui échappent? Vous souvenez-vous « de cette hideuse maison jaune dont chaque pierre pèse d'un poids si lourd sur le cœur de Jane Carlyle? » Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que ces lignes ont dû devenir, du jour où elles ont paru, le bréviaire de toutes celles qui ont mal choisi le compagnon de leur existence et qu'une volonté étrangère traîne à travers la vie, leur imposant ou de cruels devoirs ou d'insipides plaisirs. Que reste-t-il à la femme à laquelle on a retiré tous ses ressorts : la maternité, la passion, la foi? Le journal de Mrs Carlyle répond : il lui reste ce muet et involontaire stoïcisme de l'être supérieur qui ne veut pas déchoir, de l'être dévoué qui ne peut haïr, de l'être pur pour lequel une tache est pire que la mort.

Si ces pages nous émeuvent, quelle impression durent-elles produire sur le malheureux qui les avait inspirées? Oh! s'il avait pu la ressusciter cinq minutes pour se jeter à ses genoux! Mais la mort ne rend ni ne prête, et Carlyle dut chercher une autre expiation. Il remit à M. Froude son propre journal, ses notes, la correspondance de sa femme. Ces documens devaient paraître après sa mort, et l'exécuteur testamentaire pouvait, sous sa responsabilité, publier ces manuscrits dans leur intégrité ou y pratiquer les coupures qu'il jugerait nécessaires. Il devait les accompagner d'une biographie qui donnerait, pour ainsi dire, la clé de ces documens. Carlyle mourut au mois de février 1881, et M. Froude se mit à l'œuvre. Devant cet immense amas de matériaux, le choix était embarrassant : il ne choisit pas et livra tout au public.

La révélation était imprévue, le scandale fut grand. De toutes parts s'élevèrent des voix irritées ou moqueuses qui accusaient M. Froude d'avoir exposé son maître à la risée et au mépris. Il avait beau se retrancher derrière la volonté expresse de Carlyle : écoute-t-on ceux qui veulent se perdre? Le devoir d'un fils n'est-il pas de jeter un manteau sur la nudité paternelle? M. Froude, lui-même,

se demandait s'il n'était pas allé trop loin en plaçant Mrs Carlyle sur un autel et en montrant son mari à ses pieds, dans une attitude humiliée et repentante. Lorsque parurent les deux derniers volumes de la *Vie de Carlyle* (*Life in London*), le public eut une nouvelle surprise. Entre le tourmenteur et sa victime, les rôles semblaient presque renversés. Les torts de Carlyle étaient singulièrement allégés; les travers de sa femme, jusque-là invisibles, paraissaient à tous les yeux. On retrouvait, au lieu d'une martyre muette et résignée, une femme aigrie qui, pendant vingt ans, n'a cessé de se plaindre ou de railler, qui, dans les scènes de ménage, rendait avec usure le mot âpre et le sarcasme amer, qui laissait son mari partir pour un long voyage sans un mot d'adieu, qui l'envoyait, à trois heures du matin, finir la nuit dans un hôtel de Dumfrids, à dix milles de sa chambre à coucher. L'impression finale fut équivoque. Carlyle ne parut pas plus aimable, Mrs Carlyle sembla moins touchante. On ne s'accorda que sur un point, pour déclarer que l'œuvre biographique de M. Froude était manquée.

Elle l'est en effet. Habitué à choisir et à polir ses matériaux, M. Froude n'avait retrouvé, dans cet ingrat travail, aucune des libertés de l'histoire. En publiant à part et à l'avance ses documens, il s'était interdit de les mettre en œuvre, et, de page en page, y renvoyait gauchement le lecteur désorienté. La vie conjugale des Carlyle, leurs voyages, leurs indigestions, leurs changemens de bonnes tenaient la moitié des volumes. Les quelques pages consacrées aux principaux ouvrages de Carlyle étaient de pauvres morceaux de critique; l'effort tenté pour éclaircir ses vraies croyances religieuses échouait misérablement. En somme, la *Vie de Carlyle* ressemblait à un livre comme des monceaux de moellons et des amas de plâtre ressemblent à un temple grec. Peut-être était-ce là le monument funèbre qui convenait le mieux à cet ardent contempteur de l'art et du goût, à ce farouche iconoclaste : un tas de pierres, pareil à ces *cairns* qui se dressent, de distance en distance, parmi les bruyères de son pays.

Carlyle a exercé sur la seconde moitié de ce siècle une influence presque égale à celle de Goethe sur les cinquante premières années. Tel, chez nous, qui n'a jamais entendu prononcer son nom, est un carlylien sans le savoir. La religion sans paroles, le culte des héros, la germanolâtrie, l'histoire subjective, ont fait du bruit, sinon des prosélytes. Il n'est pas jusqu'à ce style exagéré, fiévreux, haletant, par lequel nos jeunes écrivains croient prouver leur force, qui ne soit un legs de Carlyle. N'est-ce pas lui qui leur a donné l'exécrable recette : « Dire d'autant plus que l'on sent moins ? » Mais cette action de Carlyle est, en quelque sorte, une action diffuse. Il n'a point laissé d'école; M. Froude est le premier de ses élèves et

sera le dernier. Maintenant que le maître n'est plus et que le disciple a presque achevé sa carrière, il est aisé de les comparer. Nés dans des sphères différentes, ils ont vainement essayé d'en sortir ; Froude est demeuré bourgeois, Carlyle est resté paysan. Maître d'école à l'âge où les jeunes Anglais abordent l'université, Carlyle s'est instruit lui-même. Un peu de droit, un peu de théologie, beaucoup de mathématiques, une honnête dose de latin, surtout les littératures modernes, voilà son bagage primitif; quant au grec, il l'apprit tard et mal. Froude, au contraire, a noué avec les anciens, à Westminster et à Oxford, une intimité qui dure encore. La bonne société et le goût antique lui ont laissé des aspirations et des répugnances dont il ne se défera pas et que son maître n'a pas connues. Carlyle a fabriqué à sa pensée un costume rutilant et bariolé qui la fait suivre des badauds. La phrase de Froude, d'abord prolixe et négligée, mais toujours agréable et limpide, s'est épurée peu à peu, a pris de l'énergie et de la couleur. Lisez, comme exemple de la puissance à laquelle l'écrivain peut atteindre, l'échec de la flotte française devant Gibraltar, dans les *Anglais en Irlande* : c'est là, je pense, un tableau de maître. De ces hideux mots anglo-allemands, qui s'échappaient par torrens sous la plume de Carlyle, et que Philarète Chasles signalait ici même, il y a juste cinquante ans, comme un danger pour la langue, Froude n'en a pas adopté un seul. L'intelligence de Carlyle reposait sur un fond teutonique, celle de son élève est à demi classique. Tous deux se rencontrent dans une commune défiance de la métaphysique religieuse et dans un commun mépris du scepticisme philosophique. Leur esprit, qui ne peut aborder et manier que le concret, a en même temps horreur du positivisme. Froude souffre de cette contradiction dans son être intime; Carlyle s'en fait une originalité, une force, un système. Le disciple n'a point l'essor vertigineux du maître ; il ne monte jamais à ces régions supérieures d'où la pensée de Carlyle redescend en nuage fulgurant, mais il ne s'abat jamais avec lui dans la turlupinade et le calembour. D'un côté le génie, de l'autre l'art et le goût. Ce qu'il y a de meilleur, non de plus grand dans Carlyle, c'est Froude. Ce qu'il y a de plus haut, de plus subtil, mais aussi de plus inquiétant dans Froude, c'est Carlyle.

La foi de M. Froude dans les idées auxquelles il a consacré sa vie persiste, j'en suis sûr, intacte et robuste, dans son énergique vieillesse. Pourtant que de démentis cruels les faits ne leur ont-ils pas donnés? La démocratie, qu'on prétendait faire reculer, gagne chaque jour du terrain. Le parlementarisme, dont on se moquait, est plus puissant qu'il ne l'a jamais été. Il y a seize ans que « cette noble, patiente, profonde et solide Allemagne est devenue la reine du continent, au lieu de cette France vantarde et gesticulante, ca-

pricieuse, batailleuse et nerveuse (1). » Pourtant le règne de la justice et de la paix, le triomphe de l'intelligence sereine sur les passions basses, n'ont pas suivi cet avènement providentiel. Le vieil empereur Guillaume est obligé de partager l'hégémonie avec le pape Léon XIII. Car le catholicisme qu'on devait « écraser, » — M. Froude a eu l'imprudence de reprendre pour son compte ce mot qui porte malheur! — a repris sa marche ascendante. En Angleterre, la hiérarchie apostolique est réorganisée, et l'anglicanisme fait tous les jours un pas vers Rome. Le premier maître de M. Froude a vaincu le second; l'œuvre de Newman a réussi, celle de Carlyle a échoué. Ses compatriotes ont refusé de le prendre pour guide, et lui décernent le plus cuisant éloge qui pût faire saigner sa vanité : ils le saluent un admirable artiste en phrases. Henry VIII est toujours un monstre, Élisabeth est encore une grande souveraine. L'Irlande a failli obtenir son autonomie, et, si on ne la lui donne pas, va la prendre. Pas un des rêves de M. Froude qui ne s'en soit allé en fumée. Pas un de ses paradoxes qui se soit fait accepter comme vérité définitive. M. Freeman le traite de menteur, M. Lecky le traite d'avocat : ce qui, j'en ai peur, veut dire à peu près la même chose. Les jeunes savans qualifient ses ouvrages « d'amusans, » et l'on sait si cette injure est sérieuse dans la bouche des jeunes savans!

Le labeur de M. Froude, — cet effort opiniâtre et désintéressé de quarante années, — est-il donc un labeur perdu? Carlyle aurait aimé à porter sur un adversaire un pareil verdict. Je me garderai d'une conclusion aussi arrogante et aussi dure. Ce n'est jamais en vain qu'un homme a mis au jour des milliers de faits, éveillé des millions de pensées dans l'esprit de ceux qui l'admirent ou le combattent. Dans ses vingt-cinq volumes, M. Froude n'a pas mis seulement son propre talent, il y a reflété quelques traits de l'âme anglaise : l'individualisme religieux, la moralité brutale mais saine, la haine de l'étranger, l'orgueil granitique qu'aucune leçon n'entame, qu'aucune défaite ne courbe, et jusqu'à ces brusques accès de justice et de franchise qui préviennent le blâme et déconcertent la moquerie. A ce titre, il est, lui aussi, *a representative man*, c'est-à-dire un homme qui pense et parle pour beaucoup d'autres. Il vivra par les préjugés et par les passions qu'il a exprimés, et, bon gré mal gré, il faudra lui faire une place dans l'histoire des livres et des idées au XIXe siècle.

AUGUSTIN FILON.

(1) Lettre de Carlyle. (*Times* du 18 novembre 1870.)

LES SYNDICATS

PROFESSIONNELS ET AGRICOLES

LE CRÉDIT AGRICOLE.

I. Hubert-Valleroux, *les Corporations d'arts et de métiers en France et à l'étranger.* — II. L. Smith, *les Coalitions et les Grèves.* — III. Alphonse Ledru et Fernand Worms, *Commentaire de la loi sur les syndicats professionnels.* — IV. *Bulletin de la Société des agriculteurs de France.* — V. Josseau, *Traité du Crédit foncier.* — VI. Léon Say, *Dix jours dans la Haute-Italie.* — VII. Ettore Levi, *Manuale per le Banche popolari italiane*, 1883.— VIII. Gerdolle, *la Crise agricole.* — IX. A. Sénart, *les Syndicats agricoles et la loi du 21 mars 1884.*— X. Émile de Laveleye, *De l'organisation du crédit agricole.*

I.

La liberté des syndicats, qui n'est qu'une des formes de la liberté d'association, a rencontré, elle rencontre aujourd'hui encore, des défenseurs et des adversaires décidés, appartenant les uns et les autres aux opinions les plus diverses. Par le journal, par le livre, à la tribune, ceux-ci ont, en termes éloquens, dénoncé le danger de fournir une organisation, des cadres, un levier, à l'armée de la révolution, qui, dans les congrès et réunions socialistes, proclame si bruyamment son projet de fonder un nouvel ordre de choses, en s'appropriant le mot de Siéyès : « Qu'est-ce que le quatrième état ? Rien ! Que doit-il être? Tout ! » avec la dynamite comme moyen, l'égalité de fait pour but, et cette double devise inscrite sur son drapeau : la propriété, c'est le vol; Dieu, c'est le mal ! La

liberté, observent ces pessimistes, est un mot glissant comme une anguille, vague comme un rêve, traître comme l'espérance ; elle côtoie sans cesse ces deux écueils : l'anarchie, le despotisme, et c'est folie d'en parler avant de savoir à quelles forces, dans quelles limites il s'agit de l'accorder. Comment ne voit-on pas que seuls les syndicats révolutionnaires en profiteront, les meneurs entraînant les timides volontés de la masse,et,comme toujours, les modérés écrivant sous la dictée des violens. Les ouvriers des grandes villes ressemblent à la garde nationale d'autrefois : les mauvais attaquent l'ordre, les bons ne le défendent guère. Adam Smith avait-il vraiment tort d'affirmer que lorsque les artisans se rassemblent, trop souvent ils conspirent contre les poches du public ? Rappelez-vous l'exemple de la tour de Babel, la première fédération de syndicats dont l'histoire fasse mention ! La liberté, soit ! mais donnez-la comme un bouclier, non comme une épée : qu'elle permette à chacun de construire sa maison, non de démolir celle du voisin !

La loi de 1884, répondaient ses défenseurs, inaugure une ère de justice, de concorde, d'apaisement; elle est en quelque sorte l'aboutissement de l'œuvre trente fois séculaire qui se poursuit avec des destinées diverses, l'émancipation du travail manuel ; elle remet aux travailleurs le soin, les moyens de pourvoir à leurs intérêts, et devient l'instrument de leur progrès matériel, intellectuel et moral; désormais ils n'auront plus à se défendre que d'eux-mêmes. Les corporations ouvrières sont aussi anciennes que l'industrie elle-même, puisque leur existence se trouve déjà consacrée par la loi des Douze Tables : la Grèce avait ses hétairies, Rome ses collèges d'artisans ; au moyen âge, elles ne revêtent pas non plus le caractère d'associations libres et volontaires, mais celui d'institutions privilégiées, comme celles qui, sous le nom d'*esnafs*, fonctionnent aujourd'hui dans les principales villes de la Turquie. Leurs défauts paient largement la rançon de leurs qualités, et leurs monopoles ne vont pas sans d'étranges servitudes envers le pouvoir royal, qui bat monnaie avec elles et ne se gêne nullement pour réglementer, vendre fort cher le droit de travailler. La révolution veut reprendre l'œuvre de Turgot; mais l'assemblée constituante ne comprend point qu'il n'y a pas de liberté sans garantie, que la liberté est action, et, croyant couper le mal dans sa racine, elle anéantit les corporations, défend de les rétablir sous quelque forme que ce soit, sacrifie l'intérêt collectif comme l'ancien régime avait sacrifié l'intérêt individuel, édicte cette loi de 1791 qu'on a justement appelée la loi martiale de l'industrie. Ni la législation de 1852 sur les sociétés de secours mutuels, ni celle de 1864 accordant la faculté de se coaliser, mais sans concert préalable, ni celle de 1867 et 1868 autorisant la création de sociétés coopératives et proclamant

le droit de réunion, ne satisfirent les légitimes aspirations des classes laborieuses. Cependant, comme la destruction des corporations laissait le travail sans règle, le besoin d'une organisation quelconque se faisait sentir ; puisque les sociétés de compagnonnage subsistaient parmi les ouvriers de la même profession, les patrons voulurent s'unir à leur tour, et, dès 1808, les entrepreneurs de bâtiment se groupaient, avec l'agrément du pouvoir, pour traiter des affaires de leur métier et établir de concert des tarifs ; d'autres industries adhérèrent, et, en 1848, le groupe, composé de patrons parisiens de onze professions, s'appela Chambre syndicale du bâtiment ou de la Sainte-Chapelle. C'est ainsi qu'en France les mots nouveaux servent de passeport aux choses anciennes. Le gouvernement prêtait les mains à cet escamotage de la loi de 1791 : de toutes parts se fondèrent des chambres syndicales de patrons d'abord, ensuite d'ouvriers, si bien qu'en 1883 on n'en comptait guère moins de 425 vivant sous le régime de la tolérance.

Divisées en trois groupes principaux, les chambres patronales de Paris ont rendu de précieux services : on les voit avec plaisir concilier les différends entre industriels ou commerçans, convenir de certaines règles propres à assurer la bonne exécution des produits et leur réputation au dehors, faire valoir leurs droits contre les contrefacteurs étrangers, combattre les exigences du fisc, organiser des cours professionnels du soir, des sociétés de patronage pour les apprentis, des sociétés de secours mutuels. Les groupes de la Sainte-Chapelle et de l'Union nationale ont un local pour leurs séances, un contentieux bien monté, un bureau de renseignemens qui les édifie sur la solvabilité des acheteurs français et étrangers ; en outre, l'Union nationale possède un laboratoire où ses membres peuvent réclamer des analyses à prix réduits, des bureaux pour tout ce qui concerne la protection de la propriété individuelle ; elle a entrepris une enquête sur les débouchés qu'offrent aux articles français les autres pays, discute les projets de loi qui touchent l'industrie et le commerce ; sur la demande du ministère, elle a organisé des envois à l'exposition de Melbourne. Par la force des choses, la nécessité de l'ordre, les chambres syndicales, écrivait un grand industriel, M. Gauthier, sont appelées à devenir les organisatrices du travail. Il n'est pas possible d'aller plus longtemps sans principe et sans discipline, en présence du développement des marchés étrangers. Un autre, M. Mazaroz, apôtre fervent des syndicats et bien connu pour ses opinions démocratiques, voudrait que les élus des corporations, groupant d'après leur profession, tous les électeurs formassent seuls les assemblées délibérantes de l'avenir ; quant aux gens riches et instruits, il leur assigne les diverses fonctions publiques qu'ils rempliraient à titre presque honorifique.

Plus largement encore se manifestaient la tolérance, la faveur même du gouvernement pour les chambres ouvrières : c'est elles qu'il chargea, en 1878, d'instituer une exposition ouvrière à côté de la grande Exposition universelle, de désigner les ouvriers qu'il enverrait à ses frais visiter les expositions étrangères. A plusieurs reprises, il mande leurs délégués, leur offre des travaux, des subsides, il institue au ministère de l'intérieur un bureau des associations professionnelles destiné à servir de lien entre elles et l'administration, à leur fournir des conseils sur les moyens de s'établir, c'est-à-dire de violer la loi de 1791, traitée en véritable Géronte de la comédie politique.

Il ne restait donc qu'à mettre d'accord le droit et la pratique, à enregistrer les faits accomplis ; désormais les syndicats vivront au grand jour, sans privilèges, sans monopoles, plaçant le patron et l'ouvrier, *l'employeur et l'employé*, sur un pied de parfaite égalité, réalisant l'union de deux principes trop longtemps opposés l'un à l'autre : la liberté individuelle, la liberté d'association. Personne n'est forcé d'y adhérer, chacun en sort quand il veut ; grâce à la personnalité civile, ils peuvent acquérir, posséder des biens propres, prêter, emprunter, ester en justice, multiplier ces utiles institutions auxquelles d'autres pays doivent leur prospérité : caisses de retraites, de secours, de crédit mutuel, sociétés coopératives, bureaux de renseignemens, de placement, de statistique, des salaires. Mais ces résultats ne seront obtenus que petit à petit, car il faut « ne pas être envieux des succès du temps et lui laisser quelque chose à faire. »

Les champions des syndicats n'admettent pas que l'association des ouvriers puisse porter atteinte à la liberté des isolés, des dissidens. Certes, beaucoup ont été des sociétés de résistance, mais il en est de fort modérés, dont l'accord avec les patrons a eu les plus heureux effets. Ignore-t-on que les bons ouvriers souffrent bien plutôt que les mauvais du défaut de liberté, parce qu'ils sont timides, craignent les lois, agissent au grand jour, tandis que les autres se complaisent dans l'intrigue secrète, pénètrent dans la place et font brèche ? Comme toute chambre, tout parti, le monde ouvrier a sa droite, son centre, son extrême gauche ; celle-ci à peu près seule a agi jusqu'à présent ; la droite, le centre, ont désormais le point d'appui qui leur manquait pour résister aux meneurs. Il y aura encore des frottemens, des complications, dus à l'impatience, à l'ignorance des uns, à l'égoïsme des autres ; mais convient-il de faire payer à tous les fautes de quelques-uns ? Irez-vous interdire le vin à cause des ivrognes, la chasse sous prétexte que des maladroits blessent quelquefois leur voisin, la tribune parce que les bavards en abusent ? La liberté d'association est une liberté

cardinale, une liberté nécessaire; qu'elle soit réglée, définie, contrôlée, nous le voulons, mais faites quelque crédit aux travailleurs tenus tant de siècles dans une sorte de servage, et ne vous étonnez point si l'émancipation ne leur confère pas brusquement l'aptitude, si, après avoir enlevé les liens qui les garrottaient, ils font quelques faux pas !

II.

A notre sens, la loi nouvelle ne mérite ni ces bruyantes apothéoses ni ces acerbes critiques. Il paraît assez difficile d'admettre avec les pessimistes que les syndicats fédérés puissent devenir l'armée de la révolution sociale ou antisociale; en tout cas, les coups d'état du peuple depuis cent ans prouvent avec évidence que le refus de la liberté d'association ne préserve guère les gouvernemens, bons, médiocres ou mauvais, de ces chutes auxquelles une sorte de fatalité semble les condamner en France. Mais qu'on ne vienne pas non plus vanter les perfections de cette loi, jurer qu'elle réconciliera comme par enchantement les deux frères ennemis, le capital et le travail, résoudra la grande énigme économique qui pèse si douloureusement sur les âmes, et qui, pareille au sphinx antique, a déjà couvert le sol de tant de milliers de victimes. Elle est si peu parfaite que plusieurs projets sont en instance devant les chambres afin de la modifier, de la compléter, de faire davantage respecter la liberté de la minorité, et que le sénat a pris en considération celui de M. Marcel Barthe; elle n'empêche pas, hélas! les grèves de se produire avec leur cortège ordinaire de ruines, parfois de crimes sanglans. Ajoutons qu'elle porte au plus haut degré l'empreinte du privilège. M. Dufaure, il y a treize ans, avait préparé un projet qui conférait aux associations de divers ordres la liberté avec un état civil; mais, toujours hantée par le fantôme clérical et férue de haine irréligieuse, la chambre l'ajourna indéfiniment, se contenta d'en détacher le chapitre des associations professionnelles, repoussa les propositions de MM. Goblet, Ribot et Trarieux, qui voulaient introduire le principe admis en Angleterre : la liberté de droit commun, l'obligation de remplir certaines formalités imposées aux seules associations qui prétendent à la personnalité civile. L'Autriche, l'Allemagne, reconnaissent aux corporations de métier le droit illimité de posséder; les *trades-unions* anglaises peuvent acquérir des valeurs mobilières en quantité indéfinie, des immeubles jusqu'à concurrence d'un acre d'étendue. La crainte historique des biens de mainmorte arrêta encore la chambre : on entendit M. Allain Targé soutenir que cette facilité de posséder ne profiterait qu'aux congrégations religieuses déguisées en

syndicats, et qu'il en pourrait citer une à Rome ayant une fortune mobilière de 20 milliards. Par exemple, il se garda bien de la nommer. Il affirma (non sans s'attirer un démenti très formel) que l'Union nationale des patrons avait des immeubles, jouissait de 300,000 livres de rente, qu'elle usait de fidéi-commis, passait des actes par personnes interposées. Mais le siège de la majorité était fait, et cette misérable jonglerie de chiffres avait de quoi la séduire. Au grand dam et mécontentement des intéressés, elle décréta que les syndicats ne pourraient recevoir ni dons ni legs, avoir d'autres immeubles que ceux nécessaires à leurs réunions, bibliothèques et cours d'instruction professionnelle, d'autre revenu que la cotisation de leurs adhérens. La loi anglaise permet aux *trades-unions* de recevoir des membres honoraires; et, en France même, beaucoup de sociétés de secours mutuels ne se soutiennent que par eux: la majorité refusa de les accepter, afin de soustraire les syndicats ouvriers à l'influence des catholiques et des hommes de la classe libérale. Le parlement anglais a prévu avec le plus grand soin, punit sévèrement toutes les atteintes à la liberté du travail isolé : notre chambre des députés a, sous ce rapport, montré une timidité fâcheuse; il fallait plaire aux meneurs des syndicats, on faisait la loi pour eux, on les citait sans cesse pendant la discussion, et tout bas on paraphrasait le vers de Prusias :

Ah! ne me brouillez pas avec... ces électeurs!

Les médecins ont essayé de se constituer en syndicat; ils ont fondé un journal, le *Concours médical*, une caisse de retraites pour les victimes de la profession, un bureau central de renseignemens à Paris. Un jugement du tribunal de Domfront, confirmé par la cour de Caen et la cour de cassation, a refusé aux professions dites libérales les avantages de la loi. Il est vrai que le tribunal de la Seine déclare légal un syndicat de pharmaciens parisiens. Que devient en tout ceci la liberté plénière ou même la liberté sans épithète?

C'est qu'en effet les bourgeois, les patrons, les acheteurs de travail, se montrent bien plus empressés que les ouvriers, les vendeurs de travail, à s'organiser en syndicats : inertie, défaut de ténacité, impatience du frein le plus léger, prétentions excessives, absence de principes solides, facilité à jouer le rôle de moutons de Panurge entre les mains de hardis meneurs étrangers à la profession, tout conspire contre l'efficacité de ces chambres syndicales des travailleurs autour desquelles on a mené si grand bruit, qu'on représentait comme la classe ouvrière elle-même, et qui, sauf Lyon, Saint-Étienne et quelques autres, cachent sous des mots pompeux de

réalités fort mesquines (1). A peine sait-on leur nombre ; aucune statistique officielle n'a révélé le chiffre des adhérens, presque toujours minime si on le compare à celui des membres de la profession ; ainsi, le syndicat des charpentiers parisiens groupe 200 ouvriers sur 4 ou 5,000 ; celui des tapissiers, 500 sur 2,000 ; les scieurs de long, 50 sur 5,000 ; les ouvriers en voitures, 300 sur 20,000 ; les terrassiers, 158 sur 15,000 ; les couvreurs, 90 sur 14,500 ; les maçons, 750 sur 60,000 ; les comptables, 100 sur 50,000. Voilà les chiffres qui résultent de leurs dépositions dans l'enquête de 1884 : comme on pense, ils cherchent plutôt à exagérer qu'à diminuer la force de leurs sociétés. Un syndicat, dit « l'Académie des cuisiniers, » prétend avoir 500 membres dispersés par toute la terre, mais on entend un autre syndicat de cuisiniers qui affirme que ces 500 membres se réduisent à 5 ; lui-même confesse que sur les 14,000 cuisiniers de Paris, il n'a pu en grouper que 50. Le nombre des membres, déjà si faible, décroît, les cotisations rentrent mal ; on se retire, disent les graveurs, tombés de 1,500 à 250, parce qu'on ne voit aucun avantage immédiat dans le groupement. Le citoyen Lyonnais, qui se vantait d'avoir organisé une quinzaine de syndicats, ajoute : « Ce qu'il a fallu d'efforts pour cela est inouï ; vous ne vous faites pas une idée de la patience et du temps qu'il faut dépenser pour amener les ouvriers français à s'unir. » Quand on réfléchit qu'ils ont laissé tomber en désuétude l'antique institution du compagnonnage, on s'étonne un peu moins de cet insuccès. Un humoriste a écrit que l'Anglais aime et défend la liberté comme sa femme légitime, l'Allemand comme une vieille grand'mère, le Français comme une maîtresse adorée pour laquelle il se bat, jure un amour éternel et qu'il oublie bien vite. Ainsi de notre travailleur des grandes villes ; l'attrait de la nouveauté, la camaraderie l'engagent dans une association, mais ce beau feu de paille a bientôt brûlé et il se retire : tout ou rien, voilà la devise. Le *Moniteur des syndicats* ouvriers avoue qu'à Paris la majorité échappe à une organisation d'ensemble ; chez nous, dit-il, le groupe comme l'individu a le désir de rester lui-même et d'agir par sa propre inspiration. M. Floquet évaluait à 60,000 le nombre des ouvriers syndiqués pour Paris seulement : estimation de pure fantaisie, digne peut-être de celle de M. Allain Targé sur la fortune des congrégations romaines, d'autant plus suspecte que le préfet de police lui-même

(1) Voir, pages 325 et suivantes, le très intéressant ouvrage de M. Hubert Valleroux, *les Corporations d'arts et de métiers*, et son étude sur les associations professionnelles (Bulletin de la Société de Législation comparée, janvier 1886). Le journal *la Corporation* cite deux syndicats qui viennent de se former dans des conditions assez originales : le syndicat des marchands de mouron parisiens et celui des ramasseurs de bouts de cigares.

et M. Alphand renversent en quelques mots cette fantasmagorie de chiffres : « L'ouvrier est de plusieurs groupes, passe de l'un à l'autre, figure sur la liste d'un groupe depuis longtemps abandonné. Les chambres syndicales n'ont pas l'importance qu'on veut leur donner ;.. il ne faudrait pas prendre leur opinion pour celle de l'ensemble des ouvriers. » Il y a loin du nombre nominal au nombre de ceux qui cotisent, et ces effectifs sur le papier font penser à ceux de certains mandarins chinois qui touchaient la solde de soldats imaginaires. Comment ne pas se rendre à l'évidence lorsque l'on considère de quels maigres capitaux disposent les chambres ouvrières? La plus riche, celle des ouvriers chapeliers, a 3 ou 400,000 francs en caisse. Quelle différence avec les *trades-unions*, savamment organisées, soumises à une hiérarchie sérieuse, façonnées à l'obéissance envers les chefs, et dont quelques-unes, avec plus de 30,000 adhérens, ont 1 à 2 millions de revenus! Les statisticiens évaluent à 3,000 le nombre de ces unions, leurs membres à 1,250,000, leur capital à 50 millions de francs.

Que ne poursuivent-ils pas, nos syndicats ouvriers, si on en juge par leurs statuts! Arbitrages, registres d'offres et demandes du travail, cours professionnels, secours en cas d'accident et de chômage, retraites aux membres âgés, taux des salaires, sociétés coopératives de production et de consommation, de crédit mutuel, érection de logemens à bon marché, rien ne semble devoir dépasser la mesure de leur activité. Mais, hélas! l'enfer économique, lui aussi, est pavé de bonnes intentions. En fait, ce qu'on recherche avant tout, c'est l'avantage immédiat, la fixation du mode de travail, du salaire, et beaucoup ne s'imaginent guère que le véritable libéralisme consiste à aimer la liberté des autres. On a dit de certaine démocratie qu'elle était l'hypocrisie du progrès ou l'horreur du despotisme poussée jusqu'à la tyrannie. Nous voulons la liberté la plus large pour l'ouvrier, nous nous félicitons qu'il l'ait à peu près conquise, mais nous estimons qu'il y a quelque chose de pire que les courtisans des rois, ce sont les courtisans du peuple, et qu'il faut que celui-ci entende aussi la vérité. Et comment ne pas concevoir quelques appréhensions lorsqu'on voit les délégués des syndicats aux expositions étrangères se signaler par la violence de leurs paroles et de leurs actes, la chambre des typographes défendre à ses adhérens de travailler dans un atelier admettant des femmes ou des non-syndiqués, celle des chapeliers imposer aux patrons leurs contremaîtres, établir le salaire égal pour tous, prohiber l'emploi des machines, pour n'aboutir qu'à faire perdre à la chapellerie parisienne une partie de ses débouchés, des ouvriers honnêtes, tranquilles, émigrer à l'étranger pour avoir la paix? N'aurait-on renoncé aux avantages des vieilles corporations que pour retenir leurs

inconvéniens? Il faut reconnaître, d'ailleurs, qu'à Paris, la classe ouvrière continue à regretter vaguement l'institution corporative, et se souvenir que les membres du congrès international de 1877 qui se tint à Gand, tous socialistes exaltés, allèrent solennellement déposer une couronne aux pieds de la statue d'Arteveld, l'ancien régent de Flandre, parce qu'il fut un chef de corporation, parce que ses régimens furent des corps de métiers? Combien de petits débitans aspirent à la résurrection de ces compagnies ayant monopole de certains articles, afin de supprimer la terrible concurrence des grands magasins, celle des colporteurs et des déballeurs! Combien d'hommes du monde s'imaginent qu'elles ramèneraient la bonne foi de nos pères, les produits loyaux et solides! Combien, sans le savoir, répètent les assertions de Marat s'élevant, dans *l'Ami du peuple*, contre une liberté qui ne peut être « que celle de mal faire et de tromper les acheteurs! » Comme si nous pouvions fermer à l'étranger notre frontière, sans nous exposer à des représailles qui tariraient une importante source des revenus de l'industrie et de l'état!

« En Autriche, disait M. Saint-Marc Girardin, beaucoup de parties de l'homme sont satisfaites et tranquilles : les bras ont du travail, l'estomac y est bien repu; si ce n'était la tête, qui est mal à l'aise quand elle s'avise de penser, tout serait à merveille. » Et Mme de Staël écrivait dans le même sens : « Pauvre pays où il n'y a que du bonheur! » Or ce pauvre pays, qui avait aboli les corporations fermées, les a rétablies en 1883. On sait qu'en Autriche l'ouvrier ne jouit d'aucun droit politique, ne peut être juré, se mettre en grève ou quitter son patron avant le terme de son engagement et sans motif légal; que les amendes pécuniaires sont de préférence infligées aux patrons, la prison aux compagnons et apprentis. Inspirée par le socialisme d'état, phylloxera politique qui envahit les cerveaux bourgeois et ouvriers, radicaux et conservateurs, la loi de 1883 distingue trois classes d'industries : concédées, libres, de métier, et statue qu'entre ceux qui exercent le même métier ou des métiers similaires, dans une même commune ou des communes limitrophes, le lien corporatif doit être maintenu là où il existe, établi là où il n'existe pas, autant que les circonstances le permettent, par l'autorité provinciale. Voilà donc des artisans de divers métiers, ne se connaissant pas, groupés, incorporés, dirigés par l'administration, toujours paternelle mais absolue, des patrons investis du droit de faire des règlemens qui fixent leurs rapports avec les ouvriers, obligés, il est vrai, de former des caisses de retraites en faveur de ces derniers, de s'occuper de leur apprentissage, de leur accorder de sérieuses garanties de travail; voilà les compagnons réduits dans leurs assemblées générales à un rôle presque théori-

que. D'après le prince de Lichtenstein et ses amis, le travail est un office public ; la loi doit garantir aussi bien à l'ouvrier qu'au fonctionnaire l'avancement hiérarchique, la retraite. Tout ceci ne laisse pas de provoquer d'assez vives résistances de la part des ouvriers ; certaines provinces ont accepté le nouveau régime et en ont tiré parti ; dans d'autres, les petits artisans réclament plus encore, afin d'entraver l'essor de la grande industrie et l'importation étrangère, empêcher le public de préférer le bon marché aux produits solides et durables. Des conservateurs éclairés ont observé qu'avec ces corporations si différentes des anciens corps de métiers, les hommes religieux se trouvent noyés dans la masse des libres penseurs ; ils se demandent si, pour les grandes villes au moins, le système de la corporation libre et privilégée ne vaut pas mieux que celui de la corporation obligatoire. A la vue d'un tel spectacle, l'Autriche semble de plus en plus à certains économistes l'empire de l'invraisemblance, toujours en retard d'une idée, d'un progrès, d'une année.

La législation allemande ne témoigne pas moins de l'intervention constante de l'état dans les Innungen : elle établit la corporation obligatoire pour un but déterminé, l'assurance garantie par des mutualités de patrons, personnes morales qui peuvent acquérir, s'obliger, ester en justice. Ainsi les lois de 1883 et 1884 ont eu surtout pour objet de rendre forcée l'assistance mutuelle ; chaque gilde fournit à ses membres le traitement médical et les remèdes, une indemnité pécuniaire en cas de maladie, une indemnité des frais de funérailles, une pension viagère en cas d'incapacité de travail survenue sans faute grave de l'ouvrier, des secours aux veuves, des subventions pour élever les orphelins. Chefs d'industrie et compagnons contribuent aux caisses, la cotisation des patrons s'élevant à la moitié au moins des versemens des ouvriers ; d'accord avec ceux-ci, ils déterminent le taux des subsides et des secours, qui, en cas de désaccord prolongé, est fixé par le conseil local élu pour moitié par les concessionnaires, pour l'autre par les plus anciens ouvriers. A peine entrée en vigueur, la nouvelle organisation des assurances a donné des résultats remarquables ; au 1er janvier 1886, on comptait 57 sociétés corporatives, représentant 186,697 ateliers et 2,844,219 ouvriers assurés. Inutile d'ajouter que ces mesures ne satisfont personne, ni les patrons, qui se plaignent d'une centralisation excessive, de l'invasion de la bureaucratie dans leurs affaires ; ni les ouvriers, qui remarquent que la loi de 1884 les isole, supprime entre leurs patrons tout lien de solidarité, abolit pour eux le droit commun, et fait d'eux en quelque sorte des instrumens qu'on répare, s'ils sont avariés, qu'on paie s'ils sont brisés. D'ailleurs,

bien que la loi allemande se ressente encore de l'esprit féodal et ne connaisse que le patron comme représentant de l'industrie, la situation de l'ouvrier diffère beaucoup de celle de l'ouvrier autrichien : il peut quitter son patron en l'avertissant quelques jours à l'avance, il n'est point tenu d'avoir un livret, il peut se mettre en grève, il est électeur, et, dans les sociétés telles que l'*Union des métiers*, la *Ligue des ouvriers berlinois*, ne mêle que trop la politique à l'action professionnelle. « Les corps de métiers, écrivait le *Volkstaat*, sont les places d'armes, les champs de manœuvres où s'instruisent les soldats du socialisme. » Le goût de l'association, le sentiment de la hiérarchie demeurent très puissans en Allemagne, mais on commence à craindre que le socialisme d'état bismarckien n'ouvre la porte au socialisme purement révolutionnaire, en préparant des cadres, des moyens d'action aux ennemis de la paix publique, et qu'Henri Heine n'ait été prophète en prédisant à ses compatriotes une révolution auprès de laquelle notre Terreur de 1793 semblerait une idylle.

III.

Si la loi de 1884 n'a que des effets peu sensibles parmi les ouvriers, elle a au contraire profondément remué le monde agricole, qui en tire les conséquences les plus heureuses et les plus inattendues. Elle n'était nullement faite pour lui. Deux délibérations à la chambre, une délibération au sénat avaient eu lieu, sans qu'on eût soufflé mot des agriculteurs ; on allait les oublier encore, lorsqu'un sénateur républicain, M. Oudet, s'avisa de demander qu'on ajoutât le mot agricole à l'article 6, qui est ainsi conçu : « Les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles. » La grande dédaignée était admise, mais d'une manière incidente, en quelque sorte à la dérobée, comme un pauvre honteux qu'on laisse entrer par la porte de service : plus d'un sans doute qui vota l'amendement de M. Oudet avait ses pensées de derrière la tête et ne s'imaginait guère que ce simple mot recouvrît tant de choses nouvelles ; mais, comme on sait, les bonnes actions ressemblent aux sirènes, il ne faut regarder ni les motifs des unes ni la queue des autres. Quelques hommes d'action, MM. Deuzy, Sénart, Milcent, Welche, de Ladoucette, Léon Marquiset, Galmiche Bouvier, comprirent aussitôt quel parti on pouvait tirer de la situation, se mirent à l'œuvre et prêchèrent avec ardeur la croisade des syndicats agricoles ; à leur tête, M. Deuzy, véritable Pierre l'Ermite de l'idée, parcourut la France, annonçant la bonne nouvelle, stimulant les indécis, réveillant de sa torpeur le monde agricole,

sonnant en même temps la charge et la victoire. Agir, agir sans cesse, donner l'exemple du dévoûment, prendre partout l'initiative, marcher sagement, progressivement, ne pas mêler l'ivraie de la politique, fût-elle conservatrice, au pur froment de l'agriculture, se cantonner sur le terrain purement agricole et économique, voilà le programme. Rien de plus simple que les formalités à remplir : réunir les agriculteurs d'un canton dans un local quelconque, faire approuver et signer les statuts, nommer un bureau, et voilà le syndicat formé ; pour qu'il ait la personnalité civile, il suffira de déposer à la mairie les statuts avec les noms des directeurs. Les groupes cantonaux peuvent se concerter pour constituer le syndicat d'arrondissement, les syndicats d'arrondissement formeront le syndicat départemental. Aucune obligation de débuter par le canton plutôt que par la commune ou le département. Les uns estiment qu'il vaut mieux aller du petit au grand, que le syndicat doit se mouvoir dans un cercle restreint, entre gens du même terroir, ayant un intérêt identique ; les autres veulent une sphère plus étendue : les deux modes ont leur raison d'être. Il y a en agriculture, observe M. Sénart, des intérêts généraux et des intérêts particuliers qui exigent des instrumens appropriés. Pour les premiers, la puissance sera en raison du nombre ; les seconds réclament une solidarité plus étroite, une plus grande intimité. A chacun son genre, à chacun sa tâche. Il faut s'accommoder aux circonstances, aux tendances individuelles, aux besoins de chaque région, faire ce que font les époux qui se marient : reviser le contrat de mariage en y introduisant ou retranchant certaines clauses, au gré de leurs sentimens, de leurs inclinations. L'instrument est trouvé ; il se prête aux modifications avec une souplesse toute protéenne.

M. Deuzy et ses adeptes sont possédés de leur idée ; ils ont la foi, une foi sincère et agissante : « Nous sommes le nombre (1), s'écrie M. Deuzy, nous serons la force. Quand Lacordaire, en 1848, parut à la chambre, enveloppé de sa robe blanche de dominicain, à ceux qui s'étonnaient de sa présence en un tel lieu, il répondit : « Je suis une liberté. » La loi du 21 mars 1884 n'est pas seulement une liberté ; si vous savez en user, c'est le relèvement et la prospérité de l'agriculture. Nous voulons, avec l'aide d'une puissante association, fournir aux cultivateurs les moyens de soutenir la lutte contre la concurrence étrangère ; nous voulons que nos fabriques, nos usines, nos ateliers, rallument leurs feux ; que les fermes abandonnées retrouvent, avec leurs habitans, le mouvement et la

(1) Discours de M. Deuzy au conseil général du Pas-de-Calais et à la Société des agriculteurs de France.

vie; que l'ouvrier agricole et industriel puisse mettre la poule au pot le dimanche. » — « Jusqu'ici, continue le marquis de Palaminy, la statue de la Liberté avait seulement traversé le monde, mais elle était toujours en partie voilée. Aujourd'hui, nous voyons poindre l'aurore d'une véritable liberté, et c'est la loi de 1884 qui nous l'apporte. C'est là une grande loi, puisque c'est une loi de liberté plénière. » Nous sommes émiettés sur la surface du sol, et, tandis que l'industrie, le commerce, ont l'oreille du pouvoir, l'agriculture remplit le rôle de la femme arabe : elle est la bête de somme du fisc; et, quand elle se plaint, on la traite de malade imaginaire. Le laboureur n'étant pas représenté dans l'état se voit sacrifié par l'état; heureusement il commence à s'apercevoir que, pour que ses affaires se fassent, il doit les faire lui-même. Ainsi isolés, disséminés, éparpillés, comment pourrions-nous lutter avec succès contre la formidable armée des fonctionnaires qui dénaturent nos enquêtes, majorent la valeur de nos propriétés pour augmenter l'impôt, disposent sans façon de nos fortunes? Grâce à eux, *toute l'année devient carême pour le travailleur de la campagne*. Pour défendre nos bourses, pour chasser l'ennemi qui est dans nos entrailles, il faut nous réunir, nous syndiquer. L'Allemagne, l'Angleterre doivent leur prospérité aux chambres syndicales; et ne sont-ce pas des sortes de syndicats libres que ces associations fromagères, vieilles de deux cents ans, grâce auxquelles les habitans du Doubs conservent leur richesse, maintiennent les hauts prix de la terre, qui fléchissent presque partout?

Autre avantage du syndicat agricole: rapprocher le producteur du consommateur, diminuer les frais de production, les frais de vente, réaliser autant que possible le problème de la vie à bon marché. Voyons, en effet, ce qui se passe aujourd'hui. Un mouton vendu par l'éleveur à La Villette au prix de 0 fr. 65 la livre est livré au consommateur parisien au prix de 1 fr. 30. Un veau acheté 35 francs les 100 livres est aussitôt revendu 90 francs, soit 0 fr. 90 la livre. Certains commerçans de grains ont un procédé ingénieux qui consiste à changer l'unité de mesure qui a servi de base à l'achat: ont-ils acheté au litre, ils revendent au poids, et réciproquement. Ainsi, un hectolitre de haricots dits chevrier, acheté 70 francs, est revendu, quai de la Mégisserie, 1 fr. 80 le kilogramme; or le kilogramme représentant 1 litre 25, celui qui le débite a majoré le cours du gros de 94 pour 100. Quel bénéfice pour le producteur et le consommateur, le jour où le syndicat agricole, association désintéressée, leur aura procuré la facilité de traiter directement entre eux en supprimant quelques-uns des intermédiaires! Pour cela, il choisit tout simplement un représentant, un homme de confiance

auquel il alloue 0 fr. 15 par livre; le producteur vend son mouton 18 sous au lieu de 13, le consommateur le paie 21 sous au lieu de 26 : l'un vend mieux, l'autre achète meilleur marché.

M. Deuzy propose aux agriculteurs un autre idéal, « une dernière citadelle à emporter d'assaut : » les fournitures de l'état, des ministères, des administrations publiques. Aujourd'hui, dit-il, on met en adjudication d'immenses quantités à la fois : 20,000 bœufs, 500,000 hectolitres de blé, d'avoine, et on exige des types, des poids difficiles à réunir en France. Quel est le cultivateur qui, réduit à ses seules forces, soumissionnera de pareilles fournitures? Mais ce qui lui est impossible devient facile à un syndicat, à une union de syndicats, qui, groupant tous les échantillons d'une même espèce, centralisant les offres de plusieurs départemens, livreraient, sous leur garantie, après vérification ou analyse, les commandes de l'état, et, par une pression morale, forceraient celui-ci à abandonner des prétentions déraisonnables, à prendre pour règle de conduite cette belle maxime :

Et d'être enfin Français n'est-il pas bientôt temps?

Le cultivateur ignore naturellement les crises économiques, les perturbations soudaines qui agitent les pays étrangers. Voici un exemple frappant des inconvéniens de cet isolement. En 1885, la récolte du lin venant à manquer en Russie, des commissionnaires se répandent dans le nord, achètent à vil prix les lins disponibles aux cultivateurs, étonnés et joyeux de se défaire d'une marchandise qui ne trouvait pas preneur quinze jours auparavant. A quelque temps de là, ils apprennent la vérité et se lamentent d'avoir perdu une si bonne occasion. Supposons une union de syndicats, avec un bureau central à Paris correspondant avec nos consuls à l'étranger : un télégramme suffisait pour avertir les agriculteurs du Nord, qui réalisaient un gros bénéfice.

Les actes ont suivi de près les paroles : en moins de trois ans, plus de quatre cents syndicats ont vu le jour; ils marchent, se développent, gagnent de proche en proche. C'est une traînée de poudre; bientôt aucun département n'échappera à cette contagion du bien, aussi puissante parfois que celle du mal. D'ailleurs, l'institution est toute nouvelle : chacun cherche et tâtonne, car la loi est faite dans le vide; mais le temps est une bonne mère de famille qui arrange bien des choses : il aidera à dissiper les voiles qui obscurcissent encore la question. Le gouvernement a promis de présenter un projet sur les syndicats et le crédit agricole. Plusieurs syndicats ont pris pour modèles les statuts formulés à la suite du rapport de M. Senart à la Société des agriculteurs de France;

parmi les meilleurs, nous citerons ceux du syndicat de l'Indre, qui siège à Châteauroux et fonctionne sous la direction de MM. Léonce Marchain, Masquelin et Sainte-Claire Deville. Peuvent en faire partie toutes les personnes ayant dans le département qualité de propriétaires de fonds ruraux, fermiers, métayers, régisseurs, domestiques et ouvriers agricoles, vignerons, maraîchers, pépiniéristes, horticulteurs, industriels et commerçans qui vendent ou achètent des produits agricoles, et en général toutes les personnes qui exercent une profession annexe à l'agriculture. Le syndicat une fois constitué, il faut être présenté par un membre de la chambre syndicale et un sociétaire, affiché pendant dix jours dans le local des séances, accepté par le bureau à la majorité des deux tiers des membres présens. Examiner, présenter toutes réformes législatives en les défendant auprès des pouvoirs publics; propager l'enseignement agricole, provoquer des essais de culture, engrais, machines et instrumens perfectionnés; encourager, créer les institutions économiques, sociétés de crédit agricole, de production et de vente, caisses de secours mutuels, de retraites, d'assurances, offices de renseignemens; servir d'intermédiaire pour la vente et l'achat, surveiller les livraisons, fournir des consultations, des arbitres, des experts, tel est l'objet du syndicat. Il est administré par la chambre syndicale, composée elle-même d'un bureau et d'un conseil d'administration. Le bureau est formé du président, deux vice-présidens-syndics, quatre présidens-syndics d'arrondissement, un secrétaire-général, deux secrétaires, un trésorier élus pour trois ans par la chambre syndicale. Le vote peut avoir lieu par correspondance. Le conseil d'administration renferme des membres élus, des membres de droit : ceux-ci, au nombre de trente-cinq, pris dans la Société d'agriculture de l'Indre et la station agronomique de Châteauroux; les autres sont des conseillers cantonaux, présidens-syndics de leurs cantons. L'assemblée générale se réunit au moins une fois l'an; la cotisation annuelle est de 2 francs; les groupes cantonaux, véritables syndicats particuliers en miniature, forment avec le syndicat départemental une union, s'organisent au chef-lieu de canton, nomment eux-mêmes leurs chambres. Un règlement intérieur s'occupe des traités pour la fourniture des engrais, semences, machines, de leur réception et du paiement; chaque syndiqué reçoit une excellente instruction pratique de M. Sainte-Claire Deville sur l'emploi des engrais, de nombreux catalogues avec des dessins de machines qui font pénétrer le goût de celles-ci au fond des campagnes, des circulaires où le bureau indique les conditions qu'il a obtenues des maisons auxquelles il accorde sa confiance, avec des modèles imprimés pour les soumissions.

Les organisateurs des syndicats ne sont pas des abstracteurs de

quintessence sociale, ni des assembleurs de nuages; ils n'ignorent pas qu'en agriculture comme en industrie le temps vaut de l'argent, mais ils ont compris la nécessité de ne rien brusquer, de courir au plus pressé, en commençant par le commencement, en procédant du simple au composé, du facile au difficile. C'est pourquoi ils ont pris pour premier champ d'action l'achat des engrais chimiques; c'est là une des industries les plus sujettes à la fraude, et les cahiers d'analyses des stations agronomiques ne permettent pas le moindre doute sur l'insuffisance de la loi de 1867, que vient de compléter et réformer une loi récemment votée au sénat. Phosphates garantis, contenant 80 pour 100 de sable et d'argile; un prétendu noir animal qui n'est qu'un mélange de tourbe pure ou de poudre de schiste; phospho-guano mirifique vendu 18 francs les 100 kilogrammes et valant 2 fr. 50 au maximum; pavillons trompeurs abritant des marchandises plus trompeuses : on n'en finirait pas d'énumérer les gentillesses de certains fabricans plus dignes du titre de chevaliers d'industrie que de celui d'industriels. Même danger pour les semences : substitution de variétés nuisibles ou de qualités secondaires aux variétés de première qualité; addition de véritables *graines* artificielles fabriquées avec du sable et du quartz coloré au moyen de sels de chrome et de cobalt. L'agriculteur ne pense guère à faire analyser, et le marchand l'en empêche souvent en stipulant que la prise d'échantillon aura lieu à la gare de départ. En face d'un syndicat, la scène change complètement : celui-ci traite de puissance à puissance avec le fabricant, le contraint à accepter des conditions de vente, de livraison qui permettent le contrôle, opère l'analyse, exerce au besoin des poursuites.

La question des engrais a donc une importance capitale pour nos cultivateurs, obligés de produire sur une terre épuisée, vieille de deux mille ans, de subir la concurrence des terres vierges de l'Inde et de l'Amérique. Choisir des maisons irréprochables, supprimer des intermédiaires parasites, augmenter les rendemens pour une même somme de frais généraux, apprendre aux agriculteurs à employer les engrais, voilà, d'après M. Senart, le premier résultat conquis. Le syndicat de Loir-et-Cher, qui a escompté la loi de 1884, achetait, en 1883, 80,000 kilogrammes d'engrais, 300,000 en 1884, 863,000 en 1885; pour les matières premières fertilisantes, azote, potasse, phosphore, il a obtenu un rabais de 20 pour 100; pour les engrais fabriqués, le rabais dépasse d'ordinaire 10 francs par 100 kilogrammes, même en comparant les prix du syndicat avec ceux des maisons les plus réputées. On évalue l'ensemble du bénéfice réalisé à 75,000 francs, et les charges correspondantes ne s'élèvent qu'à 1,713 francs. Maintenant, il va porter

son attention sur les semences; car, observe son président, l'influence seule des graines fait varier du simple au double le rendement des récoltes, et leur analyse n'a pas moins d'importance que celle des engrais pour apprécier leurs facultés. Le syndicat des Ardennes, qui déjà compte plus de 1,650 adhérens, a marché d'un pas encore plus rapide : en 1885, il achetait 1,607,000 kilogrammes d'engrais ou autres matières premières. Celui de la Loire-Inférieure, qui a 600 membres, a acheté 818,000 kilogrammes d'engrais chimiques et 120,000 kilogrammes de semences; il évalue à 25 ou 30 pour 100 les réductions obtenues (1). Le syndicat de Valençay livre à ses membres, avec toute garantie, des phospho-guanos dosant 3 pour 100 d'azote et 11 pour 100 d'acide phosphorique, au prix de 13 fr. 35 les 100 kilogrammes, soit une réduction de *moitié* sur les prix du commerce honnête.

Par le seul fait de leur intervention, les syndicats suppriment pour leurs adhérens les commis-voyageurs en engrais, cette plaie de l'agriculture. Par le syndicat isolé, le cultivateur achète au prix du demi-gros; par l'union des syndicats, il obtient le prix du gros.

La variété dans les besoins entraîne la variété dans les règles. Le syndicat de la Marne a organisé des caisses de secours contre la grêle et la mortalité du bétail; et, malgré les embarras qu'on lui a suscités, il a, en 1885, recueilli 45,000 francs de cotisations. Certaines associations ont prévu diverses classes de sociétaires : membres fondateurs, membres ordinaires, dont la cotisation varie avec le titre. Le syndicat du Rhône s'est organisé pour lutter contre le phylloxera, qui, petit à petit, ronge ses riches vignobles. On préconise comme remède le sulfure de carbone, mais sa cherté le rend peu abordable; l'association obtiendra une réduction qui le mettra à la portée des bourses modestes. Afin de restaurer la réputation commerciale des vins et huiles de leur région, de rapprocher le producteur du consommateur, vingt propriétaires, réunissant 689 hectares de vignes et 3,406 hectares d'oliviers, ont fondé le *Syndicat vauclusien des vins et huiles* des côtes du Rhône, qui a remporté des récompenses à l'exposition d'Anvers et noué de fructueuses relations. Quant au syndicat viticole de Vertus (Marne), il cherche à se défendre contre la coalition des grandes maisons de commerce de champagne, qui, profitant de ce que les producteurs vignerons n'ont en général ni celliers ni pressoirs, les obligent à subir leur tarif d'achat au moment des vendanges.

Dans l'arrondissement de Poligny (Jura), un homme distingué autant que modeste, M. Milcent, secondé par de nombreux amis, a institué un syndicat familial qui, malgré la rigueur des statuts,

(1) Voir le rapport de M. Senart à la Société des agriculteurs de France (1886).

compte déjà plus de 600 adhérens, reçoit continuellement de nouvelles recrues et se divise en cinq groupes cantonaux; chacun de ceux-ci a son bureau qui se réunit tous les mois, un jour de foire, dans un local loué et aménagé tout exprès, où les membres peuvent s'assembler, traiter leurs affaires et même prendre leurs repas à des prix très modérés. Ils apprécient singulièrement ce repas en commun, et l'un des nouveaux admis disait récemment à M. Milcent : « Ce qui fait surtout plaisir, c'est d'être entre braves gens; dans l'auberge, on en entend de toutes les couleurs, sans pouvoir rien dire, afin d'éviter les disputes. » Ils y trouvent encore une bibliothèque, des entretiens familiers faits par les membres fondateurs, qui acceptent toutes les charges, tandis que les autres sont surtout appelés à bénéficier des avantages. Les séances se passent avec simplicité et cordialité; on peut y fumer librement. Un des bénéfices les plus goûtés est l'organisation gratuite de consultations que donnent quatre des meilleurs avocats d'Arbois; on espère installer bientôt le service médical dans les mêmes conditions et organiser des boucheries coopératives, afin de faire profiter les adhérens de la baisse énorme du bétail. Ici l'horizon s'agrandit : le syndicat de Poligny perce en quelque sorte l'avenir, devance ses confrères et leur trace la route du progrès, car il a une caisse de crédit mutuel qui avance aux cultivateurs honnêtes et laborieux les sommes nécessaires pour compléter leur outillage, acheter une vache laitière, une paire de bœufs de travail, et cette caisse réussit fort bien, puisque tous les billets souscrits ont été scrupuleusement payés. Une fédération vient d'être constituée sous le nom d'*Union départementale des syndicats agricoles du Jura.*

Le président du syndicat de Die (Drôme) a fait aussi un pas en avant : il n'a pas craint de proclamer le principe de la solidarité que d'autres lui ont depuis emprunté. Tous les membres demeurent solidairement responsables du paiement des marchandises achetées proportionnellement au montant de leurs commandes dans l'année. Un tel système implique nécessairement des relations de confiance entre les syndiqués, une sélection sévère de la part du bureau, il augmente singulièrement le travail de celui-ci et engage la responsabilité du président; mais la solidarité avec la vente au comptant n'offre guère de danger, puisque chaque souscripteur doit prendre son engrais, et elle offre de puissans avantages. Grâce à elle, le président groupe toutes les commandes de même nature, s'adresse personnellement aux fournisseurs, qui, n'ayant désormais qu'un seul client très solide, n'hésitent pas à faire de grandes concessions, puisqu'ils n'ont plus besoin d'ouvrir un compte avec cinq cents ou six cents acheteurs, de prendre des informations sur leur solvabilité, de correspondre à l'infini. Le bureau du syndicat

dresse, pour chaque saison, un cahier des charges qu'il envoie aux maisons de vente jugées dignes de sa confiance ; sur leurs soumissions reçues cachetées et ouvertes en réunion du comité, il adjuge aux moins offrantes, passe avec elles des contrats rigoureusement stipulés. Les marchandises, étiquetées chacune selon sa nature et son dosage, sont expédiées dans les magasins, où le président, assisté de deux délégués, reçoit les échantillons, qu'il soumet à l'analyse du laboratoire de la Société des agriculteurs de France; les traites en paiement sont faites en son nom, à trente jours, et, sur son acceptation, payables chez le banquier du syndicat. Les adhérens reçoivent les formules des produits chimiques mis en adjudication, le tableau des engrais propres à chaque culture, avec la dose à l'hectare suivant la nature du terrain, une note détaillée sur leur valeur, le temps et le mode d'emploi. Le succès a couronné l'effort énergique de M. de Fontgalland : le nombre des membres s'élève aujourd'hui à 625 ; on a livré 348,000 kilogrammes de marchandises en six mois, obtenu un rabais de 30 pour 100; au lieu de les payer 56,625 fr. 45, les souscripteurs n'ont versé au trésorier que 43,575 fr. 45; bénéfice net, 13,050 francs conservés dans le pays. Le gain est plus que doublé, si on ajoute la valeur des récoltes.

Quelques-uns de ces syndicats se rattachent à l'œuvre des cercles catholiques ; en tête de leurs statuts, sur leurs bannières, ils inscrivent l'idée chrétienne, le sentiment religieux, qui jadis tempéraient l'orgueil et la dureté des vieilles corporations, et qui, étant alors le *tout de l'homme*, faisaient vraiment le fonds des institutions comme celui des personnes. Leurs fondateurs, ceux qu'on nomme un peu dédaigneusement les *socialistes mystiques*, auxquels on reproche d'être un parti de contemplation historique, prennent cette double devise : religion et liberté. Libres à l'entrée, libres à la sortie sont les nouvelles unions de métiers, mais leurs membres auront un idéal, un lien autre que la philanthropie ou l'espoir du gain, le lien si intense d'une même foi. Rien de plus intéressant assurément qu'une pareille entreprise conduite par des hommes tels que MM. de Mun, Ancel, Latour du Pin, G. Levasnier, Harmel ; mais elle ne peut avoir qu'une sphère d'action limitée, et il semble plus prudent de ne mettre dans l'agriculture ni la politique ni la religion, qui écarteront la masse des indifférens et des dissidens, et qu'on accusera toujours de tendre à la domination, de chercher à se faire la part du lion.

A peine formés, les syndicats locaux ont voulu profiter de l'article qui leur confère le droit d'avoir une union syndicale ; ils ont compris en effet que plus ils seront forts, plus la baisse s'accentuera, plus ils obtiendront la diminution des primes énormes qu'on paie

aux intermédiaires, plus on rapprochera le producteur d'engrais de l'acheteur. Donnez au producteur la facilité d'écouler rapidement ses marchandises, la certitude d'un prompt remboursement, vous lui procurerez un bénéfice énorme dont il trouvera tout naturel d'abandonner une partie à celui qui lui permet de le réaliser. Créée de toutes pièces, il y a quelques mois, l'organisation nouvelle comprend deux rouages : l'Union des syndicats des agriculteurs de France, présidée par M. le Trésor de La Rocque, le Syndicat central des agriculteurs de France, présidé par M. Welche, tous deux patronnés par la Société des agriculteurs de France. Ces deux associations, qui se complètent mutuellement, puiseront leur force dans leur impartialité, resteront étrangères à toute coterie, à toute société financière. Le marquis de Dampierre, président de la Société des agriculteurs de France, l'a déclaré formellement : « Loin de considérer comme des adversaires ceux qui ne s'uniront pas à nous, nous les regarderons comme des émules. Ceux-là seuls seront pour nous des adversaires qui voudront mêler à des questions d'affaires les passions de la politique dont la Société des agriculteurs de France a toujours voulu se tenir éloignée. » En dépit des programmes les plus alléchans, une société financière mettrait toujours les intérêts des actionnaires et des administrateurs au-dessus de l'intérêt réel des agriculteurs.

Le régime que nous proposons, disait M. Drouyn de Lhuys, est celui d'une confédération respectant l'économie de chacun des états qui la composent; les bras réunis dans un même effort auront une puissance irrésistible, les lumières convergeront de toutes parts en un rayonnement qui frappera tous les yeux. Mettre les syndicats en relation les uns avec les autres, permettre à tous de profiter des offres de l'un, faire connaître à tous les demandes des autres, et cela moyennant une cotisation annuelle de 0 fr. 20 à 0 fr. 10 par membre, ainsi se résume le programme de l'Union. Elle ne veut pas qu'ils s'absorbent et se confondent, mais simplement qu'ils se garantissent les conditions de prospérité qui leur sont communes; elle respecte le commerce loyal, mais aspire à supprimer une foule d'intermédiaires, véritables parasites de la production et de la consommation, à faire profiter l'acheteur de la différence entre le prix du gros et le prix du détail. Quant au syndicat central, il est à Paris l'instrument de l'Union, l'agent exclusif de ses ventes, de ses achats, de ses commandes, dispose d'un office dirigé par M. Sainte-Claire Deville, siégeant, 19, rue du Faubourg-Saint-Honoré, comprenant trois divisions : la première effectue les achats de toutes les matières premières utiles à l'agriculture : engrais, produits chimiques, pharmacie, épicerie, tourteaux, charbons, semences et plants, matériel agricole, animaux; la seconde, investie du service des ventes, centralise les

échantillons, sert d'intermédiaire désintéressé pour les ventes à l'amiable, aux enchères ou par adjudication; la troisième englobe tous les services qui ne constituent ni une vente ni un achat: cours des foires et marchés, agences de publicité, constructions rurales, installation d'industries agricoles, drainages, irrigations, travaux d'art, plantations, arpentages, expertises, locations de fermes, arbitrages, assurances, bureau de détaxe, offres et demandes de travail, etc. Ici la cotisation varie de 20 à 4 francs. Le syndicat central organise une mutualité véritable de renseignemens et de services; il justifie dans une certaine mesure le mot de Proudhon: « Le XXe siècle ouvrira l'ère des fédérations, ou l'humanité recommencera un purgatoire de mille ans; le vrai problème politique n'est pas en réalité le problème politique, c'est le problème économique. » En s'unissant à lui, les syndicats multiplient leur puissance d'action, ils accroissent leurs forces sans abdiquer leur indépendance. Il aura un journal hebdomadaire, et il espère faciliter aux produits agricoles l'accès des adjudications de l'état. Déjà il a obtenu de certains fabricans de machines des rabais de 30 à 50 pour 100; des commissionnaires attitrés opèrent par ses ordres au marché de La Villette, et dispensent l'éleveur de surveiller lui-même la vente de ses bestiaux. On ne déclare la guerre à personne; quand un consommateur s'aperçoit qu'il paie trop cher le vin à la bouteille, et quand il l'achète moins cher et meilleur à la pièce, il ne déclare nullement la guerre au détaillant. Et il n'y a pas un grain d'utopie en tout ceci. Les don Quichottes de la révolution sociale n'auront sans doute que mépris et moquerie pour ce programme terre à terre; mais l'agriculture vit de bonne soupe et non de beau langage: comme Sancho Pança, elle est amoureuse du solide, se garde bien de rompre des lances contre les moulins à vent et fait fi des romans communistes; elle ne se met pas en guerre contre la propriété, — elle sait qu'on ne trompe pas la terre, — et préfère la politique *d'un tiens* à la politique de *deux tu auras*.

Les circulaires ministérielles ressemblent à certains traités diplomatiques: il faut souvent lire ce qui n'est pas écrit pour les comprendre et leur appliquer une foule de sous-entendus. Le gouvernement prescrivait, en 1884, à ses préfets de témoigner le plus grand intérêt aux syndicats, de leur servir de conseillers, de collaborateurs dévoués. En parlant ainsi, il ne prévoyait guère quel parti l'agriculture tirerait de cette loi faite pour les ouvriers, et lorsqu'il a pu s'en rendre compte, il a paru éprouver un sentiment assez voisin de la mauvaise humeur, et cette mauvaise humeur se traduit par une conduite qui permet de se demander s'il n'a pas deux poids et deux mesures, s'il ne regrette point les concessions octroyées. Tandis que les syndicats ouvriers jouissent de la liberté la plus ab-

solue, la formation de certains syndicats agricoles a rencontré des entraves regrettables; contre toute évidence et pour les besoins de la cause, des journaux plus ou moins officieux, un ministre de l'intérieur, les ont accusés d'être des comités politiques déguisés. La loi, épiloguent certains casuistes, exige une profession ou un métier; or, être propriétaire de terres qu'on loue à prix d'argent, ce n'est ni une profession ni un métier. Interprétation étroite et judaïque qui va contre l'équité, contre la nature même des choses! Le gouvernement encourage les professeurs d'agriculture, qui n'ont pas un sou vaillant dans nos départemens, à faire partie des syndicats pour les guider, sans doute aussi pour y contre-balancer l'influence de personnes moins dociles à ses désirs. Et voilà un propriétaire qui, soit par lui-même, soit par ses ancêtres, a rassemblé des terres, formé un corps d'exploitation; il livre cet instrument de travail à un fermier, et vous refuseriez de le ranger dans la catégorie des producteurs agricoles! Mais, comme l'observe M. Senart, ne fait-il pas presque constamment acte de cultivateur, quand il surveille l'exécution de son bail, contribue aux marnages, aux drainages, à la conversion des terres en prés? Autant dire qu'un général n'est pas un soldat, parce qu'il n'use pas de son épée! Et les grands propriétaires ne sont-ils pas, à proprement parler, les généraux de l'agriculture, les patrons des ouvriers agricoles, qu'on ne saurait séparer de leurs troupes, si on ne veut tout désorganiser et replonger dans le chaos? En fait d'ailleurs, il n'y a point de propriétaire non exploitant, parce qu'il n'en est point qui ne cultive un jardin attenant à son habitation, souvent une réserve. On raconte qu'un candidat, interrogé en 1848 sur sa profession dans une réunion publique, s'avisa de répondre : ouvrier notaire. Un autre se disait ouvrier de la pensée. Le mot avait un sens profond : ne sommes-nous pas, tous ou presque tous, les ouvriers de quelque œuvre, et après la trop longue déchéance du travail manuel, va-t-on, par un excès contraire, lui conférer des privilèges, une sorte d'aristocratie? Le propriétaire d'aujourd'hui, c'est l'ouvrier d'hier, qui a peiné, qui a épargné; l'ouvrier, c'est le propriétaire de demain, s'il fait de même.

Sans doute, la majorité des syndicats agricoles se recrute parmi ceux qu'on désigne du nom de conservateurs, mais ce phénomène se produit, selon la formule, quoique et non parce que les fondateurs ont fait appel à tous les hommes de bonne volonté, à tous les travailleurs, sans distinction de cocardes, pourvu qu'ils présentassent des garanties d'honneur et de solvabilité : faut-il s'étonner si les modérés accourent en foule vers eux (1)? Est-ce que les habitans de la

(1) Procès-verbaux des séances du conseil-général du Pas-de-Calais. (Session d'août 1886.) Il convient de remarquer que le mouvement n'est pas exclusivement conservateur. Nombre de républicains avérés, MM. Émile Gatellier, Henri Besnard, Goubet,

campagne, les paysans (mot si noble, si maladroitement dédaigné et que nous revendiquons hautement, car le paysan est le pays lui-même) ne sont pas la force conservatrice par excellence, et leur fera-t-on un procès de tendance, parce qu'on les soupçonne de voter pour tel ou tel candidat? « Les uns pensent comme leur usine, nous disait un cultivateur de la Haute-Saône, ceux-ci comme leur outil, ceux-là comme leurs bourses vides qui aspirent à se remplir, moi je pense comme ma terre. » En entrant dans les syndicats, le conservateur laisse à la porte ses opinions politiques, comme ces nobles d'autrefois qui, lorsqu'ils voulaient faire du commerce à l'étranger, laissaient leurs titres au greffe du parlement et ne les reprenaient qu'au retour. On serait fort mal venu sans doute à chercher noise aux membres des syndicats ouvriers au sujet de leurs doctrines avancées, et, sans aboutir à une espèce d'inquisition, comment soumettre à une sorte d'examen de conscience ceux qui invoquent la liberté d'association? Il semble que des vérités aussi élémentaires ne devraient pas avoir besoin d'être affirmées, mais l'esprit de parti est un Procuste qui couche fort mal la justice; et la politique d'exception, toujours habile à trouver des prétextes qui favorisent la licence pour ses amis, l'arbitraire contre ses ennemis, fait songer au mot d'un ministre, devenu autoritaire par la grâce subite de son portefeuille, auquel on demandait compte de ses anciennes opinions : « La liberté, je la défendrai toujours dans l'opposition. »

Après le gouvernement, mais d'une autre manière, certains comices agricoles se sont émus de cette rapide éclosion des syndicats ; il leur semblait que ceux-ci dussent empiéter sur leurs attributions et les rendre inutiles. Mieux armés par la loi, moins platoniques, plus agissans, ils pourraient, en effet, élever le conflit, ériger autel contre autel, attirer à eux les forces vives de l'agriculture, en réduisant les vieux comices au rôle de rois fainéans. Les défenseurs des intérêts ruraux n'auront garde de tomber dans cet écueil ; ils devront s'appliquer à souder le présent au passé, marier les jeunes syndicats aux antiques associations, regarder les deux institutions comme attelées au même char et tirant dans le même sens. Mille moyens, un seul but. On peut transformer les comices en syndicats, comme l'a fait M. Émile Gatellier à

de Lapeyrouse, président des syndicats agricoles, beaucoup de professeurs d'agriculture en font partie, des fonctionnaires, des amis du gouvernement, M. Gaston Bazile, M. Durand-Claye siègent dans le conseil de la Société des agriculteurs de France, et l'on ne saurait suspecter la véracité de M. Deusy lorsqu'il écrit : « Nous ne sommes les agens de personne; nous ne faisons pas de politique, car nous savons que la politique serait la ruine de l'entreprise. Quand la maison brûle, on appelle les pompiers. Leur demande-t-on s'ils sont légitimistes, bonapartistes ou républicains? On leur demande seulement d'éteindre l'incendie et de sauver la maison... Les syndicats n'ont qu'un drapeau : celui de l'agriculture. »

Meaux, ou bien encore décider que le bureau du comice sera en partie le bureau de syndicat. Il faut à tout prix empêcher le conflit des attributions, l'antagonisme de direction, le choc des jalousies et des ambitions humaines, toutes choses dont l'agriculture ferait les frais. La politique des concordats est la meilleure pour les sociétés comme pour les individus et les puissances laïques ou religieuses.

On propose, on vote des lois nouvelles, afin d'améliorer le sort de l'ouvrier industriel; les initiateurs du mouvement syndical réclament très justement des institutions de prévoyance en faveur de l'ouvrier agricole, trop souvent réduit à la misère, à la mendicité sur ses vieux jours. Les machines à battre se multiplient dans les campagnes, où elles font des mutilés comme dans l'industrie. Que devient l'ouvrier infirme, abandonné à la charité publique? Pourquoi n'aurait-il pas droit, lui aussi, à une retraite? Pourquoi ne pas l'encourager à se l'assurer au moyen d'un faible prélèvement sur son salaire? On a calculé qu'il faut un versement de 1 franc par semaine, de vingt à cinquante-cinq ans, pour donner une rente viagère de 600 francs. Un franc d'économie par semaine, c'est beaucoup peut-être, mais le patron agricole n'hésiterait pas à venir en aide à un bon ouvrier pour le garder aux champs. Travail et économie s'animent réciproquement; toutefois, le travail n'a pas toujours à sa suite l'économie, mais presque toujours l'économie le travail. Afin de lancer l'œuvre, d'en faire apprécier immédiatement les avantages en la popularisant, de diminuer la part contributive de l'ouvrier, la Société d'agriculture de la Nièvre émettait le vœu qu'une caisse de retraite fût créée en faveur des ouvriers agricoles qui ne quitteraient pas leur département, avec une dotation tirée du produit des nouveaux droits de douane et, dès à présent, consacrée à accorder des retraites aux hommes ou femmes pauvres, âgés de soixante ans, incapables de travail. Une telle institution ne pourrait que ramener le travailleur vers la terre, lui donner le goût de l'épargne et le détourner du cabaret; en accroissant les produits du sol, elle faciliterait le bas prix des denrées par leur abondance, augmenterait le bien-être à l'intérieur et le courant de l'exportation. Il faut, disait la marquise de Lambert, traiter ses serviteurs comme des amis malheureux. L'ouvrier agricole, ce nourricier de la France, ce serviteur de la patrie, du propriétaire, ne doit-il pas obtenir cette égalité de traitement que réclame l'agriculture? On ne peut, sans ingratitude, l'oublier plus longtemps; en faisant son devoir envers lui, l'état se rendra service à lui-même.

IV.

Parmi les questions qui préoccupent les hommes politiques, les économistes, les agriculteurs, il convient de mettre au premier rang le crédit agricole. Le crédit, cette alchimie réalisée, cette algèbre de la richesse, cet idéal de l'argent, est-il utile, nécessaire, applicable à l'agriculture? Utile, nécessaire : comment en douter en présence de cette concurrence étrangère qui, de plus en plus menaçante, prescrit impérieusement de perfectionner les méthodes, de transformer l'outillage, de nous mettre en mesure de lutter, toutes choses qui exigent de nouveaux capitaux? Et, en descendant du général au particulier, le cultivateur n'a-t-il pas besoin de trouver de l'argent à bon marché en certains cas, afin de parer à des pertes imprévues, franchir une crise momentanée, échapper à l'usurier des campagnes, attendre l'instant favorable pour livrer au commerce sa récolte? Applicable : ici commence la difficulté; maint effort a déjà été tenté, maint projet mis en avant, discuté savamment, mainte conception a avorté ; tantôt on se heurtait à la loi, tantôt à des obstacles naturels : on échouait pour avoir méconnu les différences profondes qui séparent le crédit commercial et le crédit agricole. Tout distingue, en effet, le fabricant et l'agriculteur : procédés, but, moyens, nature des choses. Le fabricant achète de la matière première pour la transformer, l'agriculteur crée lui-même la matière première; pour les plantes et les animaux, il dispose de la vie, selon le mot de M. de Laveleye, de la puissance de multiplication; le fonds de roulement du fabricant est essentiellement mobile, se renouvelle toujours ; celui de l'agriculteur est essentiellement fixe, immeuble par destination. Le premier achète et revend à terme, le second argent comptant. Les opérations de l'industrie et du commerce sont rapides, les bénéfices faciles à prévoir. Les opérations de l'agriculture sont à long terme ; elle fait à la terre et pendant longtemps des avances qui ne lui sont pas toujours remboursées, car parfois le soleil, la pluie, deviennent ses collaborateurs et parfois ses plus cruels ennemis, et une sécheresse, un orage violent, une épizootie, peuvent détruire en quelques jours ses plans les mieux combinés. Elle ne saurait donc, comme le commerce, se contenter du *papier court;* il lui faut du *papier long*, il lui faut du temps. Or, ce qui fait le profit du banquier, c'est le mouvement de l'argent; donc, toutes choses égales, l'escompte agricole sera moins rémunérateur que l'escompte commercial. D'autre part, il convient d'observer que la situation du cultivateur, moins exposé aux brusques reviremens de la fortune, ne se dissimule pas aisément ; à plusieurs lieues à la ronde on le connaît, on sait s'il est mal dans

ses affaires ou *s'il a de quoi;* il suffit, au contraire, d'une spéculation malheureuse pour qu'un industriel, bon aujourd'hui, devienne mauvais demain. Il y a donc moins de danger à consentir un an de crédit au premier que trois mois au second : crédit signifie confiance, et qui mérite mieux d'inspirer confiance que la terre et l'homme de la terre?

Tandis que nous cherchons vainement cette formule du crédit agricole (1), d'autres pays ont mieux réussi, auxquels nous demanderons les résultats de leur expérience, afin de montrer aux sceptiques qu'il n'y a rien ici de chimérique, et qu'on ne s'acharne pas à la découverte de la pierre philosophale. En Allemagne, les premières sociétés de crédit mutuel datent du siècle dernier : les Landschaften provinciales (corporations de propriétaires) émettaient des obligations foncières au moyen desquelles elles consentaient des prêts hypothécaires entre associés. Voilà l'origine du crédit foncier. Aujourd'hui, elles consentent des prêts remboursables en cinquante-cinq ans, à 4 1/2 pour 100, intérêts et amortissement compris ; ne touchant aucun dividende, elles n'exigent des débiteurs que les frais d'administration, à peine 1/4 pour 100. Beaucoup prélèvent sur leur réserve la somme nécessaire pour créer, au profit de leurs membres, un crédit agricole mutuel mobilier ; ainsi fit, il y a treize ans, la Landschaft de Brandebourg, qui avança 500,000 marcs pour accorder à ses adhérens des prêts sans hypothèque. Ailleurs, ce sont les états provinciaux qui fournissent aux sociétés d'agriculteurs les fonds nécessaires; la caisse agricole de Lausitz a pris naissance de la sorte, au moyen d'une avance de 4,500,000 marcs. On sait qu'en Allemagne la *Société des agrariens* considère l'hypothèque comme une monstruosité juridique et économique, et qu'afin de soustraire le paysan à ce qu'ils appellent l'esclavage du capital mobile, ils réclament le rachat des dettes hypothécaires par l'état, leur conversion en rentes foncières à capital inexigible et amortissement annuel, à l'exemple du rachat des droits féodaux. Ils font figurer aussi dans leur programme la réforme des impôts directs, un régime protectionniste plus sévère, une loi semblable à celle des Homesteads américains, par laquelle les terres, provisions, instrumens, bétail nécessaire à l'exploitation, soient déclarés insaisissables et exclus de l'exécution forcée. Pour procurer au paysan un crédit à bon marché, conforme à ses besoins, ils demandent la

(1) On dit que le crédit est personnel lorsqu'il a pour seule base la confiance qu'inspire la personne de l'emprunteur; il est réel lorsqu'il a pour garantie les biens du débiteur. Ce crédit réel est mobilier ou hypothécaire, suivant que les biens donnés en garantie sont meubles ou immeubles. En réalité, le crédit est l'échange d'une valeur présente avec une autre dans l'avenir.

création d'établissemens de crédit foncier nationaux corporatifs sur le modèle des Landschaften et des caisses de crédit Raiffeisen.

Instituées par un éminent philanthrope, M. Raiffeisen, bourgmestre de Neuwied, qu'on a surnommé le Schulze-Delitsch des campagnes, ces banques rurales prospèrent dans la Prusse rhénane, en Westphalie, et reposent sur cette idée très simple que le cultivateur n'a pas toujours l'emploi immédiat du produit de ses ventes ; ces sommes, il les garde souvent chez lui, où elles sommeillent au lieu de gagner de l'argent, exposant leur possesseur au vol, au crime, à la tentation du gaspillage. Ne vaut-il pas mieux qu'il en touche les intérêts, avec la certitude d'être remboursé à l'échéance ? Dans ce dessein, quelques propriétaires riches se syndiquent, auxquels les cultivateurs confient leurs fonds disponibles, moyennant un intérêt de 3 pour 100 ; ces fonds sont prêtés à 3 1/2 pour 100 aux cultivateurs qui ont besoin d'argent pour acheter du bétail et même pour construire ou acquérir des terres, ce qui devient alors du crédit foncier. Seul, le caissier teneur de livres reçoit une rétribution. Il va de soi que le rayon d'action de la société doit être fort restreint, ne pas dépasser, autant que possible, les limites de la commune, et qu'on n'admet que des gens sûrs. La caisse de crédit devient à la fois une école de comptabilité, une école de morale, une école de solidarité : elle donne au papier escompté la garantie de la solvabilité solidaire : revêtu de son aval, le papier circule, reçu aux meilleures conditions. Un certain nombre de ces caisses forment un syndicat général qui siège à Neuwied, et versent une partie de leurs fonds de réserve à une caisse centrale qui permet de parer aux éventualités. D'ailleurs, les pertes sont insignifiantes : les caisses Raiffeisen ont traversé sans crise les guerres de 1866, 1870, et n'ont pas souffert de ce danger qui consiste à prêter à long terme des dépôts qu'on peut réclamer à bref délai. Partout elles mettent fin à l'usure. Souvent dans le local même de la banque se forme un casino, où l'on s'entretient des améliorations à réaliser, où on lit des livres, des journaux agricoles. Le congrès agricole autrichien de 1873 a adopté un ordre du jour ainsi conçu : « Afin de faire pénétrer le crédit agricole personnel et réel dans les campagnes, le congrès recommande la création d'institutions de crédit reposant sur la solidarité et le self-help, et spécialement il estime que des sociétés basées sur les principes mis en pratique par Raiffeisen seraient très utilement imitées par les populations rurales de l'Autriche (1). » Il existe en Allemagne, en Bavière, en Hongrie, d'autres banques rurales, établies d'après le type Raiffeisen ou le système de Schulze-

(1) Une loi de 1884 a constitué en Autriche un fonds spécial de 10 millions par an destiné à subventionner les travaux d'amélioration agricole.

Delitsch, mais extrêmement indépendantes et constituées en syndicats spéciaux. Un certain nombre font l'achat de semences, d'engrais, de bestiaux; leur but se confond alors avec les sociétés coopératives d'achat en commun, assez nombreuses en Allemagne.

Un spectacle non moins curieux nous attend en Italie, où, depuis vingt ans, un économiste distingué, M. Luzzati, a fondé des banques populaires de crédit mutuel qui rendent de signalés services aux petits agriculteurs. Instituée en 1865 avec un capital de 27,000 francs, la banque populaire de Milan avait, en 1883, 7,891,000 francs, un fonds de réserve de 3,314,000 francs, 17 millions de dépôts en comptes courans, 34 millions déposés à la caisse d'épargne ; elle réalisait 1,231,000 francs de bénéfices en 1882. Son administration est toute de dévoûment : députés, sénateurs, anciens ministres, les citoyens les plus éminens, sans distinction d'opinion, y prennent part avec un zèle admirable qui ne s'est jamais démenti. « Là comme partout, il ne suffit pas d'avoir une bonne machine, il faut un bon mécanicien (1). » Pour cliens, des commerçans, des industriels, des cultivateurs ; elle correspond avec toutes les banques populaires de la Haute-Italie, et, comprenant que le travail et la probité sont le capital des pauvres gens, cherche à instituer le crédit personnel en leur faveur, au moyen de prêts sur parole ou prêts d'honneur. Ces prêts sont absolument gratuits, mais l'emprunteur doit en indiquer l'emploi et se présenter sous le patronage de deux personnes qui, sans répondre de lui pécuniairement, certifient qu'il saura satisfaire à ses engagemens. « Le crédit sur gage, écrit à ce propos M. Léon Say, n'a jamais été que l'enfance du crédit. Le crédit public n'existait pas, quand les rois empruntaient sur leurs reliques ou sur leurs bijoux ; il n'a été véritablement fondé que lorsqu'il est devenu en quelque sorte personnel, que lorsque l'état a pu trouver des capitaux sur la confiance qu'il inspirait, et lorsque les créanciers de la nation ont eu pour gage général les revenus publics sans affectation spéciale. Le crédit commercial a passé par les mêmes phases. Le crédit agricole est encore dans l'enfance, justement parce qu'il n'est pas personnel; il n'existe que quand il est le crédit tout court et sans phrases. »

Au-dessous de la banque populaire, reliée à elle par le même esprit, par des statuts à peu près semblables, voici la Banque agricole milanaise avec ses succursales qui rayonnent dans les cantons. Partout d'ailleurs, dans cette province comme dans les autres, ces institutions grandissent, se développent à vue d'œil; le moins d'entraves possibles, peu de formalités, une décentralisation économique très avan-

(1) Voir l'excellente brochure de M. Léon Say, *Dix jours dans la Haute-Italie.*

cée. *Italia fara da se.* Aucune distinction entre les effets commerciaux et les effets agricoles : qu'il soit souscrit par un cultivateur ou par un négociant, l'effet à ordre a la même valeur, entraîne la même responsabilité, la même procédure expéditive. La plupart des sociétés de crédit mutuel sont en quelque sorte adossées à une caisse d'épargne, se confondent avec elle ; l'argent des membres déposans sert à faire des prêts aux autres membres, si bien que la société joue vis-à-vis d'eux le rôle de maître Jacques, tantôt créancière et tantôt débitrice ou dépositaire. Vous avez le choix entre le livret nominatif ou le livret au porteur, et celui qui présente ce dernier est considéré comme mandataire régulier de la personne au nom de laquelle le livret est inscrit. Si vous agissez comme déposant au nom de plusieurs, on ne vous demandera ni acte de société, ni pouvoir pour retirer l'argent. A la succursale de Magenta, M. Léon Say vit une jeune fille apportant une somme de 9 francs au nom d'une société composée de quatre de ses amies et de cinq garçons qui se cotisent et donnent 1 franc par semaine pour faire une excursion. D'ordinaire la somme prêtée ou escomptée ne peut dépasser 80 à 200 fr. ; pour les prêts importans, on en réfère à la banque centrale. On ne prête qu'aux sociétaires, tous triés sur le volet, bien connus par conséquent et ayant un petit capital, puisqu'ils sont actionnaires. La Banque agricole milanaise a 906 membres, un capital de 238,200 fr. un portefeuille de 7,120,000 francs d'effets.

Un trait particulier de l'économie publique italienne, c'est l'autonomie de la caisse d'épargne. Qu'il s'agisse de la grande caisse d'épargne de Milan, qui a 280 millions de francs de dépôts, ou des petites sociétés agricoles, toutes restent entre les mains d'administrations privées. Au lieu d'alimenter la dette flottante, les grands travaux de l'état, leurs capitaux demeurent là où ils ont été produits, fécondant de nouveau le travail d'où ils sortent, remplissant en même temps l'office de canaux de drainage et d'irrigation. L'état n'a pas, comme en France, la gestion des fonds ni la responsabilité; un ministère à bout de ressources n'y saurait puiser à pleines mains pour dissimuler ses gaspillages et retarder des emprunts inévitables. On a défini la caisse d'épargne de Milan : un grand banquier privé qui fait toutes les affaires de banque, prête sur marchandises et sur hypothèques, et qui est un crédit foncier en même temps qu'une banque d'escompte. Elle sert un intérêt de de 3 1/2 pour 100 aux livrets au porteur, de 4 pour 100 aux livrets nominatifs, mais ne délivre ceux-ci qu'aux agriculteurs qui travaillent la terre de leurs mains, aux ouvriers, artisans et gens de métier ; tandis que la Banque de France ne sert pas d'intérêts à ses déposans pour pouvoir en donner aux actionnaires, ces banques italiennes donnent un intérêt aux déposans et aucun dividende aux

actionnaires. Détail assez curieux : ce sont les caisses d'épargne qui là-bas dirigent les bureaux de perception, adjugés aux enchères à ceux qui soumissionnent au taux le plus bas ; elles entretiennent avec les banques populaires, avec les sociétés de secours mutuels, les rapports les plus intimes, conseillent celles-ci, les subventionnent, répandent partout les institutions de prévoyance.

Il y a quelques années, 95 banques populaires publiaient une statistique d'où il résulte qu'elles avaient 89,000 cliens ou associés, parmi lesquels les agriculteurs figuraient pour un tiers environ ; ainsi la clientèle n'est pas exclusivement agricole : condition presque indispensable, affirment M. Luzzati et ses disciples, pour le crédit agraire, qui a besoin d'un contrefort et exige de longues échéances. C'est pour avoir voulu s'y soustraire que la loi de 1869 a échoué ; c'est pour remédier à ce défaut que le gouvernement italien a présenté, en 1885, et vient de faire voter un projet conçu dans un esprit beaucoup plus large. Il faut, disait Luzzati au congrès des banques populaires italiennes, il faut que les opérations de commerce soient associées à celles du crédit agricole. Les banques populaires reversent dans les campagnes les dépôts recueillis dans les villes, de même qu'au moyen âge le crédit agraire est sorti des cités lombardes.

Le groupe des dix banques de la province de Trévise a formé une sorte de syndicat pour émettre des bons de trésor de l'agriculture et aider les cultivateurs dans les opérations à long terme. Ces bons portent la signature de la banque, du président du groupe ; le taux d'intérêt est fixé par le conseil des présidens ; des prud'hommes agricoles donnent leur avis sur les demandes de prêts.

Le défaut du crédit populaire italien, c'est qu'il est cher et inégal, puisqu'il varie de 5 à 8 pour 100 pour les prêts, de 4 1/2 à 9 pour 100 pour les escomptes. *E pur si muove !* Et cependant il gagne du terrain, fait chaque jour des prosélytes, trop heureux d'échapper à l'usure, fléau économique qui dévore littéralement certaines provinces. A côté de taux d'usure qui s'élevaient à 100 pour 100, les cultivateurs ont dû bénir ceux qui leur apportaient de l'argent à 6 ou 7 pour 100, et le considérer comme une manne providentielle. « Je crois être en paradis, disait un nouveau client des banques rurales, lorsque je compare ce que je paie maintenant à ce que je donnais autrefois aux usuriers. »

A côté des banques populaires Luzzati, conçues sur le modèle des banques Schulze-Delitsch, un autre savant doublé d'un homme de bien, M. le professeur Léon Wollenborg (1), a fondé il y a trois

(1) Leone Wollenborg, *l'Ordinamento delle Casse di prestiti*, 1884. — *La Cooperazione rurale.*

ans les caisses rurales de prêt d'après le type Raiffeisen. Le succès n'a pas tardé à couronner son énergique effort; grâce à un continuel travail de propagande, il a réussi à établir trentre-quatre de ces associations en divers villages de la Vénétie; une petite revue mensuelle, *la Cooperazione rurale*, développe le mouvement, consigne les progrès et les avantages de l'institution. « Combattre l'usure, raviver l'industrie languissante des petits cultivateurs, leur assurer l'appui du capital, voilà mon but, » écrit M. Wollenborg. Les prêts oscillent entre un maximum de 600 et de 25 livres, et, comme pour les banques populaires, n'entraînent que des pertes insignifiantes; ils ont en général pour objet l'achat d'une paire de bœufs, d'une vache, d'un cheval, de brebis, parfois de fourrages ou d'instrumens aratoires. Plus d'animaux, plus de lait; plus de fumier, meilleure récolte. Tel associé qui a acheté une vache a pu, avec le gain du lait et du fromage, payer sa dette à la société et conserver le veau de la bête, résultat qu'il n'aurait jamais obtenu sans ce concours. L'économie et la morale trouvent également leur compte à cette œuvre, qui a réuni les suffrages du congrès international agricole de Budapest en 1885.

La loi belge de 1884 autorise la caisse d'épargne, instituée sous la garantie de l'état, à consentir des prêts aux agriculteurs, et le gouvernement déclarait à ce moment qu'en 1885 elle pourrait mettre à leur disposition 15 millions de francs. En établissant un privilège agricole, elle a voulu donner aux prêteurs une sécurité entière, aux emprunteurs le moyen de se procurer des capitaux à un taux avantageux; ce privilège agricole se trouve d'ailleurs primé par celui du bailleur et par les créanciers hypothécaires inscrits avant lui. L'organe essentiel des prêts agricoles, c'est le Comptoir, association de personnes intermédiaires entre la caisse d'épargne et les emprunteurs. Il garantit les remboursemens, ses membres demeurent solidairement responsables envers elle, et doivent fournir des sûretés, hypothèques ou nantissemens de valeurs. Jusqu'à ce jour, il n'a été constitué que deux comptoirs agricoles, l'un à Thuin, l'autre à Genappe; au 30 novembre 1885, ils avaient négocié 41 prêts agricoles pour une somme de 409,050 francs; 9 de ces prêts restaient au-dessous de 1,000 francs, 23 allaient de 1,000 à 10,000 francs, les autres variaient de 10,000 à 100,000 francs. Cette loi, en somme, n'a presque rien produit, parce que nul n'a intérêt à fonder les comptoirs agricoles qu'elle prévoyait, parce qu'aussi, dans une période de baisse des prix, personne, en général, n'a intérêt à emprunter; quand l'amélioration produira ses fruits, les prix en baisse n'apporteront que des déceptions.

En Angleterre et en Écosse, les agriculteurs s'adressent aux

banques provinciales, qui jouissent du droit d'émission avec responsabilité illimitée, et peuvent prêter à meilleur marché que les autres, puisqu'elles touchent l'intérêt sur une circulation fiduciaire triple de l'encaisse. Elles escomptent non-seulement les effets de commerce, mais beaucoup de billets souscrits par des non-commerçans et qu'on appelle alors *promissory-notes*. Point de petite ville équivalente à un de nos chefs-lieux de canton qui ne soit dotée d'une succursale au moins où les cultivateurs déposent leurs fonds en compte courant et empruntent à court terme. D'ordinaire, elles ne reçoivent que le papier court, n'ayant que quatre-vingt-dix jours à courir, mais elles accordent quelquefois un nouveau délai de trois mois; le taux d'intérêt est habituellement de 5 pour 100. Le système des banques d'Écosse repose sur la liberté absolue d'émission de billets payables à vue au porteur; ce billet, instrument très commode, rend les plus grands services, mais il est fort dangereux pour ces banques, qui se trouvent à la merci des événemens; quelques-unes ont éprouvé des vicissitudes, des faillites désastreuses. Cependant elles demeurent profondément enracinées dans les habitudes nationales, et se mettent si bien à la portée des cultivateurs que les jours de foires et de marchés, on voit leurs agens transporter leurs bureaux sur la place publique, et là recevoir les déclarations des cliens, dont les ventes et les achats se soldent à l'instant par de simples viremens de fonds.

La Russie a une caisse spéciale, nommée *capital d'approvisionnement*, fondée par l'état, destinée à venir en aide aux paysans nécessiteux; le Danemark nous présente des sociétés de crédit agricole; la Suisse des sociétés de crédit mutuel; l'Irlande possède des sociétés de prêt qui font du crédit personnel, la Roumanie a depuis cinq ans une loi qui institue dans chaque district des caisses de crédit agricole avec un capital de 150,000 à 300,000 francs, avancé deux tiers par l'état, un tiers par le district. Ces caisses font des escomptes, des prêts sur gage agricole, des avances sur titres, et reçoivent des dépôts en compte courant; elles prêtent à 7 pour 100, pour une durée de neuf mois au maximum, sur billets à ordre garantis solidairement par deux agriculteurs solvables; elles ont à leur disposition le nantissement sans tradition, les moyens d'exécution commerciaux, la justice consulaire, et fonctionnent à merveille. Seuls à peu près, nous n'avons rien.

V.

En sera-t-il toujours de même? Continuerons-nous, spectateurs, à nous croiser les bras, tandis que les autres s'agitent autour de nous, contre nous, ou bien à discuter indéfiniment dans le vide, comme

s'il s'agissait d'un problème de haute métaphysique, non d'une question vivante, saignante en quelque sorte? L'idée est mûre, elle attend une solution. Depuis longtemps déjà, des jurisconsultes comme M. Josseau, des hommes pratiques proclament la nécessité de ne plus traiter le cultivateur en mineur, de l'émanciper, de l'aider à triompher de la crise en lui facilitant l'accès du crédit, en supprimant les entraves que lui oppose une législation surannée. Le projet soumis au sénat en 1884 a malheureusement subi un grave échec, parce que, sans prescrire l'intervention directe et le concours de l'état, il introduisait une profonde perturbation dans notre code civil. Que les engagemens pris par le cultivateur dans un intérêt agricole soient assimilés aux engagemens commerciaux, ses billets à ordre soumis à la juridiction des tribunaux de commerce, rien de plus raisonnable : on assure ainsi l'économie de frais, la rapidité de jugement et d'exécution, la sanction efficace à la parole donnée, on consolide le crédit des agriculteurs en provoquant la confiance du capital, qui a horreur de l'inconnu et se défie de ces nouveaux cliens. Que le privilège du bailleur contre son fermier ou locataire soit restreint aux années échues, à l'année courante et à l'année suivante, on le comprend encore, car un tel privilège affaiblit beaucoup trop le crédit du preneur. Mais une troisième réforme, celle-là même qui a entraîné le rejet de la loi, prête le flanc aux objections les plus sérieuses : c'est la constitution du gage sans déplacement.

Aujourd'hui, l'agriculteur ne saurait donner un gage, livrer son outillage, son bétail, ses récoltes avant leur rentrée; s'il se dessaisit, il ne peut plus ni cultiver, ni améliorer, ni produire; il coupe en quelque sorte sa main gauche avec sa main droite. Il y a là, comme on l'a dit, une impossibilité matérielle qui, au point de vue du crédit, stérilise entre les mains des cultivateurs des valeurs mobilières que, pour toute la France, on n'évalue pas à moins de 12 milliards. C'est pourquoi certains publicistes, MM. Josseau, Émile Labiche, Luzzati, proposent que l'agriculteur puisse donner toutes ces choses en gage, sans déplacement, moyennant certaines formalités de publicité, que quelques-uns même voudraient mettre de côté parce qu'elles leur répugnent. Tous les objets affectés au privilège du prêteur seraient désormais, en fait sinon en droit, séquestrés dans les mains du propriétaire, et le créancier, s'il n'a pas la possession réelle, aurait une possession fictive. Si le débiteur s'avise, au mépris de ses engagemens, de détourner les objets, il tombe sous le coup de l'article 408 du code pénal; s'il ne peut payer à l'échéance, la réalisation du gage sera très rapidement obtenue. On rappelle, à l'appui de cette réforme, qu'une loi de 1851 autorise, au profit des banques coloniales de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion,

l'engagement des récoltes pendantes par racines, que cette loi a fondé le crédit agricole aux colonies, qu'en une seule année la banque de la Guadeloupe a prêté 9 millions aux planteurs. Le droit commun ne permet-il pas que le débiteur saisi soit constitué gardien des objets saisis? Le vendeur d'objets mobiliers non payés ne conserve-t-il pas son privilège tant que ces effets demeurent en la possession de l'acheteur? Le gage commercial peut être établi sans tradition par la simple remise du connaissement. La Belgique et l'Italie n'ont pas reculé devant le privilège agricole au profit du prêteur.

Malgré tout, l'innovation réclamée a paru excessive, dangereuse au plus grand nombre. La culture coloniale, a-t-on répondu, ne saurait se comparer à celle de la métropole, qui ne donne relativement que de faibles bénéfices. « Vous appelez cela une loi de crédit agricole, disait un sénateur à la tribune, moi je la baptise de son vrai nom, qui est le discrédit agricole. » Autant vaut écrire que le malheureux agriculteur, paralysé dans ses opérations, ne pourra plus rien vendre. La petite culture manque de fonds de roulement, de capital circulant, de crédit à bon marché, mais elle a encore plus besoin que le bailleur ne se montre pas trop rigoureux à l'échéance. Combien de fermiers ne pourraient vivre si les propriétaires ne leur donnaient du temps? Vous offrez une garantie au prêteur, mais elle demeure incomplète, et le capital qui s'aventure fait toujours payer ses risques. Et, pendant ce temps, vous diminuez la garantie du propriétaire, qui redoutera toujours une exécution rapide, n'osera plus faire d'avances, accorder des délais à son fermier. Ainsi la loi compromettrait le seul crédit dont il pouvait user sans danger, et le livrerait peut-être à l'exploitation des usuriers de la campagne. Le voilà désormais suspect aux yeux de tous, aux yeux de son bailleur, de ses fournisseurs, car si, par un acte clandestin, il peut conférer un nouveau privilège qui va grever tout son actif, son crédit tombe; au lieu d'acheter à terme, il devra traiter au comptant, puisqu'il n'inspirera plus aucune confiance.

Ces raisons ont provisoirement prévalu; mais, de ce que certaines entraves demeurent debout, s'ensuit-il que l'agriculture française ait les mains liées, qu'on ne puisse, dès maintenant, installer des sociétés de crédit agricole? Loin de là : beaucoup d'agronomes distingués se défient de l'intervention du législateur, de l'état, qui fait payer chèrement ses bienfaits, et trop souvent, dans ses rapports avec le contribuable, donne, comme on dit, une lande pour un pré, un œuf pour un bœuf; beaucoup estiment que le crédit agricole sera mutuel ou ne sera pas. Seulement, pour qu'il fonctionne, il faut une certaine atmosphère morale, car il ne se produit pas par une sorte de génération spontanée, il sort

d'un état social préexistant, comme le fruit survient après la fleur (1). Le goût et l'habitude de l'association, le concours d'initiatives dévouées, la sélection de cultivateurs d'élite, un cercle d'opérations restreint, telles apparaissent les premières conditions du succès. Le syndicat agricole deviendra tout naturellement le point de départ et comme la pépinière de la société, parce qu'il aura réuni en un faisceau les diverses classes d'agriculteurs, parce que ceux-ci, dans cette école primaire de solidarité, auront appris à apprécier les avantages de l'entente du crédit. Les membres les plus honorables d'un comice ou d'un syndicat se réunissent au nombre de sept au moins, et adoptent la forme de société anonyme par actions à capital variable ; les actions nominatives sont de 500 fr., mais il peut y avoir des coupons d'actions de 50 francs, pour faciliter l'entrée aux associés les plus modestes, et la loi de 1867 n'exige que le versement du dixième, soit 5 francs. Comme l'esprit de spéculation ne gâte pas l'affaire, le crédit mutuel garde le caractère de société de personne. L'administration est gratuite, et les fondateurs se contentent d'un intérêt de 2 1/2 à 3 pour 100, à peu près celui que rapporte la terre elle-même. Afin de limiter ses risques, de ne pas compromettre l'institution, celle-ci doit ne faire d'affaires qu'avec les membres, exiger de l'emprunteur une caution solvable, les prêts ne dépasseront pas un certain chiffre, la somme nécessaire pour acheter quelques vaches, une paire de bœufs, une machine agricole. Le crédit mutuel devient ainsi une véritable caisse d'épargne, un placement pour les économies, puisque ce sont les capitaux des uns qui serviront à faire des avances aux autres. Quant à la comptabilité, elle sera fort peu compliquée : un notaire la tiendra aisément ; pour éviter les dangers du maniement des fonds, on les dépose à la succursale voisine de la Banque de France, ou chez les receveurs particuliers, qui ne s'en dessaisiront qu'au vu de chèques signés par deux administrateurs de la société. Ou bien celle-ci prête avec le capital de souscription, ou bien, grâce aux garanties qu'offrent les fondateurs, elle se fait ouvrir un compte à la Banque de France. Le conseil d'administration examine chaque demande ; s'il l'agrée, l'emprunteur signe un billet à ordre de trois mois (billet qu'il pourra renouveler trois fois), il le fait endosser par un autre membre, la société met la troisième signature, et voilà un simple cultivateur qui va obtenir de l'argent au taux de 3 pour 100, auquel il faut ajouter la commission bien modique de 1/4 ou 1/2 pour 100 que prélève la société pour ses frais. Sans doute, ce système de responsabilité limitée aux actionnaires est inférieur au système allemand, qui rend les associés res-

(1) Lire les remarquables études de M. Louis Milcent dans le *Bulletin de la Société des agriculteurs de France.*

ponsables solidairement et sur tous leurs biens, mais ce dernier répugne trop à nos habitudes d'individualisme pour qu'on puisse de longtemps l'acclimater en France.

Tout ceci n'a rien d'impraticable, si les *autorités sociales*, les grands propriétaires ne demeurent pas inertes, s'ils comprennent leurs devoirs, leurs véritables intérêts, renoncent à l'absentéisme et reviennent à la terre, s'ils ne s'imaginent pas que l'ordre social a pour objet de permettre aux uns de toucher des rentes, d'obliger les autres à les payer. Les socialistes révolutionnaires apportent à l'œuvre de destruction le *denier du diable*; à nous de verser pour l'œuvre de régénération le denier de la Providence, à nous de comprendre que la seule inégalité que notre temps ne peut supporter est celle qui consiste à avoir les honneurs, les bénéfices, sans charges correspondantes. La question n'est pas seulement une question d'estomac, une question de gain matériel, de gros sous : en voyant les propriétaires se mettre à leur tête, payer de leur personne et de leur bourse, faire de la bonne démocratie, les cultivateurs, les ouvriers agricoles sentiront se dissiper certains préjugés, s'affermir leur affection. Les Français ne sont plus les seuls qui sachent convertir les rochers en or; d'autres peuples ont surgi, aussi hardis, non moins persévérans, mieux gouvernés, qui leur font une rude concurrence : la guerre du bon marché a commencé sur tous les points du globe, et, grâce au télégraphe, aux transports rapides, aux chemins de fer, il n'y a plus de distances, les terres des deux mondes se touchent, se pénètrent, se confondent en quelque sorte. De si grands changemens commandent une tactique nouvelle, des hommes, des instrumens appropriés à la lutte. S'ils répondent à nos légitimes espérances, si les conclusions ne démentent point les prémisses, les syndicats agricoles permettront à l'agriculteur d'acheter dans de bonnes conditions ses engrais, ses semences, ses machines, de mieux vendre ses produits ; ils assureront une représentation efficace de cette grande industrie nationale, de ces millions d'hommes au nom desquels personne jusqu'à présent n'a su se faire entendre. Par le crédit mutuel, par les institutions de prévoyance, ils viendront au secours des petits et des faibles, des malheureux et des vieillards, rendront à l'agriculture sa confiance en elle-même, contribueront à détourner ses enfans d'aller se perdre dans les villes. Mais, pour en arriver là, il faut sortir de l'ornière, apprendre à se défendre, à se réunir dans une action commune, accepter l'esprit de progrès continu, raisonné, sans répudier la tradition. A ce prix seulement, l'agriculture française pourra conjurer la crise qu'elle traverse, échapper à une ruine menaçante, se relever et recouvrer son ancienne prospérité.

VICTOR DU BLED.

L'INTÉRIEUR

DU

GLOBE TERRESTRE

I. Œuvres d'Édouard Roche. (Mémoires de l'Académie des sciences de Montpellier.) — II. A.-H. Green, *Geology*, 3e édition. Londres, 1882. — III. A. de Lapparent, *Traité de géologie*, 2e édition. Paris. — IV. Nordenskiöld, *Om den Kant-Laplace'ska teorien*. Stockholm, 1883.

Les générations futures arriveront-elles à savoir ce qui se passe à six millions de mètres au-dessous de l'Observatoire de Paris? En dépit du progrès continu du savoir et du perfectionnement incessant de l'outillage, il n'est pas permis à un utopiste, si hardi qu'il soit, de rêver sérieusement à l'exécution du tunnel de Maupertuis, perçant le globe d'outre en outre. Est-ce à dire qu'il faille renoncer à tout espoir d'acquérir sur l'intérieur du globe quelques notions sommaires? Nous est-il défendu d'émettre des conjectures plus ou moins bien fondées? Un certain nombre d'auteurs n'ont pas désespéré de la puissance de leurs raisonnemens, et, s'appuyant sur un petit nombre de données expérimentales, ils se sont demandé ce que deviennent les lois de la gravitation au sein de la terre, quelles indications fournirait un thermomètre enfoui dans ces mystérieuses profondeurs, et enfin quelle substance chimique compose les assises primordiales.

I.

De nos jours, la forme du globe, grâce aux nombreuses mesures géodésiques qui ont été effectuées depuis cent cinquante ans, est connue avec une grande précision. Notre domaine a la forme d'un ellipsoïde de révolution aplati, c'est-à-dire que son axe polaire est plus court que son rayon équatorial de la trois-centième partie de celui-ci. Plusieurs auteurs attribuent à la terre une figure moins simple encore et signalent des inégalités d'ordre secondaire. M. de Lapparent juge même que les deux hémisphères ne sont pas exactement pareils et que l'équateur ne figure pas un cercle parfait. Au fond, toutes ces divergences n'ont aucune importance, sinon quand il s'agit de calculs d'une extrême rigueur. Si nous pouvions apercevoir la planète circulant dans l'éther, il nous semblerait voir une sphère géométrique. Du reste, on l'a dit bien souvent, un tourneur fort habile aurait peine à façonner un globe si parfaitement ajusté; une boule de croquet, une bille de billard sont certes moins rondes que ce solide si complexe que les géodésiens allemands ne savent plus quel nom lui appliquer. Les grosses planètes, comme Jupiter ou Saturne, examinées à l'aide d'une bonne lunette, montrent une ellipticité autrement exagérée (1/10e ou 1/11e) due à la rapidité de leur rotation diurne. La lune offre, au contraire, un disque parfaitement circulaire; mais le calcul démontre que, sous l'influence de l'attraction de la terre, ce satellite a pris l'aspect d'un œuf dont le gros bout est tourné de notre côté. Quoi qu'il en soit, la terre est une surface centrée, et l'axe idéal autour duquel s'accomplit la révolution de vingt-quatre heures passe par le centre et aboutit aux deux pôles arctique et antarctique.

La matière pondérable située à la surface du globe et au-delà subit l'attraction terrestre comme si toute la masse de la planète était ramassée dans un noyau unique. En d'autres termes, pour être parfaitement clair, on peut toujours, dans les calculs relatifs à la gravitation universelle, supposer la terre réduite à son centre, ce dernier ayant une masse égale à celle de la totalité de la sphère.

Supposons tout d'abord, pour plus de simplicité, que nous foulons aux pieds une boule d'une parfaite homogénéité. Nous pénétrons dans l'intérieur; que va-t-il se passer? Sans doute, dira-t-on, l'attraction va augmenter à mesure que nous approchons du centre qui est le point attirant, et elle va devenir infinie quand la masse attirée sera en coïncidence avec le milieu de l'axe terrestre. Le raisonnement semble assez logique au premier abord; par le fait, il est radicalement faux. S'il s'agit d'une masse *extérieure* au globe,

toutes les molécules de celui-ci contribuent sans exception à exercer des efforts de même sens, qui, bien qu'inégaux, se superposent et s'ajoutent entre eux. Mais, dans le cas d'un point intérieur, les particules attirantes, disposées dans tous les sens, se contrarient mutuellement, et une partie des forces mises en jeu est détruite. Il ne reste comme produisant un effet vraiment utile que le noyau sphérique dont le rayon est égal à la distance au centre de la masse attirée. Celle-ci étant supposée parvenue jusqu'au centre même, notre sphère idéale a un rayon nul et l'attraction est elle-même égale à zéro; il suffit, pour le prévoir, de remarquer qu'aucune raison ne saurait faire mouvoir un objet quand il est également sollicité dans toutes les directions par des influences identiques.

Ainsi, au centre de la terre, plus de pesanteur : le père Kircher, dans son *Mundus subterraneus*, examine soigneusement, avec figures à l'appui, comment se comporteraient un homme, une plante, un oiseau transportés à travers les profondeurs du globe jusqu'au cœur de l'univers. Nous ne le suivrons pas dans son expédition.

Abordons toutefois l'examen d'un curieux paradoxe, qui va nous conduire à des conséquences aisées à prévoir par la mécanique. Imaginons un vide, un creux sphérique occupant l'intérieur de notre petit monde et placé bien concentriquement à celui-ci. La pesanteur sera identique pour tous les points contenus dans cette caverne, qu'ils soient rapprochés ou éloignés des parois; mais comme, au centre commun de la terre et de notre cellule hypothétique, l'attraction est manifestement nulle, il en est de même dans toute la capacité. Comme, de plus, cette anomalie est indépendante des dimensions du creux, pourvu qu'il soit régulièrement découpé, on pourrait, à la rigueur, sans blesser les lois d'ensemble de la mécanique céleste, concevoir le globe comme formé d'une croûte mince, mais fort dense, enveloppant un espace creux de dimensions un peu moindres au sein duquel aucune pesanteur ne se ferait sentir. Qui empêche même de se mettre en frais d'imagination et de peupler ce séjour souterrain d'êtres animés dégagés de tous liens terrestres? Cette fantaisie ne repose sur aucun fondement; tout au contraire, la science contemporaine ne manque pas de bonnes raisons pour croire que l'ensemble de l'intérieur du globe est plus dense et plus riche en matières que les couches superficielles. Cependant, après des millions d'années, si les prophéties de M. Faye se réalisent, l'excavation se formera peu à peu par suite du refroidissement de l'univers.

Une dernière hypothèse : creusons par la pensée, entre Paris et les antipodes, un puits gigantesque dont le milieu coïncidera avec le point sans attraction. Laissons tomber dans ce puits un corps pe-

sant quelconque, une pierre par exemple : le mobile se précipitera jusqu'au centre avec une vitesse progressivement accélérée ; mais, en vertu de l'inertie, il dépassera ce but, et sa marche, de plus en plus ralentie, ne prendra fin qu'à l'orifice opposé ; après quoi il retombera vers l'intérieur, franchira de nouveau le diamètre terrestre, reviendra à Paris, d'où il repartira de nouveau, et ainsi de suite jusqu'à la consommation des siècles. Si l'on fait intervenir la résistance de l'air, on trouve que ce mouvement oscillatoire doit s'amortir par degrés, et finalement notre pierre atteindra le terme de son voyage au bout d'un temps extrêmement long ; après quoi elle flotterait le long des parois sans avoir besoin de soutien et sans remonter à la surface, à moins qu'une force étrangère n'intervînt. La légende du tombeau du Prophète, nageant au sein de l'air, deviendrait une réalité.

II.

La densité de l'ensemble du globe terrestre est un élément de la plus haute importance, qu'il est essentiel de connaître avec exactitude. Les calculs de la mécanique céleste nous fournissent les masses, non-seulement du soleil, mais encore de toutes les planètes accompagnées de satellites, comme Mars, Jupiter et Neptune, rapportées à la masse de la terre prise pour unité. Ainsi, par exemple, on a pu estimer que le soleil pèse trois cent cinquante mille fois plus que la terre. Si l'astre n'est pas pourvu de satellites, ce qui est le cas de Mercure, de Vénus, des astéroïdes, s'il s'agit des lunes elles-mêmes ou des comètes, le problème ne saurait être abordé directement ; il faut alors user de voies détournées et souvent se contenter d'approximations un peu grossières. Enfin, dans plusieurs circonstances, on se heurte à une impossibilité absolue. Mais les chiffres trouvés, qu'ils soient exacts ou seulement voisins de la vérité, n'exprimeraient que des rapports abstraits si l'on ne pouvait traduire en tonnes ou en millions de tonnes le poids de notre planète elle-même ; au contraire, celle-ci étant pesée, les autres corps célestes le sont par cela même. Comme les astres depuis longtemps ont été jaugés grâce aux mesures micrométriques, et qu'au moyen de triangulations géodésiques les dimensions et le volume du domaine de l'homme sont faciles à déterminer, il s'ensuit que de la connaissance des poids, on déduira sans peine les densités, non-seulement de la terre, mais de la plupart des constituans du monde solaire.

Une fois que la réponse à la question concernant la densité de la terre aura été obtenue, elle nous fournira peut-être des indications précieuses

sur ce que l'intérieur du monde peut renfermer. La croûte superficielle par nous explorée est réellement fort peu de chose si on la compare à l'immensité des profondeurs inconnues; on peut en faire abstraction et la considérer comme négligeable. Le poids spécifique moyen de toute la terre se confond approximativement avec celui d'un noyau intérieur dont la surface passerait à quelques kilomètres au-dessous du niveau des mers. Or jamais l'homme n'a même songé à pousser aussi loin, abstraction faite des sondages hydrographiques. La densité d'une matière étant fixée, il semble que la nature de cette substance est déterminée grâce à la connaissance de ce caractère spécifique presque invariable; tout au plus le choix paraît-il restreint à un petit nombre de corps. Malheureusement, le chiffre découvert ne saurait se rapporter qu'à une moyenne affectant l'ensemble de l'énorme masse, ce qui amoindrit *a priori* son utilité, si l'on est forcé d'admettre pour cette même masse une constitution disparate.

Nous ignorons sur quelles raisons s'appuyait Newton lorsqu'il assignait au poids spécifique de la terre une valeur de 5.50, qui est, comme nous le verrons, l'expression exacte de la vérité; mais assurément la coïncidence est d'autant plus surprenante qu'il ne fit aucune recherche expérimentale pour justifier son pressentiment. Ce ne fut que dans les dernières années du XVIII[e] siècle que Cavendish imagina un instrument des plus ingénieux, dans lequel il mit à profit l'élasticité de torsion des fils métalliques très fins. En France, peu d'années auparavant, Coulomb, officier du génie, réussissant à formuler les lois des attractions et répulsions électriques, venait de montrer quel merveilleux parti les physiciens pouvaient tirer de ces mêmes propriétés. Nous ne pouvons guère qu'indiquer ici le principe de l'expérience. On pèse deux petites sphères en cuivre, égales en toutes choses, ce qui revient à mesurer l'attraction de la terre sur ces boules. Ces petites sphères sont ensuite disposées aux deux bouts d'un levier horizontal en sapin, suspendu lui-même par son milieu à un fil métallique. Au moyen d'un mécanisme, on approche deux énormes blocs de plomb, qui jouent par rapport au cuivre le rôle de masses attirantes et dévient le levier en tordant le fil. L'angle de torsion une fois déterminé, il est aisé d'estimer la force qui a été mise en jeu et de la comparer au poids des sphères en cuivre. Le rapport de ces deux nombres donne celui des masses agissantes, qui sont d'abord la terre entière et ensuite les globes de plomb. Finalement, on trouve combien il faudrait accumuler de masses semblables pour balancer le poids de notre planète. Quand on passa du poids à la densité, les résultats dus à Cavendish se traduisirent par le nombre 5.48.

Depuis le commencement de ce siècle, de nouvelles expériences ont été poursuivies avec des appareils perfectionnés. Baily trouve un nombre un peu plus fort, 5.67; et, presque à la même époque (vers 1840), Reich installe ses instrumens au fond de la mine de Freiberg, afin d'obtenir une température bien constante : il trouve successivement 5.44, 5.49 et 5.58. Tout récemment enfin, la question est étudiée à nouveau par M. Cornu, professeur à l'École polytechnique, secondé par M. Baille, répétiteur de physique à ladite école. Sans parler des dispositifs d'ensemble, nos deux compatriotes, ayant à leur disposition un agent docile et exact dont étaient privés leurs devanciers,— c'est de l'électricité que nous parlons, — ont pu éviter les trépidations, qui sont fort nuisibles dans des expériences aussi minutieuses. Ils n'opèrent et n'observent qu'à distance, laissant la nature agir elle-même sans que l'intervention de l'homme vienne troubler son travail; ce qui prouve leur succès, c'est le parfait accord des nombreuses séries de résultats qu'ils ont obtenus durant plusieurs années : leurs expériences donnent, pour la densité de la terre, 5.50.

Ce chiffre 5.50, qui représente une moyenne, mérite d'être étudié de près, et tout d'abord, notons-le, il est assez élevé. On peut objecter que l'or, le platine, le cuivre, le plomb, le fer même sont beaucoup plus lourds; mais si l'on rejette ces corps infiniment rares à l'état libre, et si l'on ne considère que des substances communes, des minéraux usuels, on ne trouve nulle part une pesanteur spécifique aussi considérable. La densité de l'eau étant prise pour unité, le calcaire, le gypse ont une densité moyenne peu supérieure à 2. Le granit, base fondamentale du terrain primitif, approche du nombre 2.7; une roche éruptive, le basalte, est un peu plus pesante encore et va jusqu'à 3; mais si, pour certaines laves, il est permis d'ajouter encore quelques dixièmes, ce dernier chiffre n'en doit pas moins être considéré comme marquant une limite supérieure qu'aucune matière répandue en masses considérables ne peut franchir dans l'état actuel de nos connaissances. Inversement, grâce à une coïncidence purement fortuite, la densité de la terre est comprise entre celles de deux métalloïdes introuvables à l'état de pureté, l'arsenic (5.67)et le titane (5.30); pourtant nul n'ira supposer que nous habitons un monde bâti en titane ou en arsenic.

Examinée à ce même point de vue, la terre paraît occuper un rang fort avantageux parmi les corps célestes que nous connaissons le mieux; peut-être même que la première place doit lui être attribuée. Écartons tout d'abord le soleil et les quatre grosses planètes, et ne considérons que les planètes dites moyennes : Mercure, Vénus et Mars, en un mot les astres les plus voisins et les plus compa-

rables au domaine de l'homme. Mars et Vénus ont des densités certainement inférieures à celle de la terre, celle de Mars étant 3.9 et celle de Vénus 4.5. Quant à Mercure, on lui attribue une densité qui dépasse 6; mais sa masse est encore mal connue, et il est possible que le chiffre en question ne soit pas exact.

N'oublions pas la lune, qui sert d'appendice à notre globe, mais qui, comme pesanteur de matériaux, ne lui ressemble guère, puisque leur densité n'équivaut qu'aux 3/5ᵉ du nombre 5.50, soit 3 environ. Or, d'une part, toutes les observations télescopiques sont d'accord pour manifester la constitution volcanique de la lune, et, d'autre part, le poids spécifique de toutes les roches éruptives, beaucoup plus denses que celles d'origine sédimentaire, se trouve précisément osciller dans le voisinage de 3. L'astronomie physique et l'astronomie mathématique conduisent donc, chacune de leur côté, à des résultats parfaitement conformes, ce qui, par parenthèse, n'a pas toujours lieu.

La partie de la croûte terrestre superficielle qu'ont étudiée les géologues et les minéralogistes est douée d'une légèreté qui ne cadre guère avec le chiffre élevé convenable pour l'ensemble du bloc, et, en somme, on ne peut attribuer à l'écorce une densité approximative supérieure à 2.25 ou 2.75. Sans doute, répétons-le encore, la pellicule externe visitée par l'homme est si peu de chose, que de ce seul défaut de condensation, lequel s'exagère encore si on tient compte de la masse des mers, on ne saurait conclure à bon droit qu'au centre la matière est plus pressée. Mais cette divergence a servi à attirer les regards des mathématiciens sur la théorie de la condensation interne, et c'est grâce à elle que les savans ont été conduits à classer presque au rang des vérités démontrées l'hypothèse d'un noyau lourd.

Dans le cours de ses travaux scientifiques, l'illustre Laplace ne négligea pas le problème du noyau du monde, et Legendre s'est aussi occupé de ce suiet intéressant; mais, pour abréger, nous analyserons directement les travaux plus récens d'Édouard Roche, mort il y a quelques années, correspondant de l'Institut et professeur à la faculté des sciences de Montpellier. Ses calculs, fort élégans et relativement simples, s'appuient sur la discussion de deux élémens déterminés de nos jours avec une suffisante approximation : nous voulons parler de l'aplatissement terrestre et de la précession des équinoxes, comparés avec les poids spécifiques respectifs de l'ensemble et de la superficie, celui-là connu depuis les travaux de Cavendish, celui-ci approximativement déterminé par les observations géologiques. Rappelons en peu de mots en quoi consiste le phénomène de la précession : la ligne idéale autour

de laquelle le globe effectue sa rotation diurne ne conserve pas toujours dans l'espace une direction absolument fixe ; cette ligne oscille lentement, de façon à ce que sa direction, prolongée dans l'espace, aille effleurer, tantôt une étoile, tantôt l'autre. Actuellement, l'axe du monde aboutit non loin de la Polaire, mais dans douze mille ans il pointera sur Véga de la Lyre, pour s'écarter ensuite de cette brillante étoile. Le balancement que subit ordinairement le pivot métallique d'une toupie en mouvement peut fournir le sujet d'une comparaison. Depuis longtemps l'on a reconnu la cause de la précession des équinoxes, compliquée elle-même d'une perturbation secondaire nommée nutation ; le tout dérive de l'action du soleil et de la lune sur le renflement équatorial, et le raisonnement prouve que la distribution interne de la matière influe sur cette sorte de tremblement, qui doit être d'autant plus atténué que le noyau est plus lourd et les couches périphériques plus légères, puisque, dans ce dernier cas, l'importance relative du bourrelet est moindre.

Il y a près de quarante ans que parut le premier mémoire de Roche sur la question qui nous occupe. Après avoir mis de côté l'hypothèse de l'homogénéité, complètement abandonnée aujourd'hui, le professeur montpelliérain formula une règle assez simple : la densité moyenne est double de la densité superficielle, mais elle est à peu de chose près égale à la moitié de la densité au cœur du globe. Ainsi, il admet implicitement l'existence de deux masses dissemblables dont la plus lourde est intérieure.

Ces vues ne tardèrent pas à être confirmées d'une manière éclatante par les expériences de l'astronome anglais Airy, lequel a longtemps dirigé l'observatoire de Greenwich. Il s'agissait d'étudier les variations de la pesanteur à l'intérieur de la terre. Le principe adopté était, du reste, fort simple. A la surface du globe, ces changemens de forces attractives sont accusées par le pendule qui décrit des oscillations d'autant plus lentes que la gravité est moins forte. Par exemple, le pendule bat moins vite à Paris qu'à Stockholm, aux Antilles qu'en Islande, parce qu'à mesure que l'on s'avance vers l'équateur, l'accroissement du rayon terrestre, d'une part, et d'autre part, l'influence de plus en plus marquée de la force centrifuge produite par le mouvement diurne, contribuent simultanément à l'affaiblissement de la pesanteur. Une horloge de précision bien réglée à l'Observatoire de Paris retarderait de plusieurs secondes par jour si on la transportait à Cayenne, comme il arriva en 1672 à l'astronome Richer (1). Ceci posé, installons, comme le fit Airy, au

(1) Il serait du reste facile de remédier à cet inconvénient en raccourcissant quelque peu le balancier. Inversement, si l'on se rapproche du pôle, la tige doit être allongée. Une pareille perturbation qui, toute minime qu'elle semble, n'en est pas moins suscep-

fond d'une mine, une pendule donnant la seconde et disposons à l'orifice l'horloge dont le balancier a même longueur que le pendule. Ébranlons ce dernier, et, par le moyen de l'électricité, transmettons ses vibrations isochrones jusqu'à un appareil enregistreur placé à côté de l'horloge. Au bout d'un certain temps, nous remarquons une différence appréciable dans le nombre des battemens du pendule et du balancier; l'accord primitif n'existant plus, l'intensité de la pesanteur aux deux stations ne saurait être la même.

Tout d'abord le lecteur, se rappelant ce qui a été dit plus haut, se dira que le pendule, au fond de son puits, devant marquer une attraction inférieure en énergie à celle qui règne au-dessus de la mine, oscillera moins vite que l'horloge et *retardera* sur celle-ci. Or *le contraire* fut précisément observé par Airy : loin de décroître, la pesanteur, à mesure que l'on descendait, s'était accrue d'une légère fraction, 1/20,000^e environ. Que faut-il en conclure? Notre énoncé était-il faux? Non, sans doute; mais l'hypothèse qui nous servait de base est erronée. Le globe terrestre n'est pas homogène; son noyau est plus dense que sa surface, comme le soupçonnaient Laplace, Legendre et Roche. La plus grande proximité des couches condensées du cœur du globe compense et au-delà la diminution provenant du sous-sol de la mine, qui agit en sens inverse; bien mieux, les formules antérieurement établies par Roche s'accordent à merveille avec l'accroissement que l'expérience seule a manifesté à Airy au sein de la mine de Harton. Ces mêmes formules montrent que la gravité ne cesse de croître jusqu'à une profondeur égale à un sixième du rayon terrestre, soit un millier de kilomètres, et il se trouve une couche dans laquelle l'attraction locale surpasse l'attraction superficielle d'un quinzième environ. L'excès, comme l'on voit, est peu de chose, et si l'on descendait encore plus près du centre de la terre, l'on pourrait s'abaisser encore de 1,500 ou 2,000 kilomètres sans changement appréciable dans le poids des objets. Mais, à partir de cette limite, la diminution serait rapide et, au centre même, la pesanteur n'existerait plus.

Roche, dans les dernières années de sa vie, fut amené à modifier légèrement son hypothèse primitive, ou, pour mieux dire, il indiqua une formule mixte qui tenait à la fois des deux lois entre lesquelles il avait hésité tout d'abord. Selon lui, une première couche externe dont la densité est à peu près égale à 3 en moyenne, mais qui est un peu plus légère vers la superficie, occupe le sixième du

tible de nuire gravement aux observations nautiques ou astronomiques, ne saurait affecter les chronomètres de marine. Dans les appareils de ce genre, l'échappement est produit par un ressort dont l'élasticité ne dépend que des actions moléculaires mises en jeu, et nullement de l'intensité de la pesanteur.

rayon et entoure un noyau constituant la majeure partie du globe. Au cœur du noyau, dont le poids spécifique 7 à 7.5 coïncide approximativement avec celui du fer, se trouverait une sphère de dimension relative assez faible, mais composée de matériaux fort lourds, non pas aussi lourds que l'or, comme l'a pensé Élie de Beaumont, mais comparables à l'argent ou au plomb (10 à 12).

Après avoir terminé son expérience (1854), Airy voulut en profiter pour peser le globe. La force d'attraction qui s'exerce dans l'observatoire souterrain dérive de l'influence des couches inférieures ; elle est contrariée par 385 mètres de terres ou de rochers surplombant. Or, ce dernier élément peut s'apprécier au moyen de sondages et d'études géologiques et permet de trouver la densité de la terre. Le chiffre qui ressort des calculs, à savoir 6.57, est évidemment un nombre trop fort, mais on n'était pas en droit d'espérer beaucoup mieux. Toutefois, l'autorité de Cavendish en fut quelque peu ébranlée tout d'abord. Après discussion et revision des méthodes et des calculs de l'astronome britannique, un Belge, M. Folie, s'est trouvé presque d'accord avec lui, au lieu qu'un Anglais, M. Haughton, a prouvé ou cru prouver l'incorrection des résultats, lesquels, mieux déduits, mèneraient au vrai chiffre 5.48. Enfin, Sterneck, en Hongrie, a opéré, comme Airy, dans la mine de Przibram, à trois niveaux différens; mais les trois valeurs correspondantes sont ou trop grandes ou trop petites.

Non-seulement l'intensité de la pesanteur se modifie à mesure qu'on descend au-dessous de la surface, mais cette même intensité varie si l'on grimpe au sommet d'une cime élevée comme le Mont-Cenis. D'une part, l'éloignement du centre de la terre ralentit les oscillations du pendule ; de l'autre, la masse supplémentaire sous-jacente précipite un peu le mouvement. En suivant cette méthode, au fond identique à celle d'Airy, Carlini n'arriva qu'à une solution approchée : 4.8.

Maskelyne, au siècle dernier, et M. Mendenhall de nos jours, au lieu d'étudier l'énergie de la force centripète, se sont proposé d'examiner les changemens de direction que subit cette même force dans le voisinage des montagnes. Déjà, lors de leur célèbre voyage au Pérou, Bouguer et La Condamine avaient remarqué que l'action de la puissante masse du Chimborazo tendait à faire dévier le fil à plomb ; l'instrument, n'étant plus rigoureusement soumis à la seule pesanteur, au lieu de coïncider avec la verticale astronomique, se relevait quelque peu. Hâtons-nous de dire que l'écart mesuré est infime et dépasse à peine 6 ou 7 secondes ; mais si l'on choisit une montagne bien isolée, bien rectiligne, orientée de l'est à l'ouest, de forme peu complexe, et que l'on répète l'observation sur chacun des

deux flancs nord et sud, la perturbation s'exagère et se mesure plus aisément ; les deux verticales, correspondant respectivement à chaque station, au lieu de concourir au centre de la terre, s'infléchissent l'une vers l'autre. Maskelyne s'aperçut que toutes les conditions nécessaires étaient remplies par une montagne du comté de Perth (Écosse), le Shéallien, et son expérience a rendu cette taupinière plus célèbre que bien des cimes alpestres ou européennes incomparablement plus élevées. La somme des déviations atteignit 11 secondes 1/2, soit un peu moins d'un cinquième de minute, et la moitié de ce chiffre indiqua le rapport de l'attraction de toute la terre à l'attraction de la colline écossaise, puisque, sollicité par les deux influences, très inégales d'ailleurs, le fil à plomb se dirigeait suivant leur résultante. Cuber exactement le Shéallien n'était pas chose difficile, et Maskelyne s'imaginait que, vu l'homogénéité de la structure géologique de l'assise, il suffisait d'étudier quelques échantillons des roches constituantes pour en déduire la densité, puis la masse, de l'ensemble. Le poids du globe terrestre fut enfin mis en évidence à la suite de pénibles calculs, et le nombre trouvé s'accorde avec les résultats de Cavendish et de M. Cornu. Par malheur, le géologue Hutton en premier lieu, et Playfair après lui, ayant examiné plus attentivement le Shéallien, déclarèrent qu'il fallait corriger le poids spécifique de la montagne et estimer celui de la terre par la valeur 4.5 seulement, chiffre certainement trop bas. En 1880, des observations analogues ont été exécutées au pied du Fusiyama, la montagne sainte des Japonais, connue pour son aspect régulier ; l'expérimentateur, M. Mendenhall, s'est fort approché de la vérité (5.77).

En définitive, bien des mesures ont été effectuées, et plusieurs d'entre elles sont passablement discordantes. Lesquelles méritent la confiance des astronomes et des physiciens ? Nous répondrons que la marche suivie, après Cavendish, par M. Cornu, est la seule qui conduise à un résultat précis. Quant aux autres méthodes, elles sont ingénieuses, mais entachées d'erreurs impossibles à rectifier, car il faut ici connaître exactement la nature d'un sous-sol, d'un terrain minier, ou apprécier la densité d'une montagne, et l'inspection géologique la plus attentive est encore insuffisante. Une foule de perturbations locales, souvent dues à des influences de nature douteuse, troublent les phénomènes généraux, au point de les défigurer et parfois même de les masquer complètement. L'écorce terrestre est loin d'être homogène ; la pesanteur peut s'accroître d'une façon sensible au centre d'une vaste plaine, pour peu que, dans les couches sous-jacentes, il y ait une agglomération locale de matière. Si le pendule, transporté dans les îles, bat un peu plus

vite, alors que l'influence de l'eau, corps relativement léger, devrait au contraire ralentir ses oscillations, c'est parce que la croûte qui supporte les mers se trouve alourdie, d'après M. Faye (1), par les actions simultanées du froid et de la compression ; d'autres auteurs ont soutenu que l'accumulation océanique provenait justement de ce fait que l'excès d'attraction inhérent à ces zones denses avait primitivement contribué à retenir le liquide.

Bouguer et La Condamine, enchantés d'avoir découvert la déviation du fil à plomb par le Chimborazo, commencèrent immédiatement à traduire en chiffres les indications fournies par l'expérience. Les résultats furent si contradictoires que les deux savans déclarèrent que de gigantesques cavernes devaient être cachées au sein des Andes, de manière à en atténuer le pouvoir attractif. L'énorme masse du Gaourisankar, ce géant de l'Himalaya, ne change pas d'une façon appréciable la direction apparente de la verticale.

Toutefois, l'hypothèse séduisante des vides ou des cavités isolées au sein de la terre et séparées du reste du monde doit être rejetée. Les nombreuses fentes, crevasses ou grottes de la superficie du globe, toutes dues à des affaissemens ou creusées par les eaux, les cheminées volcaniques, communiquent avec la surface extérieure. Jamais, à notre connaissance, les travaux des mines ou les innombrables percemens des tunnels entrepris durant ces quarante dernières années n'ont révélé l'existence de semblables trous. Lorsque les ingénieurs s'avisèrent de vouloir perforer le Mont-Cenis, les incrédules objectèrent que les ouvriers ne tarderaient pas à se trouver arrêtés par d'effrayans abîmes. « Tant mieux ! répondit-on, nous les franchirons en viaduc, et ce sera autant de fait ! » Cette occurrence ne s'est pas réalisée, non plus qu'au Saint-Gothard ou à l'Arlberg. Voici la vraie explication, bien simple du reste, de cette apparente anomalie : au-dessous des axes de soulèvement se trouvent des couches peu denses, parce que les parties élevées, en surgissant, leur ont emprunté de la matière et les ont appauvries, tandis qu'un excès de chaleur contribue à dilater le sous-sol et la base du mont.

III.

Quels sont, en définitive, les points les plus bas, les plus voisins du cœur de notre planète que l'homme ait pu explorer ? Notre réponse va sembler quelque peu singulière ; elle s'appliquera aux abîmes de l'Océan, et nous attribuerons la palme aux hydrographes qui ont immergé leurs sondes à 8 ou 9 milliers de mètres sous les

(1) Les conclusions de M. Faye ont été vivement combattues par M. de Lapparent.

flots. Abstraction faite des mers, la profondeur verticale maxima qu'un outil humain ait jamais atteinte est celle de 1,700 mètres au sondage de Schlagdebach, près Leipsig. Les ouvriers qui ont travaillé au forage des grandes percées alpines étaient séparés de la surface par des kilomètres de rocs, mais ils ne se sont pas enfoncés vers l'intérieur, tandis qu'après avoir creusé 1,100 mètres dans le sol, les mineurs bohémiens de Przibram ont pu se vanter d'avoir pénétré plus avant dans l'écorce terrestre qu'aucun être animé. Il faut, cela va sans dire, retrancher de ces deux chiffres, 1,700 et 1,100 mètres, la cote d'altitude des orifices.

En admettant même qu'un passage naturel se présentât ou qu'il fût possible d'en creuser un de main d'homme, comme on veut faire, paraît-il, aux États-Unis, une simple excursion à trois lieues sous terre serait-elle chose réalisable? Nous ne promettons pas de réponse catégorique à cette demande, et encore, avant de rien formuler, nous devons examiner une des questions les plus complexes et les plus obscures de la physique du globe, celle du *degré géothermique*.

Chacun sait qu'au fond d'un puits ou d'une cave règne une température assez uniforme qui nous paraît chaude en hiver, fraîche en été; à partir d'une certaine limite, le cours des saisons n'exerce plus aucune influence, et la colonne d'un thermomètre reste absolument immobile de juillet à janvier et de janvier à juillet. C'est ce qui se passe dans les célèbres caves de l'Observatoire de Paris, où persiste constamment une tiédeur accusée par 11°,2, ce qui dépasse à peine la température moyenne de Paris. Mais qu'on descende dans une mine assez profonde ou qu'on adapte un thermomètre à une sonde de puits artésien, à un trépan, et l'on observe une chaleur de plus en plus forte à mesure que l'on s'éloigne de la surface. Il est clair, du reste, qu'en un lieu donné cette température élevée est immuable d'un bout de l'année à l'autre, puisque déjà les choses se passent ainsi pour de médiocres profondeurs.

On peut objecter que la présence de nombreux ouvriers dans une galerie, que la combustion de l'huile de leurs lampes produit un échauffement artificiel qui fausse les mesures. Inversement, l'aérage mécanique rafraîchit l'air ambiant et les eaux enfin, dont l'origine n'est pas toujours locale, agissent tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. La conclusion forcée est qu'il faut s'attaquer à la roche elle-même, tout en se méfiant, de la chaleur développée par le forage. Si l'air ambiant est moins froid ou plus froid que la paroi, celle-ci se dépouillera de son calorique ou en absorbera, suivant le cas, au détriment de la précision des études. La routine et le raisonnement sont d'accord pour conseiller au physicien d'opérer autant que pos-

sible dans un boyau récemment percé, de creuser à la hâte un trou de mine, de laisser bien dissiper l'élévation de température provoquée par le travail du fleuret. Ensuite, on enfouit rapidement le thermomètre et on le consulte au bout de quelques heures; les résultats ainsi obtenus sont dignes de confiance. Le problème est plus simple si l'on examine les puits artésiens; on a construit des thermomètres *à déversement* qui répondent fort bien au but proposé et fournissent la température demandée, quelque profond que soit le puits.

S'agit-il maintenant de formuler ce qui a été reconnu? Tantôt on exprime qu'à un niveau de tant de mètres l'appareil marque tant de degrés. D'autres fois on indique le *degré géothermique*, c'est-à-dire la profondeur traduite en mètres dont il faut s'abaisser verticalement dans les entrailles de la terre pour que le thermomètre progresse de 1 degré.

Les mesures d'une irréprochable précision ne manquent pas; elles sont même très nombreuses : nous n'avons que l'embarras du choix. Tout d'abord, à Paris, l'eau du puits de Grenelle, qui vient de 548 mètres de profondeur, marque 27°,07, ce qui conduit à un degré géothermique local de 32 mètres, suivant Arago, Dulong et Walferdin. En Brandebourg, Dunker a réussi à pousser jusqu'à 1,269 mètres le sondage de Sperenberg; l'instrument a fini par accuser 48° à cette énorme profondeur, d'où résulterait un degré géothermique moyen de 32^{m},5, sensiblement égal à celui de Paris. Un immense forage fut entrepris, il y a cinquante ans, à Yakoutsk (Sibérie), dans l'espoir de rencontrer de l'eau qui fût liquide toute l'année; les travaux conduisirent jusqu'à 115 mètres, sans qu'on pût trouver un sol qui ne fût pas gelé. Arago, qui a rendu compte de cette entreprise, observe que l'on était très près d'atteindre le but souhaité, puisque l'échelle thermométrique signalait alors — 0°,6, mais il ne dit pas si les ingénieurs russes se lassèrent ou persistèrent dans leur dessein. Un peu plus d'un demi-degré au-dessous de zéro constitue sans doute une « chaleur » très relative, mais n'oublions pas que dans certaines provinces de la Sibérie la moyenne annuelle de l'atmosphère est — 10°; ce relèvement correspond donc à un degré géothermique resserré. Si pour ce dernier élément, Henwood a trouvé dans les mines de Cornouailles une faible valeur de 19 mètres, le même observateur a noté à Minas-Geraes (Brésil) un nombre considérable : 86 mètres. Il est possible de recueillir des divergences encore plus choquantes si on se borne à un territoire limité, comme la région minière de la Saxe, où les expériences se comptent par centaines. Dans tel puits, il faut descendre *sept* fois plus que dans tel autre pour réussir à faire monter le mercure d'une division à la

suivante. En résumé, bien que la chaleur souterraine d'un très petit nombre d'exploitations gêne les ouvriers, jamais pareil obstacle n'a complètement arrêté les travaux d'excavation jusqu'à présent.

Nous sommes en présence d'un phénomène naturel fort capricieux, mais ce défaut absolu d'uniformité n'a rien de surprenant, pour peu que l'on réfléchisse à la variété presque infinie des circonstances accessoires. Tout d'abord, la plupart des savans ont pensé, non sans de justes raisons, que la diversité des pouvoirs conducteurs des roches, dépendant de la nature de celles-ci, peut, soit favoriser ou ralentir le flux de chaleur venant de l'intérieur de la terre, soit contrarier ou accroître le refroidissement dû aux parties superficielles. Ainsi, les roches cristallines telles que le granit, le gneiss, laissent mieux suinter le calorique que les roches sédimentaires stratifiées. Et encore, dans ce dernier cas, la même propriété de convection se modifie suivant qu'il s'agit du sens des feuillets ou de la direction transversale ; ce dernier cas est le plus défavorable de tous. Le degré géothermique est plus considérable dans les mines métalliques ouvertes au sein des terrains anciens que dans les houillères percées dans des formations plus modernes, pour cette raison que, plus la résistance est faible, plus grande est l'épaisseur nécessaire et suffisante pour arrêter 1° centigrade. De plus, certaines réactions chimiques purement locales, l'oxydation lente des pyrites ou des sulfures, par exemple, tendent quelquefois à échauffer artificiellement le sous-sol, et à proximité des sources thermales ou des conduits volcaniques, la tendance générale, il est presque oiseux de le faire observer, subit un trouble manifeste.

En ce qui concerne l'élévation de température que l'on observe à mesure que l'on descend dans les profondeurs de la terre, il faut noter attentivement une circonstance essentielle : le phénomène dépend plutôt de la distance verticale au niveau du sol du point étudié que de l'altitude géographique absolue de ce même point, laquelle semble n'avoir pas d'influence. Qu'on creuse un puits de mine dans un pays peu élevé ou dans un canton montagneux, au centre d'une plaine basse ou sur un haut plateau, la loi ressortira toujours sans se montrer plus régulière ou moins variable. Cependant peut-on dire que les expériences réalisées dans les houillères de la Cornouailles, inférieures au niveau de l'océan, ont été exécutées dans les mêmes conditions que les recherches entreprises dans les mines du mont Hualgayoc (Pérou) ou à Valenciana (Nouvelle-Espagne) avec des cotes de plusieurs milliers de mètres? Il est clair que les ingénieurs anglais se sont notablement plus rapprochés du centre de la terre avec des excavations moindres.

Comme la température interne résulte du conflit réciproque de

deux élémens : le flux de chaleur qui se propage du centre à la circonférence et l'influence frigorifique de la surface extérieure libre, le raisonnement établit que, dans le cas où cette dernière action se complique, il en est de même de la loi de distribution. Si, aux alentours mêmes de la fosse, le terrain est sensiblement plat, le froid pénétrera seulement par l'axe de la percée; mais si l'on réalise un forage au sommet d'une élévation irrégulière et escarpée, comme certaines aiguilles alpestres, l'invasion, favorisée par la forme tourmentée du profil, peut se propager à travers les flancs jusqu'aux parois. Il faut alors faire intervenir un nouveau facteur : le plus court chemin vers l'atmosphère. On se dira peut-être que notre réflexion est plus curieuse qu'utile, que jamais mine ou puits n'a été organisé dans des conditions aussi absurdes, et l'on aura bien raison. Mais, à défaut de trouées verticales, l'homme s'est vu obligé de pratiquer de vastes galeries se maintenant à niveau, comme les grands tunnels des Alpes et d'autres souterrains dépourvus de bouches d'aérage. Au centre des longs boyaux du Mont-Cenis et du Saint-Gothard règne perpétuellement une température de 30 à 31°; nous voulons parler de la voûte, car l'air ambiant est plus chaud encore, surtout au Saint-Gothard. Combinée avec l'humidité, cette même température devient malsaine à la longue pour les ouvriers, et il n'est pas impossible que cet obstacle arrête un jour l'exécution de certains forages. Si l'ingénieur veut procéder à son œuvre avec sécurité, il fera bien de préférer les cimes abruptes, dont les parties supérieures, glacées par les neiges éternelles, n'ont aucune influence sur les bases qu'elles dominent, aux massifs moins élevés qui s'étalent en pentes douces.

Un grand nombre de savans étrangers, et presque tous les géologues ou astronomes français, MM. Faye, Daubrée et Lapparent entre autres, tout en reconnaissant les singularités qui défigurent la loi naturelle exposée ci-dessus, sont d'avis que, si nous pouvions pénétrer plus avant dans la croûte du globe, nous verrions peu à peu l'harmonie se faire jour, l'uniformité remplacer la confusion, et, à partir d'un niveau suffisamment profond, tous les points situés à égale distance du centre du globe et distribués sur une sphère de rayon donné posséderaient la même température. Celle-ci croissant toujours, le degré de l'eau bouillante serait atteint, puis dépassé ; les roches les plus réfractaires se ramolliraient d'abord, puis finalement deviendraient parfaitement fluides. Sauf un mince pellicule de 30 kilomètres d'épaisseur, la terre ne serait qu'un immense bloc de silicates liquéfiés.

Les adversaires de la doctrine du feu central sont pour la plupart des étrangers. « Les observations scientifiques ne manquent pas,

il est vrai, déclarent ces incrédules, mais il vaudrait mieux qu'elles fussent moins nombreuses et plus concluantes. Les anomalies, les singularités sont par trop considérables. Vous affirmez qu'elles doivent s'atténuer, puis disparaître au-delà d'une certaine limite. Qui vous autorise à le croire? Les sondages profonds ne fournissent pas de chiffres moins discordans que ceux qui se sont arrêtés plus haut. En revanche, il semble à peu près prouvé que le degré géothermique augmente avec la profondeur, ce qui veut dire que l'accroissement de température, d'abord assez rapide dans le voisinage de la surface, se ralentit peu à peu. Pourquoi cette même température, loin de croître indéfiniment, ne convergerait-elle pas vers une limite fixe, indépendante du niveau, mais d'ailleurs plus ou moins reculée? » Quand on exécuta le grand forage de Sperenberg, Dunker, qui présidait aux expériences, voulut en exprimer le résultat au moyen d'une formule mathématique d'interpolation. Suivant cette règle empirique, la température atteindrait 51 degrés au bout d'une épaisseur de 1,600 mètres, et au-delà il y aurait diminution. Les adversaires du feu central triomphèrent, et l'un d'eux, M. Mohr, écrivit: « Cette vieille théorie a reçu son coup de grâce. » Malheureusement, si l'on continue d'appliquer la formule, on s'aperçoit qu'à 3 kilomètres 1/2 sous terre règne la température de la glace fondante; Dunker avait, bien malgré lui, inventé l'hypothèse plus que paradoxale du froid central, et ce seul fait suffit pour montrer quel cas l'on doit faire de ces interprétations fantaisistes. Il y a quelques mois, les journaux ont annoncé que dans les mines de Lansell, près de Sandhurst (Australie), le thermomètre avait enfin accusé une légère dépression vers 536 mètres; mais ce phénomène, en admettant même que la nouvelle soit exacte, est encore isolé.

En définitive, tout partisan du feu central croit aussi à la liquidité de l'ensemble du globe terrestre, à la réserve d'une couche externe relativement insignifiante, et tout argument qui milite contre l'une de ces deux doctrines s'attaque par cela même à l'autre. Hopkins, en étudiant la précession des équinoxes, dans l'hypothèse d'une sphère entièrement solide, trouve un résultat parfaitement concordant avec ce que les observations astronomiques nous apprennent. Sir W. Thomson a invoqué le phénomène des marées; l'action combinée de la lune et du soleil attire les eaux de la mer et déforme la surface de l'océan; si la terre était constituée d'une matière non rigide, sa croûte, obéissant à la même attraction, aurait, elle aussi, ses marées, et, en définitive, les deux effets se masqueraient mutuellement, et le résultat apparent serait nul ou à peu près. Comme cependant les marées existent et sont

très apparentes, la planète n'est pas fluide; et même, si l'on compare les résultats du calcul aux données expérimentales, on trouve que les marées sont plus hautes que si le globe possédait la rigidité du verre, matière assurément peu déformable. Thomson se croyait donc en droit de conclure à une cohésion presque absolue. Malheureusement, la hauteur des marées tient à d'autres causes fort complexes, trop difficiles à analyser pour que l'on puisse en tenir compte dans des formules. Le même auteur s'est également appuyé sur la précession pour établir, chiffres en main, la solidité presque absolue du monde où nous vivons; mais, pour être parfaitement exact, nous tenons à dire que l'éminent physicien a fait plus tard amende honorable devant un congrès scientifique tenu à Glasgow, et qu'il a reconnu, sinon la fausseté, du moins l'insuffisance de ses objections à l'égard d'un noyau liquide (1876).

Il est incontestable que les partisans de la fluidité intérieure se sont vu souvent adresser un argument assez spécieux, quoique non irréfutable. En admettant l'existence d'un liquide parfait, ou même d'une pâte brûlante, on est par cela même obligé de supposer qu'une pression effroyable, dirigée dans tous les sens, et notamment de haut en bas, s'exerce déjà au sein des couches voisines de la coque; ces couches elles-mêmes pèsent sur les parties intérieures, qu'elles écrasent de leur poids. A mesure que l'on se rapproche du centre de la terre, les différentes zones concentriques reçoivent, de la part de celles qui leur sont supérieures, des poussées de plus en plus énergiques. Les actions élémentaires accumulées ne sont peut-être pas intégralement transmises, mais il suffit qu'elles le soient en partie. La pesanteur diminue, il est vrai, audelà d'une certaine limite de profondeur, de sorte que, à épaisseur égale, les couches les plus écartées sont celles dont l'effet se trouve le plus considérable; néanmoins, celles du cœur ont l'avantage d'être beaucoup plus denses, et les deux causes, agissant en sens opposé, peuvent se balancer. Quoi qu'il en soit, si l'on pouvait immerger d'un demi-myriamètre seulement un objet quelconque dans cet abîme de feu, il subirait une compression bien supérieure à celle que les derniers perfectionnemens de la physique moderne permettent de réaliser dans nos laboratoires. L'imagination humaine est impuissante à concevoir la tension des molécules reléguées vers le noyau; peut-être faudrait-il chiffrer par millions d'atmosphères! Comment alors concilier ce résultat avec ce qu'on sait positivement au sujet de la densité moyenne du globe, et même avec ce qu'on est fondé à croire exact relativement à la condensation centrale? La médiocrité des nombres trouvés, les uns absolument certains, les autres fort probables, ne correspond pas,

à beaucoup près, avec les poids spécifiques énormes qu'entraînerait une puissante compression, et l'insuffisance de ces valeurs ressortirait bien davantage si l'on voulait, comme plusieurs auteurs le font, reléguer dans les parties les plus reculées les métaux précieux qui, pour être lourds, n'ont pas besoin d'être comprimés (1).

Les défenseurs de la solidité interne de notre sphère ont beau jeu pour déclarer qu'au contraire rien n'est plus naturel que de supposer des rochers formant voûte et se soutenant mutuellement, en dépit de la poussée des matériaux supérieurs et de l'attraction de la pesanteur. Dès lors, qu'on se trouve loin ou près de la surface, les circonstances restent à peu près semblables.

Toutefois, l'objection précitée ne saurait avoir grande valeur. Elle frise un peu le cercle vicieux, et suppose que des substances soumises à des conditions dont nous n'avons aucune idée se comportent comme les matières usuelles dans nos expériences de cabinet. A l'heure actuelle, peu de savans tiennent pour un liquide parfait remplissant exclusivement la coque; il faut nécessairement admettre un fort degré de viscosité, ce qui ramène dans le champ de l'incertitude. En revanche, on aurait tort d'invoquer l'influence des millions de degrés qu'on attribuait jadis fort libéralement au centre de la terre; nul ne croit plus à des températures pareilles, qui seraient capables cent fois de disloquer notre pauvre machine ronde. Demandons-nous plutôt s'il est bien prouvé que la compressibilité d'un corps à peu près liquide soit indéfinie, et si, une fois parvenues à un certain degré de rapprochement, les molécules continueront d'obéir à la force agissante. Autant que nous l'apprennent les notions encore vagues de la mécanique, il est au contraire probable que les influences répulsives augmentent rapidement à mesure que les particules se rapprochent.

Longtemps on a cru que le point de fusion des corps solides en général et celui de la glace en particulier ne dépendait point de la pression subie pendant la fusion. Rigoureusement parlant, cette indépendance n'existe pas. La théorie, d'accord avec l'observation, nous apprend qu'un accroissement de pression tend à maintenir

(1) Des calculs, dont nul ne conteste l'exactitude, nous démontrent l'énormité de la force d'attraction qui règne à la surface du soleil; les observations télescopiques établissent surabondamment l'existence d'une immense atmosphère flottant autour de l'astre, et dans laquelle l'analyse spectrale décèle de nombreuses matières métalliques; enfin, d'après les raisonnemens les moins hypothétiques, la température solaire n'excéderait pas 2,000 ou 3,000°. Comment se fait-il alors que la densité moyenne de ce foyer de chaleur soit si faible? On pourrait signaler une anomalie assez semblable concernant la planète Jupiter. Néanmoins, il ne faut pas trop attacher d'importance à ces contradictions apparentes entre des faits bien établis isolément. Notre connaissance des lois naturelles est encore trop imparfaite.

l'état solide, en élevant artificiellement le degré de liquéfaction s'il s'agit d'un corps qui augmente de volume en fondant. Tel est le cas du soufre, pour nommer un corps usuel; tel est aussi le cas des principales roches. Pour l'eau et pour d'autres matières dilatables par congélation, la règle est inverse. On s'est dit qu'à raison de la chaleur interne, une couche assez épaisse de laves pouvait parfaitement acquérir une notable fluidité, tandis que la forte pression exercée par ce liquide maintenait toutes les parties inférieures à l'état solide, et cela en dépit de l'accroissement de température. Quelques géologues ont été moins affirmatifs et se sont bornés à faire observer que personne ne sait ni ne peut juger quelle est la plus énergique de ces deux influences qui se contrarient réciproquement. Il est possible d'ailleurs que ce déplacement du point de fusion soit un phénomène limité, et peut-être qu'au-delà de certaines bornes un énorme surcroît d'écrasement ne détermine qu'un retard de quelques dixièmes de degré pour la température de liquéfaction.

On voit qu'il n'est pas déraisonnable d'imaginer un noyau solide bien que passablement chaud, entouré par une couche de rocs en fusion, et finalement une croûte superficielle froide et rigide enveloppant le tout. C'est l'hypothèse que Roche avait adoptée comme conclusion de ses recherches; actuellement, M. Stanislas Meunier semble partager la même croyance. Tout en admettant que la terre a été autrefois entièrement fluide, le géologue anglais Green fait observer que les parties extérieures solidifiées les premières seraient retombées, grâce à leur excès de poids, au sein de la masse interne encore liquide. Dans les environs du centre régnait une pression très forte, qui empêchait une nouvelle fusion de se produire. Un noyau solide interne s'agglomérait donc au cœur du globe et s'accroissait jusqu'à ce que les zones moyennes fussent devenues trop pâteuses pour livrer passage aux substances refroidies. Dès lors, les couches extrêmes perdaient du calorique par rayonnement et par conductibilité, mais ne s'enfonçaient plus comme auparavant, et une coque encroûtait la surface. Entre la pellicule et le noyau, les zones moyennes conservaient l'état liquide ou pâteux qu'elles ont peut-être encore. Cette théorie suppose toutefois qu'une compression énergique s'oppose absolument à la liquéfaction.

Une autre opinion, qui, en apparence, diffère peu de celle du feu central, mais qui, en réalité, s'en éloigne par de fortes divergences, est la doctrine de la « croûte épaisse. » Hopkins l'a présentée sous sa forme la plus absolue, c'est-à-dire la moins admissible, en proposant l'hypothèse d'une planète parfaitement liquide, mais douée d'une enveloppe externe entièrement solide de 1,200 à 1,500 kilo-

mètres d'épaisseur. Suivant le même auteur, il y aurait transition brusque de la croûte durcie aux premières couches fluides. Hennessy, compatriote de Hopkins, a interposé entre deux une enveloppe de matières pâteuses; il réduit d'autant l'épaisseur des parois de la coque, mais il déclare prudemment qu'il ne peut ni apprécier le degré de viscosité de son magma ni soupçonner les limites à partir desquelles cessent la mobilité parfaite ou la rigidité absolue. Il a fini par déclarer qu'après tout 30 kilomètres de matériaux résistans pourraient suffire à la rigueur, et cet aveu implique une adhésion presque sans restriction à la théorie du feu central. Pour étayer ses énoncés de quelques preuves, Hennessy observe qu'avec un globe primitivement fluide, les élémens ont dû se superposer dès le principe par ordre de densités, et qu'un refroidissement superficiel ne saurait faire replonger très bas les zones extérieures primitives. Cette circulation, dit-il, est presque impossible, parce que chaque nouvelle couche traversée, étant plus lourde que celle située au-dessus, résiste davantage, parce qu'aussi cette densité s'exagère à raison de la chaleur cédée aux portions moins chaudes venues d'en haut, et parce qu'enfin celles-ci, de plus en plus réchauffées et dilatées, tendent de moins en moins à s'affaisser, sans compter que les gaz issus de la masse en fusion ont adhéré aux scories flottantes et leur ont aidé à surnager. Résultat final : un noyau liquide entouré par un revêtement pâteux limité lui-même par une enveloppe attiédie. Toutefois, si l'on écoute l'archidiacre Pratt, adepte de la même école scientifique, Hennessy a été trop timide et a trop aminci la coque supérieure; si vagues qu'ils soient, ses chiffres doivent être notablement forcés. M. G. Darwin (un fils du célèbre naturaliste) et M. Mallet ont conclu dans le même sens qu'Hennessy, à la suite de leurs études sur cette question « brûlante. » M. Mallet s'est même éclairé du secours de l'expérience, et il a vu d'assez gros fragmens de laitiers projetés dans des bains de scories liquéfiées s'enfoncer d'abord, puis revenir à la surface et y demeurer jusqu'à ce que l'excès de chaleur du foyer provoquât la fusion.

Les partisans de la solidité de l'intérieur de notre globe ont jadis beaucoup insisté sur un argument qu'ils croyaient péremptoire: l'absence de marées souterraines ébranlant la croûte externe et s'accentuant aux syzygies avec production d'effroyables tremblemens de terre. Depuis bien des années, Delaunay a tranché sans réplique toute difficulté; l'argument n'a de valeur que s'il s'attaque à un fluide parfait, comme celui des mathématiciens. Au contraire, le liquide intérieur des défenseurs du feu central constitue une masse visqueuse équivalant en pratique à un solide non déformable. Si des observations même superficielles dénotent dans l'eau elle-

même une cohésion appréciable, à plus forte raison a-t-on le droit d'attribuer cette propriété à une gigantesque agglomération de laves fondues. L'action du satellite de la terre sur ce gouffre enflammé, niée par quelques-uns, acceptée par d'autres, est assurément contestable et contestée.

IV.

Soit que l'on admette la solidité de l'ensemble de la terre, soit qu'on relègue le feu interne au cœur même du globe, loin de la superficie, il faut trouver une explication plausible à toute une série de faits sur lesquels les partisans de la croûte mince s'appuient pour confirmer leurs théories. Le géologue, s'il adopte cette dernière hypothèse dans toute sa rigueur, dispose à son gré d'un abîme embrasé qui, tantôt s'abaissant, tantôt se soulevant en vagues brûlantes, a produit les froissemens, les rides, les plis de l'écorce. De ce réservoir inépuisable sont venues les matières d'origine éruptive, les granits, les laves, les basaltes; le même foyer suffit à alimenter copieusement tous les volcans du globe jouant le rôle de soupapes de sûreté. Enfin, pourquoi nous étonner que de temps à autre il se produise des tremblemens de terre, du moment que nous habitons une sorte de radeau flottant sur une mer intérieure; il doit forcément se propager dans cet énorme océan des ondulations dont nous ressentons le contre-coup. Certains astronomes, — Édouard Roche était du nombre, — restreignent considérablement le domaine des rocs en fusion et n'admettent pas qu'il s'étende jusqu'au centre du monde; mais qu'importe, la part assignée suffit encore aux savans pour l'interprétation des phénomènes, et la plupart d'entre eux déclarent ne pas avoir besoin d'un noyau fluide, pourvu qu'on leur accorde seulement une couche surchauffée assez épaisse.

Sans être géologues ou minéralogistes, beaucoup de personnes n'ignorent pas que les pétrographes ont classé les roches en deux catégories jointes par un assez grand nombre de types de transition : les roches *plutoniques* ou *éruptives*, dont l'origine est attribuée au feu central, et les roches dites *métamorphiques*, dérivant de l'action des eaux ou d'autres causes accidentelles. Les unes ont jailli de l'intérieur telles quelles ou à peu près; les autres se sont produites dans la suite des temps, grâce à des altérations progressives d'autres substances. Or, aujourd'hui, non-seulement la barrière élevée entre les deux séries extrêmes tend à être abaissée,

mais plusieurs savans anglais la renversent complètement; ils déclarent, par exemple, que certains granits prétendus éruptifs ont été produits dans l'emplacement même où ils sont actuellement, ou du moins ne sont jamais venus des grandes profondeurs de la terre. On peut donc se passer du feu central et expliquer cependant divers phénomènes postérieurs à la consolidation de l'univers. Effectivement, il est indiscutable qu'un des trois élémens nécessaires du granit, le quartz, surtout s'il forme des grains volumineux et s'il domine dans la roche, est criblé d'un nombre infini de cavités minuscules pleines d'eau et visibles au microscope sous un fort grossissement. M. Sorby conclut à l'origine aqueuse du minéral, et le même auteur fait observer que la présence, dans les granits de la Cornouaille, d'une multitude de petites tourmalines capillaires, rend peu croyable l'application d'une chaleur supérieure au rouge sombre, qui aurait fondu les tourmalines.

En ce qui touche les volcans, les savans de l'école antiplutonique se refusent à croire qu'un réservoir commun serve à alimenter toutes les bouches, et sont d'avis que chaque cratère est nourri par un foyer spécial, ce qui revient à concevoir l'existence d'un certain nombre de lacs ou de bassins dissimulés au sein de la croûte. Du reste, suivant eux, rien n'empêche de supposer que des canaux mettent en communication les réservoirs ignés; il se peut aussi que l'étendue de ces réservoirs, loin d'être limitée au sous-sol de la région minée par les feux souterrains, soit assez considérable. Mais, ce qui est hors de doute, c'est que non-seulement les matières vomies par les divers volcans diffèrent beaucoup entre elles, mais encore les éjections de deux cratères assez voisins l'un de l'autre sont loin d'être comparables. L'Etna déverse des roches *acides* (c'est-à-dire riches en silice), au lieu que les dépôts accumulés par le Vésuve sont de nature basique (1).

Poursuivons notre raisonnement dans le même esprit de critique: nous voilà naturellement conduits à nous demander si, pour expliquer la formation des montagnes, il est indispensable d'avoir recours à une force venue d'en bas et de supposer une poussée verticale faisant surgir les chaînes. Un résultat est-il forcément l'effet immédiat d'une cause déterminante? Non sans doute, et, pour citer un exemple familier, ne voyons-nous pas, dans un appareil Carré, la chaleur du foyer de charbon créer une certaine quantité de glace, c'est-à-dire provoquer un phénomène d'ordre absolument

(1) Les avocats du feu central, pour expliquer ce fait, ont supposé l'existence de *cloisonnemens* divisant la masse brûlante; sans avoir même recours à cette explication, il suffit d'attribuer ce défaut d'homogénéité de la masse pâteuse à son extrême viscosité, qui s'oppose au mélange des diverses parties.

inverse? Or, du moment que nous nions la fluidité interne de la planète, il nous faut renoncer aux flots de pâte surgissant à travers les fentes de l'écorce « comme un doigt au travers d'une boutonnière, » suivant le mot de M. Faye.

Mais ce n'est pas tout que de détruire; il s'agit de rebâtir. L'idée première du principe que nous allons exposer semble due à Descartes, qui a été suivi plus tard par Prévost, Élie de Beaumont, de La Bêche et d'autres encore. D'après les sectateurs de cette école géologique, qui, d'ailleurs, compte dans ses rangs, non-seulement les adversaires du feu central, mais même une partie de ses défenseurs, la terre, depuis son origine, va sans cesse en se refroidissant; elle a été jadis brûlante, et la chaleur actuelle n'est qu'un reste de la température primitive; quant à l'intérieur, le fait n'est pas niable : sans être fondu, il est du moins plus chaud que la surface. Donc la terre perd du calorique, surtout dans le voisinage de la périphérie, car dans les couches centrales, le flux de chaleur dépendant, non plus du rayonnement seul, mais de la conductibilité, est assez faible. Les matériaux qui constituent l'écorce terrestre ont suivi la règle générale de la nature et se sont contractés. De plus, en vertu d'une autre loi très fréquemment vérifiée, le décroissement de volume, toutes choses égales d'ailleurs, est d'autant plus sensible que la température de déperdition est plus élevée. Par suite, le retrait est moins notable au-dessus de la croûte qu'à quelques kilomètres par-dessous. Un creux, un vide se forme entre le noyau et l'enveloppe; celle-ci, à la longue, finit par céder, rejoint le noyau, mais, ne pouvant s'appliquer exactement sur lui, se froisse plus ou moins. Un papier s'applique sur une grosse orange, s'il est convenablement ajusté, remarque Green, à qui nous empruntons cette comparaison; mais si l'on entoure de ce même papier une orange plus petite, il se produira des plissemens. M. Green ajoute que les rides qui se forment sur la peau des vieilles pommes desséchées et racornies peuvent encore servir d'exemple. Le phénomène a été reproduit en miniature par MM. Daubrée et Favre, qui se sont servis, le premier de balles en caoutchouc, le second de feuilles de caoutchouc enduites d'argile plastique. D'abord tendue, puis relâchée, la gomme élastique obligeait l'argile à s'accumuler suivant certaines directions simulant les contours des chaînes de montagnes.

Voilà donc les inégalités de la planète attribuées à un phénomène de contraction de la croûte, d'où résultent par contre-coup de puissantes pressions latérales s'exerçant dans l'enveloppe, et, en fin de compte, des saillies, des coupures prennent naissance. Peut-être qu'à certaines époques critiques le travail a été plus énergique, plus intense que durant d'autres périodes de l'histoire; mais, quoi

qu'il en soit, il n'a jamais été complètement interrompu, et si nous descendons jusqu'à l'ère moderne, nous voyons constater des exhaussemens ou des dépressions dont la marche lente, mais continue, se manifeste dans certaines régions, comme la Scandinavie ou le Groënland.

Hâtons-nous, car il reste à analyser les causes indépendantes du feu central qui ont peut-être provoqué les transformations métamorphiques et engendré les volcans. Prenons une boule de fer d'une certaine grosseur et chauffons-la de manière à ce qu'elle se dilate d'une fraction donnée de son volume, d'un millième, par exemple : la sphère aura absorbé une certaine dose de chaleur dont l'effet sera d'écarter les molécules et de provoquer le grossissement. Au contraire, par le moyen d'un procédé mécanique arbitraire, comprimons notre boule de façon que le volume diminue d'un millième : il se dégagera une quantité de calorique justement égale à celle qu'il avait fallu dépenser lors de la première expérience et le fer semblera brûlant. En effet, la compression force les molécules à se rapprocher, et, par cela même, la chaleur est exprimée de même que l'eau suinte d'une éponge mouillée que l'on presse entre les doigts.

M. Mallet, lequel, malgré la tournure française de son nom, est un savant britannique, a recherché au moyen du calcul si, par les vicissitudes de contraction et de froissement, il ne pouvait exsuder de l'intérieur des rocs écrasés assez de calorique pour provoquer les réactions chimiques et engendrer les feux souterrains. Le résultat s'est trouvé plus que suffisant, eu égard à l'effet voulu; mais, en pareille matière, des observations des faits valent encore mieux aux yeux des géologues que des formules même bien déduites, s'appuyant sur des données de nature hypothétique. Grâce à des expériences très soignées, Mallet a pu vérifier sur une petite échelle la justesse de ses pressentimens, et l'examen raisonné de certaines montagnes anglaises ou écossaises lui a révélé que les couches ayant subi la compression la plus énergique sont aussi celles où se manifestent le mieux les indices d'une transformation moléculaire graduelle. Examinée au microscope en plaque mince, la roche semble avoir subi un travail de cristallisation incomplet d'où dérive une structure feuilletée. Plus l'influence du réchauffement a été vive, mieux la texture se développe, de façon que l'axe central de soulèvement comprend toujours les roches les mieux cristallisées, comme, par exemple, le granit; il est clair que, dans le voisinage de cet axe, l'effort subi a été plus violent qu'ailleurs. Il n'est pas nécessaire, nous l'avons déjà dit, que la température des matériaux ait été bien élevée; pour l'accomplissement d'un phénomène de chimie

géologique, la durée de l'influence peut suppléer à son intensité, et non sans avantage. Maintenue à l'état liquide par la même force d'écrasement qui la surchauffait et saturée de principes alcalins, l'eau contenue dans les poches ou les fissures a dû acquérir un pouvoir dissolvant considérable, et, par suite, son rôle, lorsque ces gigantesques évolutions ont pris place, a été des plus essentiels. Le minéralogiste qui, pour réaliser la synthèse du quartz, chauffe de l'eau pendant plusieurs semaines, dans des tubes de verre scellés, ne fait qu'imiter en très petit l'œuvre de la nature (1).

Il n'est pas absurde de supposer que, dans le voisinage de certains plis de l'écorce, l'extrême énergie de la force d'écrasement ait pu déterminer la fusion des roches; les matériaux brûlans se sont ouverts un chemin vers l'extérieur, et une bouche ignivome a pris naissance. Cette théorie, qui satisfait pleinement M. Mallet, mais aussi M. Mohr, pour ne citer que des chefs d'école, n'a cependant pas été approuvée par tous les sectateurs de la croûte épaisse. Suivant Hopkins, la partie solide de la terre renferme des ampoules remplies de laves liquéfiées et constituant autant de centres d'activité volcanique. Ces poches sont dues à la force d'expansion des gaz ou vapeurs dégagés pendant les âges primitifs par le globe encore liquide, mais déjà partiellement refroidi; l'homogénéité de l'enveloppe fut altérée dès le principe, car aux emplacemens où l'élasticité des vapeurs ne réussit pas à vaincre la résistance de la pellicule, il se forma un alvéole au sein duquel le progrès ultérieur de la concrétion s'est trouvé bien moins rapide que dans les couches non déformées. Quelques-uns de ces alvéoles doivent être fort vastes; on peut aussi les supposer groupés ou ramifiés, ou même imaginer que partie d'entre eux communiquent avec le noyau intime de la planète, lequel est demeuré fluide. Sir William Thomson ne semble pas fort éloigné de partager la même croyance; il affirme que la structure interne du globe rappelle un peu celle d'un « gâteau de miel. » Toutefois, nous ne pouvons oublier que l'indiscutable harmonie qui règne entre les directions des rangées de cratères et celle des axes d'élévation n'est guère favorable à l'hypothèse d'Hopkins; si sa théorie était rigoureusement exacte, les volcans sembleraient distribués au hasard sur les continens. Cette objection n'est pas la seule; on conçoit très bien qu'un volcan s'éteigne s'il a épuisé la provision de lave ou de calorique dont son réservoir dispose, mais on ne comprend pas comment et pourquoi ce même volcan reprendrait son activité première, et, par malheur,

(1) Voir, dans la collection de la *Revue* (année 1833), un article d'Ampère dans lequel le grand physicien attribue à l'eau, et non au feu, la production des silicates anhydres comme le pyroxène.

ils ne sont que trop nombreux les exemples qu'on cite de cratères rallumés après un long repos!

Scrope a imaginé une autre explication, suivant laquelle, au-delà d'une certaine profondeur, les roches se trouvent dans un état perpétuel d'équilibre instable, tantôt liquides, tantôt solides, suivant que la température l'emporte sur la pression ou que la pression triomphe de la température. La chaleur est favorisée par l'accumulation de puissantes couches sédimentaires, et, d'un autre côté, partout où les rocs supérieurs sont fissurés ou soulevés, l'écrasement est forcément moins énergique. Peut-être que la première des causes citées est insuffisante, quoique l'astronome Herschel lui ai fait jouer un rôle capital; mais les géologues qui ont invoqué la seconde semblent être tombés juste. Si une montagne surgit, les zones sous-jacentes sont décomprimées, et la masse, obéissant alors librement à l'influence dissolvante « du calorique, » entre en fusion; ces filons de pâte brûlante accompagnent donc les axes d'élévation et débouchent extérieurement de place en place au moyen d'une file de cheminées.

Toutes les hypothèses que nous venons de passer sommairement en revue ont pour but d'expliquer, sans avoir recours aux doctrines ultra-plutoniques, comment de vastes foyers de chaleur ont pu prendre naissance dans la croûte de notre planète ou du moins s'y maintenir jusqu'à ce jour. Aucune d'elles, proclamons-le bien haut, ne mérite une confiance absolue, et toutes ont été vigoureusement attaquées. M. de Lapparent n'admet en aucune façon que les exhaussemens du sol aient pu dériver d'une cause aussi insignifiante, d'après lui, que le retrait des matériaux superficiels. Quant à M. Faye, il pense qu'actuellement la croûte est assez mince et assez élastique pour s'appuyer sur le noyau liquide et se contracter en même temps que lui; mais, dans un avenir des plus lointains, l'écorce épaissie formera une voûte rigide, capable de retenir par son attraction les couches fluides. A partir de ce moment la diminution de volume, au lieu de se produire vers la circonférence, se manifestera au centre où l'influence de la gravitation est *minima*. Finalement, un vide au sein duquel la pesanteur n'agit pas s'élargit par degrés, et notre vieux monde refroidi n'est plus qu'une vaste géode, tapissée à l'intérieur de cristaux que jamais œil de minéralogiste ne contemplera.

V.

Les savans des différentes écoles ne sont guère d'accord au sujet des conditions présumées dans lesquelles se trouvent les parties pro-

fondes de la planète, et pourtant aucun d'eux ne songe à nier que les couches extérieures ne soient aussi les plus légères : même la plupart d'entre eux sont d'avis que le cœur est composé de matières assez lourdes intrinsèquemment. Les rêveurs ont à coup sûr le droit de reléguer vers le centre des substances inconnues fort pesantes qui ne verront jamais le jour; nul ne peut les contredire formellement, mais la philosophie scientifique n'est pas favorable à leurs suppositions. L'analyse chimique, réalisée au moyen du spectroscope, révèle à l'astronome la composition élémentaire du soleil ou des étoiles avec presque autant de certitude que si un fragment détaché du corps céleste était soumis, entre nos mains, aux investigations du laboratoire; il ne semble pas qu'aucun élément inconnu à notre monde ait encore été constaté dans un astre. Bien mieux, ces échantillons hypothétiques, ces débris cosmiques ne nous manquent pas, et ils ont pu être soumis à l'attaque de nos réactifs; ce sont les météorites. On sait que, si les bolides ne renferment pas, à beaucoup près, des échantillons de tous les corps simples connus, ils n'ont du moins pas contribué à prolonger la série des élémens déjà découverts (1).

Loin de se combattre, le raisonnement et l'expérience sont en parfaite harmonie pour nous faire concevoir l'idée d'un intérieur pauvre en oxygène. D'abord, si primitivement la terre a été gazeuse, l'oxygène, à raison de sa légèreté, s'est vu repoussé vers l'extérieur, tandis que les matériaux pesans s'agglomérant à l'intérieur échappaient par cela même à sa puissante affinité. Donc les roches acides, dans lesquelles dominent la silice et l'oxygène, doivent être des combinaisons superficielles, et les roches basiques, bien moins oxydées, ont dû naître dans les entrailles de la terre. Non-seulement les études géologiques favorisent cette manière de voir, mais l'excès de densité qu'exigent les calculs de l'astronomie concorde à merveille avec la pesanteur assez considérable des roches ultra-basiques, comme les laves et les péridotites.

Davy, peut-être parce qu'il avait isolé le potassium et le sodium, voulait que le noyau du globe fût constitué de métaux alcalins non altérés; il ne croyait pas au feu central, et faisait dériver la chaleur volcanique de l'oxydation de ces mêmes métaux par les eaux souterraines. Gay-Lussac, contemporain de Davy, sceptique comme lui, avait recours à l'action décomposante de l'eau sur les chlorures et sulfures métalliques.

De nos jours, un assez grand nombre d'auteurs, dont quelques-

(1) Voir la belle étude de M. Daubrée sur *les Météorites*, dans la *Revue* du 15 décembre 1885.

uns fort autorisés, se sont préoccupés de l'extrême abondance des matières ferrugineuses dans le sol comme au sein des roches, et ont observé ce fait que les laves volcaniques, dont l'origine peut être approximativement indiquée, sont d'autant plus riches en fer qu'elles viennent d'un niveau plus bas; de là une hypothèse fort séduisante, d'après laquelle la teneur en fer croîtrait sans cesse jusqu'à la surface d'un bloc métallique central inoxydé. Mais, au lieu d'exposer nous-même cette théorie, nous préférons céder la parole à l'un de ses défenseurs, M. Nordenskiöld : « La géologie, dit le célèbre explorateur, nous apprend que le globe terrestre se compose tout d'abord d'une partie interne ou noyau inaccessible à l'observation de l'homme, mais qui, selon toute probabilité, est formé de fer métallique. Cette opinion est corroborée par le poids spécifique du globe terrestre, qui surpasse notablement celui des matériaux superficiels et se rapproche de la densité du fer, en-deçà des limites de pression que le physicien peut atteindre avec un instrument. Si le coefficient de compressibilité qui a été déterminé dans de pareilles circonstances s'appliquait encore avec une pression aussi énorme que celle régnant au sein de la masse terrestre, il deviendrait nécessaire de supposer que l'intérieur du globe renferme des substances, non pas plus pesantes que les roches extérieures, mais même plus légères que ces roches. Toutefois, il est vraisemblable que tous les corps solides et liquides présentent un maximum de densité dont la valeur ne diffère pas, à quelques centièmes près, de celle du poids spécifique sous la pression atmosphérique, et une fois ce point critique dépassé, aucune force ne suffit à comprimer la matière, de sorte que la connaissance de la densité du globe nous induit réellement à croire que son cœur est constitué de fer sous forme métallique. Les propriétés magnétiques de la terre servent de preuve à l'appui, pourvu toutefois que l'on ne croie pas à l'effrayante chaleur que les plutonistes veulent faire régner au centre de la terre. »

En effet, l'on n'ignore pas que les corps magnétiques perdent à la chaleur rouge toute influence sur les aimans. Mais que les défenseurs de la haute température centrale se rassurent : l'action du couple terrestre sur l'aiguille aimantée s'explique encore fort bien avec un noyau aussi brûlant qu'on voudra; la seule influence des composés du fer enfouis dans les couches externes suffit largement; or, l'effet d'une enveloppe sphérique creuse sur un point extérieur équivaut à celle d'une sphère pleine concentrique de rayon convenable. Autrefois, Halley avait matérialisé cette boule hypothétique; elle était en fer, cela va sans dire, et tournait sur elle-même immergée au sein d'un abîme de feu; la pression subie maintenait

la vertu magnétique du métal, et, grâce à quelques inégalités dans la forme, la position, le mouvement de rotation du bloc, les anomalies de l'aimant terrestre se trouvaient expliquées.

Le métal qui constitue la majeure partie du globe n'est probablement pas chimiquement pur de tout alliage; peut-être est-il mélangé d'un peu de soufre, métalloïde qui figure toujours dans les parties inférieures des filons, de silicium selon M. Daubrée, de carbone d'après M. Mendeléjeff. M. Daubrée incline à supposer que le cœur même renferme une certaine proportion de platine.

Nous ne parlerons pas des analogies frappantes qui règnent entre certaines roches ultra-basiques (laves, basaltes, lherzolites, etc.), et les variétés des météorites appartenant au groupe des cryptosidères et les sporadosidères, M. Daubrée en ayant déjà bien mieux parlé que nous ne saurions le faire; mais nous consacrerons quelques lignes à résumer une hypothèse très hardie, inventée ou peut-être seulement développée par M. Nordenskiöld. Le globe terrestre, dans le cours des siècles, n'a pas uniquement varié au point de vue qualitatif, en ce qui concerne le groupement moléculaire de ses matériaux, mais sa masse elle-même a dû se modidifier par voie d'accroissement. Des matières cosmiques, soit flottant dans l'espace à l'état de fines poussières, soit agglomérées en fragmens assez lourds, ont contribué dans une large mesure à grossir le volume et le poids de notre planète, et le mouvement rapide dont ces aérolithes étaient animés, s'étant converti en chaleur, a suffi pour porter au rouge aussi bien le projectile que la partie du globe atteinte par son choc; un lent et gigantesque travail d'affinage, interrompu, puis renouvelé après chaque nouvel apport, séparait le métal de la gangue. Il en est résulté un noyau interne composé presque exclusivement de fer et dominé par une coque de scories. Mais de bonnes raisons font supposer que jamais le dégagement de chaleur n'a été assez énergique pour faire fondre la totalité du bloc terrestre. Le centre lui-même est demeuré froid, conformément aux idées émises par Poisson, il y a quarante ans; comme M. Nordenskiöld, Poisson supposait un réchauffement ultérieur superficiel; seulement il l'attribuait, non aux corps célestes tombant sur la terre, mais à la température brûlante de certaines régions planétaires traversées par le globe.

Cet ingénieux système, que nous nous gardons bien de défendre ou de critiquer, nous entraîne si loin, en plein inconnu, que nous préférons interrompre ce long enchaînement d'observations et de théories. Et cependant que de questions omises ou superficiellement effleurées! Aucune allusion n'a été faite aux dissentimens de deux sectateurs du feu central (MM. Faye et de Lapparent) au sujet

de l'épaisseur présumée de la croûte, ni à la rotation propre de la sphère ignée (P. Secchi). Le lecteur, s'il a bien voulu nous suivre jusqu'à la fin, excusera d'autant mieux ces lacunes qu'il sera en droit de nous reprocher l'abus des suppositions et des paradoxes trop souvent contradictoires.

Qui donc a raison? Qui donc est dans le vrai? Peut-être personne, mais beaucoup plus probablement tout le monde, du moins à notre très humble avis. Telle est la variété des phénomènes de la nature, telle est la complexité des lois du monde matériel, qu'il est possible que des savans d'écoles très opposées aient réellement entrevu certains détails du vaste édifice dont l'ensemble nous échappe encore; seulement, de ces investigateurs, il en est qui ont imprudemment généralisé, au gré de leur imagination, certaines découvertes incontestables sans doute, mais purement locales. Il doit en être du monde souterrain comme de l'univers extérieur tout entier : à mesure que le niveau des études s'élève, l'œuvre du Créateur perd progressivement ce cachet d'élégante simplicité qu'on se plaisait tant à lui attribuer; elle trahit au contraire une complication poussée à l'extrême, de nature à décourager l'esprit humain, s'il n'était insatiable de connaissances. Enfin, qu'on nous permette une dernière réflexion susceptible d'encourager les timides. Il s'agit des météorites, si bien étudiés par MM. Nordenskiöld et Daubrée : l'examen attentif de ces débris étrangers à notre planète, non-seulement nous permet de répondre à la question que posait le titre même de ce travail, mais encore nous suggère une nouvelle théorie géogénique au moins acceptable; grâce à un certain nombre de bonnes observations d'astronomie, combinées avec une série d'analyses chimiques habilement conduites, nous voilà dispensés d'accompagner, à la suite de M. Jules Verne, Otto Lidenbrock et son neveu Axel dans leur périlleuse excursion.

ANTOINE DE SAPORTA.

POÉSIE

UNE MAUVAISE SOIRÉE.

Un soir de mai, trouvant que vivre est un ennui,
Sûr du spleen de demain par le spleen d'aujourd'hui,
J'allais, le front courbé, les yeux fixés en terre,
Sur le calme trottoir d'un faubourg solitaire,
Sans voir s'ouvrir au ciel les étoiles en fleur,
Quand soudain un placard de sanglante couleur,
Auquel un bec de gaz jetait son rayon triste,
Au passage m'apprit qu'un club socialiste
Se tenait, le soir même, à vingt pas seulement;
Et j'entrai là, conduit par mon désœuvrement.

Le dégoût m'arrêta sur le seuil de la porte,
Tant je fus suffoqué par l'odeur fauve et forte.

Dans la salle, un hangar au toit fumeux et bas,
— Quelque bastringue abject de filles à soldats,
Ayant encore au mur le tarif de la danse, —
S'entassait une pauvre et sordide assistance.

C'étaient les meurt-de-faim et les désespérés.
Ils étaient assis là, coude à coude, serrés,
— Comme ils seront un jour dans la fosse commune, —
Rongeant leur brûle-gueule et leur vieille rancune;
Et l'on ne remarquait d'abord que tous ces dos
De travailleurs, voûtés par le poids des fardeaux.

Mais, au fond du hangar enfumé, le gaz brille.
Tout là-bas, sur l'estrade, où, les soirs de quadrille,
Le dur piston se mêle aux violons grinceurs,
Siègent le président et les deux assesseurs,
Lui très chauve, eux barbus et de farouche mine,
Trois têtes de tribuns ouvriers que domine
L'énorme Marianne en plâtre, aux blancs regards,
Triomphante parmi les rouges étendards.
A côté d'eux, parlant d'une voix lente et grasse,
L'orateur est debout près d'une contrebasse.

Que disait-il?

Avec son accent faubourien,
Il disait que les uns ont tout, les autres rien,
Qu'on n'en a pas fini de l'antique esclavage,
Que c'est à regretter presque l'état sauvage,
Où le chef, le premier aux guerres comme aux jeux,
Est du moins le plus fort et le plus courageux.
Il montrait, dans sa simple et cruelle logique,
Le peuple condamné par un destin tragique,
Les inégalités debout comme autrefois,
La dureté des mœurs plus fortes que les lois,
Le richard ayant chaud près du pauvre qui gèle,
Et l'injustice à tous les degrés de l'échelle.
Il dénonçait, fermant son poing de révolté
Et scandant quelquefois son discours irrité
Du profond geignement de la bête qui souffre
L'éternelle misère élargissant son gouffre,
Le tribut, qu'elle paie et voit toujours grossir,
De la chair à canon, de la chair à plaisir,
L'engrenage d'acier qui dévore et qui tue
Ceux que l'on fait soldats, celles qu'on prostitue,
Tout effort écrasé par le lourd capital,
La vie horrible avec la mort à l'hôpital,

Enfin l'affreux tableau de la détresse humaine
Grossie au microscope effrayant de la haine.
Il disait, remontant le cours des temps passés,
Les anciens appétits que n'a point apaisés
La politique avec son infâme cuisine,
Les révolutions, montagnes en gésine,
Accouchant d'un tyran militaire ou bourgeois...
Allait-on se fâcher pour de bon, cette fois,
Et demander son tour, et redresser l'échine?
Un coup de dynamite à la vieille machine!
On peut vaincre, à présent, — on en a les moyens, —
Tout briser, tout détruire... Aux armes, citoyens!..

Et, comme les bravos éclataient en tonnerre,
Je vis passer, dans mon esprit visionnaire,
Déguenillés, hurlans, sur des tas de pavés,
Des hommes aux cheveux épars, aux poings levés,
Qui portaient, en roulant leurs yeux d'épileptiques,
Des têtes et des cœurs tout sanglans sur des piques.

L'orateur s'apaisait. Il voyait maintenant
Le triomphe du peuple au lointain rayonnant,
Et, perdant tout à coup sa féroce éloquence,
Tombait dans la bêtise et dans l'extravagance.
Son rêve était inepte et vague encore plus.
A peine ai-je gardé le souvenir confus
D'un phalanstère énorme et que l'ennui consterne,
Presque un pénitencier et presque une caserne,
Où votaient constamment les citoyens égaux.
Comme en prison, chacun sa part de haricots ;
Toute la nation mangeait à la gamelle.
Le mâle choisissait librement sa femelle.
Les machines avaient supprimé tout labeur ;
Les champs se cultivaient tout seuls, à la vapeur.
Puis un ordre écrasant, dont nul couvent n'approche :
Repas, sommeil, amour, tout au son de la cloche.
Que sais-je? L'idéal enfin qu'imaginait
Ce furieux, soudain redevenu benêt,
C'était de ployer tout, cités, hameaux, campagne,
Hommes, femmes, enfans, sous le niveau du bagne.

Mais je n'écoutais plus ce dément qu'à moitié,
Et je sortis, levant l'épaule de pitié.

Oh! l'admirable nuit dans la clarté stellaire!
Le Chariot, guidé par l'étoile Polaire,
Flamboyait dans le ciel d'un azur ravissant;
Le Chemin de Saint-Jacque était éblouissant
Et, comme un fleuve ayant des diamans pour ondes,
Laissait couler à flots sa poussière de mondes.

J'avais fait deux cents pas encor dans le faubourg,
Quand jusqu'à moi parvint, d'abord confus et sourd,
Mais bientôt plus distinct, un suave cantique.
Une petite église ouvrait là son portique.
On y chantait le Mois de Marie; et ce chœur
De fraîches voix d'enfans m'attendrissant le cœur,
Dans la profonde paix de cette nuit si belle,
Pieux pour un instant, j'entrai dans la chapelle.

Tout m'y charma : l'encens au parfum vague et pur,
La fuite des piliers dans l'édifice obscur
Où brillait, seul, l'autel tout radieux de cierges,
L'orgue, dans l'unisson des enfans et des vierges
Laissant rêveusement son soupir se noyer;
Tout, jusqu'à la fraîcheur de l'eau du bénitier,
Où je trempai l'index par ancienne habitude.

Oui, mais je trouvais là presque la solitude.
Je vis, en m'avançant sous l'un des bas-côtés,
L'église aux trois quarts vide et ses bancs désertés.
Des figures cherchant l'ombre, à peine vivantes,
Quelques femmes en deuil, de rustiques servantes,
Les fillettes des sœurs en bonnets de linon,
C'était tout l'auditoire; — et point d'hommes, sinon
De pauvres vieux tournant entre leurs doigts de cire
Le chapelet des gens qui ne savent pas lire.

Tout à coup dans la chaire un vieux prêtre apparut
Et prêcha. Son sermon était simple et tout brut :
Le ton d'un paysan et la foi d'un apôtre.
Que disait-il?

Hélas! à peu près comme l'autre,
Il disait rudement que le siècle est mauvais,
Que nos efforts sont nuls, nos travaux imparfaits,

Que l'homme voit toujours s'écrouler ce qu'il fonde,
Que le mal et l'erreur sont puissans en ce monde,
Que nos rares espoirs sont aussitôt flétris,
Qu'ici-bas nous vivons ainsi que des proscrits
Dans les soucis, dans les douleurs, dans les alarmes.
Et pourquoi cet exil de chagrins et de larmes?
Pour l'antique péché de parens inconnus.
Mais la mort délivrait? Non pas. Aux seuls élus
Le prêtre promettait, la figure éblouie,
Un lointain paradis dont le nom seul ennuie.
Quant aux autres, le Dieu d'amour et de bonté,
Pour une faute unique à jamais irrité,
Leur gardait, sans pitié des faiblesses humaines,
L'insigne et monstrueuse éternité des peines,
On ne sait quel absurde et ridicule enfer.
Mais, en se soumettant à cette loi de fer,
Pour se présenter pur à la fin de la route,
Suffit-il de prier, de se soustraire au doute,
D'accomplir saintement les devoirs du chrétien,
D'aimer autrui, de dire et de faire le bien
Et d'imiter Jésus comme un humble disciple?
Il faut croire en un Dieu tout ensemble un et triple,
Au corps de Jésus-Christ dans le pain s'enfermant,
Aux morts ressuscités du dernier jugement,
Au fils né sans péché d'une vierge sans tache;
Et la raison, ainsi qu'une chèvre à l'attache
Et qui ne peut brouter dans le pré défendu,
Est à jamais captive; — et qui doute est perdu.

Je l'entendis longtemps parler d'une voix dure,
Mêlant son dogme trouble à la morale pure
Et, dans son rêve noir et respirant l'effroi,
Jetant les mots d'amour, d'espérance et de foi,
Pareil à l'orateur qui, sous le drapeau rouge,
Parlait aux malheureux réunis dans le bouge
De progrès, de bonheur et de fraternité.

Je sortis de l'église encor plus attristé.

Les astres scintillaient, la nuit était sublime;
Et, levant mes regards anxieux vers l'abîme
Où, lançant jusqu'à moi leurs sereines clartés,
Vibraient les milliards de mondes habités,

Je me sentis étreint par une horrible angoisse.
Hélas! hélas! au club comme dans la paroisse,
Venaient de m'apparaître, en ces quelques momens,
L'instinct et l'idéal dans leurs égaremens
Et le vieux désespoir de la pensée humaine.
Où donc est la loi vraie? Où donc la foi certaine?
Qu'espérer? Que penser? Que croire? La raison
Se heurte et se meurtrit aux murs de sa prison.
Besoin inassouvi de notre âme impuissante,
Du monde où nous vivons la justice est absente.
Pas de milieu pour l'homme : esclave ou révolté.
Tout ce qu'on prend d'abord pour une vérité
Est comme ces beaux fruits des bords de la Mer-Morte,
Qui, lorsqu'un voyageur à sa bouche les porte,
Sont pleins de cendre noire et n'ont qu'un goût amer.
L'esprit est un vaisseau, le doute est une mer,
Mer sans borne et sans fond où se perdent les sondes...

Et, devant le grand ciel nocturne où tous ces mondes
Étaient fixés, pareils aux clous d'argent d'un dais,
J'étais triste jusqu'à la mort et demandais
Au Sphinx silencieux, à l'Isis sous ses voiles,
S'il en était ainsi dans toutes les étoiles.

FRANÇOIS COPPÉE.

L'OCÉANIE MODERNE

IV[1].

ARCHIPEL D'ASIE, JAVA, SUMATRA, L'ILE D'OR, BORNÉO, LES CÉLÈBES.

Rien ne s'anéantit, tout se modifie. La nature et la matière revêtent chaque jour, à chaque heure, des formes nouvelles, résultat d'incessantes combinaisons. Rien de plus mobile, de plus changeant que notre planète, en apparence immuable, décrivant dans l'espace son cycle régulier, fouettée par les vents, ravinée par les eaux, chauffée par le soleil, refroidie par les neiges. Entre les forces qui la désagrègent et celles qui la recomposent, la lutte est incessante. Semblable au corps humain, elle se débat contre l'inévitable dissolution, comptant par siècles là où l'homme compte par heures, mais soumise comme lui à des lois éternelles.

Quand et comment s'est effondré ce continent tertiaire ou quaternaire dont les cimes surplombent l'immense Pacifique, et sur les hauts plateaux sous-marins duquel les polypiers édifient ces puissantes assises d'un continent nouveau, ces îles nouvelles que nous venons de parcourir? A quelle époque, probablement plus récente, s'est engloutie la mystérieuse Atlantide que les prêtres égyptiens

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 1er et du 15 août.

de Saïs décrivirent à Solon et dont l'écho affaibli des siècles passés nous a transmis le nom et conservé le souvenir? Nul ne le sait. Le navigateur qui parcourt les solitudes marines sous lesquelles dorment à jamais ces terres disparues voit se dérouler devant lui l'interminable horizon des vagues en mouvement. Il passe, sans soupçonner leur existence, sur des montagnes énormes, sur des abîmes profonds, sur des plaines et des vallées, sur tout un monde détruit dont nous ignorerons toujours la naissance, l'histoire et la ruine, et que nos continens actuels iront peut-être rejoindre le jour où, suivant l'hypothèse de certains géologues, l'équilibre des pôles rompu par l'entassement des glaces amènera un cataclysme nouveau.

Dans l'Océan-Pacifique du sud, nous avons vu, d'une part, les débris d'un continent submergé; de l'autre, le résultat de l'action lente et constante des polypiers à l'œuvre, faisant surgir de l'océan des îles nouvelles, puis des archipels, les reliant les uns aux autres, reconstruisant ce qui a cessé d'être, solidifiant la mer à laquelle ils empruntent, pour les sécréter et les fixer au roc, les molécules impalpables de matière solide qu'elle contient en dissolution. En nous élevant vers le nord, nous allons voir une autre force à l'œuvre, non plus lente et constante, mais violente et intermittente : les volcans, qui ont créé, avec les grands archipels d'Asie, ceux des Sandwich, et dont l'action soudaine soulève au-dessus des flots des îles de lave, fait osciller l'océan, et pousse d'un continent sur l'autre, à travers un espace de 2,000 lieues, des vagues de translation énormes et profondes.

Sans eux, les agens naturels qui s'acharnent à la destruction de notre globe : la pluie, les fleuves, la gelée, le vent, les vagues, finiraient par avoir raison du sol qu'ils minent avec persistance, entraînant dans les mers les molécules de matière qu'ils dérobent à la terre, désagrégeant les montagnes, comblant les vallées, érodant les plaines. L'étendue des mers étant bien supérieure à celle des terres, le sol se nivellerait sans cesse, jusqu'au jour où le linceul des vagues recouvrirait l'espace qu'elles occupent. Les volcans, ces forces élévatrices, contre-balancent cette action en ramenant sans relâche, des entrailles de notre globe, des approvisionnemens nouveaux de matière solide; seuls, ils peuvent soulever les dépôts accumulés au fond des mers, surexhausser les terres, refouler l'océan. La plus grande partie du littoral de l'Amérique du Sud s'est élevée de plusieurs centaines de mètres, à la suite de violentes secousses de tremblemens de terre. Celui de 1822, d'après les calculs de sir C. Lyell, a accru le continent sud-américain d'une masse rocheuse dont le poids dépasse cent mille des grandes pyramides d'Égypte.

En 1835, les perturbations souterraines ont également exhaussé le littoral du Chili, depuis Copiapo jusqu'à l'île de Chiloé, de 1m,20 à 1m,50.

Assez rares dans nos régions, où ils semblent toutefois, depuis quelques années, redoubler d'intensité, ces phénomènes sont très fréquens dans d'autres parties du monde. Il résulte des relevés de M. Fuchs qu'on en constate, en moyenne, de 100 à 150 par année, sans tenir compte des secousses légères, que l'on remarque à peine dans certains pays, non plus que de celles qui se produisent dans les solitudes de l'océan. Il s'en faut donc de beaucoup que l'action de perturbations semblables sur la surface de notre globe soit insignifiante dans l'ensemble, même dans le cours d'une année.

Faut-il admettre, avec certains géologues, que la cause de ces perturbations soit due au mouvement de retrait ou de contraction de notre globe, par suite du refroidissement de la planète, retrait qui provoque l'expulsion au dehors des blocs de matières rejetés par les volcans ou ramenés à la surface, sous forme impalpable, par les sources minérales? Convient-il de les attribuer, au contraire, à des affaissemens locaux de l'écorce terrestre auxquels correspondent des exhaussemens sur d'autres points? La première hypothèse est la plus généralement admise, et, de l'ensemble des observations faites, il résulte que la force qui tend à surexhausser le sol et l'a soulevé en certaines localités à des milliers de mètres de hauteur, l'emporte en énergie sur les forces contraires.

La profondeur à laquelle se produisent ces actions dynamiques varie suivant les sites. La plus considérable qu'ait cru pouvoir constater M. R. Mallet ne dépasse pas 48 kilomètres, chiffre vérifié depuis par M. Oldham, lors du tremblement de terre de Cachar, aux Indes. Dans la plupart des cas, cette profondeur est loin d'être atteinte, et c'est à quelques kilomètres seulement, souvent moins, de la surface de l'écorce terrestre, que se produisent ces phénomènes d'explosion, ainsi que nous l'avons pu constater nous-même en Océanie. Quant à la vitesse de propagation de la secousse imprimée, elle subit, elle aussi, des variations considérables, suivant le relief du sol. De Humboldt l'estimait à 830 mètres par seconde. En 1843, lors du tremblement de terre de la Guadeloupe, M. Ch. Deville constata une vitesse moyenne de 2,426 mètres par seconde dans la transmission de l'oscillation à Cayenne. Certaines de ces secousses se propagent à de grandes distances. Celle qui détruisit Lisbonne, le 1er novembre 1755, s'étendit en Italie, en Thuringe, aux Iles britanniques, en Finlande, jusqu'aux Antilles et au Canada. Au Chili, en 1822, l'oscillation se produisit instantanément sur 450 lieues de côtes. Lors de l'explosion du volcan du Cotopaxi,

dans les Andes, en 1877, on entendait le bruit des détonations à Quito et à Guayaquil, situées à 350 kilomètres de distance (1).

La force de projection des volcans est parfois énorme. Le Cotopaxi a lancé des blocs de rochers jusqu'à 13 kilomètres. La cendre, plus légère, parcourt des distances considérables. Nous avons vu, en 1868, le volcan de Kilauéa obscurcir l'atmosphère jusqu'à 100 lieues au large.

Vidi ego quod fuerat quondam solidissima tellus
Esse fretum; vidi factas ex æquore terras.

En 512, la cendre du Vésuve tombait à Constantinople et à Tripoli. Lors de l'éruption de l'Hékla, en 1875, la cendre fut emportée par le vent jusqu'à Stockholm, à 1,900 kilomètres.

I.

Nulle part les phénomènes volcaniques ne se manifestent avec autant de fréquence et d'intensité qu'en Océanie. Tout le pourtour du Pacifique n'est qu'un immense anneau de feu. Là se trouvent groupés, d'après le calcul de Humboldt, les sept huitièmes des volcans en activité sur notre globe. De la Nouvelle-Zélande aux îles Viti, aux Nouvelles-Hébrides, aux îles Salomon, les cratères succèdent aux cratères. Dans les îles de la Sonde, on en compte quarante-neuf en activité constante. Au nord de Luçon, ils se relient à ceux des îles Kouriles par la ligne ininterrompue des cônes fumans de Lieou-Kieou et du Fusi-Yama. Aux îles Kouriles, nous en relevons dix en fusion, au Kamschatka douze. Aux îles Aléoutiennes, quarante-huit cônes sont en éruption, cinq dans l'Alaska, sans compter ceux de la Colombie anglaise, qui se relient au mont Élie, de 4,500 mètres de hauteur, au Fairweather, qui en mesure 4,000. Sur la côte mexicaine, nous avons pu admirer le volcan de Colima, déployant à 5,000 mètres d'altitude son éternel et mouvant panache de fumée rose. Dans l'Amérique centrale, nous relevons vingt-cinq volcans en activité, seize dans l'Équateur, vingt-huit dans le Pérou, la Bolivie et le Chili, puis au sud, dans les régions inconnues et mystérieuses du pôle antarctique, l'Érèbe et la Terreur, qui, à plus de 2,000 lieues de distance, se relient à ceux de la Nouvelle-Zélande.

Au centre de cet anneau gigantesque, les Mariannes, les Gala-

(1) *Geological Magazine*, 1877.

pagos, les Sandwich dressent leurs montagnes géantes, volcans en éruption constante qui ont soulevé ces archipels au-dessus de la mer et sans relâche entassent leurs amas de roches plutoniennes, faisant craquer leurs ceintures trop étroites de récifs, comblant l'océan de leurs scories brûlantes, charriées par des fleuves de lave qui déroulent, sur plus de 20 lieues de longueur et une lieue de largeur, leurs flots rouges frangés d'écume noire.

Tous ces volcans jalonnent des lignes de *brusque dépression*, c'est-à-dire que tous sont situés sur le flanc le plus roide des rides de l'écorce terrestre, et correspondent à une côte abrupte qui s'enfonce rapidement sous les flots. C'est dans leur voisinage, en effet, que se trouvent les grandes profondeurs sous-marines de 7,000 et de 8,000 mètres. On en a conclu, et un examen plus attentif a confirmé cette hypothèse, que ces ouvertures souterraines correspondaient aux boursouflures du sol, offrant à la pression interne une moins grande force de résistance, et que ces saillies pouvaient et devaient être des lignes de fente. On a constaté, en effet, que ces volcans formaient des séries linéaires parfaitement alignées. « Rien n'est plus net que la direction rectiligne des volcans du Chili et du Mexique s'étendant, la première, sur 1,500, la seconde, sur 1,000 kilomètres. Si à Java on trace une ligne droite suivant l'axe principal de l'île, on peut constater qu'elle passe exactement par les volcans de Salak, Gédé, Slamat, Sumbing, Merbabu, Lawu, Tengher et Idjend (1). » Ainsi s'expliquent également et la singulière connexité de leurs phénomènes se manifestant sur des points très éloignés, et les lignes de croisement de plusieurs directions distinctes.

Humboldt estimait à 223 le nombre des volcans en activité sur notre globe, dont 190 dans l'Océan-Pacifique. C'est là aussi que l'on a pu constater les tremblemens de terre les plus violens et les éruptions les plus terribles. On se souvient de l'effroyable désastre de Krakatoa. Déjà, en 1703, une secousse de tremblement de terre avait détruit Yeddo et causé la mort de 200,000 habitans. Celle qui ébranla le Chili en 1861 donna lieu à des oscillations d'une amplitude telle que les étoiles paraissaient s'agiter dans le ciel. C'est à Valparaiso que je sentis pour la première fois le sol onduler sous mes pieds, et que j'éprouvai cette sensation si bien décrite par Humboldt : « Nous perdons tout à coup notre inébranlable confiance dans la stabilité du sol. De tout temps, nous étions habitués au contraste entre la mobilité de l'eau et l'immobilité de la terre. Le sol tremble, et ce moment suffit pour anéantir l'expérience de toute la vie. Une puissance inconnue se révèle soudainement; la solidité de notre globe

(1) *Géologie* de A. de Lapparent.

n'était qu'une illusion, et nous nous sentons violemment rejetés au milieu d'un chaos de forces destructives. Pas un bruit, pas un souffle qui n'éveille alors notre attention; nous nous défions surtout du sol qui nous porte et qui vient de se dérober sous nous. Les animaux, principalement les porcs et les chiens, éprouvent cette angoisse; les crocodiles de l'Orénoque, d'ordinaire aussi muets que nos lézards, désertent le lit des fleuves et s'enfuient en rugissant vers les forêts. »

II.

Au nord-ouest de l'Australie s'étend le grand archipel d'Asie : les Moluques, les Célèbes, Java, Sumatra, Bornéo, les Philippines, terres fertiles et riches entre toutes, où la nature déploie les merveilles d'une faune et d'une flore incomparables. Sur cette mer azurée, dans ces îles aux noms doux et sonores, il semble que la vie atteigne l'apogée de sa puissance et de son intensité; îles aux parfums enivrans que la brise emporte au large, aux sommets couronnés de verdure, aux plages dentelées, coupées d'anses et de criques, bordées de rideaux de cocotiers élancés, séparées par des détroits qui ressemblent à des fleuves gigantesques, comme celui de Banca, entre Java et Sumatra, dénommé *Banca street* (rue de Banca), tant la mer y est calme et unie.

Deux vastes courans enserrent ce grand archipel d'Asie. Jetez les yeux sur une mappemonde, et vous verrez que le pôle nord, encerclé de terres, ne peut déverser ses eaux froides dans les mers équatoriales que par des issues resserrées : les détroits de Davis, d'Hudson, de Behring, qui, avec une profondeur moyenne de 100 mètres et une largeur peu considérable, ne présente pas une issue suffisante pour la circulation méridienne rejetée en-deçà du bassin polaire vers le 67e degré de latitude nord. Le Groënland, l'Amérique septentrionale, le Kamschatka, la Sibérie, la Russie, opposent d'infranchissables barrières au mouvement de ces eaux entraînées vers les régions chaudes par l'évaporation constante qui abaisse le niveau de la mer sous la ligne, alors que par la fonte des glaces ce niveau s'élève aux extrémités. Au pôle sud, il n'en est pas de même qu'au pôle nord; là rien ne fait obstacle à cette force d'attraction qui appelle sous l'équateur les eaux froides. L'Amérique et l'Afrique y viennent finir en pointes effilées, laissant entièrement libres de vastes espaces.

C'est là, dans ces mers ouvertes, que se forme le grand courant connu sous le nom de courant de Humboldt. Il remonte vers le nord, pénètre dans le Pacifique en longeant les côtes du Chili et du Pérou, vient, à la hauteur de l'Amérique centrale, confondre ses eaux avec les

flots tièdes du courant équatorial, contourne, par la mer de Timor, l'Australie septentrionale, se dirige sur Madagascar et Ceylan, franchit le canal de Mozambique, double le cap de Bonne-Espérance, remonte la côte de Guinée et débouche dans le golfe du Mexique, d'où, changeant de nom, il vient, sous celui de *Gulf-stream*, baigner les côtes occidentales de l'Europe, dont il élève la température. Au nord, le courant du Japon, ou *Kuro Sivo*, décrit une courbe vers les îles Kouriles, côtoie la mer de Behring et vient rejoindre à la hauteur de l'île Vancouver les côtes de l'Amérique, qu'il longe pendant près de 800 lieues jusqu'à la Mer Vermeille.

Dans l'organisme de notre globe, ces grands courans qui l'encerclent et le sillonnent charrient des pôles à l'équateur les eaux glacées des mers arctiques et des mers antarctiques, les réchauffent et, dans leur mouvement circulaire, les entraînent du centre à la circonférence, de même que, dans l'organisme humain, les artères font affluer au cœur le sang qui reflue aux extrémités. Sous l'appel constant de l'évaporation solaire, ces eaux froides vont tempérer l'ardeur des climats tropicaux et porter ensuite aux régions moins favorisées la chaleur empruntée aux zones torrides, abaissant et relevant ainsi tour à tour le niveau de la température.

Agens puissans de locomotion, ils ne se bornent pas à répartir plus également la chaleur et le froid sur les divers points du globe, ils transportent encore d'un lieu à un autre les graines et les semences que l'ouragan détache, que leurs eaux entraînent dans leur parcours et rejettent sur les *Attols* en formation aussi bien que sur les plages des îles et des continens. La plupart des archipels de l'Océanie ont ainsi reçu des grands archipels d'Asie la faune et la flore qui les parent et dont les semences, emportées par les cours d'eau, flottent sur la mer jusqu'au moment où le courant les saisit et les charrie au large pour les rejeter sur les terres qu'il rencontre.

Dans une intéressante conférence faite à Lisieux, M. Henri Jouan a mis en relief cette action des courans : « Quand on parcourt, dit-il, le Grand-Océan, depuis l'archipel d'Asie jusqu'aux îles les plus rapprochées du continent américain, on est frappé de l'aspect uniforme de la végétation sur les terres répandues dans cet immense espace. Tous les voyageurs ont fait cette remarque. Il y a, à la vérité, des exceptions à cette règle; ainsi beaucoup de plantes de certaines îles manquent dans les autres. On doit s'attendre *a priori* à ce que les îles basses coralligènes qui tiennent une si grande place dans l'Océanie, — plus de 4 millions d'hectares, alors que la totalité des îles hautes n'en occupe que 3 millions, — et dont le sol, à peine élevé au-dessus de l'eau, n'est composé que de débris madrépori-

ques, n'étalent pas le même luxe de végétation que des terres au relief plus considérable, au sol plus riche. Les naturalistes voyageurs ont constaté encore un autre grand fait; c'est que la flore de l'Océanie tropicale se compose en général d'espèces identiques ou analogues à des espèces du grand archipel d'Asie. D'après quelques-uns, cet archipel et les terres des Papous, — Nouvelle-Guinée et îles limitrophes, — seraient le centre d'une végétation qui se serait répandue dans le reste de l'Océanie, de l'occident vers l'orient. Le règne végétal, si pompeux sur ces terres, perd successivement de sa richesse à mesure que l'on s'avance vers l'est; ce fait est également démontré par les relations de tous les voyageurs (1). »

Le rôle de ces courans comme agens de colonisation n'est pas moins important. Il n'est pas douteux qu'ils aient contribué au peuplement des îles situées sur leur parcours, et qu'ils aient à plusieurs reprises entraîné des rivages asiatiques des barques de pêcheurs surprises au large par des bourrasques subites. J'ai pu constater le fait par moi-même à l'île d'Oahu, en 1860. Une jonque japonaise, emportée par le courant et les vents, vint échouer à l'extrémité ouest de l'île. Elle contenait quatre hommes et trois femmes mourant de faim et de soif. Recueillis par les indigènes et transportés à Honolulu, cinq survécurent, dont deux furent rapatriés sur leur demande; les trois autres se fixèrent dans leur nouvelle patrie. Non-seulement les annales havaïennes relatent beaucoup de faits analogues, mais les recherches auxquelles je me livrai alors, celles que je fis faire plus tard et que facilita ma situation de ministre des affaires étrangères du royaume havaïen, me confirmèrent dans l'idée que la Polynésie a été peuplée en grande partie par les indigènes des grands archipels de la Malaisie.

Je crois que, partie de Sumatra, cette émigration est venue d'abord s'établir à Bornéo; de là, traversant le détroit de Macassar, large de 200 milles, elle arrive aux Célèbes; elle atteint ensuite la Nouvelle-Guinée, située à 8 degrés de distance, mais les îles de Bassey et de Céram lui servent de points de relâche pour cette traversée. De la Nouvelle-Guinée, elle gagne les Nouvelles-Hébrides, après un parcours de 1,200 milles tout semé d'îles; à 500 milles plus loin, elle déborde sur les îles Fijis; à 300 autres milles, elle occupe les îles des Navigateurs; des Navigateurs au groupe de Hervey, 700 milles; de là aux îles de la Société, 400 milles. La plus longue des traversées, sans point de relâche, entre Sumatra et Tahiti, est celle du groupe Hervey aux îles de la Société, mais la tradition des Bara-

(1) H. Jouan. *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie*. 3e série, 6e volume.

tongas désigne clairement Hervey comme le berceau de leurs ancêtres.

Entre les indigènes de Tahiti et ceux des Sandwich, séparés par 1,000 lieues de mer, l'analogie de langue et de race est complète; l'origine commune des deux peuples ne saurait faire l'objet d'un doute. L'incident que nous avons relaté plus haut et dont nous avons été témoin nous confirma dans la pensée que l'archipel des Sandwich avait été colonisé par des émigrans involontaires du même grand archipel asiatique, qui, plus au sud, peuplaient la Micronésie et la Polynésie méridionales.

Au nord de l'Australie, le courant équatorial, resserré par le détroit de la mer de Timor, débouche dans la mer des Indes, contournant Java, Sumatra, Bornéo, les Philippines, pour remonter le golfe de Bengale jusqu'aux bouches du Gange. Toute cette mer de Java est parsemée d'îlots, massifs de verdure dans une ceinture de cocotiers. On est aux portes de l'Inde, la mystérieuse Catay des anciens, la source intarissable de vie, de chaleur, de population, de richesses. La végétation intense des tropiques envahit les anses aux contours sinueux, aux grottes profondes, aux golfes gracieux. Tout au long des côtes se déroule un interminable rideau de forêts à l'épaisse ramure, dont les parfums puissans révèlent ce royaume des épices, sur lequel M. le comte de Pina nous a donné des renseignemens aussi nouveaux qu'intéressans (1).

Sumatra, la plus vaste de ces îles de la Malaisie après Bornéo, mais non la plus productive et la plus peuplée, ne mesure pas moins de 1,000 lieues de longueur sur une largeur moyenne de 150, et compte 8 millions d'habitans. Les habitans des Philippines y placent le berceau de la race humaine. Sumatra n'est-elle, comme le prétend Marsden, qu'un fragment détaché du continent asiatique par les tremblemens de terre? Doit-elle, au contraire, son existence à des éruptions volcaniques dont le souvenir s'est perdu dans la nuit des temps? Ce semblerait être l'opinion de Marco Polo et de Ibn Batouta, qui, aux XIII[e] et XIV[e] siècles, la visitèrent, et la désignent sous le nom de *Boulo Ber Api* (île des Volcans). Quoi qu'il en soit, rarement colonie aussi prospère a vécu plus heureuse sous des lois plus sages que celles que la Hollande sut donner à la riche proie ravie par elle au Portugal.

III.

C'était en 1580. Philippe II venait de poser sur sa tête la couronne de Portugal. L'Espagne, qui n'est jamais plus voisine des

(1) *Deux ans dans le pays des épices*, par M. le comte de Pina; Paris, A. Quantin.

revers éclatans que lorsqu'elle semble à l'apogée de sa grandeur, ni plus près de se relever que quand on l'estime perdue, l'Espagne voyait alors affluer dans ses ports les galions d'Amérique et des Indes. Victorieux à Saint-Quentin, Philippe II croyait toucher à la réalisation de son rêve de monarchie universelle. Il tenait les Pays-Bas écrasés sous sa main de fer, il méditait l'assassinat du prince d'Orange, il préparait la folle expédition de l'Armada. Roi de Portugal malgré les Portugais, il ferma les ports de la Péninsule aux Hollandais, dont il voulait châtier la résistance et consommer la ruine. Mais ce peuple flegmatique et obstiné, qui se refusait à subir, avec son joug, celui de l'inquisition, atteint tout à coup dans son commerce, dont il vivait, menacé à la fois dans sa conscience et dans son existence, n'hésita pas à engager avec le maître qui croyait le réduire à merci une lutte inégale en apparence, mais dans laquelle son âpre ténacité devait triompher.

Il n'avait qu'un but; absorbé par mille affaires, Philippe II ne pouvait concentrer contre lui tous ses efforts. Ses vastes projets dépassaient ses forces; il avait à faire tête à la France, l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Amérique et les Indes, que révoltaient son fanatisme religieux, sa politique sanguinaire et tyrannique. Les yeux fixés sur ces riches colonies portugaises, dont ils achetaient les produits pour les revendre au monde entier, les Hollandais n'eurent plus qu'une idée : se frayer, eux aussi, une route vers les Indes, et, puisque leurs navires ne pouvaient plus s'approvisionner d'épices dans les ports d'Europe, aller demander ces épices aux lieux d'origine et de production. Trafiquans de seconde main, ils voulaient devenir importateurs, au cabotage substituer la navigation au long cours, et détourner à leur profit un trafic que Philippe II prétendait leur interdire. Mais les navires leur manquaient et aussi les connaissances nautiques; ils construisirent des navires et étudièrent les cartes. La nécessité fit d'eux d'admirables marins; ils avaient déjà toutes les qualités du négociant : la probité, l'intelligence et la volonté.

Au début, ils eurent l'idée de chercher par les mers australes un passage plus court vers les Indes. Le rêve qui devait hanter plus tard sir John Franklin, Kane et Perry, les hantait déjà. Ils cherchaient le fameux passage du nord-ouest suggéré par Mercator; à deux reprises, ils tentèrent de s'ouvrir la voie, se heurtèrent aux glaces, revinrent désappointés, mais non découragés.

Restait la voie du Cap, plus longue, pensaient-ils, et, pour eux, aussi peu connue. Ils se procurèrent des cartes portugaises, firent traduire des livres de bord, et, munis de ces renseignemens, équipèrent quatre navires qui leur coûtèrent la somme, énorme alors, de 700,000 livres. Ils en confièrent le commandement à Cornélis

de Houtman. Puis, quand ces navires eurent disparu à l'horizon, sans se lasser ils se remirent à l'œuvre, armèrent d'autres bâtimens prêts à suivre Houtman s'il réussissait, à chercher une autre voie s'il échouait.

Houtman revint après trois ans. Un de ses navires s'était perdu en route ; les trois autres, fort éprouvés, rapportaient leurs pleins chargemens d'épices. Il rendit compte de son voyage : non sans peine il avait trouvé la route. Huit bâtimens appareillèrent immédiatement pour les Indes. « On équippe ici pour y envoyer, écrivait alors le baron de Buzenval, ambassadeur d'Henri IV près des États, d'autres navires qui se gouverneront mieux. Si ces gens le font, les Portugais sont en danger de ne pas jouir longtemps des richesses de l'Orient. Car tous ces païs, qui sont pleins de navires et de matelots, y courront comme au feu. C'est beaucoup qu'un navire ait fait le chemin aux autres et fait paroistre qu'il ne tient qu'à entreprendre qu'on soit aussi riche que les Espagnols. » Deux ans plus tard, le 20 février 1600, il écrivait à M. de Villeroi : « Il y a peu de temps, huit grands vaisseaux d'Amsterdam sont partis pour aller charger du poivre aux Indes orientales. Il n'y a pas de mois qu'il ne parte quelque compagnie pour fureter quelque côte desdites Indes et y dresser quelque trafic. Et ce qui me fait croire que les particuliers y profitent, c'est qu'ils ne sont pas sitost de retour qu'ils n'équippent derechef pour y revoler. »

Ils en profitaient, en effet, et les mesures, aussi malencontreuses qu'arbitraires, de Philippe II préparaient la grandeur de la Hollande. Une indescriptible animation régnait dans les ports de ce petit état ; toute une flotte se construisait dans ses chantiers, s'armait dans ses arsenaux. Arraché à son flegme, le Hollandais n'en gardait que ce qu'il fallait pour parer aux échecs et diminuer ses risques, en intéressant à ses opérations les négocians d'Anvers, auxquels, en loyal associé, il faisait la part belle dans le succès. Grâce à ce concours, en 1598, vingt-deux navires mettaient à la voile, Anvers ayant fourni 1 million de livres en or. Telles étaient les notions d'économie politique du temps que « les archiducs, écrit M. de Buzenval, ayant été informez que la plupart de cet argent sortait des comptoirs d'Anvers, ont voulu voir et faire examiner les livres des marchands de ladite ville, afin de découvrir ceux qui continuent leur négoce avec ceux de deçà, ce qui a fait frémir beaucoup de gens de par-delà, estant cette procédeure très répugnante aux libertez de ladite ville, et comme la mort de si peu de trafic qui y reste. »

En 1600, une partie de la flotte rentrait au port ; elle rapportait entre autres choses, dit Buzenval, une riche cargaison d'épices, 600,000 livres de poivre payé 7 deniers la livre, 250,000 livres de clous de

girofle, 20,000 livres de noix muscade et 200 livres de macis. L'ambassadeur de France ne se trompait pas en terminant par les appréciations suivantes le récit des ovations que l'enthousiasme de la population avait décernées à l'amiral Van Neck : « Vous verrez en bref que les richesses d'Orient prendront le cours de Hollande, laissant celui de Portugal qui les a possédées et gardées à clef d'icelles, il y a plus de six-vingt ans. Car ces gens-cy espèrent de faire dorénavant ledit voyage, aller et retour, en moins de trois ans. Voilà comment ces flegmatiques et patiens Hollandais, quand on leur bouche un trou, comme on leur a fait celui des Espagnes, en trouvent toujours quelque autre pour s'y fourrer et échapper. Monsieur, vous ne sauriez croire combien ce fait apporte de fermeté et de bonne espérance au dedans de cet état, lequel, consistant principalement au fait de la marine, se perdrait s'il n'eût trouvé moyen d'employer les forces qu'il a de ce costé-là. Maintenant, le trafic d'Espagne ne sera plus regretté, ains, au contraire, on sera bien aise que chacun tire du costé desdites Indes et y trouve ses moyens. Car cela apportera même à l'état un grand revenu par les impôts qu'ils mettront sur lesdites épiceries. »

Calculatrice et méthodique, la Hollande n'en était plus à se contenter de réussites individuelles contre-balancées par des échecs partiels. La haine aveugle de Philippe l'avait poussée dans une voie où elle ne devait plus s'arrêter. D'une nation de petits négocians caboteurs, il avait fait, sans le savoir et le vouloir, une nation d'armateurs et de grands commerçans. Ils connaissaient la valeur de l'association ; plus n'était besoin du concours incertain d'Anvers largement rétribué ; en unissant leurs efforts, ils décupleraient leurs forces. De cette idée, banale aujourd'hui, nouvelle et hardie pour l'époque, naquit la *Compagnie unie des Indes orientales*, à laquelle les états-généraux concédèrent, en 1602, le monopole du trafic à l'est du cap de Bonne-Espérance et à l'ouest du détroit de Magellan. Gérée par dix-sept directeurs centralisant entre leurs mains tous les pouvoirs politiques, civils, militaires et judiciaires concédés à la compagnie, elle fut constituée au capital de 6,440,000 florins, divisé en actions de 2,000 florins.

Les Hollandais ont la rancune tenace ; ils l'ont prouvé à Louis XIV. Il ne leur suffisait pas d'avoir détourné à leur profit une partie du commerce des épices ; ils entendaient chasser du grand archipel d'Asie ceux qui avaient prétendu leur interdire la vente de ses produits ; ils voulaient déposséder les Portugais et les Espagnols. Politiques habiles autant que navigateurs audacieux, ils prirent pied à Java et aux Moluques, et hardiment attaquèrent les Portugais à Amboine, leur enlevèrent ce point important, puis, redoublant leurs

coups, leur arrachèrent successivement Ternate, Batjan, les îles Benda, Ceylan, Malacca, Kapaha, Sumatra, Macassar, les Célèbes, le cap de Bonne-Espérance.

Maîtres de Batavia, ils en firent un immense entrepôt. Leurs navires y amenaient, débarquaient et chargeaient le riz, le sucre, le café de Java, l'or de Palembang, les épices de Sumatra et de Bornéo, les nids d'hirondelles des Célèbes, la muscade et le girofle des Moluques, les perles et la cannelle de Ceylan. Leurs avant-postes commerciaux étaient au Japon, à Siam, à Mocca; ils encerclaient l'Inde, accaparant ses produits, portant haut leur pavillon, respectés et redoutés des princes indigènes.

Leur succès prouvait leur force, mais la force ne leur suffisait pas, ils entendaient y joindre la consécration du droit. Ils pressentaient la valeur de l'opinion publique, puissance morale, naissante et vague encore, mais qui s'imposait déjà comme un facteur nouveau aux préoccupations des diplomates et à la conscience des nations, puissance encouragée, sollicitée, tenue en éveil par la découverte de l'imprimerie, les premières gazettes, le besoin de savoir et de comprendre, de résumer dans une formule nette et précise le sens et la portée des événemens.

Cette formule, leur compatriote Grotius la leur donna sous le titre retentissant du *Mare liberum*, la mer libre; simple et claire, sympathique et sonore, elle répondait aux aspirations de tous; elle incarnait un principe de liberté, d'expansion qui du premier coup séduisait. La mer à tous et pour tous, les trois quarts du globe ouverts à l'énergie humaine, aux audacieux, aux vaillans; le grand espace sans frontières où Dieu n'a mis nulle barrière artificielle, la grande route universelle ouverte enfin.

Grotius n'avait que vingt-cinq ans quand, préludant à sa célébrité future, et chargé par la compagnie de justifier son refus d'accepter les conditions proposées par l'Espagne, il composa ce livre du *Mare liberum* où il posait en principe l'affranchissement du commerce. Avec une hauteur de vues et une hardiesse de pensée remarquables, il prouvait que les concessions pontificales, les découvertes et les conquêtes ne pouvaient ni supprimer les droits des nations à la liberté des mers, ni justifier un monopole inique pour ceux qui l'exerçaient, désastreux pour ceux qui le subissaient.

L'éclat de ce plaidoyer éloquent autant qu'habile rehaussait singulièrement le prestige et le rôle de la Hollande. Elle apparaissait comme le porte-voix autorisé de l'Europe contre les prétentions excessives de la couronne d'Espagne, contre ce partage arbitraire du Nouveau-Monde par l'autorité pontificale. Elle réclamait au nom de tous contre un privilège injustifiable qui rendait l'univers tribu-

taire de l'Espagne et du Portugal. Ce livre fit, pour les Provinces-Unies, plus et mieux que n'eût pu faire une flotte, et, dans le grand silence des intérêts économiques, il retentit comme une voix proclamant un principe nouveau, une vérité perdue et retrouvée : la liberté des transactions commerciales.

A ces théories séduisantes répondaient des résultats singulièrement éloquens. Dès le début, la compagnie distribuait à ses actionnaires 22 pour 100 de leur capital. Elle ne devait pas s'en tenir là, et leur répartit jusqu'à 60 pour 100. En 1718, on se disputait les parts à 1,200 pour 100, soit 36,000 florins pour une part de 3,000. Tel était le faste déployé par ses agens, même subalternes, que la compagnie dut édicter des lois somptuaires réglementant le nombre de chevaux, de voitures, de serviteurs qu'ils pouvaient avoir, ainsi que les dépenses en vêtemens, bijoux et réceptions qu'ils pouvaient faire. Avec la prospérité surgissaient des périls inattendus : à l'intérieur, la corruption, le désordre, les concussions; au dehors, la jalousie des rivaux, l'hostilité de l'Angleterre, l'irritation des indigènes pressurés.

Mais le plus redoutable de ces périls éclata soudainement du côté où on l'attendait le moins, du choc imprévu de la race européenne avec la race chinoise. Tolérés, acceptés à Java, où leur souplesse les avait fait bien venir, actifs et laborieux, humbles et patiens comme ils le sont partout où ils se trouvent en contact avec la race blanche, les Chinois, que le succès et l'or attirent toujours, affluaient à Batavia, s'enrichissant des miettes qui tombaient de cette table de festin, accaparant tous les petits métiers, y excellant, dédaigneusement mais largement payés par des maîtres rapidement enrichis, insoucians des détails de l'existence. Nombreux, ils se crurent les plus forts; las de ramasser, ils voulurent prendre, et leurs convoitises allumées l'emportèrent sur leur traditionnelle prudence. En 1724, une insurrection formidable éclata à Batavia et mit en sérieux péril la domination hollandaise. Heureusement le gouverneur-général Walkenier fut à la hauteur des circonstances. Après une lutte acharnée de plusieurs jours, la discipline européenne l'emporta, et 10,000 Chinois massacrés payèrent de leur vie leur imprudente tentative.

Cette puissante compagnie des Indes orientales à laquelle la Hollande fut en partie redevable de pouvoir résister avec succès à l'Espagne, de jouer un rôle important dans l'histoire et d'aider l'Europe à s'affranchir d'un joug odieux, vécut jusqu'en 1798, époque où ses possessions firent retour à la Hollande. Ce n'était déjà plus le grand empire commercial de 1720. Les Anglais occupaient Ceylan, Sumatra, Bornéo, le Bengale, les Moluques et le Cap; mais ce qui restait aux Hollandais et ce qui allait leur revenir consti-

tuait encore l'une des colonies les plus riches et les plus prospères qu'un peuple puisse ambitionner.

IV.

Pour le voyageur qui, de la mer des Indes, pénètre dans l'Océanie, Java, Sumatra, Bornéo, les Célèbes et les Philippines sont la porte ensoleillée du Pacifique. Pour celui qui, du cap Horn, remonte vers le nord-ouest, c'est encore la Malaisie, mais une Malaisie indienne, à la flore et à la faune exubérantes, aux pachydermes énormes, à la population dense. Les éléphans errent en liberté dans le royaume de Palembang, sur la côte sud-est de Sumatra ; les tapirs, les rhinocéros et les tigres gîtent dans ces forêts inextricables où paissent des troupeaux de cerfs et des bandes de sangliers. Les oiseaux y sont rares ; quelques faisans, cailles, perdrix et poules d'eau. Les *siamangs*, grands singes noirs, au poil frisé comme des moutons d'Astrakan, aux bras énormes, troublent seuls de leurs cris mélancoliques le silence des hautes futaies. C'est entre Palembang et Djambi que l'arche de Noë s'arrêta, dit-on.

C'est un lieu de passage entre l'Océan-Indien et l'Océan-Pacifique; c'est aussi un point de rencontre. Les races s'y heurtent, s'y superposent et se croisent ; les religions s'y coudoient, tolérantes par prudence et par nécessité. Les autochtones, les Dayaks, connus sous le nom de Battas à Sumatra, de Tagals à Luçon, de Bizayas à Mindanao, y forment la majorité, 1,800,000 environ, puis les Malais mahométans au nombre de 500,000, les Chinois originaires des provinces méridionales de Canton et du Fokien, plus de 100,000, et enfin les Européens et les métis.

Les Dayaks ont, avec la race caucasique, des analogies marquées : les cheveux noirs, lisses et épais, le teint presque blanc, le nez droit, légèrement aquilin, le visage ovale. Supérieurs aux Malais au point de vue intellectuel et moral, mais moins énergiques, les Dayaks ont été refoulés dans l'intérieur par cette race hybride, envahissante, de marins hardis, de pirates redoutables qui occupent les côtes et que leur mépris pour tout autre travail manuel que la navigation rend dépendans des Chinois, avec lesquels ils ont de nombreux traits communs. Comme les Chinois, ils sont de souche mongole ; le croisement avec d'autres races, notamment la race hindoue, a atténué chez eux certains signes caractéristiques : l'œil est moins oblique, le nez plus saillant, le menton plus pointu, mais l'origine commune se trahit dans la similitude du langage, dans la couleur de la peau, dans la cruauté naturelle et instinctive. Ce sont des demi-Mongols, des Mongoloïdes, comme les désigne M. Vivien de Saint-Martin.

Ils vivaient de la piraterie, ils vivent encore de rapines. Ils exploitent, oppriment et volent les Dayaks, qu'ils réduisent en esclavage et font travailler pour eux, exploités à leur tour par les Chinois, qui lentement les dépossèdent.

Nous retrouvons, en effet, ici cette race asiatique infatigable et souple, telle que nous l'avons déjà rencontrée dans l'Amérique septentrionale et méridionale, dans la Polynésie et dans l'Australasie, et telle que nous la dépeint M. de Pina dans ses *Iles de la Sonde :* « Malgré des précautions radicales, écrit-il, la population chinoise est restée un épouvantail pour tous les gouvernemens qui se sont succédé. Toujours surveillée, soumise à une police tracassière, entravée dans toutes ses entreprises, son développement est strictement maintenu dans la limite des services qu'elle peut rendre, et ne peut dépasser le chiffre de 30,000 à Batavia... Mais si l'administration néerlandaise a craint de la détruire absolument, elle a cru prudent de la rendre suspecte en la représentant comme un agent intéressé d'intrigues, d'usure et de dissolution. En appelant les Chinois les Juifs de l'Inde, elle a trouvé, pour résumer ses défiances, une de ces formules qui, dans les jours de proscription, servent de mot de ralliement à toutes les inimitiés, de prétextes à toutes les injustices. Précautions inutiles, vains efforts de la jalousie et de la peur! Le travail, l'intelligence, ont fini par prévaloir au profit même de ceux qui voulaient en contrarier l'essor. Résignés, mais infatigables, faits aux mépris comme aux labeurs, les Chinois continuent patiemment leur œuvre, défrichent les forêts, exploitent les mines de Banca et de Bornéo, pénètrent dans l'intérieur du pays, et portent dans les grands centres de population le camphre, le benjoin, la gomme, la gutta-percha et les mille produits que viennent y chercher les négocians d'Europe. Faits au climat, possédant la langue des naturels, se pliant à leurs mœurs, ingénieux et souples, ne se rebutant jamais, les Chinois semblent prédestinés à ce métier d'intermédiaire, qui consiste autant dans le maniement des caractères que dans l'estimation de la valeur des choses. »

En donnant, en 1841, un coup de pied brutal dans cette fourmilière humaine qui a nom le Céleste-Empire, en faisant brèche dans ces murailles derrière lesquelles il s'isolait du reste du monde, l'Angleterre n'a évidemment fait que devancer d'inévitables événemens ; elle a hâté l'heure d'une invasion pacifique dont nul ne peut encore prévoir les résultats, mais qui marquera dans l'histoire de l'humanité, et dont la date survivra à celle de bien des faits que nous estimons à tort plus importans et plus gros de conséquences.

V.

Au XVI[e] siècle, le Portugal abordait l'Océanie à la fois par ses deux portes de l'Océan-Antarctique et de l'Océan-Indien. En 1520, Magellan, passé au service de l'Espagne, mais Portugais de naissance, découvrait et franchissait le détroit qui porte son nom, traversait le Pacifique, abordait aux Philippines et y mourait. En 1594, le *Descobridor* Godinho de Eredia retrouvait, affirmait-il, l'île d'Or, la fameuse île enchantée que célébraient à l'envi les légendes hindoues, arabes et malaises. L'histoire en est curieuse; elle n'est bien connue que d'hier et a fort excité la curiosité des géographes et des savans.

En mars 1878, l'ambassadeur de Portugal à Paris, S. E. Jose da Silva Mendès Léal, transmettait à l'Académie des Sciences de Paris le *fac-simile* d'un document que l'on venait de découvrir dans les archives portugaises. C'était une lettre sans date ni indication de lieu. Le papier, l'écriture, le style, le contexte, ne laissaient aucun doute : elle avait été écrite au commencement du XVII[e] siècle. Elle était signée Manuel Godinho de Eredia, et adressée à un personnage inconnu que l'auteur qualifiait d'*illustrissime seigneur*. Tout d'abord il lui exprime ses regrets de la mort de Vasco de Gama, puis il se met à sa disposition pour appareiller à la recherche de l'*île d'Or*. Il se propose pour cela de gagner Timor, de là Sabbo, d'hiverner dans une des îles voisines, d'y recueillir les renseignemens nécessaires et de faire voile pour cette localité mystérieuse. Il termine en assurant son correspondant de son ardent désir de doter leur patrie commune d'une aussi précieuse conquête.

L'auteur de cette lettre, Manuel Godinho de Eredia, dont le journal a été retrouvé depuis, était fils de Juan de Eredia Aquaviva et de doña Helena Vassiva, fille du roi de Supa de Macassar. Né en 1563, il se destinait à l'état ecclésiastique, mais à dix-sept ans il y renonça pour se livrer à l'étude des cartes, des portulans, des écrits de Marco Polo et de Vertomanus. C'est un esprit curieux et ingénieux, d'une extraordinaire vanité, enregistrant avec une emphatique complaisance les plus petits faits qui le concernent, ses goûts, ses aptitudes, sa généalogie, évidemment préoccupé de préparer de son vivant sa propre histoire. Son *Sumario da vida* n'a d'autre but que de fournir à son biographe futur les détails les plus minutieux sur son existence.

Il a ouï parler de l'île d'Or, et il raconte tout au long ce qu'il a appris dans un mémoire pompeusement intitulé : *Informaçao da Aurea Chersoneso e das ilhas Auriferas, Carbunculas e Aromati-*

cas. Des pêcheurs de Solor, chassés par la tempête, sont venus échouer sur une île inconnue au sud de Timor. Ils y débarquent et, en cherchant des ignames et des patates, découvrent et ramassent tant d'or sur la plage qu'ils en chargent leur embarcation. Au retour, les courans les drossent sur l'île de Timor. Vainement ensuite ils reprennent la mer pour retrouver l'île d'Or ; elle déjoue toutes leurs recherches.

Plus tard, cependant, l'existence de cette terre est confirmée par des étrangers poussés, eux aussi, par la tempête dans le port javanais de Balambuan. Ces étrangers ressemblaient aux Javanais, sauf qu'ils portaient la chevelure longue et flottante, « à la mode des Nazaréens. » Bien traités par les indigènes, ils leur firent comprendre qu'ils étaient originaires d'une île lointaine où abondaient l'or, les pierres précieuses et les épices. Séduit par leurs récits, le roi de Damut, Chiaymasuro, exprima le désir de visiter cette île merveilleuse. Les étrangers s'offrirent à l'y conduire et, après douze jours de navigation, le débarquèrent sur une terre qu'ils appelaient Luca Antara.

Là, paraît-il, l'or se trouvait partout en telle abondance qu'on ne pouvait concevoir rien de pareil. Les habitans avaient tous la tête ceinte de cercles d'or martelé ; leurs armes étaient ornées de pierreries. Dans les forêts poussaient le girofle, la muscade, le santal et force bois précieux. Il n'en fallait pas tant pour enflammer l'imagination de Godinho de Eredia. Il dépêche un messager qui, après une navigation aventureuse, dit avoir visité l'île et lui confirme le récit du roi de Damut. Il ne doute plus de l'authenticité des faits, publie la carte de ses découvertes, qui devaient, affirme-t-il, enrichir la nation portugaise, et qui lui valurent, avec le titre de *Descobridor*, le grade d'*adelantado*, ou de gouverneur militaire des pays à occuper, l'habit du Christ, et la promesse du vingtième des revenus des terres dont il prendra possession au nom du Portugal.

La conquête par les Hollandais des comptoirs portugais vint mettre à néant ces beaux projets et ces brillantes perspectives. L'*île d'Or* rentra dans le domaine de la légende, jusqu'au jour où la découverte des riches mines australiennes fit se demander si la terre mentionnée par Godinho de Eredia n'était pas le continent australien, et si l'on n'avait pas entrevu, dès le XVIIe siècle, l'existence de ces placers. Il n'en était rien. La prétendue île d'Or de Godinho n'était autre que Sumba ou *Sandalwood*, île au bois de santal, au sud de Timor, où les indigènes recueillent encore aujourd'hui sur la plage des parcelles d'or. Ce fait ne saurait plus être mis en doute après la publication, dans le *Bulletin de la Société de géographie* de juin 1878, de l'intéressant travail de M. le docteur E. Hamy sur le *Descobridor* Godinho de Eredia.

VI.

Au nord de Java et à l'est de Sumatra s'étend l'île de Bornéo, mesurant 1,280 kilomètres de longueur sur 1,200 de largeur, et contenant plus de trois millions d'habitans. Découverte en 1521 par les Portugais, occupée en partie par les Hollandais en 1604, cette île, l'une des plus vastes du monde, est peu connue, sauf sur les côtes. Dans cet immense archipel d'Asie, la barbarie lutte encore énergiquement contre la civilisation. Les pirates y pullulaient, et ce n'est guère que depuis 1876 que les Espagnols ont réussi à traquer et à détruire ces écumeurs de mer. Bornéo en abritait un grand nombre ; la férocité de ces Malais, leur mépris de la mort, ont, pendant des siècles, inspiré la terreur aux navigateurs qui se hasardaient dans ses parages. On a peu de renseignemens sur l'intérieur de cette terre massive et compacte, aux contours fermes et arrêtés. Ni golfes profonds, ni anses sinueuses ; les fleuves au cours lent et paresseux charrient des matières végétales en décomposition, obstruant leur parcours de troncs d'arbres et leurs embouchures de bancs de vase. Aucune issue navigable par laquelle la civilisation puisse s'infiltrer ; une côte de grès adossée à des marais et à d'inextricables forêts. On sait que ces forêts abritent une vie animale intense, une incomparable végétation, et des tribus sauvages réfractaires à tout contact avec les Européens. Les orangs-outangs ou mias y abondent ; on ne les rencontre qu'à Sumatra et à Bornéo ; en quelques jours, M. Alfred Russel-Wallace en tua plus de dix. Le tigre, le léopard, le rhinocéros, l'éléphant, le tapir, peuplent ces forêts où fourmillent des millions d'insectes, des chauves-souris-vampires, des crapauds volans.

On sait aussi que le sol est riche en mines d'or, d'étain, de fer, de gisemens de diamans ; que sur les côtes existent de nombreuses pêcheries de perles ; mais, sauf sur un très petit nombre de points, ces richesses ne sont pas exploitées. L'Européen a peine à pénétrer dans cet inextricable massif, gigantesque et mystérieuse corbeille de verdure vénéneuse, fragment de l'Inde radieuse, meurtrière et brûlante jeté comme une sentinelle avancée entre l'Océanie et la presqu'île de Malacca.

Ici la vie est trop intense, le climat trop extrême pour notre race. L'équateur coupe en deux parties égales cette terre humide et fiévreuse où le climat est cruel comme l'indigène, où la nature, d'une merveilleuse beauté, étouffe et tue l'homme par ses parfums violens, brise son énergie et sa volonté, et le livre sans défense, comme sans résistance, aux miasmes putrides de ses marais diaprés de fleurs étincelantes, peuplés de reptiles et d'animaux redou-

tables. Seuls, les Dayaks, les Malais, les Soulonans et quelques Négritos peuvent impunément respirer cet air empoisonné. Comme eux et mieux qu'eux, les Chinois y vivent, y prospèrent et s'y multiplient. Ici encore, comme à Java et à Sumatra, cette race étonnante et prolifique travaille et s'enrichit, insouciante des conditions climatologiques, dédaigneuse de la souffrance physique, de la maladie, de la mort, bravant tout pour l'amour du gain.

Ils débordent jusque sur les Célèbes, au-delà du détroit de Macassar. A mesure que l'on s'éloigne du continent asiatique, la nature se modifie, l'aspect du paysage change. Il semble que les Célèbes soient un fragment détaché, émietté du continent australien. Rien ici qui rappelle la configuration massive, la masse cyclopéenne de Bornéo. Entre cette île et les Moluques, l'île des Célèbes profile bizarrement ses pointes allongées comme les pattes d'une gigantesque araignée. Dans ses golfes profonds, sorte de mers intérieures, l'océan pénètre librement, enserrant de ses eaux bleues une énorme surface de côtes pittoresquement découpées. Les jungles marécageuses, les impénétrables forêts de Bornéo sont remplacées par de grandes plaines tantôt unies, tantôt légèrement montueuses, couvertes d'herbes et de bruyères. Au centre seulement, l'origine volcanique s'accuse, le relief s'accentue et atteint à 2,300 mètres son point culminant. Ce massif montagneux, sillonné de vallées ombreuses où la couche végétale dépasse 20 pieds de profondeur, est semé de chênes, d'érables, d'upas, girofliers, muscadiers, palmiers. Sur les hauteurs, les cratères éteints, convertis en lacs, emmagasinent les eaux de pluie qui courent au long des ravins, entretenant la végétation et une fraîcheur relative. Sur les hauts plateaux pousse le blé et s'étendent de grands pâturages. Le ciel est beau, l'air salubre; les grands pachydermes, les félins qui habitent les forêts de Bornéo ont disparu. Les singes de petite taille remplacent les gigantesques mias, les perroquets abondent.

Tout diffère, sauf la race indigène. Ici, on la désigne sous le nom de Boughis, mais sa parenté avec les Dayaks n'est pas douteuse. Toutefois, les Boughis sont plus blancs, plus grands et plus forts. Ils ont conservé plus pur le type caucasien, ils se sont moins croisés avec les Malais, les Chinois et les Négritos. A Java, à Sumatra et à Bornéo, l'invasion mongole a été plus considérable, les croisemens plus fréquens. Ces grandes îles ont ralenti et retenu l'immigration; l'avant-garde seule a débordé sur les Célèbes; mais, trop faible pour absorber et dominer la race autochtone, elle n'a fait que s'y juxtaposer sans la soumettre à ses lois, ses usages et ses coutumes. Les femmes boughis sont remarquables par leur beauté, les hommes par leur courage et leur probité. Chevauchant la mer sur leurs *praos* rapides, ils ont tenu en échec les pirates malais, n'hésitant jamais à

se mesurer avec eux, se faisant tuer pour défendre les chargemens confiés à leur garde. Les Européens qui trafiquent dans ces îles se servent des Boughis comme intermédiaires avec les tribus indigènes et se louent de leur loyauté. Vifs, gais, braves, résolus, les Boughis, très fiers de la confiance qu'on leur témoigne, sont aussi très sensibles à l'outrage et aux mauvais traitemens ; ils peuvent être vindicatifs à l'excès. M. de Rienzi, qui les a étudiés de près, exalte leurs bonnes qualités ; il dépeint leurs femmes sous les couleurs les plus attrayantes, vante leurs grâces, leur modestie et leur chasteté.

L'île des Célèbes, dont la superficie est de 188,000 kilomètres carrés, contient une population de 850,000 habitans environ. Les évaluations varient fort pour toutes ces îles, où les recensemens officiels font défaut. Le seul exact est celui d'une île presque inconnue du grand archipel d'Asie, l'île de Lombok, dont le rajah entreprit un jour le dénombrement de ses sujets. Il n'agissait pas ainsi par orgueil, comme David, roi d'Israël ; il tenait seulement à se rendre compte où passait le riz, principale source de ses revenus, dont il recevait chaque année une quantité moindre. Le nombre de ses sujets diminuait-il, ou ses mandataires s'enrichissaient-ils à ses dépens ? La taxe était légère : quelques poignées de riz par tête d'habitans, ce qui ne laissait pas que de faire chaque année un total respectable. Les *kapala-kampong* recevaient la dîme de chaque village, les *waidonos* la centralisaient pour chaque district, et les *gustis*, ou princes, pour leurs provinces respectives.

Le rajah avait, à maintes reprises, formulé ses plaintes, à quoi on lui répondait, tantôt que la fièvre désolait le pays, tantôt que la sécheresse avait détruit les récoltes. Il n'y croyait guère ; chaque fois qu'il allait en chasse, il voyait ses sujets gras et prospères, les rizières bien entretenues et la population nombreuse. Il remarquait aussi que ses chefs de village et de district paraissaient fort à leur aise ; leurs *kampongs* étaient meublés avec luxe, leur table abondante, leurs greniers bien pleins, leurs armes chaque année plus riches. Tel qui portait autrefois un kriss à poignée de bois l'avait en ébène, d'autres en ivoire, plusieurs enfin en or. Il en conclut qu'on le volait outre mesure, et que chacun d'eux prélevait sur le tribut une part plus forte que ne l'autorisaient les traditions et que ne le permettait sa longanimité.

Mais comment savoir la vérité ? Il pouvait bien ordonner un recensement de la population, mais non le faire lui-même, et il ne doutait pas qu'on ne lui donnât des chiffres erronés. Plus le rajah réfléchissait et plus il devenait soucieux. C'était un gros effort pour lui de réfléchir, et ses courtisans inquiets de se demander ce qu'avait le rajah, dont l'humeur empirait. A leur grand étonnement, ils lui

virent un matin le visage rasséréné. Le rajah avait trouvé ce qu'il cherchait : le moyen de savoir la vérité sans donner l'éveil.

« Gunong-Agong, dieu des volcans, m'est apparu, dit-il, la nuit dernière, et m'a donné l'ordre de me rendre au sommet de la montagne qu'il habite. Vous m'accompagnerez tous, le dieu ayant à me faire une communication de la plus haute importance pour vous et pour tout le peuple. »

La caravane se mit en marche. Arrivé au pied de la montagne, le rajah, nouveau Moïse sur son Sinaï, donna ordre à son escorte de camper et gagna seul le sommet. Il y resta longtemps, redescendit très grave, comme un homme qui a reçu d'importantes révélations et, sans desserrer les dents, regagna son palais.

Trois jours après, il convoqua ses chefs : — Écoutez, leur dit-il, les paroles du dieu : « De grandes calamités vous menacent. La peste et la famine vont s'abattre sur vous, mais il est un moyen, un seul, de conjurer le danger. Voici ce qu'il vous faut faire : vous fabriquerez douze *kriss* sacrés, un par province. Ces kriss seront d'acier; chaque habitant de la province, homme, femme, enfant contribuera pour une aiguille en acier, pas une de plus, pas une de moins, sans quoi la province, le district et le village qui aurait commis l'erreur serait ravagé par la peste et la famine. Si l'on obéit religieusement à ces instructions, tout péril sera écarté et la prospérité régnera dans le pays. »

Princes et peuple furent enthousiasmés, heureux d'en être quittes à si bon compte, et dans chaque village on réunit scrupuleusement un nombre d'aiguilles correspondant exactement au chiffre des habitans. On les compta et recompta vingt fois plutôt qu'une, et on achemina ces paquets sous bonne garde au rajah, qui sut enfin, à n'en plus douter, et le nombre des habitans et ce que devait être le rendement de la taxe. Quand l'époque de la récolte arriva et, avec elle, le paiement au rajah, il reçut lui-même le tribut. A ceux de ses chefs qui lui remirent la quantité due, sauf un quart, il ne fit aucune observation; à ceux qui apportèrent la moitié ou le tiers seulement, il dit doucement : « Il y a erreur; le chiffre des aiguilles de ce district ou de cette province indique une population plus considérable. Allez et vérifiez qui n'a pas payé. » Ils le firent en tremblant et rapportèrent ce qui manquait, craignant de provoquer la colère du rajah. A partir de ce moment, le produit de la taxe doubla, le rajah s'enrichit, l'ordre régna dans l'administration, et chacun d'attribuer aux douze kriss sacrés la prospérité du royaume.

Autrefois sauvage et belliqueuse, divisée en tribus toujours en guerre, la population des Célèbes est aujourd'hui l'une des plus paisibles et des plus heureuses de l'archipel asiatique. Ce changement, qui date de 1822 et n'a fait depuis que s'accentuer, est dû à

l'introduction de la culture du café et au « despotisme paternel » du gouvernement hollandais, comme le désigne fort bien M. A. Russel-Wallace (1). Le café réussit admirablement sur les hauts plateaux des Célèbes; l'initiative prise par l'administration hollandaise, les encouragemens et l'appui donnés par elle aux chefs indigènes ont peu à peu décidé la population à renoncer à ses habitudes nomades, et à se livrer à la culture d'un produit dont elle est assurée de trouver dans le gouvernement un acheteur régulier à des prix suffisamment rémunérateurs. L'établissement de contrôleurs d'origine européenne, chargés non-seulement de recevoir et de payer le café, mais encore de régler à l'amiable les difficultés de village à village, d'individu à individu, a mis un terme à d'incessans conflits. D'excellentes routes, bien entretenues, relient les localités les unes avec les autres et assurent la sécurité des communications. Dans les villages, riches et prospères, les Hollandais ont introduit et enseigné aux indigènes leurs habitudes d'ordre, de propreté rigoureuse, de confort solide. M. Wallace nous décrit son arrivée dans un district indigène, sa réception par le chef. Dans une résidence vaste, bien aérée, solidement construite, il retrouve un mobilier européen, un excellent repas bien servi. Son hôte, vêtu de noir, porte avec aisance le costume européen et fait avec dignité les honneurs de sa table. A ses côtés, son père, ancien chef, portait autrefois un vêtement d'écorce, habitait une hutte grossière entourée de mâts au sommet desquels oscillaient au vent les têtes de ses ennemis mis à mort de sa propre main.

« Cette population, ajoute-t-il, est aujourd'hui la plus industrieuse, la plus paisible et la plus civilisée de l'Archipel. Elle est aussi la mieux vêtue et la mieux nourrie. Je ne crois pas que l'on trouve ailleurs un exemple aussi frappant de résultats obtenus en un si court espace de temps. Ces résultats sont dus uniquement au mode de gouvernement adopté par les Hollandais. Sans doute ce mode de gouvernement est, jusqu'à un certain point, despotique; il est opposé à nos idées de liberté de commerce, de travail et de circulation. Un indigène ne peut quitter sans permis son village; il lui faut vendre son café au gouvernement à un prix souvent inférieur à celui que lui en paierait un trafiquant, mais le gouvernement a défriché le sol et créé les plantations. S'il s'oppose à la liberté du commerce, s'il interdit l'importation des spiritueux, il est certain que le jour où cette interdiction cesserait, l'ivrognerie et la paresse ruineraient la population au profit d'un petit nombre d'importateurs; les plantations, mal cultivées ou abandonnées, rendraient moins, et à la prospérité actuelle succéderait la misère générale. »

(1) *The Malay Archipelago*. Londres, 1869.

La conversion d'une peuplade sauvage à la civilisation est soumise à des lois invariables que l'on ne peut enfreindre, à des étapes régulières que l'on ne saurait forcer sans danger et sans hâter l'œuvre de dépopulation. Au début de cette évolution, toujours et partout, nous voyons le despotisme, tantôt paternel, le plus souvent brutal et violent, mais nécessaire, soit qu'il s'agisse de grouper en une nationalité résistante et solide des tribus divisées et hostiles, soit qu'il s'agisse de fixer l'homme au sol, de substituer la vie sédentaire à l'existence nomade et d'unir en un faisceau commun les forces individuelles éparpillées.

Que ce régime s'appelle protectorat, tutelle d'une race inférieure par une race supérieure, féodalité, esclavage ou despotisme, il répond à une nécessité impérieuse. Il ne devient un abus intolérable, il ne constitue une atteinte aux droits individuels que le jour où, n'ayant plus sa raison d'être, il prétend s'imposer et se perpétuer par la force. En Océanie, comme en Europe, le pouvoir sans limites d'un seul a toujours servi de transition entre l'état de barbarie, soit relative, soit absolue, et l'état de civilisation. Inconsciemment il a préparé les voies, aplani les obstacles en brisant les résistances.

En remontant vers le nord de l'Océan-Pacifique, nous allons constater les résultats d'une évolution ainsi préparée, aboutissant à l'épanouissement complet de cette race polynésienne dont nous venons de visiter le berceau, et qui, sur le point de disparaître, laissera le champ libre en Océanie aux convoitises des grandes puissances. Celles-ci le savent et se hâtent, impatientes de devancer l'heure. Le grand mouvement d'expansion coloniale qui marquera la fin du XIXe siècle, et auquel le percement de l'isthme de Panama est appelé à donner une irrésistible impulsion, n'est que la résultante d'un ensemble de circonstances impérieuses, de la nécessité pour les nations industrielles et commerçantes d'ouvrir à leurs émigrans et à leurs produits de nouveaux débouchés, de mettre en valeur des terres riches et fertiles, d'accroître le capital de l'humanité. Puis, dans ces archipels qu'elles convoitent, le vide se fait, la population décroît : on dirait qu'elle s'éteint au contact mortel de la civilisation qui s'avance. Une race nouvelle va remplacer les races autochtones ; l'heure semble venue pour les Européens d'envahir et d'occuper en maîtres cette cinquième partie du monde, ces îles sans nombre de l'Océan-Pacifique dont Vasco Nuñez de Balboa, le premier, vit, en 1513, des hauteurs de Panama, se dérouler les flots bleus, enserrant, sous ses yeux étonnés, les riches corbeilles de verdure de la baie des mille îles.

C. DE VARIGNY.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV

ET

LÉOPOLD DE RANKE

La destinée a ses caprices : elle avait décidé que, le 7 juin 1840, un mystique monterait sur le trône de Prusse et que, pendant plus de quinze ans, il étonnerait tour à tour ou amuserait l'Europe par les incertitudes de son esprit et de sa conduite, par ses vains efforts pour accorder ses bonnes intentions avec ses convoitises, ses intérêts et sa gloire avec ses scrupules. Ce mystique, qui aimait à parler, à discourir, à donner ses émotions en spectacle, ressemblait bien peu à son père, le très réfléchi, très réservé et très taciturne Frédéric-Guillaume III; il ressemblait encore moins à son frère Guillaume, qui devait être son glorieux successeur et à l'éducation duquel il s'employait bénévolement, sans se douter que ce futur empereur d'Allemagne était né avec toutes les qualités qui font, sinon les grands hommes, du moins les grands rois. Mais la connaissance et l'entente des affaires, l'esprit de discernement, le souverain bon sens, n'étaient aux yeux de Frédéric-Guillaume IV que des dons vulgaires; il en faisait peu de cas, il les laissait aux habiles, aux faiseurs. Il était fermement convaincu que les rois doivent se défier de leur raison et se tenir dans une communication constante avec les intelligences célestes, que la lumière leur vient d'en haut. Il avait son Saint-Esprit particulier, qu'il consultait sans cesse, qu'il jugeait supérieur aux autres, et son Saint-Esprit lui montrait dans les choses de ce monde, dans l'orageux conflit des opinions et des partis, la lutte éternelle du bon et du mauvais

principe, des puissances divines et des puissances sataniques. Il appliquait aux affaires d'ici-bas le vocabulaire de la théologie; le libéralisme n'était pas pour lui une erreur, mais un péché, une suggestion du diable.

C'est dans sa correspondance avec Bunsen que se révèle tout entier cet idéaliste couronné, qui, dans l'habitude de la vie, joignait à une imagination échauffée beaucoup d'esprit, et au goût des spiritualités l'amour des gros propos et des plaisanteries un peu grasses. Publiée et commentée par Ranke en 1873, cette correspondance vient d'être rééditée dans un volume qui contient aussi des études politiques de l'illustre historien, accompagnées de quelques pièces inédites et fort curieuses (1). Bunsen avait commencé par être un conservateur à tous crins, un pur, un féodal. Le séjour qu'il fit en Angleterre comme ministre de Prusse modifia peu à peu ses opinions, et quoiqu'il se donnât pour un homme d'extrême droite, il faisait à son siècle des concessions qui lui attiraient les vives réprimandes de son roi. Leur amitié n'en souffrait pas. Frédéric-Guillaume IV avait l'esprit trop généreux pour ne pas supporter la contradiction. Heureux de donner carrière à son éloquence pathétique et gesticulante, il aimait les discussions, les assauts d'escrime, les joutes de la parole.

Il reprochait surtout à Bunsen d'expliquer les insurrections populaires par les abus et les torts des gouvernemens, et de ne pas croire aux conspirations ténébreuses. Il lui écrivait de Potsdam, le 13 mai 1848 : « Le libéralisme est une maladie comme le dessèchement de la moelle épinière. Les symptômes connus d'une moelle attaquée sont : 1° que le muscle qui fait saillie entre le pouce et l'index devient concave sous la plus légère pression; 2° que les purgatifs constipent; 3° que les astringens relâchent; 4° qu'on peut lever les jambes et qu'on ne peut marcher. Avec cela, on est longtemps malade sans qu'il y paraisse et sans cesser de se croire bien portant. Le libéralisme a, lui aussi, ses symptômes, qui ne trompent pas le médecin. Le caractère des libéraux est de nier l'évidence, de traiter de superstition l'enchaînement manifeste des effets et des causes. On invoque avec emphase l'esprit du siècle pour justifier des actes que le Seigneur nous commande de tenir pour des péchés... On croit sincèrement travailler au progrès, et on court ventre à terre à sa perdition... Le noir devient blanc, la nuit se change en pure lumière, et on en vient à diviniser les victimes d'une criminelle folie. Pensionnaires de maisons de correction, galériens, sodomites, on estime que l'esprit de ces gens de bien aspirait aux demeures éthérées. » Il ajoutait : « Mon

(1) *Zur Geschichte Deutschlands und Frankreichs im neunzehnten Jahrhundert*, von Leopold von Ranke, herausgegeben von Alfred Dove. Leipzig, 1887.

ami, vous me semblez malade, car refuser de croire aux conspirations est le premier indice infaillible du libéralisme qui dessèche la moelle de l'âme... Soignez cela. Il ne faut pas plaisanter avec votre maladie; je n'y sais qu'un remède, qui consiste à faire un grand signe de croix sur sa poitrine et sur son front. »

Traitant de la sorte les libéraux, on ne s'étonnera pas qu'il comparât le radicalisme au choléra morbus, qu'il vît dans les démocrates « les hommes de l'enfer et de la mort, » dans les révolutionnaires allemands, « de hideux bâtards de l'homme et du diable. » Ses enthousiasmes et ses colères ne s'exprimaient que par hyperboles. Toute émeute était pour lui « une infâme révolte, » et les bataillons qui la réprimaient étaient « de divins bataillons. » Il considérait ses chers royalistes neuchâtelois comme une légion de héros et de saints, et la Suisse, après la guerre du Sonderbund, lui semblait une puante porcherie, dont l'infection ne tarderait pas à se propager partout; aussi demandait-il à cor et à cri qu'on expropriât bien vite ces porcs et leurs porchers pour cause de salubrité publique. Ce qu'il y avait en lui de particulier, c'est que par une sorte de mystérieuse chimie tous ses sentimens se transformaient en sensations. Les idées qu'il aimait aussi bien que celles qu'il réprouvait étaient des êtres vivans, réels et tangibles. Elles avaient un corps, une chair, un visage; il les voyait, il les flairait : il trouvait à la révolution « le teint d'une momie égyptienne, » et, pour ne pas affaiblir son mot, « une odeur de charogne, *Aasgeruch*. »

Il n'y a pas dans le monde de plus forte contradiction que d'être à la fois un mystique et un roi de Prusse. Un vrai souverain prussien est un opportuniste qui proclame hautement ses principes quand ses principes peuvent lui servir à quelque chose, mais il ne les préfère jamais aux intérêts de sa couronne et de son pays : homme de devoir, il sait sacrifier ses plaisirs, ses goûts et ses dégoûts au bien public; habile homme, guettant les occasions et la fortune, il sait trouver son bien dans le mal d'autrui. Frédéric-Guillaume IV n'oubliait pas qu'il était roi de Prusse, mais il ne pouvait oublier non plus qu'il était un roi chrétien, et, en toute occurrence, il s'appliquait à concilier la sagesse mondaine et ses intérêts temporels avec la morale évangélique : il se croyait tenu de travailler à la fois à l'agrandissement de son royaume et à l'avènement du royaume de Dieu. Il aurait voulu tout au moins que, dans toutes ses entreprises, le Saint-Esprit, selon son expression, jouât le rôle « de second violon. » Il formait des plans infiniment compliqués, dont il réglait avec amour jusqu'aux moindres détails. Il les appelait lui-même « ses songes d'une nuit d'été; » mais au moment où il s'endormait dans les bras de sa mystique Titania, Puck, génie espiègle et taquin, le réveillait en sursaut, en lui disant : « Sou-

viens-toi que tu es le troisième successeur de Frédéric II, que Berlin n'est pas la nouvelle Jérusalem et que ce monde n'est pas une féerie.» C'est ainsi qu'il a passé son temps à faire des rêves, à les défaire et à les regretter.

Il ne se contentait pas d'être fort lettré, fort instruit dans l'histoire des arts, un savant dilettante dans tous les genres; il se piquait aussi d'avoir approfondi les mystères de la théologie et de l'histoire ecclésiastique. L'église protestante ne répondait point à son idéal; il prétendait que Luther avait fait sortir la vérité de son puits, mais qu'il n'avait pas su l'habiller. Encore n'était-ce pas là son dernier mot. Il soutenait avec quelque raison que les réformateurs, en prétendant remonter aux origines, revenir au primitif, s'étaient trompés sur la véritable église apostolique, qu'ils avaient pris pour une cabane un palais commencé, que cette église contenait en germe la plupart des institutions catholiques, la hiérarchie, les ordres religieux, les règles et l'esprit des couvens. Il rêvait de réformer l'église des réformateurs, d'y introduire un diaconat savamment organisé, et il désirait que tout candidat aux fonctions pastorales fût astreint à l'obligation de passer quelque temps dans le service des hôpitaux, des malades, des pauvres ou de quelque ordre enseignant. « Sans diacres, disait-il, l'église est une manchote; sans l'épiscopat, elle est une orpheline. » Il aurait voulu instituer des évêques et, par une générosité peu commune, se dépouiller à leur profit de son pouvoir épiscopal, se réduire au rôle de protecteur, d'avoué, de juge de paix de l'église. Ses hasardeux projets mécontentaient tout le monde autour de lui. Les libres penseurs, qui abondaient dans sa capitale, se raillaient de son pieux romantisme, les croyans l'accusaient de coqueter avec Rome. Plus d'une fois, le bruit courut qu'il allait se convertir. Il protestait, il s'indignait. Pouvait-il oublier que la réforme avait fait la grandeur de la Prusse? S'il eût franchi le fossé, l'ombre du grand Frédéric serait sortie de son tombeau pour lui reprocher son pas de clerc ou sa trahison.

Les desseins qu'il avait conçus pour la réorganisation de son royaume étaient aussi compliqués que sa politique ecclésiastique. Le régime représentatif lui inspirait une sainte horreur; mais il pensait qu'un roi par la grâce de Dieu doit être un bon père de famille, et un bon père éprouve le besoin de s'expliquer quelquefois avec ses enfans, de connaître leurs désirs et d'en tenir compte. Il disait aussi que l'union d'un souverain et de son peuple doit ressembler à un vrai mariage chrétien. Le souverain est le mari, c'est lui qui veut et qui décide, mais un mari chrétien a toujours des égards, des prévenances pour sa femme. Comme les formules ne lui coûtaient rien, il disait encore qu'il voulait être un roi libre, régnant sur un peuple libre. Un roi ne peut être libre qu'à la condition de ne répondre de ses actions qu'à Dieu, de choisir à son

gré ses ministres, qui ne sont que les instrumens de sa volonté, et de disposer comme il l'entend de son épée, que le Seigneur des armées a bénie. D'autre part, un peuple ne peut être libre s'il n'a que le droit de se taire. Frédéric-Guillaume IV, qui aimait à parler, aimait aussi qu'on lui répondît, chapeau bas, mais librement : on s'ennuie à la longue de parler seul. Il pensait pourvoir à tout en donnant à ses sujets ce qu'il appelait « des institutions vraiment germaniques, » c'est-à-dire en faisant de la Prusse une monarchie militaire tempérée par des assemblées d'états. Les choses s'arrangeaient à merveille dans sa tête à compartimens, où tout s'entassait sans se brouiller; en venait-il au fait, les difficultés abondaient. Il était disposé à donner des pouvoirs assez étendus à ses diètes provinciales; mais les bureaux s'alarmaient, se plaignaient, protestaient, et on l'obligeait à reconnaître que la bureaucratie et l'armée sont les deux piliers de la monarchie de Frédéric II. Une fois encore, il avait rencontré le mur.

Ce fut surtout après la révolution de 1848 que son esprit travailla; du matin au soir et du soir au matin, il était en mal d'enfant; jamais cette imagination féconde n'avait pondu tant de songes d'une nuit d'été. L'assemblée de Francfort s'occupait de transformer la confédération germanique en état fédératif; elle voulait à la fois affranchir et centraliser l'Allemagne, lui donner une constitution libérale et un chef assez puissant pour imposer ses volontés à l'Europe. Frédéric-Guillaume IV s'était avisé sur-le-champ que dans cette mer agitée il y avait pour un roi de Prusse de gros poissons à pêcher; mais ce pêcheur avait une conscience, il se faisait un scrupule de prendre, il voulait que le poisson se donnât. Il désirait qu'on rétablît le vieil empire germanique et que, par respect pour les traditions, on offrît la couronne impériale à l'Autriche; mais il désirait aussi que, contente de ce stérile honneur, l'Autriche s'abstînt à l'avenir de s'immiscer dans les affaires allemandes et laissât tout le pouvoir réel à Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, qui prendrait le titre de roi allemand. Cet événement devait s'accomplir en grande pompe : les souverains rassemblés à Francfort, dans l'église Saint-Barthélemy, pour y remplir leur antique office d'électeurs, les petits princes se pressant autour d'eux, une foule émue, un peuple tout entier ratifiant leur choix par ses acclamations et ses cantiques, il avait déjà réglé toute cette mise en scène; le décor était beau, et la colombe descendait du ciel. Comme il avait autant d'invention que de mémoire et qu'il aimait à mêler les nouveautés aux vieilleries, il se proposait d'instituer solennellement un archevêque évangélique de Magdebourg, qu'il proclamerait primat de Germanie, *primas Germaniæ*, et qui le couronnerait de ses mains. « Vous êtes un artiste, vous êtes un antiquaire, lui écrivait Bunsen; pour l'amour de Dieu, tâchez d'être un souverain et un législateur de l'an de grâce 1848. »

Quand il eut reconnu la vanité de sa chimère, renonçant à sa grande fête de l'église Saint-Barthélemy et à son archevêque de Magdebourg, primat de Germanie, il remplaça sa première idée par un projet plus vraiment prussien, et il se montra disposé à laisser la couronne impériale à la maison de Lorraine en l'autorisant à s'en servir, pourvu qu'elle fît du roi de Prusse le généralissime héréditaire de toutes les armées allemandes. Après réflexion, s'étant convaincu qu'elle n'y consentirait jamais, il se résolut à devenir malgré elle empereur d'Allemagne. Mais il n'entendait pas recevoir la couronne du parlement de Francfort de cette assemblée suspecte, « mélange bâtard de l'homme et du diable. » Il voulait que l'empire lui fût offert par l'unanimité des princes allemands. L'Autriche devait y mettre bon ordre, et il finit par comprendre qu'un jour ou l'autre il faudrait en découdre; plus d'une fois, quoiqu'il n'eût pas l'humeur guerrière, son épée tressaillit dans le fourreau. Mais que faire? Comment sortir d'embarras? Il voyait dans l'Autriche son alliée naturelle contre la révolution, contre les puissances sataniques, et cette même Autriche était l'éternel obstacle à toutes les ambitions prussiennes. De toutes les contradictions qui le tourmentaient, ce fut la plus cruelle. L'Autriche était à la fois sa fidèle amie et sa mortelle ennemie; il la bénissait et il se croyait tenu de la maudire, il la maudissait et il se faisait un devoir de la bénir. Comme le prophète Balaam, il voyait monter devant lui un sentier entre les vignes, avec un mur de chaque côté, et son ânesse, qui était sa conscience, refusait d'avancer : elle avait aperçu l'ange de l'Éternel, qui, son épée nue dans la main, lui barrait le passage. Balaam battit son ânesse; Frédéric-Guillaume IV ne battit jamais la sienne, il la tenait pour inspirée.

Les contradictions instruisent les philosophes; ils en dégagent des vérités supérieures où les contraires se concilient. Les hommes d'action doivent faire leur choix, et tout choix suppose un sacrifice. Quiconque se refuse à choisir et à rien sacrifier se condamne à ne rien faire, à laisser passer les événemens qui lui déplaisent, sans autre profit que le stérile plaisir de les juger. Frédéric-Guillaume IV, qui était le plus exalté des indécis, ou le plus indécis des exaltés, en était réduit à se fâcher, à gémir, à prédire comme Jonas la ruine de Ninive, après quoi il s'écriait en allemand ou en latin : « J'ai dit et j'ai sauvé mon âme, *dixi et salvavi animam meam!* » Sa situation eût été tragique s'il n'avait eu un fonds presque inépuisable de belle humeur, tous les goûts d'un dilettante et d'un bon vivant et le don de se distraire. Au surplus, les prophètes éloquens prennent facilement leur parti des malheurs qu'ils ont annoncés; quand l'événement avait justifié ses sinistres prédictions, Frédéric-Guillaume plongeait bien vite sa plume dans son royal encrier pour écrire à son cher Bunsen : « Eh bien! mon ami, que vous en semble? Qui de nous deux avait raison? »

Toutefois, il est dangereux de caresser des chimères, de s'asservir, de s'abandonner aux idées troubles, la santé du cerveau finit par en souffrir. Dès 1858, à l'âge de soixante-trois ans, ce souverain, dont on peut dire qu'il était « le plus bel esprit et le plus chimérique de son royaume, » dut instituer une régence, se décharger sur son frère des devoirs du gouvernement. Il se survécut deux ans, pendant lesquels cet homme, qui avait tant parlé, ne trouvait plus ses mots et s'affligeait de ne pouvoir se faire comprendre. L'avait-on jamais compris? Ceux de ses sujets qui le respectaient le plus se plaignaient souvent qu'il parlât une langue qui n'était pas celle de son siècle et qu'ils entendaient mal. Son successeur, Guillaume le sage et l'heureux, a toujours su se faire entendre. Dans tous les discours qu'il a prononcés comme dans ses bulletins de victoires, on découvre sans peine quelques phrases écrites pour « le second violon ; » mais le reste est si clair, si net, que le grand Frédéric lui-même n'y trouverait rien à redire.

Les Prussiens, grisés par leurs gloires récentes, n'ont gardé qu'un médiocre souvenir du règne effacé de Frédéric-Guillaume IV. Ils lui ont souvent reproché ses hésitations, ses faiblesses, ses défaillances, les atteintes portées impunément à sa dignité souveraine, la principauté de Neuchâtel dont il s'est laissé dépouiller, les dégoûts et l'humiliation d'Olmütz, les occasions qu'il a manquées, sa conduite louche et vacillante pendant la guerre de Crimée. Il a eu la bonne fortune de trouver un apologiste discret, mais convaincu, dans le plus grand historien qu'ait produit l'Allemagne. Ranke a défendu plus d'une fois sa mémoire contre des accusations qui lui semblaient outrées ou injustes. Selon lui, ce règne n'a pas été aussi stérile qu'on se plaît à le dire. En demeurant neutre jusqu'à la fin de la guerre de Crimée, en multipliant les échappatoires, en se dérobant par ses gémissantes résistances à toutes les obsessions des puissances occidentales, Frédéric-Guillaume IV s'est acquis la gratitude de la Russie et a préparé une entente sans laquelle le roi Guillaume eût été incapable de rien entreprendre. Ses complaisances pour l'Autriche, dont il a été mal récompensé, ont prouvé à la Prusse qu'aucun accord n'était possible entre Berlin et Vienne, qu'il faudrait tôt ou tard en venir aux grands moyens, qu'il y a des questions qui ne se résolvent que par le fer et le feu. Enfin, il a montré, dans des jours orageux, que, s'il s'accommodait quelquefois aux temps, il n'était pas prêt à tous les sacrifices. Il accorda beaucoup à son peuple en lui octroyant une charte, mais il sut réserver et sauver tous les droits essentiels de la royauté, et il les a laissés en héritage à son successeur. La couronne qu'il lui a transmise était une vraie couronne prussienne, garnie de tous ses joyaux ; il avait le droit de dire : « Regardez, je les ai disputés à l'émeute, et il n'en est pas un seul qui se soit perdu par ma faute ; le compte y est ! »

Homme de sens rassis, d'esprit fin et circonspect, et de haute raison, Léopold de Ranke ressemblait peu à Frédéric-Guillaume IV; il avait pourtant les mêmes principes, les mêmes maximes, qu'il exprimait à sa façon. Il y avait en lui deux hommes qui ne s'accordaient pas toujours. Comme historien, il possédait le don d'universelle sympathie et une merveilleuse souplesse de jugement; ce cosmopolite, qui goûtait la civilisation sous toutes ses formes, entrait sans effort dans la peau des peuples étrangers; selon les cas, il se faisait Français, Espagnol, Italien, même un peu Turc. Mais ce Saxon transplanté à Berlin était devenu un chaud patriote prussien, et quand il interrompait ses travaux d'histoire pour dire son mot sur la politique contemporaine, il avait des opinions très arrêtées, des partis-pris, des préjugés. S'il avait écrit une biographie de Robespierre, personne n'aurait pénétré plus avant que lui dans une âme de jacobin, pour en démêler les secrets replis, et, à force d'expliquer les actions, il eût paru les justifier; mais s'agissait-il de savoir quelles institutions convenaient à sa nouvelle patrie, il ne croyait plus qu'au droit historique et le libéralisme lui était suspect. Pour un botaniste, il n'y a pas de vilaines plantes; qu'il étudie l'ortie ou la jusquiame, il y découvre des lois qui plaisent à sa raison, des harmonies qui l'enchantent. Le charge-t-on de créer un jardin public, il n'y admet que les fleurs qui se recommandent à son choix par leur beauté ou leurs vertus. Comme publiciste, Ranke ne voyait dans la révolution qu'une puissance destructive, la grande ennemie du droit historique, et il laissait aux peuples qui veulent s'empoisonner cette jusquiame à l'aspect livide, à l'odeur vireuse.

Plusieurs années avant l'avènement de Frédéric-Guillaume IV, dans un temps où la révolution de 1830 avait remué l'Allemagne et répandu partout une sourde agitation, Ranke fut nommé rédacteur en chef d'une revue conservatrice destinée à combattre le libéralisme et les doctrinaires des états du sud. Il s'appliqua surtout à mettre ses compatriotes en garde contre l'importation des idées françaises. Les raisonnemens qu'il leur tenait peuvent se résumer ainsi : « Tout peuple est une espèce dans le genre humain; chacun d'eux, ayant des origines particulières, a aussi ses lois propres, et ses institutions doivent être l'expression de son génie national. Il est permis d'emprunter à la civilisation des autres peuples ce qu'elle a de bon, et il convient de s'approprier ce qu'il y a d'intéressant et de vraiment nouveau dans leur littérature; mais on est sûr de se perdre en adoptant leurs institutions. On ne saurait trop se défier des hommes d'école qui prétendent soumettre les affaires de ce monde à des règles universelles; la grammaire comparée ne peut produire une langue, ni l'esthétique un poème, ni la politique un état; si grande, si profonde que soit votre sagesse, vous ne fabriquerez jamais une patrie. Il faut être quelque chose, et on n'est quelque chose qu'en se distinguant de ses voisins. Soyez de vrais

Allemands et n'imitez personne. Défiez-vous des théories, des doctrines; ce que les doctrinaires vous donnent pour une idée n'est souvent que l'abstraction d'une existence étrangère. Défiez-vous aussi des factions et de leurs programmes; quand, le scalpel en main, on analyse les partis, on finit toujours par y trouver comme leur vrai fond je ne sais quoi d'irrationnel qui ressemble à une force aveugle de la nature. La grande erreur de notre temps est de chercher le bonheur et le salut des sociétés dans la sagesse des assemblées délibérantes et dans les constitutions écrites. La vraie destinée de la Prusse est d'être et de demeurer une monarchie militaire. Sans doute, toute institution est perfectible; les besoins, les désirs changent, il faut s'accommoder aux situations nouvelles; mais ne touchez pas aux principes, on se tue en les détruisant. Le vrai représentant des intérêts d'un peuple est son souverain héréditaire, qui a la tradition et les secrets de l'histoire, et la souveraineté populaire est une superstition incompatible avec l'ordre social. L'État n'est pas seulement destiné à protéger les intérêts privés; sa principale mission est de leur apprendre à se sacrifier aux intérêts généraux. Tâchez donc de trouver votre bien particulier dans le bien public, et la récompense de vos renoncemens dans le témoignage de votre conscience. Aussi bien, que sert-il de s'insurger contre le droit historique? Les vents du ciel promènent çà et là les sables du désert, ils laissent les montagnes à leur place. » Il y a dans cette argumentation un mélange de vrai et de faux. Si Ranke méprisait trop la théorie, nous autres Français nous méprisons trop l'histoire. « Je fais quelquefois de beaux rêves pour mon pays, a dit un écrivain très sensé, auteur d'un excellent livre sur le *Paradoxe de l'égalité*; un de mes rêves favoris est que nous renoncions enfin à chercher le vrai dans la simplicité et l'uniformité. (1) »

Ranke demeura toujours fidèle aux idées qu'il développait entre 1832 et 1836 dans sa *Revue historico-politique*. C'est ainsi qu'il traduisait en prose les élégies et les odes fort imagées de Frédéric-Guillaume. Il ne fallait pas lui demander d'emboucher le clairon des prophètes ni d'exposer la loi des sociétés en s'accompagnant sur la harpe mystique ou sur la viole des troubadours. Il pensait qu'il y a deux sortes de royalisme, le royalisme de sentiment, qui est une religion, et le royalisme de raisonnement, qui est une philosophie, et il raisonna toujours. Il lui était impossible de voir dans le libéralisme une invention de Satan, et quand il lui arrivait de parler « des puissances démoniaques, » il entendait par là qu'il y a dans l'humanité quelque chose d'inconscient, que de mystérieux entraînemens l'obligent parfois à faire le contraire de ce qu'elle veut et à trouver son malheur où elle cherchait son bien.

(1) *Le Paradoxe de l'égalité*, par Paul Laffitte. Paris, 1887; librairie Hachette.

Au demeurant, il croyait avec Montesquieu, qu'il admirait infiniment, que dans l'histoire des sociétés tout s'explique par la nature et la relation des choses, par les circonstances, par les milieux, par le génie national, comme aussi par l'habileté des hommes d'état et surtout par la fortune.

Frédéric-Guillaume IV goûtait peu ce style. Ce romantique n'aimait que les romantiques, et les fanatismes contraires au sien lui déplaisaient moins que le bon sens des opinions moyennes. Aussi n'éprouvait-il pour Ranke qu'une vive estime, accompagnée d'une incertaine sympathie. Il relisait souvent *Candide;* il déclara un jour à un poète, qui nous l'a redit, « que ce livre prodigieux était le chef-d'œuvre de la littérature française et l'apocalypse du démon. » En revanche, Montesquieu lui semblait insipide, et il rangeait tous les esprits posés, tous les modérés, parmi ces tièdes que vomit la bouche du Seigneur. Il n'aimait pas le gris; il voyait rouge, et il voulait que tout le monde vît rouge comme lui : c'était la couleur de la vérité, ce qui ne l'empêchait pas d'être fort indulgent pour le scepticisme narquois d'Alexandre de Humboldt. Ce grand savant l'instruisait quelquefois, et plus souvent amusait ses chagrins par des médisances ou par des contes salés.

Quoique Ranke ne fût pas précisément son homme, Frédéric-Guillaume IV, qui causait volontiers et abondamment de ses affaires, lui demanda à plusieurs reprises des avis, des conseils, par l'entremise de son aide-de-camp le baron Edwin de Manteuffel. M. Dove vient de publier, pour la première fois, comme appendice à la *Correspondance avec Bunsen*, ces consultations écrites du grand historien, les réponses qu'il fit aux questions de son roi dans de graves occurrences. Assurément elles méritaient d'être connues : devançant les temps, Ranke y esquissait le plan d'une politique hardie qui depuis, sous un autre règne, a été pratiquée avec bonheur, et on ne s'étonnera pas qu'au lendemain de sa mort, le 27 mai 1886, ses fils aient reçu du prince de Bismarck un témoignage éclatant de sympathie, l'assurance « que le chancelier s'était toujours senti intimement uni à leur père par une étroite communauté de sentimens et de pensées. »

Vers la fin du mois d'octobre 1848, au moment où Frédéric-Guillaume IV, ayant recouvré sa royale liberté, se disposait à transférer son assemblée nationale de Berlin à Brandebourg, puis à la dissoudre, il fit demander à Ranke s'il avait quelque conseil à lui donner. Ranke approuva son projet d'octroyer une charte : « Le constitutionnalisme, disait-il, doit être envisagé sans haine et sans amour, comme une forme de gouvernement qu'affectionnent les hommes de ce siècle; il importe seulement que la constitution soit telle qu'elle vous permette d'exister. » Il représentait vivement à son souverain les dangers du suffrage universel, et lui recommandait le socialisme

d'état comme le plus puissant des dérivatifs : « Les masses n'ont heureusement aucun intérêt politique; elles ne recherchent avec ardeur que l'amélioration de leur état, elles désirent avant tout qu'on leur assure leur subsistance... Nous avons le service militaire universel. S'il m'est permis de le dire, celui qui offre sa vie à l'état mérite qu'on l'aide à vivre, et la plus saine politique demande qu'on lui reconnaisse ce droit. » Il en concluait que le gouvernement prussien devait proclamer le droit au travail, et, pendant la paix, créer des escouades ou des cohortes d'ouvriers, organisés militairement, qu'on emploierait à régulariser le cours des rivières, à construire les édifices publics ou à défricher les terrains incultes. M. de Bismarck, qui a inauguré en Prusse le socialisme d'état, n'a pas fait tout ce que Ranke demandait; ce grand oseur n'a pas tout osé.

En 1849, peu de temps avant que la délégation de l'assemblée de Francfort vînt lui offrir la couronne impériale, Frédéric-Guillaume IV consulta de nouveau l'oracle. Fallait-il accepter? fallait-il refuser? Ranke en prit occasion pour expliquer ses vues sur la politique allemande, et une fois encore il sembla prédire ce qui s'est fait depuis. Il posait d'abord en principe qu'on ne pouvait réaliser l'unité allemande que par l'exclusion de l'Autriche, qu'il fallait s'organiser sans elle et au besoin contre elle, puis conclure avec Vienne un traité perpétuel d'alliance offensive et défensive. Il établissait ensuite que, l'empire devant être essentiellement conservateur sous peine de préparer l'avènement d'une république démocratique, il fallait donner des gages à l'indépendance des petits et moyens états et de tous les princes allemands, en n'exigeant d'eux que les sacrifices strictement nécessaires. Il traitait tout au long la question très délicate de savoir si le roi devait accepter et la couronne que lui offrait une assemblée d'origine équivoque et la constitution qu'elle prétendait lui imposer et qui n'accordait à l'empereur qu'un droit de *veto* suspensif. Il conseillait de négocier avec le parlement de Francfort, d'en obtenir des concessions. Les scrupules que pouvait avoir le roi le touchaient peu; il pensait, comme plus tard M. de Bismarck, que, dans les temps troublés, il est permis de pactiser avec la révolution et même de l'embrasser pour l'étouffer. A chaque saint sa chandelle, et quand la fête est finie, on se moque du saint : *gabbato il santo*. Son dernier mot était que la force et l'audace surmontent toutes les difficultés.

Frédéric-Guillaume IV ne se rendit pas à cette invitation. Il refusa une couronne qu'il comparait « à la couronne de pavés du roi Louis-Philippe »; il ne prisait que « celles qui portent l'estampille de Dieu. » D'ailleurs, la majorité qui le proclamait empereur n'était que de 43 voix sur 538 députés. Les mystiques, qui voient mal ce qui se passe autour d'eux, aperçoivent quelquefois très nettement les choses lointaines. Il

répondit à ceux qui le pressaient de franchir le pas que sans doute le prophète Daniel était descendu dans la fosse aux lions et qu'il en était sorti bien portant, mais que Frédéric-Guillaume IV n'était pas Daniel, qu'il ne voulait pas courir les aventures ni tenter Dieu, qu'au surplus il risquerait de se déshonorer gratuitement en sacrifiant aux désirs d'une assemblée de sang mêlé sa chère Prusse, « la plus magnifique création de Dieu dans l'histoire. » Son bon sens l'avait averti qu'un Hohenzollern ne pouvait faire ses conditions à l'Allemagne qu'après une guerre heureuse, que les temps n'étaient pas mûrs. Il fallait que de grands événemens s'accomplissent pour que la Prusse s'assimilât l'Allemagne en la convertissant en monarchie militaire; en 1848, l'Allemagne se serait assimilé la Prusse en lui inoculant le régime parlementaire.

La Prusse a gagné son procès; elle ne s'est pas donnée, il a fallu se donner à elle ; mais beaucoup d'Allemands songent à se pourvoir en cassation. L'Allemagne sera-t-elle à jamais une monarchie militaire, ou la Prusse deviendra-t-elle un jour un royaume parlementaire ? C'est la grande question. Ranke écrivait, il y a bien des années : « Nous ressemblons au batelier qui traverse le Rhin à quelques pas en amont de sa chute; craignons que le courant ne nous emporte. » Il redoutait les libéraux et leurs doctrines, il ne les haïssait pas. M. de Bismarck les hait autant qu'il les redoute; ils seront l'éternel souci de sa laborieuse vieillesse. Quand il veut chasser un diable qui lui fait peur, sa méthode est de peindre sur la muraille un autre diable qui l'effraie moins. Pour dégoûter les Allemands du parlementarisme, il leur représente sans cesse que leurs voisins n'attendent que le moment de les attaquer, que longtemps encore ils devront sacrifier leurs appétits de liberté à la nécessité de se défendre, et chercher leur salut dans un pouvoir fort et tutélaire. C'est par la politique de l'inquiétude qu'il combat les aspirations des libéraux et tient ses ennemis en échec. L'inquiétude est un vilain mal qui se gagne. Combien de temps encore l'Europe sera-t-elle sur le qui-vive?

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

LA BANQUEROUTE DU NATURALISME.

Il y a longtemps que nous n'avons parlé des romans de M. Zola. Ce n'est pas que nous ne les ayons lus, ainsi qu'il était de notre devoir; mais, après les avoir lus, nous n'en avions rien à dire que nous n'eussions déjà dit. Épiques ou apocalyptiques, puisque c'étaient les qualités nouvelles qu'il fallait louer dans *Germinal*, par exemple, ou dans *l'Œuvre*, nous ne l'eussions pu faire d'ailleurs qu'aux dépens des anciennes, de celles que nous goûtions peu, mais que nous reconnaissions enfin dans *l'Assommoir* ou dans *le Ventre de Paris;* et, pour *la Joie de vivre*, en dépit des clameurs, nous n'y pouvions vraiment rien voir de plus obscène ou de plus incongru que dans *Pot-Bouille* ou dans *Nana*. Mêmes Quenu-Gradelle et mêmes Rougon-Macquart, mêmes procédés, même absence aussi de sens moral, c'était toujours le même M. Zola. Qu'après avoir jadis découvert Paris, ce romantique attardé parmi nous inventât donc maintenant la mer, ou qu'après avoir calomnié les mœurs de la bourgeoisie, cet homme de quelque talent, mais de si peu de goût, et de tact, et d'encore moins d'esprit, caricaturât à leur tour celles du populaire, il n'y avait là ni de quoi s'étonner, ni de quoi revenir à la charge. Mieux valait attendre; et, puisque aussi

bien, de roman en roman, il allait s'éloignant un peu plus de la décence, du naturel, et de la vérité, on en reparlerait, pour la dernière fois, quand il en serait tout à fait sorti.

C'est ce qui vient d'arriver : et le volume n'a point encore paru, le journal de M. Zola n'a pas seulement encore terminé la publication du roman, que déjà *la Terre*, en achevant de déclasser le romancier, semble avoir achevé du même coup de disqualifier le *naturalisme*. On n'ose plus être naturaliste; on se défend de l'avoir été; les plus ignorés eux-mêmes de ses disciples, les imitateurs qu'il ne se savait point, ont déjà commencé de trahir « le Maître. » Déjà, l'auteur de *Charlot s'amuse* et celui du *Bilatéral*, déjà MM. Paul Bonnetain, J.-H. Rosny, Paul Margueritte, Lucien Descaves et Gustave Guiches, — faisons-leur le plaisir de mettre ici leurs noms, qu'on pourrait avoir oubliés, — ont publiquement protesté contre « l'exacerbation de la note ordurière » dans le roman de M. Zola : c'est ainsi qu'ils s'expriment en patois naturaliste. On peut prévoir enfin le temps où M. Zola, dans cet abandon de tous les siens, n'aura plus pour lui que le seul M. Francisque Sarcey. Et nous ne le regretterons qu'à moitié, — en songeant qu'il y a dans *la Terre* de quoi justifier d'autres défections, qui seraient même plus sensibles à M. Zola, que celle de M. Lucien Descaves ou de M. Rosny, — mais cependant nous le regretterons. D'abord, parce qu'il est toujours pénible de voir un homme de talent se fourvoyer sans ressource; et puis, parce qu'il est plus pénible encore de le voir compromettre avec lui, dans son aventure, ce qu'il pouvait y avoir de justesse et de vérité dans les théories d'art auxquelles les circonstances avaient attaché son nom. Le *naturalisme* avait sa raison d'être, dans le siècle où nous sommes; il en avait même plusieurs, que nous avons ici plusieurs fois déduites; et, si nous en voulons autant du reste, nous n'en voulons de rien plus à M. Zola que de les lui avoir, l'une après l'autre, et pour longtemps maintenant, enlevées.

Car, il faut bien en convenir : quelque étonnement que l'on éprouve à se trouver d'accord avec M. Paul Bonnetain, et quoique ces jeunes schismatiques, pour se purifier, aient sans doute besoin de se laver dans bien des eaux encore, ils ont raison. M. Zola, dans *la Terre*, a passé toutes les bornes. Oui; si l'on savait peut-être que le commencement et la fin de son naturalisme, que sa principale ou son unique originalité n'avait guère consisté qu'à imprimer tout crus dans ses romans des mots dont je gagerais qu'à peine ose-t-il se servir dans la liberté de la conversation, jamais pourtant il n'en avait encore imprimé de tels, ni rendu le nom même de *naturalisme* synonyme à ce point de ceux d'impudence et de grossièreté. Jamais non plus, pas même dans *Pot-Bouille*, cet étrange observateur des mœurs de son temps ne s'était ainsi moqué de son public, jamais il n'avait substi-

tué plus audacieusement à la réalité les visions obscènes ou grotesques de son imagination échauffée. Nulle conscience et nulle observation, nulle vérité; nulle exactitude, tous les effets faciles et violens, tous ceux du vaudeville et ceux du mélodrame; des scènes inouïes de brutalité; toutes les plaisanteries qui passent à Grenelle ou du côté de Clignancourt pour des formes de l'esprit; des images de débauche, des odeurs de sang et de musc mêlées à celles du vin ou du fumier, voilà *la Terre;* et voilà, va-t-on dire, le dernier mot du *naturalisme!* Si M. Bonnetain ou M. Margueritte réussissent maintenant à le tirer de là, ils n'auront pas fait peu. Je crains seulement pour eux qu'il ne leur fallût, — dirai-je plus de talent? — mais un autre talent à coup sûr que celui dont leurs œuvres nous ont donné les preuves jusqu'ici.

Sont-ce, en effet, des paysans, que les personnages du dernier roman de M. Zola? Mais il faudrait d'abord pour cela qu'ils fussent des hommes, et ce n'en sont point, ni même des brutes, mais seulement des mannequins. Dans *l'Œuvre*, dans *Germinal*, dans *la Joie de vivre*, on pouvait encore, en y regardant bien, discerner quelque trace et reconnaître au moins quelque effort d'observation, mais ici, c'est vainement qu'on en chercherait l'ombre; et les jésuites d'Eugène Suë, les mousquetaires d'Alexandre Dumas, les Burgraves eux-mêmes de Victor Hugo sont plus vrais, moins fantastiques, plus vivans peut-être que les paysans de M. Zola. Au moyen des journaux, des faits divers et des comptes rendus de cours d'assises, au moyen des commentaires dont le « chroniqueur judiciaire » ne manque jamais à les faire suivre, — pour opposer, comme l'on sait, la dépravation cynique des campagnes à l'honnête, l'élégante et l'inoffensive corruption du boulevard, — M. Zola s'est fait une idée du paysan français, et composé méthodiquement un dossier d'horreurs villageoises. C'est ce qu'il appelle ses *documens*. On y voit qu'en telle année, dans telle commune, tel département, un père de famille ayant eu l'imprudence de résigner ses biens à ses enfans, ceux-ci, las un jour de nourrir une bouche inutile, l'ont relégué sous un toit à porcs, ou même aidé à mourir plus vite. On y lit qu'en telle autre année, dans un département voisin, et ainsi qu'il est prouvé par les débats ou l'aveu du coupable, un beau-frère, pour éviter la division d'un commun héritage, a violé sa belle-sœur mineure et l'a ensuite étranglée. On y trouve encore qu'une femme a mêlé de la mort aux rats dans la soupe aux choux de son homme; que deux frères, faute de s'entendre, ont vidé à coups de fusil une question de bornage; qu'une bru s'est débarrassée d'une belle-mère importune à coups de serpe ou de fléau. Et on y apprend aussi, par occasion, des choses qu'en effet on ignorait, jusqu'à M. Zola : que le fumier ne sent pas bon; que si l'on boit trop de vin ou de cidre, on se grise; qu'il est arrivé quelquefois à la grêle de hacher les blés; qu'il est plus dur de mois-

sonner que de cracher dans un puits pour y faire des ronds; que, d'ailleurs, ce ne sont point des *clubmen* qui hantent d'ordinaire les cabarets de village; et que le paysan aime âprement la terre. Cependant le romancier, d'un air entendu, frappe de la main sur ses dossiers; et les *reporters*, sur sa parole, nous jurent qu'il n'a rien dit qu'il ne puisse prouver, en forme de preuve authentique, dont ne témoigne la collection du *Gil Blas* et du *Figaro*. De qui se moque-t-on ici? de nous ou de M. Zola? Car, je consens bien que les amateurs trouvent encore d'assez beaux *morceaux* dans *la Terre*, un reste de souffle, et, par endroits, presque de la puissance, dans ces descriptions, par exemple, où M. Zola reconstruit la nature et l'ajuste aux exigences de ses propres hallucinations; mais, dans ce roman de cinq ou six cents pages, on n'en signalerait pas une qui nous apprenne rien sur la campagne ou sur le paysan. Ou, si l'on aime mieux cette autre façon de dire la même chose : le peu de vérité qu'il y a dans *la Terre* est banal, pour traîner partout, et le peu de nouveauté qu'on y rencontre n'est pas vrai.

Je ne connais point assez le paysan pour m'en faire moi-même une idée très précise, et encore moins, quelque idée que je m'en fasse, pour vouloir la substituer à celle de M. Zola. Je crois seulement que, si le paysan, comme l'ouvrier, par exemple, comme le bourgeois, ou comme le militaire, ont quelques traits qui ne soient qu'à eux, ils ne laissent pas, tous tant qu'ils sont, d'en avoir aussi quelques-uns qui leur sont communs entre eux, et avec moi. Pour être paysan, on n'en est pas moins homme, et pour être homme, ce que j'ose assurer, c'est qu'il faut commencer par différer beaucoup des héros de M. Zola. Et, puisque M. Zola n'est ni le seul ni le premier qui ait voulu peindre le paysan; ce qui est encore certain, c'est que le sien est le premier et le seul qui fasse en nous cette impression. Si M. Zola veut s'en rendre compte, qu'il le compare au surplus, je ne dis pas même avec ceux de Balzac ou de George Sand, lesquels sont un peu romantiques ou romanesques, mais avec ceux de l'écrivain qu'il semble en vérité s'être proposé de ressusciter parmi nous, ce Restif de la Bretonne de qui nous l'avons plus d'une fois rapproché. Dans *la Vie de mon père*, l'auteur de *Monsieur Nicolas* et du *Paysan perverti* nous a tracé le portrait de sa propre famille : c'est la décence et la gravité mêmes, avec une nuance marquée d'orgueil héréditaire, et un besoin très vif d'estime et de considération. Mais j'oublie que M. Zola ne fera jamais cette comparaison ni nulle autre, parce que lui-même ne s'intéresse pas assez aux histoires qu'il nous raconte, aux personnages qu'il prétend peindre, à cette réalité dont il se croit néanmoins l'interprète. M. Zola ne s'intéresse qu'au succès de ses œuvres, et qu'au développement de sa personnalité. Avec le goût et le sens moral, ce qui lui manque le

plus c'est la sympathie, et sans la sympathie, sans cette faculté précieuse, délicate et subtile, n'y ayant pas moyen d'enfoncer un peu avant dans la connaissance de nos semblables, il n'y a pas moyen non plus d'être naturaliste.

On ne saurait trop le redire : c'est ici ce que n'ont pas compris nos modernes *naturalistes*, Flaubert en tête, M. Zola derrière lui, ni leurs nombreux imitateurs, et c'est ce qui fait sur eux la si grande supériorité des *naturalistes* russes et anglais, d'un Tolstoï, d'un Dostoïewski, de Dickens, de George Eliot. C'est que ceux-ci ont vraiment aimé les humbles et les dédaignés, cette foule anonyme et obscure, que le grand art, l'art officiel et d'apparat, si l'on peut ainsi dire, avait rayée de ses papiers. Ils ont cru que l'égalité des hommes dans la souffrance et dans la mort donnait à tous un droit égal à l'attention de tous. S'ils sont descendus dans l'âme d'une fille ou d'un criminel, ç'a été pour y chercher l'âme elle-même et l'humanité. Et s'ils n'ont pas reculé devant la peinture de la laideur et de la vulgarité, c'est qu'ils ont cru que l'on avait inventé l'art pour nous en consoler, en les anoblissant. Mais nos *naturalistes* à nous, véritables mandarins de lettres, infatués comme Flaubert et comme M. Zola de la supériorité sociale de l'art d'écrire sur celui de fabriquer de la toile ou de cultiver la terre, uniquement attentifs à « soigner, » comme on dit, leur réputation et leur vente, ils n'ont vu, dans tout ce qui n'avait pas écrit l'*Assommoir* ou *la Tentation de saint Antoine*, que matière à caricature. Et manque de sympathie pour autre chose qu'eux mêmes, c'est ainsi que leur observation, quand encore ils daignaient observer, n'a pas pénétré au-delà de l'écorce des choses. Ils n'en ont vu que le contour, ils n'en ont su fixer que la silhouette; et, pour cette raison, s'ils doivent durer quelque temps, si les générations qui viennent les lisent encore, ce ne sera pas comme *naturalistes*, ce ne sera pas non plus comme *pessimistes*, — un autre mot qu'ils compromettent par l'usage qu'ils en font, — ce sera comme *vaudevillistes*.

Ayant essayé plusieurs fois de montrer, non-seulement à M. Zola, mais à quelques-uns aussi de ses disciples, les vaudevillistes qu'ils étaient, on me permettra de ne revenir ici ni sur le choix de leurs sujets ordinaires, qui appartiennent plutôt au répertoire du Palais-Royal, ni sur leur façon de les traiter, qui ressemble à celle d'un Paul de Kock lugubre et pédant, ni sur leur goût à tous pour la caricature et surtout pour l'équivoque. Mais ce que je tiens à dire, parce que je n'en aurai jamais, je crois, de meilleure occasion que *la Terre*, c'est que ce comique involontaire s'obtient précisément grâce à l'insuffisance de l'observation. Les personnages de M. Zola, les moins complexes, les plus simples du monde, n'obéissant jamais qu'à l'impulsion d'un unique appétit, toujours élémentaire, ne connaissant en toute ren-

contre qu'une seule manière de le manifester, ne raisonnant d'ailleurs jamais avec eux-mêmes, traversent le roman avec l'allure roide et uniforme, les tics mécaniques et les gestes anguleux d'un fantoche; et le comique naît, irrésistible et énorme, du contraste même entre les situations violentes où le romancier les jette, et l'immobilité de leur physionomie ou la gaucherie de leurs mouvemens. C'est bien ainsi que dans le vaudeville, un effet toujours sûr, comme on dit en style de théâtre, c'est de mettre une phrase dans la bouche d'un personnage : « Tais-toi, t'as commis une faute, » ou « Mon gendre, tout est rompu ; » et de la lui faire obstinément redire, pendant trois ou cinq actes, qu'elle soit d'ailleurs ou non en situation, et surtout quand elle n'y est pas. Dans ce genre de comique inférieur, et même un peu grossier, je conviens que M. Zola est depuis longtemps sans rival. Comme dans *l'Assommoir* le fameux couple Boche, comme dans *Pot-Bouille* l'oncle Josserand et l'inénarrable Trublot, *la Terre* est pleine de Fouan et de Buteau, de Delhomme et de Macqueron, d'Hilaire et de Palmyre, qui n'ayant qu'une idée n'ont aussi qu'une façon de la traduire, comme les Krampach et les Nonancourt du vaudeville classique. Il y a d'ailleurs des différences, et ces deux-ci parmi beaucoup d'autres : la première, qu'au lieu d'être simplement dépourvus de sens, les refrains des personnages de M. Zola sont orduriers ou blasphématoires, et la seconde que nos vaudevillistes, assez contens de nous avoir fait rire, n'ont pas cru qu'ils écrivaient, dans *Le plus heureux des trois* ou dans *le Chapeau de paille d'Italie* : « l'histoire naturelle et sociale » de leur temps. M. Zola, lui, n'est jamais si plaisant que quand il se prend le plus au sérieux.

Si ce procédé ne laisse pas d'avoir quelques inconvéniens, on en voit peut-être le grand avantage. Les mêmes mannequins peuvent toujours servir, et de « bourgeois » qu'ils étaient dans *Pot-Bouille*, ou de « mineurs » dans *Germinal*, les transformer en « paysans » dans *la Terre*, ce n'est qu'une redingote à changer en une blouse, un nom propre en un autre ; — et aussi le titre du roman. Quand donc M. Zola nous donnera ces romans sur « l'Armée, » et sur « les Chemins de fer, » voie montante et voie descendante, qui doivent compléter, je crois, l'épopée des Rougon-Macquart, tenons-nous pour assurés d'y retrouver les mêmes personnages. Cela sentira seulement la caserne au lieu de la ferme, le fumier de cheval au lieu du fumier de vache, ou l'odeur de fumée, d'huile et de graisse à graisser au lieu de l'odeur des blés mûrs et du foin nouveau; mais il s'y passera les mêmes choses, entre deux trains, sous le hangar aux marchandises ou dans un coin de la lampisterie, qu'ici entre deux coups de faulx, derrière une meule de foin. Comme on connaît d'ailleurs les principes de M. Zola, comme il est entendu par avance que ses romans devront manquer de tout

intérêt romanesque, et comme son « dossier » militaire ou administratif sera sans doute aussi riche de documens que son « dossier » agricole, on voit que la tâche ne lui sera pas non plus très difficile. Feu Ponson du Terrail était plus scrupuleux : il tuait au moins de temps en temps Baccarat et Rocambole, et, pour les ressusciter, il attendait que les abonnés du *Petit Journal* ou de *la Patrie* les eussent instamment redemandés.

Cette pauvreté de l'observation dans les romans de M. Zola n'est qu'une juste conséquence du dédain qu'il a toujours professé pour la psychologie. J'aimerais autant qu'un expéditionnaire affichât le mépris de l'orthographe et de la calligraphie, c'est-à-dire des instrumens mêmes du métier qui le fait vivre ! Qu'un roman puisse à la rigueur se passer d'aventures et d'intrigue, de composition et de style, de grammaire et d'esprit, on le conçoit encore ; et il y en a des exemples ; mais ce que l'on n'a jamais vu, c'est un roman sans psychologie. Rien n'est simple ici-bas, et moins que toute chose, non pas même pour les autres, mais pour nous, l'exacte connaissance de la diversité de nos mobiles secrets sous l'apparente ressemblance des actes. C'est toute la psychologie. Otez-la du roman : la substance en périt, s'en dissipe, s'en évapore ; il ne demeure plus qu'un squelette ou une carcasse, une aventure sans cause, un fait divers sans intérêt, parce que nous n'en voyons ni les commencemens ni les suites. Ah ! qu'il a fait de mal à ceux qui ne l'ont pas compris, mais qui ne l'ont pas moins prétendu suivre, le maître qui a dit autrefois : « Si Shakspeare avait fait une psychologie, il aurait dit, *avec Esquirol :* L'homme est une machine nerveuse gouvernée par un tempérament, disposée aux hallucinations, emportée par des passions sans frein... » Et que doit-il penser, s'il le lit, de se voir ainsi travesti par M. Zola : « Hein ? étudier l'homme tel qu'il est, non plus leur pantin métaphysique, mais l'homme physique, déterminé par le milieu, agissant sous le jeu de tous ses organes... N'est-ce pas une farce que cette étude continue et exclusive de la fonction du cerveau ?.. Faites donc penser un cerveau tout seul, voyez donc ce que devient la noblesse du cerveau quand le ventre est malade ? » Las ! quel style, et quel raisonnement ! Mais, en revanche, aussi, quelle heureuse définition de M. Zola par lui-même, et de son *naturalisme :* à l'étude exclusive et continue des fonctions du cerveau, l'auteur de *Pot-Bouille* et de *la Terre* a substitué l'étude non moins exclusive et non moins continue des fonctions du ventre.

C'est toute une part de son roman, la plus considérable, et dont il est évident qu'il fait lui-même le plus de cas, mais sur laquelle on me pardonnera de ne point insister. Manger, boire, et le reste, il ne se passe guère autre chose dans les quatre-vingt-quinze feuilletons que j'ai lus

de *la Terre*, et « le reste » surtout en remplit des colonnes entières. Si le souvenir de Restif, dont je parlais tout à l'heure, troublait encore les nuits de l'auteur de *Pot-Bouille*, l'auteur de *la Terre* peut maintenant dormir tranquille : il a surpassé son modèle. Je veux bien croire, — et la preuve que je le crois, c'est que je parle encore de M. Zola, — qu'il ne spécule point lui-même sur le mal que l'on dira de son roman, que les gravelures et les obscénités dont il l'a semé, c'est par scrupule d'observateur et conscience d'artiste, et que, s'il nous promène aussi complaisamment parmi de si sales images, ce sont toujours les excès de l'*idéalisme* ancien qui continuent de l'y obliger. Mais puisqu'il sait compter, je voudrais qu'il fît une observation : c'est que ses romans se vendent d'autant mieux qu'ils sont plus obscènes ou qu'ils sont plus grossiers. Ni *Une Page d'amour*, ni *Au bonheur des Dames* n'ont pu dépasser de beaucoup le cinquantième mille : et ce ne sont point des romans « chastes, » et les fonctions du ventre y tiennent assez de place, et la grossièreté de langage dont M. Zola s'est fait une seconde nature s'y étale encore assez abondamment, mais ce sont enfin des romans presque lisibles. Mais, au contraire, *Pot-Bouille* a passé le soixante-cinquième mille, *l'Assommoir* le cent onzième, *Nana* le cent quarante-neuvième ; et de tous les romans de M. Zola, ce sont les plus graveleux, ou du moins ce l'étaient, avant que *la Terre* eût paru. Je souhaite sincèrement à M. Zola que l'éclatant insuccès de *la Terre* démente la leçon qu'il aurait dû lui-même tirer depuis longtemps du seul rapprochement de ces chiffres ; et je suis persuadé qu'il le souhaite avec nous.

Ce qui n'est enfin ni moins grave que le reste, ni d'ailleurs moins faux dans *la Terre*, c'est la grossièreté du langage. M. Zola, qui n'en connaît le sens que tout juste, n'a évidemment jamais connu la valeur ni le pouvoir des mots. S'il écrivait pour les paysans ou pour les ouvriers, on le lui passerait encore ; mais il écrit pour les bourgeois ; et s'il croit qu'un ignoble blasphème ou une sale injure aient la même signification pour le bourgeois, qui les lit imprimés dans un livre, que pour le paysan ou l'ouvrier qui les profère, je l'assure qu'un « écrivain » et un « naturaliste » ne sauraient se tromper davantage. Je ne dirai point qu'aux faubourgs et dans les campagnes, il y a des termes d'ignominie qui s'échangent de bonne amitié et presque comme des caresses ; mais un gros mot, dans la bouche d'un homme du peuple, n'en dit pas plus qu'un mot beaucoup moins gros dans celle d'un bourgeois. Le *tonnerre de Dieu* d'un charretier, — si l'on me permet de donner un exemple, — est à peu près l'équivalent du *sacrebleu* d'un petit bourgeois ; et devers Belleville ou Montmartre, on dit d'un ami qu'il est f... avec le même sentiment de commisération que l'on dit en un autre endroit « qu'il n'en échappera pas. » Et c'est bien

plus qu'une distinction de rhétorique, c'est une nuance de psychologie, si l'on considère, après le pouvoir propre, la valeur relative des mots. Car, ces jurons ou ces blasphèmes, si l'homme du peuple les profère avec cette regrettable facilité, c'est qu'ils ne sont pour lui qu'un signe ou qu'une traduction habituelle de ses émotions. Mais chez nous, ils éveillent, aussitôt qu'entendus, toute une série d'images bien autrement déplaisantes qu'eux-mêmes; ils nous transportent avec eux dans leur milieu d'origine, qui n'est pas d'ordinaire le milieu même où on les emploie couramment; ils associent enfin les sentimens qu'ils sont censés traduire à des sentimens souvent très éloignés de ceux du personnage que le romancier fait parler. De telle sorte que, même faisant ce qu'ils font, les paysans de M. Zola seraient encore faux pour la manière dont ils le font. D'autant qu'ils parleraient un langage plus conforme à la réalité, ils paraîtraient d'autant moins réels et moins vrais, puisque c'est eux, et non point leur incapacité de s'analyser eux-mêmes qu'il s'agit de nous montrer. Et ils ne seraient enfin tout à fait ressemblans, à leurs propres yeux comme aux nôtres, que s'ils exprimaient des sentimens ou des idées à eux dans la langue du commun et de l'honnête usage. C'est un thème que j'ose livrer aux méditations de M. Rosny, l'auteur du *Bilatéral*, médiocre imitation des mœurs et surtout du langage de *Germinal* et de *l'Assommoir*.

Où est cependant, en tout cela, le *naturalisme?* et, ne se rencontrant pas plus dans le langage, comme l'on voit, que dans les mœurs et dans les caractères, où est la vérité?

Car je ne pense pas que M. Zola l'ait cru mettre au moins dans ces plaisanteries où, s'exerçant pour la première fois, il est du premier coup passé maître, et qui sont sans doute, elles aussi, une étude des « fonctions du ventre, » mais surtout, et de son aveu même, un « élément comique » ajouté à tant d'autres. On n'ignore pas qu'en effet, après ou avec les plaisanteries sur les maris malheureux, il n'y en a pas de plus populaires, je veux dire de plus universellement appréciées, dans le pays de Rabelais et de M. Armand Silvestre. C'est ce que M. Francisque Sarcey nous rappelait l'autre jour; et, combien il avait raison, c'est ce que les journaux nous prouvaient à l'envi l'un de l'autre, à commencer par *le Figaro*. On ne se serait pas indigné de la sorte, si l'on ne s'était flatté, avec les affaires de son indignation, de faire aussi celles de son esprit, et par surcroît la joie de ses lecteurs. Ou plutôt, et depuis un mois qu'on s'y complait, on n'aurait pas ainsi remué cette matière, si l'on en ressentait une telle et si vive indignation. Pour flatter un goût naturel à la race, M. Zola, profitant de la liberté de la campagne, n'a donc fait ici qu'imiter les modèles, avec l'ambition d'en devenir un lui-même à son tour. Ayant renouvelé d'abord les moyens de la pornographie, il a

pensé que le temps était venu, dans le programme de son art démocratique et social, de renouveler aussi les moyens de la scatologie. Et il a bien quelque droit de s'étonner ou de s'irriter même qu'en lui reprochant ses *effets* on les lui dérobe, mais les *naturalistes* ont aussi celui de s'en plaindre, et qu'en introduisant dans *la Terre* cet élément comique, il ait achevé de les compromettre; — s'il assurait d'ailleurs le succès de son roman.

C'est dommage; et pour nous, qui nous n'avions guère mieux attendu de M. Zola, de ses exemples, de ce qu'il prétendait lui-même nous faire admirer dans ses romans, nous avions toutefois espéré d'autres suites et de plus heureux résultats des combats qu'il a livrés. Il nous avait semblé qu'au lieu de se servir de la nature, comme nos romantiques, pour la défigurer, peut-être serait-on tenté de l'imiter de plus près, de l'étudier plus consciencieusement, avec plus d'amour et de naïveté, de l'exprimer enfin plus fidèlement; et ainsi qu'on pourrait rendre à l'art, avec son véritable objet, son inépuisable matière. On l'a bien fait en peinture, où les choses ne se sont gâtées que justement du jour où les imitateurs de M. Zola s'y sont mis! Dans la poésie, maintenant que l'on disposait d'un instrument plus souple, nous avions donc espéré que l'on voudrait imiter et serrer de plus près l'exact contour de la réalité; nous avions cru qu'au théâtre, on pourrait se débarrasser des conventions inutiles, pour n'en respecter que les nécessaires, qui ne sont pas plus de deux ou trois; et, dans le roman, nous avions cru que la vie contemporaine était assez complexe, assez curieuse à étudier pour que l'imitation en pût suffire à plus d'un chef-d'œuvre. Mais, autant en devait emporter le vent!

Le tempérament du chef de l'école a été plus fort que ses conseils. Tout en continuant d'ailleurs de défendre violemment ses doctrines, injurieusement même au besoin, M. Zola, — dont je ne connais, pour moi, que le premier roman : *la Fortune des Rougon*, où il y ait quelque ombre de nauralisme, — enfermait soigneusement ses règles sous six clés, comme l'autre, quand il ajoutait un nouveau tome à l'histoire de ses Rougon-Macquart. Plus il prêchait le *naturalisme*, plus il retournait au *romantisme*, d'où il était sorti, d'ailleurs, et dans lequel il finira. Mais, en attendant, les jeunes gens l'imitaient, ils essayaient surtout d'imiter son succès, et tous ensemble ils achevaient de tuer sous eux le *naturalisme*. Aujourd'hui, le *naturalisme* n'a tenu aucune des promesses qu'il nous avait faites; mais M. Zola, lui, a réalisé toutes les craintes qu'il nous inspirait; et comme il a eu l'art de lier la cause du *naturalisme* à celle de ses romans, c'est le *naturalisme* qui paiera pour M. Zola! En quelque lieu du monde qu'il y ait encore un vrai *naturaliste*, je comprends sa douleur.

L'unique excuse de M. Zola, — car, pour le dire en passant, ce n'en est jamais une d'avoir suivi, comme l'on dit, son tempérament, et le mieux, en tout cas, est toujours de commencer par y résister, — c'est qu'on l'a poussé de toutes parts dans la voie de ses pires défauts. Et il peut plaire à quelques-uns de l'oublier aujourd'hui, mais il nous plaît, à nous, de le leur rappeler. Si ses admirateurs n'ont peut-être pas réussi à faire encore de lui le « grand romancier » qu'il croit être, c'est bien eux qui ont fait de M. Zola le romancier qu'il est. Pour trouver *la Terre* ce qu'elle est : une rapsodie détestable ; il ne fallait pas commencer par louer dans *Germinal*, dans *Pot-Bouille*, dans *Nana*, ni dans *l'Assommoir* les défauts naissans dont *la Terre* n'est après tout que le monstrueux épanouissement. Mais quiconque en ce temps-là se permettait d'y voir et d'y reprendre cette même grossièreté de langage, ou cette même insuffisance et banalité de l'observation, ou ce même manque enfin de sens moral, dont il semble que tout le monde s'aperçoive aujourd'hui, celui-là se faisait, en moins de vingt-quatre heures, une solide réputation d'étroitesse et de timidité d'esprit. Eux, au contraire, ils avaient le respect de l'art et de la liberté, libres eux-mêmes, francs et dégagés des préjugés d'un bourgeois censitaire, ces chroniqueurs et ces feuilletonnistes qui savaient, comme ils disaient, reconnaître et louer le talent, sous quelque aspect et de quelque manière qu'il se manifestât, ou dans quelque fâcheuse aventure, pour éprouver sa force et pour étonner la province, qu'il se risquât. Ainsi sommes-nous faits en France, toujours courtisans du succès, et non moins empressés d'oublier, quand l'heure en est venue, pour quelle part nous y avons autrefois contribué. Combien se déchaînent aujourd'hui contre *la Terre*, qui, hier encore, admiraient *Germinal*, et combien se hâteront de retourner à M. Zola, si demain *la Terre* passe en nombre de mille *Pot-Bouille*, *l'Assommoir* et *Nana !*

C'est ici la part du public, après celle des journaux. Car, si quelque chose est plus grave encore que tout ce qu'il peut y avoir d'énormités ou d'obscénités dans *la Terre*, c'est qu'il se trouve un public pour les lire ; et il se trouvera. Pis que cela : de pareils livres ne sont possibles qu'avec la complicité du public, et, sans elle, pour infatué qu'il fût de son talent, ou de ce que l'on appelle autour de lui de ce nom, un romancier ne les écrirait pas. Que si là-dessus M. Zola, comme il en a bien l'air, croyait peut-être qu'il n'y a rien de plus dans *la Terre*, que ni les mots n'y sont plus gros, ni les choses plus énormes que dans ses précédens romans, j'ose bien l'assurer qu'il se trompe, mais il ne se trompe, assurément aussi, que d'une nuance ou d'un degré. Quelqu'un lui reprochait l'autre jour d'avoir manqué de patriotisme en calomniant le paysan ; mais, sans parler de ce qu'il y a de puéril et d'inopportun à mêler le patriotisme dans ces sortes de questions,

avait-il donc moins calomnié, ou d'une autre manière, le bourgeois dans *Pot-Bouille*, et l'ouvrier dans *l'Assommoir?* Un autre lui reprochait, en nous décrivant un accouchement dans *la Terre*, — en quels termes, je n'en veux rien dire! — d'avoir essayé d'y salir jusqu'à la maternité; mais dans *Pot-Bouille*, il y a déjà des années, M. Zola n'avait-il point commencé? Quant à ceux qui ne lui reprochent que ses obscénités, il faut vraiment qu'ils aient oublié dans quel temps ils vivent, et les autres romans qu'ils lisent, et à quelle sorte d'histoires, sur leurs vieux jours, ils s'acharnent encore eux-mêmes. *La Terre*, du moins, aura-t-elle peut-être cette utilité de leur ouvrir les yeux? En retirant sa faveur et son admiration à l'auteur des Rougon-Macquart le public les retirera-t-il à tant d'autres qui ne réussissent qu'aux mêmes conditions, par les mêmes moyens, et avec un peu plus d'habileté seulement que M. Zola? Et comprendra-t-on enfin que, si l'on ne le fait pas, M. Zola, qui comptera toujours sur les mêmes lecteurs, pour se les attacher encore davantage, ne se souciera dans un prochain roman que de faire plus fort que lui-même? C'est ce que je souhaite à mes contemporains, aisément consolé à ce prix de la banqueroute du *naturalisme*, ou plutôt, et *naturaliste* moi-même, trop heureux alors de la catastrophe, puisque, indépendamment de beaucoup d'autres choses, s'il en est une dont manquent surtout les romans de M. Zola, c'est de valeur *documentaire*, de naturel et de vérité, de vie et de variété.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août

Les incidens passent, les manifestations se dissipent, les polémiques s'épuisent dans le vide : que reste-t-il de tous ces bruits, de ces agitations et ces querelles, vieilles histoires du mois dernier, des dernières semaines? On ne s'en souvient déjà plus. C'est la saison du repos, des dispersions et des voyages : c'est la trêve universelle.

A peine voit-on à Paris une ombre de gouvernement. M. le président de la république a dès longtemps pris son congé, s'en allant à Mont-sous-Vaudrey comme d'autres vont à Gastein ou à Kissingen. M. le président du conseil voyage modestement en Suisse, se reposant des interpellations obstinées, des harangues de parlement ou de banquet, et il a le mérite de ne pas occuper le monde de ses excursions. M. le ministre de l'instruction publique est sur tous les chemins, portant dans sa valise des discours pour toutes les distributions de prix et toutes les inaugurations de statues. M. le ministre des affaires étrangères fait de la diplomatie au Mont-Dore ou à la Bourboule, avec l'ambassadeur de Russie, M. le baron de Mohrenheim, qui a passé, lui aussi, en Auvergne. M. le ministre de la guerre, après avoir visité les Alpes, est tout entier à son essai de mobilisation, qui se fait décidément dans les régions du Languedoc, autour de Toulouse, et qui est certainement le plus vrai, le plus sérieux intérêt du jour. Où sont les autres ministres? On ne le sait jamais; ils sont peut-être au nord ou au midi, au Havre ou à Tarbes, visitant des digues ou des haras, s'instruisant dans leur métier. C'est l'histoire du moment. La politique sommeille un peu ou a l'air de sommeiller; elle se réveillera, qu'on en soit sûr, avant qu'il soit longtemps. On se remettra à batailler sur les inten-

tions du gouvernement, sur les alliances des partis, sur la réaction, sur la république, — sur l'équivoque, cette belle invention des polémistes radicaux. Qu'est-ce que l'équivoque? Ce n'est pas, à ce qu'il paraît, bien facile à saisir et à définir, encore moins à dissiper, puisque M. le président du conseil a beau, depuis trois mois, y mettre toute sa bonne volonté, il se retrouve toujours dans cette alternative singulière: s'il se tait, on lui reproche son silence comme une conspiration, comme une tactique préméditée pour perpétuer l'équivoque, pour se ménager l'alliance de la droite; s'il parle, s'il donne tous les éclaircissemens possibles, on lui répond que ce n'est pas sérieux, qu'il parle pour ne rien dire et qu'on ne le croit pas. Et, en définitive, aujourd'hui comme hier, dans ce temps de trêve comme dans les effervescences du mois dernier, la situation reste ce qu'elle est, telle que les circonstances l'ont faite, avec ses contradictions et ses faiblesses sans doute, comme aussi avec ses garanties momentanées d'apaisement dans un pays las d'agitations, affamé de repos et de tranquillité.

Que malgré tout il reste d'une certaine manière une équivoque dans cette situation, c'est bien possible. Elle tient à ce que les partis qui se sont sentis évincés et déçus dans les dernières crises, qui gardent l'amer ressentiment de leur déconvenue, ne veulent pas se rendre à la vérité des choses, ne peuvent se résigner à subir un ministère qui a accepté la mission de n'être pas leur serviteur, de porter au pouvoir une pensée d'équité conciliatrice et libérale, de s'occuper avant tout des affaires du pays. Ce n'est pas, dans tous les cas, la faute de M. le président du conseil, qui, depuis trois mois, n'a laissé échapper aucune occasion d'avouer nettement, résolûment, toute sa politique. Puisqu'on le voulait, il s'est exécuté encore une fois, il n'y a que peu de jours, avant de partir pour la Suisse, dans un banquet qui lui a été offert à l'hôtel Continental, par des commerçans et des hommes d'affaires, bijoutiers et fabricans de jouets. Il a parlé simplement, librement, comme parlent les ministres anglais dans les banquets de ce genre.

Il y a deux choses dans ce discours de l'hôtel Continental. Il y a un programme économique tracé avec autant d'art que de mesure, avec une singulière intelligence des questions les plus délicates et les plus complexes. M. Rouvier s'est expliqué sur tout, sur les économies du budget, sur les réformes administratives et fiscales, sur une répartition plus équitable des impôts; il a tout abordé en homme d'une expérience avisée. Les réformes sérieuses et pratiques, celles qui peuvent être une amélioration réelle sans risquer de devenir un bouleversement, il est prêt à les réaliser, — si on lui prête vie; celles qui ne sont que des chimères puériles ou périlleuses, il les désavoue sans détour. Il n'a pas caché ses répugnances pour un système d'impôt sur le revenu, qui, au mépris des plus saines traditions de la révolution fran-

çaise et des mœurs nationales, procéderait par d'irritantes inquisitions, par des investigations vexatoires dans le domicile et dans les affaires des contribuables. Il n'a pas craint d'avouer que, dans sa pensée, une réforme comme celle des octrois aurait pour les masses laborieuses un intérêt autrement pressant que la séparation des églises et de l'état. Il y a aussi dans le discours de l'hôtel Continental une partie toute politique, et, sur ce point, si M. le président du conseil n'est pas bien nouveau, il est du moins parfaitement clair. Une fois de plus, il a déclaré qu'il n'entendait pas être un gouvernement de combat, qu'il était au pouvoir, non pour entrer en guerre avec une partie de la représentation nationale, avec une partie du pays, mais pour garantir à tous la liberté, pour assurer l'impartiale exécution des lois, pour ouvrir la république à toutes les bonnes volontés sans distinction. Il a, en un mot, renouvelé le programme d'un gouvernement modéré. M. le président du conseil, en revendiquant pour son ministère le caractère républicain, s'est plu, il est vrai, à désavouer toute idée d'une alliance avec la droite, d'un partage du pouvoir avec les conservateurs. C'était visiblement une concession, — et même une concession inutile, puisque la droite ne lui demande pas une part de pouvoir. N'importe, il en avait trop dit pour ceux qui ne le provoquaient tant à parler peut-être que pour lui tendre un piège, pour l'amener à prononcer quelque parole compromettante. — Un vrai ministère républicain ne peut pas avouer qu'il n'est pas un gouvernement de combat contre les conservateurs! Les promesses libérales sont une naïveté! Le respect des croyances, c'est presque une trahison au profit du cléricalisme! Déclarer qu'on ne veut ni persécution ni violence, qu'on veut ramener les dissidens « par l'attraction qu'exercent la modération, la justice, le respect des libertés, » c'est permettre à la droite de continuer son jeu, de voter pour le ministère! Et c'est ainsi qu'après comme avant le discours de l'hôtel Continental, l'équivoque subsiste toujours. Au dire des radicaux, rien n'est changé : on pouvait s'en douter!

Que faudrait-il donc pour dissiper l'équivoque, pour désintéresser ou tranquilliser les radicaux effarouchés des tendances du ministère? Les paroles ne suffiraient pas apparemment sans les actes. Il faudrait sans doute commencer par reprendre la guerre des délations et des vexations contre tout ce qui est conservateur ou modéré, même dans le parti républicain. Il faudrait aussi et surtout se prêter à toutes les fantaisies qui peuvent passer dans des têtes de radicaux, et on pourrait certes aller loin à voir ce qu'ils font là où ils ont un peu de pouvoir. Les exemples sont aussi nombreux que significatifs, et les plus récens ne sont pas les moins curieux. Il y a aux portes de Paris une petite commune, Saint-Ouen, qui a l'avantage d'être gouvernée par une municipalité du radicalisme le plus accentué. Cette commune a naturellement des écoles, et à la dernière distribution des prix, qui ne date

que de peu de jours, les municipaux de Saint-Ouen, le maire en tête, ont imaginé de donner en récompense à de pauvres enfans toute sorte d'ouvrages baroques de littérature démagogique, de « socialisme pur, » selon le mot du maire : *la Femme et la Révolution*, *l'Insurgé* de M. Jules Vallès, les *Mémoires* de Louise Michel, *la Critique sociale* de Blanqui, etc.! Oui, ces étranges gardiens de l'instruction de la jeunesse n'ont pas craint de distribuer à des jeunes filles, à des enfans de douze ans, des livres où on leur enseigne qu'il faut « implanter l'union libre sur les débris de la vieille société, » que « le mariage, fût-il même contracté par amour, ne constitue pas moins une action immorale et contraire à la nature, » que « c'est à l'institution de la famille qu'il faut attribuer l'éducation défectueuse des enfans!.. » Et tout cela enveloppé de papier rose, sous le sceau du maire, avec l'inscription : Académie de Paris! Vainement les parens ont protesté contre l'outrage des libéralités municipales : le mal était fait, le scandale était produit. Voilà à quelles influences l'instruction primaire peut être livrée dans une commune gouvernée par le radicalisme! Faut-il donc que M. le ministre de l'instruction publique, quand il sera revenu de ses voyages, couvre ces indignités de sa tolérance pour le plaisir de n'être pas suspect de cléricalisme, de connivences avec la droite? Est-il admissible que le gouvernement mette le respect des croyances dans ses discours et laisse le plus vulgaire, le plus brutal esprit de secte infester les écoles? C'est là que serait pour le coup l'équivoque.

Autre exemple : le conseil municipal de Paris est assurément un autre personnage que le conseil municipal de Saint-Ouen. Il n'en est pas pour sa part à entreprendre la revision des livres scolaires pour les expurger de tout venin religieux ou simplement spiritualiste. Il n'y a pas même bien longtemps encore qu'il se livrait à la plus plaisante des discussions pour savoir s'il fallait laisser ou biffer le nom de Dieu dans une fable de La Fontaine que toute la jeunesse française apprend depuis deux siècles; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit pour le moment. Le conseil municipal de Paris est de force à s'occuper de tout à la fois, et même à braver les lois aussi bien que le bon sens. Il a imaginé, il y a quelques semaines, de convoquer à l'Hôtel de Ville, sous prétexte de célébrer l'anniversaire de 1789, un congrès composé de délégués de toutes les communes de France. C'était la fédération des communes! On a fait observer, il est vrai, aux municipaux parisiens qu'ils n'avaient pas le droit de voter une motion de ce genre : ils ont répondu que cela leur était bien égal. « Vous avez beau déclarer notre délibération illégale, ont-ils dit, nous la voterons quand même. » La délibération a été annulée, et le conseil municipal n'a pas moins suivi son idée : il a invité par lettres patentes les conseils des 36,000 communes françaises à envoyer leurs délégués, le 22 septembre prochain, à l'Hôtel de Ville. Cet étonnant congrès est appelé tout simplement « à établir

le bilan du siècle dont le terme approche, à donner une forme aux aspirations comprimées par les réactions successives et à rappeler quel est le chemin du droit, du devoir, de la justice sociale et humanitaire, en un mot, à compléter l'œuvre de la révolution... » Ce sera fait en cinq jours, ni plus ni moins ! Voilà qui est entendu. Malheureusement, M. le ministre de l'intérieur, après avoir annulé le premier vote du conseil municipal de Paris, s'est fait un devoir de prévenir toutes les communes de France que leurs délibérations sur cette question seraient également annulées et que l'Hôtel de Ville leur serait pour sûr fermé. — Eh bien ! aurait-il fallu que le gouvernement laissât le conseil municipal de Paris violer les lois, s'ériger en organisateur d'une fédération communale, pour échapper au soupçon de pactiser avec la droite, pour dissiper cette équivoque dont on se plaint ? La vérité est que s'il y a une équivoque, elle serait plutôt dans cette illusion que le ministère peut encore, avec des ménagemens, apaiser ou ramener les radicaux qui lui ont déclaré la guerre. M. le président du conseil aura beau faire, il ne ramènera les radicaux qu'en se soumettant à eux ; il ne les désarmera qu'en reprenant à leur profit la politique de combat qu'il a désavouée, et, pour lui, ce qu'il y a de mieux encore, ce qu'il y a de moins équivoque, c'est d'accepter, avec ses responsabilités, ce rôle qu'on lui fait d'un pouvoir modéré, allié de tous les modérés, dans une république tolérante et libérale.

Qu'en sera-t-il de l'Europe, de l'état du monde, d'ici à quelques années, d'ici à quelques mois peut-être ? Les plus habiles, ceux qui passent pour diriger ou décider les événemens, ne sauraient eux-mêmes le dire. S'il y a une chose évidente, c'est que partout, dans tous les pays, on n'a que le choix des difficultés extérieures ou intérieures, c'est que rien n'est assuré, que ces jours de paix dont nous jouissons ressemblent à des jours de répit, que tout dépend d'un accident, de la vie d'un souverain chargé d'années. Avec un peu de philosophie, on peut se consoler sans doute en se disant que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on en est là, qu'il en est ainsi depuis longtemps, et que le monde n'est pas perdu pour cela. C'est possible, il ne faut jamais désespérer. Il n'est pas moins certain que les affaires de l'Europe, au lieu de s'arranger avec le temps, ne font que s'envenimer ; que de toutes les questions qui pèsent depuis quelques années sur la paix, il n'en est pas une à demi résolue, et qu'il suffit de la moindre aventure pour raviver le sentiment de l'instabilité des choses, pour dévoiler ce qu'il y a de faux, d'incohérent et de précaire dans les relations des peuples, dans les alliances des gouvernemens. C'est le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg qui a aujourd'hui l'avantage d'être le héros de l'aventure la plus récente et la mauvaise chance de remettre l'Europe en désarroi avec sa campagne en Bulgarie à la poursuite d'une ombre de royauté.

On n'a pas oublié peut-être qu'à l'époque où le prince Alexandre de Battenberg venait d'être élu, il y a quelques années, par les Bulgares, M. de Bismarck, en lui conseillant d'accepter, lui aurait dit d'un ton narquois que les voyages formaient la jeunesse, qu'il aurait après tout un épisode intéressant à mettre un jour dans ses mémoires. Le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, élu à son tour par les Bulgares, sera-t-il plus heureux que le prince Alexandre de Battenberg, ou en sera-t-il quitte pour avoir, comme son prédécesseur, un intéressant épisode de jeunesse à raconter plus tard dans ses mémoires, selon la railleuse prédiction du chancelier de Berlin? Toujours est-il qu'après avoir paru hésiter jusqu'au dernier moment, il a fini par céder à la entation d'une couronne, et il s'est jeté la tête la première dans cette aventure. Le nouveau prince est parti pour la Bulgarie, où régens et ministres l'attendaient et l'ont reçu avec toutes les pompes officielles. Il s'est arrêté à Tirnova, où la Sobranié qui l'a élu se trouvait réunie, et il a pris définitivement possession de sa couronne. Il est allé à Sofia, il est allé en Roumélie, à Philippopoli. Il a fait des proclamations, il a prononcé des discours; il a eu aussi, bien entendu, sur son passage, les ovations et les acclamations qui ne manquent jamais. Le voilà prince régnant! Jusque-là, rien de mieux. Malheureusement, c'est ici que les difficultés commencent pour lui, et ces difficultés sont certes aussi graves que nombreuses. D'un côté, à l'intérieur, la Bulgarie est visiblement livrée à une assez grande confusion. De quelques manifestations que le prince Ferdinand ait été l'objet, il ne peut se méprendre sur le dangereux état d'un pays où le prince Alexandre de Battenberg a gardé ses partisans, où la Russie a sa clientèle orthodoxe, où les partis sont divisés par des haines irréconciliables, et la preuve la plus frappante, la plus significative de ce qu'il y a d'anarchique dans cette situation, c'est la peine qu'a eue le nouveau souverain à composer un ministère, qui n'est peut-être pas même encore formé. D'un autre côté, à l'extérieur, le prince Ferdinand de Cobourg a eu beau essayer de se mettre en règle en annonçant son arrivée à la puissance suzeraine, à la Porte, et en notifiant son élection aux cabinets de l'Europe, il n'a pu se faire longtemps illusion. Il sait bien la position qu'il s'est créée en acceptant la couronne bulgare sans l'assentiment des puissances, en se mettant en dehors du droit international défini par les conventions de Berlin, et, en réalité, dès son arrivée à Sofia, il s'est trouvé complètement isolé. La Porte a retiré le commissaire extraordinaire qu'elle avait envoyé comme état suzerain. La Russie n'en est pas à témoigner son implacable animadversion contre tout ce qui se passe en Bulgarie depuis deux ans, et elle n'admet pas plus le prince récemment débarqué que l'assemblée qui l'a élu et les régens qui l'ont appelé. Tous les agens diplomatiques se sont abstenus de reconnaître le nouveau pouvoir. De sorte que, du premier

coup, le prince Ferdinand de Cobourg se trouve placé entre la menace des explosions anarchiques qui peuvent se produire dans l'intérieur de la Bulgarie et le désaveu des puissances qui, avec des dispositions assez différentes peut-être, sont néanmoins obligées de maintenir provisoirement l'autorité du traité de Berlin.

C'est un singulier début de règne. Comment tout cela peut-il finir? C'est là aujourd'hui la question, et s'il n'y avait en cause que la couronne du prince Ferdinand de Cobourg, elle deviendrait ce qu'elle voudrait ou ce qu'elle pourrait, elle irait rejoindre la couronne du prince Alexandre de Battenberg sans qu'il y eût à s'en émouvoir; mais la gravité, le danger de cet incident bulgare est évidemment dans les antagonismes qu'il réveille, dans les conflits d'influences dont il est l'occasion ou le prétexte, dans tous ces troubles de l'Orient qui peuvent si aisément devenir les troubles de l'Occident. En apparence, il est vrai, les puissances ont l'air de s'entendre au moins sur un point : elles protestent, les unes et les autres, contre la violation des traités, elles ont toutes le sérieux et sincère désir de la paix. Au fond, il est bien clair qu'elles ne s'entendent qu'à demi, et elles s'entendraient bien moins encore s'il s'agissait de donner une sanction à des protestations communes, de prendre des mesures pour rétablir dans les Balkans l'ordre créé il y a près de dix ans au congrès de Berlin et si peu respecté depuis. L'Angleterre, l'Italie, l'Autriche, en reconnaissant, comme tout le monde, l'illégalité, l'irrégularité de ce qui se passe à Sofia, à Philippopoli, ne vont pas au-delà de déclarations assez platoniques, et ne seraient peut-être pas trop éloignées d'entrer en transactions avec les faits accomplis. La Russie, qui a son ascendant traditionnel à défendre dans les Balkans, met son habileté à identifier sa cause avec l'intégrité de l'ordre légal institué par la diplomatie européenne en Bulgarie. Sans sortir jusqu'ici de la politique d'expectative sévère qu'elle s'est faite depuis deux ans à l'égard des révolutions bulgares, elle est visiblement prête à l'action, et il faut convenir qu'il n'est pas facile de lui répondre lorsqu'elle dit que, si le traité de Berlin existe encore, il doit être respecté à Sofia comme ailleurs, que s'il est abrogé en Bulgarie, il est abrogé partout, et elle est elle-même déliée de ses engagemens. La Russie est un puissant empire, qui poursuit ses desseins en Orient avec une singulière fixité de vues, en sachant au besoin les ralentir ou les subordonner aux intérêts supérieurs de sa politique en Europe, mais sans dévier jamais. De ce qu'elle fera dépend en grande partie le dénoûment de ces nouvelles complications bulgares et de l'aventure du prince Ferdinand de Cobourg. La France semble, pour le moment, marcher d'intelligence avec la Russie dans les affaires bulgares, comme elle a été d'accord avec elle dans l'affaire de la convention anglo-turque, — et, chose plus particulière, l'Allemagne, dans cette circonstance, paraît se séparer de l'Autriche pour passer dans l'autre

camp, pour soutenir la politique russe dans la principauté balkanique. M. de Bismarck, qui n'en est pas à une évolution près, a visiblement, depuis quelques jours, changé de ton dans sa diplomatie, et semble tourner ses calculs vers d'autres combinaisons.

On ne peut s'y tromper, en effet : cet incident bulgare est devenu rapidement le point de départ d'une sorte de changement de l'échiquier européen, ou plutôt il n'a fait que dévoiler une fois de plus ce qu'il y a d'inconstant et d'artificiel dans toutes ces combinaisons qui s'appellent tantôt l'alliance de l'Europe du centre, tantôt l'alliance des trois empereurs. Il n'a pas sensiblement modifié, si l'on veut, les rapports généraux entre les grands états ; il crée peut-être pour quelques-uns une situation assez nouvelle. Évidemment, depuis quelque temps, les rapports entre l'Allemagne et la Russie ont été quelque peu tendus. Les deux empires n'ont cessé de se poursuivre sur leurs frontières d'une petite guerre de représailles, de mesures d'exclusion et de police dont les populations ont payé les frais. Il y a eu des momens où les Allemands se sont sentis violemment irrités des relations que la Russie semblait nouer avec la France, de l'attitude énigmatique et menaçante qu'elle prenait en face des conflits qui pouvaient éclater, et les journaux du teutonisme ont même engagé toute une campagne de polémiques acerbes contre le crédit financier de l'empire russe. On aurait dit deux adversaires se préparant au combat. Aujourd'hui, tout est changé, le rapprochement est accompli, ou tout au moins commencé. M. de Bismarck a cru trouver dans les affaires bulgares une occasion favorable pour regagner l'amitié russe, et il l'a saisie sans plus de façon, sans craindre de fausser compagnie à l'Autriche. Le chancelier de Berlin, qui ne fait rien pour rien, a certainement compté en finir d'un seul coup, par son évolution hardie, avec ce mirage ou cette obsession d'une alliance éventuelle de la Russie avec la France. Il a plus d'une fois joué de ces parties, il les a souvent gagnées; il a du moins réussi à déconcerter l'opinion, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est le puéril étonnement de quelques Français, improvisés diplomates, patriotes des manifestations bruyantes, qui, après avoir pensé trouver à Moscou et à Saint-Pétersbourg l'alliée ou la complice de leurs rêves, après être allés porter leurs hommages au tombeau de M. Katkof, ont cru s'apercevoir bientôt qu'ils avaient peut-être pris leurs fantaisies pour des réalités, qu'ils en étaient pour leurs démonstrations : c'est ce qu'on pourrait appeler la note comique dans des affaires sérieuses.

La vérité est que, s'il y a quelque chose de manifestement changé par le retour calculé du chancelier de Berlin vers le cabinet de Pétersbourg, le changement n'est peut-être pas aussi grand qu'on le dirait, qu'il n'y a pas plus d'alliance entre l'Allemagne et la Russie aujourd'hui qu'il n'y avait, il y a quelque temps, d'alliance entre la

Russie et la France. Il y a une situation où toutes les politiques sont libres, où, à défaut d'alliances précises, permanentes, il peut toujours y avoir entre de grands états comme la France et la Russie des rapprochemens utiles, et ces rapprochemens, ce ne sont pas les démonstrations vaines qui les préparent, ce sont les intérêts communs qui les font au moment voulu.

Ce n'est point de la Bulgarie que l'Angleterre est le plus occupée aujourd'hui, quoiqu'elle ait assurément son rôle, comme toutes les autres puissances, dans ce nouvel imbroglio oriental. Ce n'est pas non plus pour l'Égypte qu'elle s'inquiète : depuis l'échec définitif de la convention qu'elle avait signée avec le sultan, elle laisse un peu sommeiller ces affaires égyptiennes qu'elle reprendra sans doute un jour où l'autre, qu'elle pourra reprendre dans des conditions meilleures, si elle veut bien reconnaître que la France a, elle aussi, ses intérêts sur le Nil. Ce n'est pas la politique extérieure qui trouble les Anglais : le chef du cabinet s'exprimait dernièrement, à un banquet du lord-maire, en homme plein d'une confiance peut-être un peu optimiste dans la durée de la paix en Europe. C'est de l'Irlande et toujours de l'Irlande que gouvernement et parlement sont encore occupés dans cette fin de session, où la chambre des communes, au dire de lord Salisbury, semble avoir été reprise, « avec complication, d'une maladie déjà ancienne, dont les principaux symptômes sont l'abus des discours et l'absence de travaux utiles... » Il en est ainsi, en effet : cette session anglaise se prolonge au-delà de toute mesure, elle ne finit pas, et c'est toujours l'Irlande qui est en cause, qui reste l'obsession du parlement, l'embarras croissant du ministère. Plus que jamais la lutte est maintenant engagée, et on ne sait certainement pas comment elle se dénouera. Le gouvernement, armé comme il l'a été par le *bill* de répression, a définitivement pris une grande mesure, dont le vice-roi d'Irlande, lord Londonderry, est chargé d'être l'exécuteur. Une proclamation a été publiée, mettant pour ainsi dire hors la loi la ligue nationale irlandaise, qui est déclarée association illicite et dangereuse pour l'état. Dès ce moment, le lord-lieutenant peut la supprimer d'une manière générale et sommaire, ou partiellement, comme il l'entendra ; il a droit de vie et de mort sur une association qui embrasse la plus grande partie, la partie la plus vivace du peuple irlandais. Avant qu'on en vînt là cependant, une nouvelle et dernière discussion était inévitable, et elle s'est effectivement engagée. C'est M. Gladstone lui-même qui s'est chargé de mener le combat avec son infatigable ardeur. Après lui, tous les orateurs, adversaires ou amis du cabinet, M. Balfour, M. Goschen, lord Hartington, sir William Harcourt, se sont mêlés au débat, qui s'est terminé au profit du gouvernement. Rien n'était sans doute plus facile que d'user de représailles avec M. Gladstone, de le mettre

en contradiction avec lui-même, en lui rappelant qu'il avait supprimé, lui aussi, la ligue agraire; mais, en définitive, à quoi servent les récriminations? Maintenant que le cabinet a sa victoire, la situation en est-elle meilleure? N'est-il point à craindre qu'à l'association publique qui va être supprimée ne succèdent les sociétés secrètes, que la sévérité des répressions ne réveille les passions criminelles, les fureurs meurtrières en Irlande?

Ce qu'il y a de sûr, c'est que cette campagne qui recommence contre le sentiment national irlandais peut être pleine de difficultés, de périls de toute sorte, et que le ministère lui-même risque de s'user à cette œuvre ingrate. Les libéraux unionistes qui l'ont soutenu jusqu'ici, qui lui ont assuré une majorité, ne lui manqueront probablement pas; malgré quelques réserves, lord Hartington lui reste fidèle. Déjà, cependant, M. Chamberlain et quelques-uns de ses amis se sont refusés à voter la suppression de la ligue, et dans la masse du peuple anglais on peut remarquer de curieuses perplexités ou même d'étranges retours d'opinion. Depuis quelque temps, les élections se sont succédé à Spalding, à Coventry, ces jours derniers encore à Northwich, et partout les conservateurs ont été remplacés par des libéraux, par des amis de M. Gladstone. La politique du *home-rule*, vaincue dans le parlement, semble retrouver faveur au scrutin populaire. Si, par un prodige bien imprévu, le ministère, d'ici à la session d'hiver, devait réussir à pacifier l'Irlande, il triompherait assurément, il reprendrait l'avantage sur ses adversaires; si, au contraire, la lutte qu'il engage n'a fait que s'envenimer, si l'Irlande reste l'éternelle révoltée, défiant les compressions, le cabinet de lord Salisbury est exposé à reparaître plus que jamais affaibli devant le parlement. C'est là la question qui n'intéresse pas seulement un ministère, qui intéresse l'empire britannique tout entier.

Si dans le brouhaha européen, dans cette perpétuelle mêlée de toutes les questions, de toutes les ambitions et de tous les intérêts, il est un pays dont la politique garde d'habitude une allure placide, c'est la Hollande. Ce n'est point sans doute que les Hollandais n'aient, comme d'autres peuples, leurs luttes intérieures, et peut-être leurs périls extérieurs. La Hollande elle-même a ses socialistes qui se réveillent de temps à autre, et se livrent à quelque turbulente manifestation. Elle se sent aussi parfois vaguement menacée dans son indépendance, et exposée à être prise un jour ou l'autre dans le redoutable engrenage des grandes crises de l'Europe; mais les tentatives de propagande socialiste ont eu jusqu'ici peu de succès dans un pays de bon sens, et le danger extérieur ne deviendrait possible que s'il y avait une conflagration universelle où se déploierait de nouveau l'esprit de conquête. La Hollande, fort heureusement pour elle, n'en est point à ces

extrémités. Elle peut être tout entière à ses travaux, à ses affaires, qu'elle traite en nation positive. Elle procède méthodiquement, régulièrement aujourd'hui à la réforme de ses institutions. Voici déjà quelques années, en effet, que ministère et parlement sont occupés d'une revision de la constitution de 1848, et ce n'est qu'il y a peu de jours que les états-généraux, première et seconde chambre, ont donné la consécration d'un premier vote aux projets présentés par le gouvernement. Reste encore l'épreuve d'une seconde lecture, qui ne viendra qu'après la dissolution déjà décidée des deux chambres et des élections toutes prochaines, à une session nouvelle.

Tout cela se passe fort paisiblement, non certes sans contestations et sans débats entre les partis, mais sans agitation sérieuse. Cette revision d'une constitution qui date de près d'un demi-siècle n'a d'ailleurs nullement le caractère d'une œuvre de théorie et d'innovation chimérique. Elle reste une œuvre toute pratique et limitée. Elle se borne à préciser quelques-unes des conditions de la successibilité au trône, à donner au parlement plus de liberté dans l'organisation de la défense nationale et à étendre le droit électoral. Ce sont les points principaux, objets de la réforme constitutionnelle récemment votée à La Haye. — L'extension du droit électoral n'a pas été ce qu'il y a eu de plus difficile à régler. Jusqu'ici, d'après la constitution, le droit de vote ne pouvait appartenir qu'à ceux qui payaient une certaine somme d'impôts directs variant suivant les localités. Désormais la constitution laisse au pouvoir législatif la faculté d'augmenter le nombre des électeurs, de fixer les conditions de capacité ou de bien-être qui peuvent être acceptées comme des garanties suffisantes; et de fait, d'après les règlemens nouveaux qui accompagnent la réforme constitutionnelle, il y aura en Hollande trois cent mille électeurs de plus. C'est, si l'on veut, un succès de libéralisme. Le parlement conquiert aussi par la revision un droit nouveau, plus complet, sur l'organisation de la défense nationale. Cette extension des prérogatives parlementaires n'est pas cependant sans avoir rencontré dans le pays, même parmi des hommes sérieux comme l'ancien ministre de la guerre, M. Reuther, une opposition assez vive. On redoute l'abus qui peut être fait de cette liberté; on craint les entraînemens de parlement, l'introduction dans les lois militaires du service personnel et obligatoire, fort peu populaire en Hollande, les aggravations pour les finances publiques. Il en est résulté que ce qui ressemble à une conquête parlementaire n'a obtenu dans la première chambre, la plus libérale des deux, qu'une majorité restreinte, qui serait insuffisante à une seconde lecture, quand il faudra les deux tiers des voix. Il est clair qu'on ne serait pas fâché de laisser sous la sauvegarde de l'inviolabilité constitutionnelle les principes qui ont réglé jusqu'ici l'organisation de l'armée. En revanche, les conser-

vateurs, catholiques et protestans, auraient voulu faire éliminer de la constitution un certain article 194 qui consacre le principe de la neutralité religieuse des écoles dans l'enseignement primaire. Il y a eu entre conservateurs et libéraux des tentatives de compromis; ces tentatives ont fini par échouer devant la première chambre, qui, sans méconnaître la valeur et les services de l'enseignement confessionnel, a tenu à laisser inscrit dans la constitution le principe de la neutralité religieuse des écoles. C'est maintenant au pays à en décider dans les élections.

De toutes ces questions qui viennent de s'agiter à La Haye, à propos de la revision constitutionnelle, cependant, la plus grave, la plus délicate, est certainement celle de la succession au trône, qui a même été à l'origine le point de départ de la réforme. Bien que le roi Guillaume soit toujours vivant et ait de son dernier mariage une jeune fille appelée à recueillir la couronne, les Hollandais n'en sont pas à se demander ce qui arriverait dans des circonstances faciles à prévoir. Depuis quelques années déjà, ils sont préoccupés de l'extinction toujours possible de la descendance directe du roi, de l'avènement éventuel des lignes collatérales, du mariage des princesses de la maison d'Orange avec des princes étrangers. L'intervention du parlement dans ces affaires de transmission de la couronne avait été proposée: elle a été écartée dans l'intérêt et au profit du droit monarchique. On s'est borné à rappeler et à préciser des principes adoptés autrefois, en 1815. La question est plutôt éludée ou ajournée que résolue; elle reste d'autant plus grave qu'elle se complique des droits de règne de la maison d'Orange sur le Luxembourg, et que par là pourraient naître de périlleuses difficultés. Évidemment, le jour où il y aurait une vacance du trône, une crise de dynastie, l'Allemagne ne négligerait rien pour se mêler de l'affaire, pour favoriser les combinaisons qui lui assureraient une sorte de protectorat. Elle a déjà ses prétendans, elle ne cache pas ses ambitions. Les Hollandais prévoyans savent bien que c'est là une épreuve pour leur pays, et s'ils n'attachent pas un grand prix au lien tout personnel qui relie le Luxembourg à la couronne de Hollande, ils tiennent à leur indépendance de nation, qu'ils défendraient sûrement avec d'autres armes qu'un simple article de constitution plus ou moins revisée pour la circonstance.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La seconde quinzaine d'août a donné pleinement raison aux spéculateurs qui ont eu foi dans un mouvement général de reprise sur les fonds publics, nationaux et étrangers, et ont opéré conformément à cette conviction, en dépit de l'émotion diplomatique causée en Europe par l'entrée du prince de Cobourg en Bulgarie, des craintes éprouvées au sujet de la santé de l'empereur d'Allemagne et de l'état incertain et instable du marché monétaire à Londres.

La Russie et la Porte ont protesté avec une grande vivacité contre la violation du traité de Berlin commise par le prince Ferdinand de Cobourg. On peut croire, d'après des dépêches multiples et d'origine diverse, que le gouvernement de Saint-Pétersbourg a été même jusqu'à mettre la Porte en demeure de prendre des mesures énergiques contre l'usurpateur. Mais à Constantinople, on ne paraît nullement disposé à une intervention positive, et les ministres du sultan se sont contentés jusqu'à présent d'adresser de nombreuses notes circulaires aux puissances. C'est une opposition toute platonique et qui ne semble pas avoir sensiblement intimidé le nouveau prince de Bulgarie.

La protestation de la Russie a été appuyée par la France et surtout par l'Allemagne. Le gouvernement de Berlin a mis une telle affectation à se déclarer prêt à soutenir les résolutions qui pourraient être prises à Saint-Pétersbourg, que l'on en a voulu inférer, trop vite vraisemblablement, qu'une entente était déjà établie entre les deux empires, et que, si la Russie venait à se décider pour une occupation armée de la Bulgarie, elle était assurée de l'assentiment de l'Allemagne.

Mais on est convaincu, dans les cercles financiers et politiques de l'Europe, que la Russie n'ira pas au-delà, pour l'instant au moins, de la protestation officielle déjà lancée contre l'entreprise du prince Ferdinand, et que l'envoi de troupes russes à Varna et à Sofia n'est pas à redouter. L'Angleterre, l'Autriche et l'Italie se sont bornées à déclarer illégale la résolution adoptée par le prince de s'emparer de fait du gouvernement de la principauté.

La conviction que la question bulgare ne sortira pas encore, de quelque temps, du domaine diplomatique, est si générale, que tous les marchés l'ont exprimée à la fois par la hausse des fonds d'états. L'Italien, par exemple, a été compensé le 16 courant à 96.85; il s'est re-

levé successivement et par étapes rapides jusqu'à 98.20, et les réalisations ne l'ont ramené qu'à 98 francs. Le Hongrois a gagné une demi-unité de 81 1/4 à 81 3/4. L'Extérieure s'est avancée de 1 1/4, restant à 67 3/8, alors qu'elle était à 66 1/8 à la dernière liquidation. Le Portugais n'a pas été moins favorisé. De 56 5/8, le mouvement de hausse l'a porté au-dessus de 58; les ventes des spéculateurs en bénéfice l'ont fait reculer à 57 3/4. Le gouvernement portugais a entrepris de convertir sa dette perpétuelle en une dette amortissable; il ne faut donc plus voir beaucoup d'amélioration sur les prix actuels, ou la hausse serait toute de spéculation.

Sur les fonds russes, qu'une vigoureuse campagne de baisse engagée par une partie de la presse allemande avait dépréciés brusquement de plusieurs unités, la reprise s'est produite aussi avec énergie. Elle atteint ou dépasse un point sur le 5 pour 100 1873 et le 4 pour 100 1880, et varie de 0 fr. 40 à 0 fr. 70 sur les autres catégories. Le rouble, que l'on avait vu fléchir, il y a peu de semaines, à 178, est aujourd'hui coté à Berlin de 181 à 181.50.

L'Unifiée d'Égypte a été portée de 375 à 379, et il n'est pas jusqu'aux fonds turcs qui n'aient été entraînés par l'élan général. La dette consolidée s'est élevée de 14.22 à 14.47, et l'obligation privilégiée de 361 à 367.

Sur les rentes françaises, la progression s'est faite lentement, par étapes quotidiennes de quelques centimes. Les rachats de vendeurs de primes débordés par cette progression continue, les acquisitions faites directement avec les capitaux de placement, et aussi des achats de spéculation opérés discrètement au comptant, ont contribué, à divers degrés, à produire, au milieu d'une stagnation apparente, une hausse appréciable : 0 fr. 35 sur le 3 pour 100 et 0 fr. 55 sur l'amortissable. Le 4 1/2, il est vrai, plus négligé, n'a gagné que 0 fr. 05 à 0 fr. 07.

Les bruits relatifs à l'indisposition de l'empereur d'Allemagne ont à peine ralenti pendant un jour ou deux le mouvement dont nous venons de constater les résultats. Les appréhensions relatives à l'état du marché monétaire de Londres auraient pu être une entrave plus efficace à la hausse, mais elles se sont momentanément dissipées. On craignait surtout le contre-coup qu'auraient eu en Angleterre les embarras présumés du marché de New-York, embarras qui ne se sont point produits, au moins au degré redouté. Le secrétaire du Trésor à Washington, en payant par anticipation les coupons des titres de la dette fédérale jusqu'à l'échéance du 1er janvier 1888, et en rachetant sur la place à des cours variant entre 106 et 109, soit avec une prime de 6 à 9 pour 100, plusieurs millions dollars de bonds 4 1/2 1891, a prévenu les difficultés qu'une brusque contraction de la circulation aux États-Unis pouvait faire surgir. Il a été envoyé de l'or cependant d'Eu-

rope en Amérique, mais c'est la Banque de France qui a pourvu à la majeure partie de ces expéditions métalliques, et il n'a été fait, dans ces quinze derniers jours, que des prélèvemens insignifians sur l'encaisse de la Banque d'Angleterre. Aussi cet établissement a-t-il vu se relever légèrement le montant de sa réserve, et il ne lui a pas été nécessaire d'élever de nouveau le taux de son escompte.

Cette situation se prolongera sans doute encore sans changement sensible pendant la première moitié de septembre, mais il semble bien difficile à éviter que le taux de l'escompte ne soit porté à 4 pour 100, peut-être même plus haut, à Londres, à l'approche de l'échéance d'octobre. Pour l'instant, l'argent reste facile et abondant partout, et comme les engagemens de la spéculation ne paraissent avoir que peu d'importance, il n'y a pas lieu de prévoir une tension des taux de report en liquidation.

On s'est occupé au dernier moment, et on a même attribué à cette raison un recul de 0 fr. 10 sur le 3 pour 100 perpétuel, de combinaisons qui seraient actuellement à l'étude au ministère des finances, à propos de la conversion en rente 3 pour 100 du fonds 4 1/2 ancien, créé par un décret du 14 mars 1852 et figurant au grand-livre de la dette publique pour une annuité de 37,212,534 francs, correspondant à une somme, en capital, de près de 900 millions de francs.

Cette opération procurerait, dans la pensée du ministre des finances, une réduction suffisante du montant de l'annuité actuelle, pour que la différence gagnée pût servir de gage à un emprunt de 170 millions, qui couvrirait, et au-delà, les dépenses figurant au projet de budget extraordinaire pour 1888. Ce projet de budget n'a pas été déposé, avec le budget ordinaire rectifié, à la fin de la dernière session, mais les chiffres en sont fixés dès à présent et s'élèveraient, pour la guerre et la marine, à 122 millions. Quant aux dépenses pour les grands travaux publics et pour les chemins vicinaux, on sait que M. Rouvier les a fait rentrer dans le budget ordinaire.

Le président du conseil n'a pas fait mention de ce projet de conversion dans le programme économique dont il a tracé les grandes lignes, le 18 courant, au banquet de l'hôtel Continental. Le monde financier a fait un accueil favorable à cet exposé de projets de réforme, dont quelques-uns suffiraient, s'ils étaient mis sérieusement à exécution, à améliorer la situation financière du pays et à donner plus d'élasticité à son crédit. Le ministre a annoncé successivement qu'une commission spéciale étudiait les ressources nouvelles que pourrait produire la taxation de l'alcool, que des réductions importantes seraient opérées dans le personnel central des ministères et dans le personnel administratif des départemens, qu'après la clôture de la session des conseils-généraux, une première expérience d'une organisation régionale

(substituée à l'organisation départementale) allait être appliquée aux services financiers, et que l'on commencerait par le service des contributions indirectes; enfin, que le ministère travaillait à préparer une meilleure répartition de l'impôt direct, tout en répudiant le système de l'impôt sur le revenu reposant sur la déclaration, système antipathique à l'esprit français.

La Bourse n'a prêté, ce mois-ci, aucune attention à la publication du rendement des impôts, bien que cette publication ne présentât pas des résultats bien satisfaisans. Depuis le commencement de l'année, il y a un mécompte de 28 millions 1/2 sur les prévisions, mécompte dû principalement aux sucres, à l'enregistrement et aux contributions indirectes, les sucres seuls accusant un déficit de 31 millions, en sorte que le mécompte total serait bien plus considérable, si, grâce à la loi sur les céréales, les douanes n'avaient donné 12 millions de plus que les évaluations. Si on compare, au contraire, les produits des sept premiers mois de 1887 avec ceux de la période correspondante de 1886, on constate dans les premiers une plus-value de près de 14 millions sur les seconds, ce qui est de nature à atténuer sensiblement l'impression fâcheuse laissée par la première comparaison.

En dépit du peu d'activité qu'ont présenté les transactions pendant cette quinzaine sur le marché des valeurs, en dehors des fonds publics français ou étrangers, un assez grand nombre de titres ont cependant profité des dispositions générales à un relèvement des cours. Le Crédit foncier a gagné 7 francs à 1,357, la Banque de Paris 30 fr. à 761, le Crédit lyonnais 13 francs à 570, la Banque d'escompte 11 fr. à 468, la Banque transatlantique 15 francs à 450, le Comptoir d'escompte 15 francs à 1,030, le Gaz 12 francs à 1,320, le Panama 6 francs à 367, le Suez 20 francs à 2,007, la Banque ottomane 7 francs à 500, les Chemins méridionaux 15 francs à 770, le Nord de l'Espagne 10 fr. à 342.

On ne saurait laisser passer inaperçue la brillante reprise des actions de nos grandes compagnies de chemins de fer, si délaissées par la spéculation et que les capitaux de placement recherchent maintenant comme ils recherchent les obligations, poussées presque toutes à une bien faible distance du prix de 400 francs. Le Lyon a été porté de 1,237 à 1,255, le Nord de 1,510 à 1,532, le Midi de 1,130 à 1,145, l'Orléans de 1,305 à 1,317, l'Est de 782 à 797, l'Ouest de 877 à 880. Cette hausse est la conséquence naturelle, forcée, du mouvement effectué sur les rentes et en même temps de l'amélioration continue des recettes, les plus-values depuis le 1er janvier dépassant 14 millions de francs pour l'ensemble du réseau.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

